

ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1924-1925

SENAT

SÉANCES DU 11 NOVEMBRE 1924 AU 6 MARS 1925.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre de la Chambre » ou « Documents parlementaires »
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Absence. — V. Code civil.

Accidents. — V. Catastrophes et accidents.

Accord additionnel relatif aux dommages de guerre. — V. Affaires étrangères : Dommages de guerre : Arrangement franco-belge.

Actes de l'état civil. — V. Code civil : Absence et actes de l'état civil.

Adjoints des commissaires de police (Traitements des). — V. Communes : Personnel : Traitements.

Administrations subordonnées aux communes. — V. Communes : Personnel : Traitements.

Affaires étrangères.

CONFÉRENCE FINANCIÈRE DE PARIS. — Déclaration du gouvernement. V. Politique extérieure.

CONVENTION DE GENÈVE RELATIVE A LA CIRCULATION DES PUBLICATIONS OBSCÈNES. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. Ryckmans.

DOMMAGES DE GUERRE.

Arrangement franco-belge. — *Projet de loi approuvant l'accord additionnel conclu à Paris, le 14 décembre 1923, avec la France, pour étendre aux titres au porteur les dispositions de l'arrangement franco-belge du 9 octobre 1919 concernant la réparation des dommages de guerre.*

Doc. — Rapport fait par M. Digneffe, n° 103.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Digneffe, p. 606 (5 mars 1925). — M. Digneffe fait remarquer l'urgence de ce projet de loi et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 606. L'article unique est adopté sans observation, p. 607.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, n. 607 (5 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FRANCE. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail : Traité de travail.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1924-1925.

Affaires étrangères : FRANCE (suite)

Entrée en France.

Ann. — A l'occasion de la discussion du projet de loi relatif au traité de travail entre la Belgique et la France, M. Rongy fait des observations au sujet des mesures prohibitives prises récemment, en France, en ce qui concerne l'entrée du pays, à la suite des troubles communistes, ce qui crée aux militants des organisations syndicales, de toute opinion, de grandes difficultés, p. 553. — V. ce projet de loi.

INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL.

Traité de travail conclu avec la France. — *Projet de loi approuvant le traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924.*

Doc. — Rapport fait par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, n° 86.

Ann. — Rapporteur : M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, Dépôt du rapport, 26 février 1925.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Overbergh (qui pose à cette occasion deux questions à M. Theunis, p. m., m. f. : 1° au sujet de la politique du gouvernement belge en matière de traité de travail et d'assistance; 2° au sujet des taxes dont la Chambre française vient de frapper les ouvriers étrangers), Thiébaud (qui fait diverses observations au sujet du rapport de M. le chevalier de Ghellinck en ce qui concerne la situation de la Tchécoslovaquie et de l'Italie), Rongy (qui déclare que le groupe votera avec satisfaction le projet en discussion et exprime différents vœux), Theunis, p. m., m. f. (qui répond au nom de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., souffrant, aux observations présentées), p. 551, 552. — Interruptions de MM. Volckaert, Rongy, Thiébaud et Liebaert, p. 551, 552. — M. J. Nolf proteste à l'occasion de cette discussion contre le retard apporté à la traduction flamande des documents et à leur distribution, p. 552. — Observations de M. le premier vice-président Lafontaine au sujet des observations de M. J. Nolf, M. le vice-président fait remarquer notamment la quantité de documents qui sont parvenus au Sénat pendant les derniers jours, p. 552. — M. Rongy fait, à l'occasion de ce projet de loi, des observations au sujet des mesures de prohibition prises récemment en France, en ce qui concerne l'entrée du pays à la suite de troubles communistes, mesures qui occasionnent aux militants des organisations syndicales, de toute opinion, de grandes difficultés. M. Rongy prie le gouvernement de faire une démarche auprès du gouvernement français,

Affaires étrangères : INDUSTRIE, COMMERCE ET TRAVAIL. Traité de travail conclu avec la France (suite)

p. 553. — M. Theunis, p. m., m. f., déclare qu'il fera part au ministre des affaires étrangères, de la demande de M. Rongy, p. 553.

L'article unique est adopté sans observations, p. 553.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 92 membres présents, p. 568 (4 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Japon. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu le 27 juin 1924 entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Japon.

Doc. — Rapport fait par M. François, n° 51.

Ann. — M. François donne lecture de son rapport, p. 286.

MM. François, rap., et Hymans, m. a. ét., rendent à cette occasion hommage à M. Minéitciro Adatci, Jusammi, ambassadeur du Japon à Bruxelles, p. 286.

L'article unique est adopté sans observations, p. 286.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 88 membres présents, p. 286 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

JAPON. — Convention commerciale. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

LUXEMBOURG (UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE). — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

MARINE.

Traité de commerce et de navigation avec le Japon. — V. la sous-rubrique : Industrie, commerce et travail.

MORALITÉ PUBLIQUE. — V. Code pénal : Publications obscènes.

PASSEPORTS ET LÉGALISATIONS.

Projet de loi relatif aux taxes à percevoir sur les visas de passeports et les légalisations demandés dans l'intérêt de ressortissants étrangers. — V. Finances : Impôts : Droits de chancellerie.

PROTOCOLE DE GENÈVE.

V. 1° la rubrique Finances : Budget des affaires étrangères pour 1925. Observations de M. Feron, en réponse à un discours de M. Lafontaine en ce qui concerne l'attitude du parti socialiste anglais dans la question de la ratification de ce protocole; 2° la rubrique Eupen, Malmédy et Saint-Vith, discours de M. Lafontaine qui, à l'occasion de ce projet de loi de rattachement, répond aux observations de M. Feron.

TURQUIE.

Projet de loi approuvant l'accession de la Belgique à certaines dispositions du traité signé à Lausanne, le 24 juillet 1923.

Doc. — Rapport fait par M. Le Jeune, n° 40.

Discussion générale.

Ann. — M. le marquis Imperiali déclare qu'il a un assez long discours à prononcer et M. le président comte l'Kint de Roodenbeeke propose, dans ces conditions, de modifier la décision qui vient d'être prise de terminer ce jour-là les travaux du Sénat et de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 284. — M. Lekeu propose que M. le marquis Imperiali remette ses observations au moment de la discussion du budget des affaires étrangères. M. Vinck appuie cette proposition, p. 284. — Est entendu M. le marquis Imperiali, qui accepte de reporter ses observations au budget des affaires étrangères, mais déclare qu'il eut voulu faire ressortir les différences qui existent entre le traité de Sèvres et le traité de Lausanne, p. 284. — M. Lejeune, rap., attire à ce moment l'attention du ministre des affaires étrangères sur l'utilité qu'il y aurait à obtenir la nomination d'un représentant belge au sein du conseil de la dette publique ottomane, p. 284.

L'article unique est adopté sans observations, p. 284.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 89 membres présents, p. 284 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale, p. 284.

UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE. — V. la sous-rubrique Industrie, commerce et travail.

Agents de police. — V. Communes : Personnel : Traitements, 1**Agriculture.****ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.**

Projet de loi accordant la personnification civile aux établissements d'enseignement supérieur et aux stations de recherches d'intérêt agricole de l'Etat. — V. Droits civils : Personnification civile.

Aliénations d'immeubles. — V. Finances.

Allewaert, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Discours, p. 252.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 284.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours : Parle de la nécessité de prendre des mesures pour avoir, en dehors du pays, des débouchés commerciaux et industriels, p. 447.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Déclare ne pouvoir se rallier au projet et signale au Sénat les difficultés éprouvées par la province de la Flandre occidentale, pour équilibrer son budget, p. 483, 484. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Déclare que ses amis et lui n'émettront un vote affirmatif que dans l'espoir que la situation des instituteurs sera améliorée aussi promptement que possible, p. 526.

Amélioration de la situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. — V. la rubrique : Interpellations au nom de MM. Renier et Fraiture.

Amendes pénales. — V. 1° Code pénal. — 2° Finances : Impôts.

Animaux (Protection des). — V. Code pénal : Protection des animaux.

Armée.**ARMÉE D'OCCUPATION.**

Droit de vote. — V. Lois électorales : Elections législatives : Droit de vote.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925.

Doc. — Rapport fait par M. Gillain, n° 36.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Gillain, p. 247 (23 décembre 1924).

Discussion générale. Discours de MM. Lekeu (qui motive le vote négatif de la gauche socialiste), Magnette (qui motive son vote affirmatif et celui de la gauche libérale), Forthomme, m. d. n. (qui répond au discours de M. Lekeu), p. 279 à 281. — Interruptions de M. Lekeu, p. 281.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 281.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 62 voix contre 37 et 1 abstention, p. 283 (29 décembre 1924). — S'est abstenu : M. Allewaert, p. 284. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Depontieu qui fait une Rectification aux *Annales parlementaires* en ce qui concerne le vote qu'il a émis sur ce projet de loi et qui déclare qu'il a émis un vote négatif, p. 290.

DROIT DE VOTE AUX MEMBRES DE L'ARMÉE D'OCCUPATION.

Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation. — V. Lois électorales : Elections législatives : Droit de vote.

Armée (suite)**MILICE.**

Ann. — Tableaux donnant : 1° la répartition, par district de gendarmerie, des miliciens de la classe de 1924 entre tous les corps et services; 2° la division du territoire en six groupes de recrutement, conformément aux dispositions de l'article c de la loi sur la milice; 3° par district de gendarmerie, le nombre de miliciens désignés pour le service : a) de l'armée d'occupation; b) des garnisons situées au chef-lieu; d) à moins ou à plus de 50 km. de leur résidence.

Transmis par M. le ministre de la défense nationale et déposé sur le bureau du Sénat pendant quinze jours de session, conformément à l'article 6 de la loi du 15 août 1923 sur la milice, le recrutement et les obligations de service, p. 5 (11 novembre 1924).

PENSIONS MILITAIRES. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. Deswarte.

Arrangement franco-belge relatif aux dommages de guerre. — V. Affaires étrangères : Dommages de guerre.

Asou, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Proposition de loi pour la protection des animaux. Développements, n° 7. — Proposition de loi : Annexe au n° 7. Projet de loi modifiant les limites séparatives de la ville de Bruxelles et de la commune de Jette-Saint-Pierre. Rapport, n° 78.

Ann. — Proposition de loi relative à la protection des animaux. Dépose cette proposition de loi, p. 7.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.

Proposition de loi modifiant les limites séparatives de la ville de Bruxelles et de la commune de Jette-Saint-Pierre. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 500.

Assistance publique.

Projet de loi organique de l'assistance publique (texte amendé par la Chambre des représentants).

V. les sessions de 1920-1921, 1921-1922 et le n° 256 de la session de 1923-1924.

Doc. — Rapport fait par M. Vauthier, sur le texte amendé par la Chambre des représentants, n° 15.

Ann. — Dépôt par M. Vauthier du rapport sur le texte amendé par la Chambre des représentants, p. 83 (25 novembre 1924).

Discussion générale.

Discours de MM. De Bast (qui attire l'attention du Sénat sur le danger que présentent certaines dispositions de ce projet pour les finances des grandes villes), Vauthier, rap. (qui convie le Sénat à adopter le projet tel qu'il a été amendé par la Chambre des représentants), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (qui résume brièvement les améliorations qui ont été apportées au projet par la Chambre des représentants), Deswarte (qui fait part au Sénat de l'attitude que son groupe compte prendre en ce qui concerne le projet en discussion, qu'il n'approuve pas sans réserve, mais qu'il renonce à amender), Masson, m. j. (qui déclare se rallier aux conclusions du rapporteur et qui convie, à son tour, le Sénat, à se rallier au projet transmis par la Chambre des représentants), p. 173 à 178. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Deswarte, Lekeu, Van Fleteren, Masson, m. j., p. 176 à 178.

*Discussion des articles.*Chapitre 1^{er}. — Dispositions générales.

Art. 1^{er} et 2. Adoptés sans observations, p. 179.

Art. 3. Sont entendus au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation : MM. Huisman-Van den Nest, Deswarte, Vauthier, rap., Masson, m. j., Volckaert, Speyer, Van Fleteren, Lebon, p. 179, 180. — M. Masson, m. j., estime qu'il faut entourer de beaucoup de circonspection les explications qui sont demandées au gouvernement, une interprétation par voie législative étant une loi, et estimant qu'il n'appartient pas à un ministre d'attribuer à ses déclarations la valeur

Assistance publique : Projet de loi organique de l'assistance publique (suite)

d'une interprétation législative, p. 180. — L'article 3 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 180.

Art. 4 à 6. Adoptés sans observations, p. 180.

Chapitre II. — Des organismes de l'assistance.

Art. 7 à 30. Adoptés sans observation. M. Huisman-Van den Nest ayant renoncé à la parole à l'article 27, p. 280 à 183. Art. 31. Observations de MM. Huisman-Van den Nest, Vauthier, rap., et Masson, m. j., au sujet du cumul des fonctions de secrétaire et de receveur dans des communes différentes, p. 183, 184. — L'article 31 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 184.

Art. 32. Observations de M. Huisman-Van den Nest au sujet des dispositions prises pour la fixation du traitement du secrétaire et du receveur des commissions communales d'assistance, et réponse de M. Vauthier, rap., au sujet de l'interprétation de l'article 32, p. 184. — L'article 32 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 184.

Art. 33. Sont entendus : MM. le vicomte Vilain XIII (au sujet du droit des assistés au libre choix de leur médecin), Deswarte et Vauthier, rap. (en réponse à l'observation du vicomte Vilain XIII), p. 184, 185. — Observations de M. Deswarte (qui demande si l'article 84, 4^e, de la loi communale continuera à sortir ses effets), et Vauthier (en réponse aux observations de M. Deswarte), p. 185. — MM. le vicomte Vilain XIII, Vauthier, rap., et Demoulin font encore diverses observations, p. 185. — L'article 35 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 185.

Art. 34 à 42. Adoptés sans observations, p. 185, 186.

Art. 43. M. Huisman-Van den Nest fait diverses observations au sujet des questions de liquidation qu'il estime se rapporter aux articles 43, 44 et 45, qui forment un tout, mais qu'il estime pouvoir développer à l'occasion de l'article 43, p. 186, 187. — Observations de MM. Vauthier, rap., et Masson, m. j., en réponse à M. Huisman-Van den Nest; M. Masson, m. j., déclare qu'il a fait examiner par son administration la question soulevée par M. Huisman-Van den Nest, et qu'il est prudent de s'en tenir à la conclusion du texte portant qu'un arrêté royal réglera les questions de liquidation, p. 187. — L'article 43 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 187.

Art. 44 et 45. Adoptés sans observations, p. 187.

Chapitre II. — Administration.

I. — Gestion des biens et administration.

Art. 46. M. Digneffe fait diverses observations au sujet de l'interprétation des articles compris dans le chapitre III, notamment en ce qui concerne l'utilisation des hôpitaux créés ou administrés par les hospices pour d'autres que pour des indigents, p. 187 à 189. — Sont entendus : MM. Deswarte, Demoulin, Lekeu, Vauthier, rap., Volckaert, Masson, m. j., sur la question soulevée par M. Digneffe, p. 187 à 189. — L'article 46 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 189.

Art. 47 et 48. Adoptés sans observation, p. 189, 190.

Art. 49. M. Deswarte demande si la circulaire ministérielle du 23 juin 1886, relative aux dépenses des autorisations nécessaires au emploi des capitaux reste en vigueur, p. 190. — Est entendu : M. Vauthier, rap., en réponse à M. Deswarte, ainsi qu'au sujet de l'interprétation de la circulaire, p. 190. — M. Masson, m. j., déclare être d'accord avec M. Deswarte, p. 190. — L'article 49 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 190.

Art. 50 à 54. Adoptés sans observations, p. 190, 191.

Art. 55. Observations de M. Magnette quant à l'interprétation de l'article au sujet des avantages qu'il semblerait équitable de conserver à certains agents qui sont actuellement locataires de biens appartenant aux organismes de bienfaisance, p. 191. — M. Vauthier, rap., estime que l'article 55 doit être interprété dans l'esprit d'équité et de bienveillance indiqué par M. Magnette, p. 191.

Art. 56 à 65. — Adoptés sans observations, p. 193, 194.

II. — Mode des secours.

Art. 66 à 75. Adoptés sans observations, p. 194 à 196.

III. — Tutelle des enfants.

Art. 76 à 83. Adoptés sans observations, p. 196, 197.

Assistance publique : Projet de loi organique de l'assistance publique (suite)

IV. — Fondations.

Art. 84 à 87. — Adoptés sans observations, p. 197.

V. — Contentieux.

Art. 88. Adopté sans observations, p. 197.

VI. — Fonds provincial d'assistance.

Art. 89 à 91. — Adoptés sans observations, p. 197.

Chapitre IV. — Surveillance et contrôle.

Art. 92 à 96. Adoptés sans observations, p. 198.

Chapitre V. — Conseil supérieur d'assistance.

Art. 97. Adopté sans observations, p. 198.

Chapitre VI. — Office d'identification.

Art. 98. M. Huisman-Van den Nest est entendu au sujet de l'interprétation de cet article en ce qui concerne l'inutilité d'établir de trop nombreux offices d'identification, p. 198, 199. — M. Moyersoën, m. a. éc., déclare que le 1^{er} § de l'article 98 doit être interprété dans un sens large, p. 199. — Observations de M. Huisman-Van den Nest, p. 199. — L'article 98 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 199.

Chapitre VII. — Dispositions fiscales.

Art. 99 et 100. Adoptés sans observations, p. 199.

Chapitre VIII. — Dispositions transitoires.

Art. 101 et 102. Adoptés sans observations, p. 199.

Art. 103. MM. Deswarte et Huisman-Van den Nest font diverses observations en faveur de la situation des agents qui dépendent des établissements publics supprimés, p. 200, 201. — M. Vauthier, rap., répond aux observations de M. Deswarte, déclare que les titulaires ne seront point lésés, mais proteste contre la manière de légiférer préconisée par M. Deswarte, qui voudrait entourer la loi d'un commentaire qui constituerait une véritable addition au texte, p. 200. — M. Moyersoën, m. a. éc., se rallie aux explications données par M. Vauthier, rap., mais déclare qu'il émettra volontiers un vœu en faveur des anciens employés des administrations de bienfaisance, mais que ce vœu ne donnera aucun droit, p. 201. — L'article 103 est adopté tel qu'il a été admis par la Chambre des représentants, p. 201.

Chapitre IX. — Dispositions abrogatoires.

Art. 104. Adopté sans observations, p. 201.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 2, p. 217 (10 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Assurances sociales.

INDEMNITÉS DE VIE CHÈRE AUX PENSIONNÉS ET A LEURS AYANTS DROIT. — V. Pensions.

INSTITUTION DE PRÉVOYANCE (PRÉLÈVEMENT DES RETENUES EN FAVEUR DES). — V. Traitements : Péréquation.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Employés. — *Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés.*

Doc. — *Projet de loi, n° 84.*

Rapport fait par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, n° 91. — Amendement proposé par la commission à l'article 3, n° 91.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, p. 521 (3 mars 1925).

Discussion générale.

Discours de MM. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap. qui déclare que la commission n'a pas accepté l'amendement admis par la Chambre au dernier moment, et qui prie le Sénat de le rejeter, l'amendement de M. Pecher portant que tous les employés de l'Etat, des provinces et des communes nommé à titre définitif ou même temporaires étaient assujettis à la loi, Fraiture (qui demande une interprétation de l'article 32), Moyersoën, m. a. éc., (qui répond aux observa-

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. Employés (suite)

tions au nom de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., souffrant, et qui déclare que le gouvernement appuie les observations présentées par M. le chevalier de Ghellinck et demande au Sénat de rejeter l'amendement admis par la Chambre, p. 571. — Observations au sujet de la suite de la discussion : MM. Moyersoën, m. a. éc., Lekeu (qui propose de tenir une séance du matin, le lendemain pour la suite de ce projet de loi), p. 572. — Le Sénat décide de tenir une séance du matin le lendemain, p. 572.

Reprise de la discussion générale.

Discussion de M. Fraiture, qui répète sa question au sujet de l'article 32, p. 572. — Discours de M. Henricot (qui combat le projet en critiquant sa discussion hâtive en fin de session, qui fait remarquer que les caisses actuelles d'assurances devront disparaître par suite de ce projet et déclare qu'il émettra un vote négatif), Rutten (qui fait notamment remarquer que, ainsi qu'il est d'habitude pour les grandes lois sociales, cette loi sera sans doute remise sur le métier peu d'années après sa mise à exécution et qui prie ses collègues de ne pas multiplier les amendements), Liebaert (qui défend les amendements qu'il a présentés), Huisman-Van den Nest (qui, d'accord avec le R. P. Rutten, estime qu'il faut, avant tout, voter le projet, mais déclare que, profitant de ce que le gouvernement est d'accord avec le Sénat pour renvoyer le projet à la Chambre, il a présenté des amendements qu'il développe), Seeliger (qui estime également que ce projet doit être voté avant que le parlement ne se sépare, mais pose quelques questions en ce qui concerne l'application de la loi, qu'il estime devoir donner lieu à quelques déboires), Thiebaut (qui pose quelques questions relativement à l'application de la loi, notamment au sujet de la dépense qu'elle occasionnera au Trésor, puis annonce qu'il défendra l'amendement qu'il présente à la discussion des articles), Simonis (qui pose des questions : 1° sur le point de savoir si certains contremaîtres seront considérés comme des employés; 2° au sujet de l'interprétation de la loi en ce qui concerne le treizième mois), Beauduin (qui critique notamment une disposition de loi qui donne à la rente un caractère de secours, mais déclare qu'il votera la loi, estimant qu'il importe, en premier lieu, que le principe de la pension des employés soit voté), Volckaert (qui estime que le débat approfondi qui a eu lieu à la Chambre dispense le Sénat d'une longue discussion, mais pose certaines questions au ministre au sujet de la définition du mot « firme » et du terme « employé », ainsi qu'au sujet de certains cas spéciaux), Carnoy (qui demande que le § 3° de l'article 1^{er} soit précisé en ce qui concerne les employés attachés à un établissement public), p. 573 à 583. — Pendant cette discussion, M. Thiebaut donne lecture de l'amendement qu'il présente, cet amendement est appuyé et fait, en conséquence, partie de la discussion, p. 580. — Interruptions de MM. Beauduin, Rongy, Huisman-Van den Nest, Henricot, Van Overbergh, Liebaert, Moyersoën, m. a. éc., Rutten, Seeliger, Guyaux, Feron, Fraiture, le baron Ruzette, m. a. t. p. (qui fait notamment remarquer que c'est M. Moyersoën, m. a. éc., qui a proposé la loi), Thiebaut, V. Carpentier, Beauduin, p. 574 à 583. — M. Moyersoën, m. a. éc., répond aux observations qui ont été présentées, p. 584 à 587. — Interruptions de MM. Volckaert, Guyaux, Lekeu, le vicomte Berryer, Van Overbergh, Beauduin, Van Fleteren, Fraiture, Liebaert, Henricot, Huisman-Van den Nest, Demerbe, p. 584 à 587.

*Discussion des articles*Chapitre 1^{er}. — Des bénéficiaires de l'assurance.

Art. 1^{er} et 2. Adoptés sans observations, p. 587.

Art. 3. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un amendement proposé par la commission : Disposition remplaçant le dernier alinéa, p. 588. — Observations de MM. Volckaert, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., Fraiture et Moyersoën, m. a. éc. (qui se rallie à l'amendement de la commission), p. 588. — L'amendement de la commission est adopté, p. 588.

Chapitre II. — Du montant des versements.

Art. 4 à 8. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 588.

Chapitre III. — De la répartition et de la destination des versements.

Art. 9. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement de M. Liebaert, p. 588, 589. —

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. Employés (suite)

M. Liebaert fait diverses observations et déclare, vu la rapidité avec laquelle ce projet doit être examiné, retirer l'amendement qu'il avait proposé, p. 589. — L'article 9 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 589.
Art. 10 et 11. Adoptés sans observations, p. 589, 590.

Chapitre IV. — Des organismes d'assurance.

Art. 12 à 21. Adoptés sans observations, p. 590, 591.

Chapitre V. — Du conseil supérieur des pensions pour employés.

Art. 22 à 24. Adoptés sans observations, p. 591.

Chapitre VI. — Dispositions transitoires.

§ 1^{er}. — Du fonds d'allocations pour employés.

Art. 25 à 28. Adoptés sans observations, p. 592.
Art. 29. M. Moyersoën, m. a. éc., demande la suppression de cet article, qui fait double emploi avec l'article 28, p. 592. — Observations de MM. Volckaert et Fraiture, p. 592. — La proposition de M. Moyersoën est adoptée et l'article 29, est, en conséquence, supprimé, p. 592.
Art. 30 et 31. Adoptés sans observations, p. 592.

§ 2. — De l'allocation de vieillesse pour employés.

Art. 32. M. Liebaert déclare qu'un amendement qu'il avait présenté à cet article, amendement qui était la conséquence de celui qu'il a retiré précédemment, est également retiré, p. 592, 593. — L'article 32 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 593.
Art. 33. M. Moyersoën, m. a. éc., répond à l'occasion de cet article à la question qui lui a été posée la veille par M. Fraiture au sujet de l'employé qui quitte une administration publique pour entrer chez un particulier, p. 593. — L'article 33 est adopté, p. 593.
Art. 34. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un amendement présenté par M. Thiébaert, p. 593, 594. — Discussion : MM. Thiébaert (qui défend son amendement), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., Feron, Rongy, Henricot, Fraiture, Beauduin, Guyaux, Delannoy, Digneffe, Moyersoën, m. a. éc., p. 594, 595. — M. Thiébaert déclare retirer son amendement, p. 595. — M. le président donne lecture d'un amendement de M. Huisman-Van den Nest et cet amendement est rejeté par assis et levé, p. 595. — L'article 34 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 595.
Art. 35. Adopté sans observations, p. 595.

§ 3. — De l'allocation de veuve d'employé.

Art. 36 et 37. Adopté sans observations, p. 595, 596.
Art. 38. M. Huisman-Van den Nest déclare retirer un amendement qu'il avait présenté et l'article 38 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 596.
Art. 39 et 40. Adoptés sans observations, p. 596.
§ 4. De l'allocation d'orphelins.
Art. 41. Adopté sans observations, p. 596.
§ 5. Des allocations d'invalidité.
Art. 42. Adopté sans observation, p. 596.

Chapitre VII. — Dispositions pénales.

Art. 43 à 50. Adoptés sans observations, p. 597.

Chapitre VIII. — Dispositions générales.

Art. 51 à 58. Adopté sans observations, p. 597 à 599.
Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture, p. 599.

Vote en seconde lecture.

Art. 3. Définitivement adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 599.
Art. 29. Définitivement supprimé, p. 599.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 127 voix et une abstention, p. 599 (5 mars 1925). — S'est abstenu : M. Henricot, p. 599. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Projet général. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. — V. le n° 257 de la session de 1923-1924.
Rapport fait par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, n° 8.
Amendements présentés aux articles 25 et 28 par MM. du Four, le baron Gillès de Pélichy et Broekx, n° 11.
Amendements présentés à l'article 10 par MM. Guyaux, Wittemans, Volckaert, Lekeu, et Deswarte, n° 17.

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ (suite)

Ouvriers mineurs. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs.

Doc. — V. le n° 258 de la session 1923-1924.

Amendement proposé par MM. Lombard, Vanderick, Danhier et Damas (art. 25bis nouveau), n° 9. — Développements de cet amendement, n° 9.

Rapport fait par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, n° 12. — Amendements présentés par la commission, n° 12.

Amendements présentés par le gouvernement aux articles 1^{er}, 16 et 19, n° 19.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 24.

Rapport complémentaire fait par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, sur le texte adopté au premier vote, n° 25. — Amendements présentés à ce texte, par la commission, n° 25.

Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré et projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs.

Ann. — Motion d'ordre de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rapporteur, au sujet de la procédure à suivre pour la discussion de ces deux projets, ainsi qu'au sujet du prochain dépôt du rapport, p. 73. — Observations diverses de MM. Lombard, Van Overbergh, Tschoffen, m. i. t. p. s.; Moyersoën, m. a. éc.; le président comte t'Kint de Roodenbeke, Ligy, p. 73, 74.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke rappelle au Sénat qu'il a décidé dans sa séance du 29 juillet 1924 que les deux projets (projet général et projet spécial aux ouvriers mineurs) ne feraient l'objet que d'une seule discussion générale; que l'on aborderait ensuite, en premier lieu, les articles du projet général, pour finir par le projet relatif aux ouvriers mineurs, p. 790. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Discours de MM. Damas, Van Overbergh, Mousty, p. 79 à 90. — Interruption de MM. le baron Ruzette, m. a. t. p.; Mousty, Lekeu, Tschoffen, m. i. t. p. s.; Van Fléteren, Braun, Guyaux, Rutten, Damas, Van Overbergh, p. 83 à 90. — Discours de MM. Lekeu, Rongy, Rutten, Tschoffen, m. i. t. p. s.; Lombard, p. 97 à 106. — Interr. de MM. Van Overbergh, Guyaux, Tschoffen, m. i. t. p. s.; Volckaert, Huisman-Van den Nest, Mousty, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., Moyersoën, m. a. éc.; Lekeu, Demoulin, Vanderick, Lion, François, Lombard, Hénault, Rongy, Baek, Van Roosbroeck, Thiébaert (qui déclare remettre son discours à la prochaine séance), Rutten, Liebaert, Seeliger, p. 92 à 106.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour de la semaine du 2-5 décembre, M. le président propose, M. Tschoffen, m. i. t. p. s., devant être retenu à la Chambre des représentants par une interpellation sur la vie chère, que la discussion du projet de loi sur les assurances sociales soit continuée au Sénat, en présence de M. Moyersoën, m. a. éc.; p. 106. — Observations de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., p. 106. — La proposition de M. le président est admise, p. 106.

Reprise de la discussion générale. Discours de M. Demoulin, p. 110 à 112. — Suite du discours de M. Demoulin et discours de MM. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap.; Henricot, Thiébaert, p. 113 à 124. — Interruptions de MM. Rutten, Mousty, Volckaert, Lekeu, Van Overbergh, Lombard, p. 114 à 124. — Discours de MM. Lekeu, Tschoffen, m. i. t. p. s.; Rongy, Martens, Seeliger, Verbrugge, p. 125 à 133. — Interruptions de MM. Digneffe, Tschoffen, m. i. t. p. s.; Van Fléteren, Lekeu, Mousty, Rutten, Deswarte, p. 126 à 132.

La discussion générale d'ensemble sur les deux projets est close, p. 133.

Projet général.

Discussion des articles.

Titre I^{er}. — Des assurés obligatoires.

Chapitre I^{er}. — Des assujettis.

Art. 1^{er} et 2. Adoptés sans observations, p. 133-134.

Art. 3. M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., fait diverses observations en réponse au discours prononcé par M. Martens pendant la discussion générale, en ce qui concerne les ouvriers belges travaillant en France, et M. Martens répond à ces observations, p. 124. — L'article 3 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 134.

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉS. Projet général (suite).

Chapitre II. — Des versements obligatoires.

Section I. — Montant des versements obligatoires.

Art. 4, 5 et 6. Adoptés sans observations, p. 134.

Art. 7. M. le chevalier de Ghellinck fait remarquer à ce moment le rôle important que la mutualité aurait à remplir pour la mise à exécution de la loi, p. 135. — L'article 7 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 135.

Art. 8 et 9. Adoptés sans observations, p. 134-135.

Section II. — Destination des versements obligatoires.

Art. 10. Adopté sans observations, p. 136.

Section III. — Répartition des versements obligatoires.

Art. 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17. Adoptés sans observations, p. 136-137.

Art. 18. Mme Spaak fait diverses observations au sujet du montant de la pension des orphelins et des veuves et appelle particulièrement l'attention du gouvernement sur le sort des orphelins, p. 137. — Observations de M. Lekeu, p. 137. — L'article 18 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 137.

Art. 19, 20 et 21. Adoptés sans observations, p. 137, 138

Chapitre III. — Dispositions transitoires.

Art. 22. Adoptés sans observations, p. 138.

Art. 23. M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem fait une observation au sujet de l'avant-dernier paragraphe de cet article, p. 138. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare être d'accord avec M. le chevalier de Ghellinck et fait une déclaration précisant le texte d'un amendement présenté par M. Wauters, à la Chambre, et acceptée dans cette assemblée par le gouvernement; amendement portant que seront immunisées les ressources de ceux qui sont soumis à la loi de 1920, dans la même mesure que sont immunisées les ressources des personnes soumises à la loi nouvelle; M. Tschoffen, m. i. t. p. s., constate l'accord unanime du Sénat sur l'interprétation qu'il vient de donner à l'amendement, et déclare que, dans ces conditions, pour éviter le renvoi à la Chambre, des représentants, le gouvernement renonce à déposer un amendement, p. 138-139. — L'article 23 est adopté tel qu'il a été admis par la Chambre des représentants, p. 139.

Titre II. — Des assurés libres.

Art. 24. Adopté sans observation, p. 139.

Art. 25. M. le président donne lecture d'un amendement de M. du Four, p. 139. — Sont entendus : MM. du Four (qui défend son amendement), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui le combattent), p. 139-140. — M. du Four déclare ne pouvoir, vis-à-vis de ses mandataires, retirer l'amendement qu'il a présenté, p. 140. — L'amendement de M. du Four est mis aux voix et est rejeté; l'article 25 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 140.

Art. 26 et 27. Adoptés sans observations, p. 40.

Art. 28. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un amendement présenté par MM. du Four et consorts, p. 141. — M. du Four déclare maintenir son amendement et demande que le Sénat se prononce, p. 140. M. le baron de Moffarts déclare être d'accord avec M. du Four sur son amendement, mais estime que M. du Four recevra partiellement satisfaction, en vertu de l'article 35, qui dispose qu'un arrêté royal déterminera les règles à suivre pour l'évaluation des ressources des intéressés, et que, dans ces conditions, l'amendement de M. du Four ne justifie pas le renvoi à la Chambre, p. 141. — M. du Four déclare, dans ces conditions, retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 141. — L'article est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 141.

Art. 29. Adopté sans observations, p. 141.

Titre III. — Des organismes de l'assurance.

Art. 30. M. Le Jeune fait diverses observations au sujet du conflit qui pourrait surgir entre le gouvernement et la Caisse d'épargne au sujet de l'établissement des tarifs pour l'exécution de la loi, p. 141. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s. assure M. Le Jeune qu'aucun conflit ne surgira, et M. Le Jeune prend acte de cette déclaration, p. 141.

Art. 30. Adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 141.

Art. 31 et 32. Adoptés sans observations, p. 141.

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉS. Projet général (suite)

Titre IV. — De l'allocation gratuite de vieillesse.

Art. 33. Adopté sans observations, p. 141-142.

Art. 34. M. Van Berckelaer est entendu au sujet de l'interprétation, p. 142. — Observations de MM. Moyersoen, m. a. éc., et Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui assure M. Van Berckelaer que son administration sera fort large dans l'interprétation des textes relatifs aux immunisations, et fait remarquer que le point spécial visé par M. Van Berckelaer, quant à l'intervention des enfants payant une pension alimentaire à leurs parents, est réglé par l'article 36, p. 142, 143. — L'article 34 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 143.

Art. 35. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants, p. 143. — Est entendu : M. le baron de Moffarts en ce qui concerne l'interprétation; M. le baron de Moffarts rappelle les désirs de M. du Four et parle en faveur des cultivateurs, p. 143, 144. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare qu'il donnera des instructions afin qu'il soit tenu compte des désirs de M. le baron de Moffarts, p. 144. — L'article 35 est adopté tel qu'il a été admis par la Chambre des représentants, p. 144.

Art. 36 et 37. — Adoptés sans observations, p. 144.

Motion d'ordre de M. Lafontaine au sujet de l'examen des articles du projet spécial en faveur des ouvriers mineurs.

M. Lafontaine fait à ce moment une motion d'ordre afin de demander que l'examen des articles du projet de loi en faveur des ouvriers mineurs soit ajourné au surlendemain ou à la semaine suivante, le lendemain étant le jour de la Sainte-Barbe, et certains membres étant retenus par suite de la fête des mineurs, p. 145. — MM. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, Lekeu, le baron de Moffarts et Moyersoen, m. a. éc., font diverses observations, afin, notamment, d'attirer l'attention de l'assemblée sur les conséquences éventuelles qu'un retard pourrait entraîner, p. 145. — M. Lekeu déclare, le Sénat n'étant pas unanime, qu'il n'est pas insisté sur la demande de M. Lafontaine, p. 145.

Reprise de la discussion des articles du projet général.

Art. 38. Observations de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem et réponse de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., au sujet des conditions d'octroi de la pension aux hospitalisés, p. 145.

Titre V. — Dispositions générales.

Art. 39. MM. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., Thiébaud et Mousty font diverses observations concernant les sanctions, et M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare, notamment, que la difficulté soulevée par M. Mousty, quant au prélèvement de la retenue, notamment dans le cas des dockers, qui travaillent pour différents patrons, sera réglée par arrêté royal, p. 145, 146. — L'article 39 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 146.

Art. 40 a et b. Adoptés sans observations, p. 146-147.

Art. 52. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un amendement proposé par MM. Lombard et consorts, p. 147. — M. Lombard motive son amendement, qui a pour but de faire reviser tous les dossiers existants concernant les pensions; M. Tschoffen, m. i. t. p. s., estime que l'heure est trop avancée pour que le Sénat puisse se prononcer sur un amendement de cette importance et déclare qu'il est prêt à examiner cet amendement avant le lendemain, p. 147. — Reprise de l'examen de l'amendement de MM. Lombard et consorts. Sont entendus : MM. Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui déclare ne pouvoir se rallier à l'amendement de MM. Lombard et consorts), Lombard (qui insiste sur son amendement), p. 149-150. — M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., fait des observations en réponse à M. Lombard, p. 149. — M. Lombard demande l'appel nominal sur son amendement, et cette demande est appuyée, p. 150. — Le vote est remis à trois heures, par suite des conventions prises entre des sénateurs, p. 150. — Il est procédé au vote sur l'amendement de MM. Lombard et consorts, et cet amendement est rejeté par 60 voix contre 37, p. 154. — L'article 52 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 154.

Art. 53 et 54. Adoptés sans observation, p. 154.

Vote sur l'ensemble du projet général.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix et une abstention, p. 154 (4 décembre 1924). — S'est abstenu : M. Wittemans, p. 154. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Damas qui fait une rectification au *Compte rendu analytique*, et déclare qu'il était présent au moment du vote sur l'amendement de M. Lombard à l'article 52, et qu'il a émis un vote affirmatif sur cet amendement, p. 173.

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ (suite)

*Projet spécial en faveur des ouvriers mineurs.
Discussion des articles.*

Titre I^{er}.

Chapitre I^{er}. — Dispositions générales.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'amendements présentés : 1^o par la commission; 2^o par le gouvernement, p. 150. — Discussion : MM. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap.; Tschoffen, m. i. t. p. s.; le R. P. Rutten, Lombard, Mousty, Seeliger, Broekx, Feron, Moyersoën, m. a. éc.; Lekeu, Van Belle, p. 150 à 154. — L'amendement de la commission est rejeté, p. 154. — L'amendement du gouvernement est adopté, p. 154. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 154.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 154.

Art. 3. M. le président rappelle un amendement présenté par la commission et tendant à substituer les mots « fonds national » aux mots « fonds commun », non seulement à l'article 3, mais à tous les articles où ces mots se trouvent, p. 154-155. — Observations de M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, p. 155. — L'article 3 est adopté avec la modification proposée par la commission, p. 155.

Le Sénat décide que tous les articles où se trouvent les mots visés par l'amendement de la commission, la modification qu'elle a proposée sera admise, p. 155.

Art. 4. Adopté sans observations, p. 155.

Chapitre II. — Des versements.

Art. 5. Discussion : MM. Thiébaud (qui propose un amendement), Lombard, Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui combat l'amendement de M. Thiébaud), p. 155, 156. — M. le président donne lecture de l'amendement de M. Thiébaud, et cet amendement est rejeté par assis et levé, p. 156. — L'article 5 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 156.

Art. 6, 7 et 8. Adoptés sans observations, p. 156.

Titre II. — Des avantages accordés aux assurés et de l'affectation des ressources.

Art. 9. Sont entendus : MM. Thiébaud (qui annonce un amendement, le motive et fait diverses observations relativement aux amendements qu'il présente), Tschoffen, m. i. t. p. s., (qui combat l'amendement de M. Thiébaud), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, Seeliger, Demoulin, p. 156, 157. — M. le président donne lecture de l'amendement qui vient d'être présenté par M. Thiébaud, et cet amendement est rejeté, p. 157. — L'article 9 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 157.

Art. 10. Adopté sans observations, p. 157.

Chapitre I^{er}.

Section I. — De la constitution des rentes de vieillesse et de survie.

Art. 11 à 15. Adopté sans observations, p. 157-158.

Art. 16. M. le président donne lecture d'un amendement proposé par le gouvernement et M. Tschoffen, m. i. t. p. s., fait remarquer que c'est un amendement de pure forme, p. 158. — L'article 16 est adopté avec l'amendement proposé par le gouvernement, p. 158.

Art. 17. M. Thiébaud pose une question à M. Tschoffen, m. i. t. p. s., au sujet des versements à capital abandonné, et M. Tschoffen, m. i. t. p. s., répond à cette question, p. 158. — L'article 17 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 158.

Section II. — Destination des versements.

Art. 18. M. Thiébaud pose une question au gouvernement au sujet du délai à partir duquel les enfants seraient reconnus comme étant à la charge du bénéficiaire, p. 159. — Observations de MM. Tschoffen, m. i. t. p. s.; Demoulin, Lekeu, p. 159. — L'article 18 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 159.

Art. 19. M. le président donne lecture d'amendements proposés par la commission et d'un sous-amendement présenté par le gouvernement à l'alinéa 4 proposé par la commission, p. 159. — M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem motive les amendements de la commission, p. 159. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare être d'accord avec M. le chevalier de Ghellinck, p. 159. — Les amendements proposés par la commission avec le sous-amendement proposé par le gouvernement sont adoptés, et l'article 19, ainsi amendé, est adopté, p. 159, 160.

Art. 20 et 21. Adoptés sans observations, p. 160.

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. Ouvriers mineurs (suite)

Art. 22. M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., fait à ce moment des observations au sujet de la suggestion faite, la veille, par Mme Spaak, relativement à la majoration qu'il y aurait lieu d'apporter à la rente en faveur des orphelins, p. 160. — Observations de MM. Deswarte, Lekeu, Mme Spaak et M. Demoulin, p. 160. — L'article 22 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 160.

Art. 23 et 24. Adoptés sans observations, p. 160.

Art. 25. M. le président donne lecture d'une disposition additionnelle proposée par la commission, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 161.

Art. 25bis nouveau proposé par MM. Lombard et consorts, M. Lombard déclare que son amendement est devenu sans objet par suite de la reprise par la commission du principe de cet amendement, p. 161.

Art. 26. Adopté sans observations, p. 161.

Section III. — Répartition des versements effectués.

Art. 27 à 30. Adoptés sans observations, p. 161, 162.

Chapitre II. — Des suppléments de pension au profit des ouvriers vieux et invalides.

Art. 31. M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem fait remarquer que l'amendement de la commission rectifie simplement une erreur de composition, p. 162. — Le Sénat admet unanimement cette rectification, p. 162. — M. Seeliger indique un amendement qui devrait être apporté à l'article 31, substituant les mots « exploitation houillère » aux mots « exploitations énumérées à l'article 1^{er} », M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare être d'accord avec M. Seeliger, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 162.

Art. 32. Adopté sans observations, p. 162.

Chapitre III. — Dispositions transitoires.

Art. 33 à 37. Adoptés sans observations, p. 162-163.

Chapitre IV. — Des titulaires de rente viagères, de pensions et allocations accordées antérieurement à la présente loi.

Art. 38 à 43. Adoptés sans observations avec un amendement proposé par la commission à l'article 41, p. 163, 164.

Titre III. — Des organismes de retraite.

Chapitre I^{er}. — De la Caisse générale d'épargne et de retraite.

Art. 44 à 46. Adoptés sans observations, p. 164.

Chapitre II. — Du fonds commun de retraite.

Section I. — Organisation et attribution.

Art. 47 à 51. Adoptés sans observations, p. 164-165.

Art. 52. M. Lombard attire l'attention du rapporteur sur une question qui devrait être examinée avant le second vote, afin de mettre cet article en concordance avec les articles 25 et 41 amendés, p. 165. — M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., et M. Tschoffen, m. i. t. p. s., estiment, à première vue, que la modification proposée par M. Lombard pourrait être admise, et, à la proposition de M. Tschoffen, l'article est réservé jusqu'au second vote, p. 165.

Art. 53 à 56. Adoptés sans observations, p. 165-166.

Art. 57. M. Lombard pose une question en ce qui concerne l'interprétation quant aux avantages en nature, p. 166. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare partager l'avis de la commission et l'article 57 est adopté, p. 166.

Section II. — De l'administration du Fonds national.

Art. 58. Adopté sans observation, p. 166.

Art. 59. MM. Thiébaud, Tschoffen, m. i. t. p. s., Lombard et le R. P. Rutten font diverses observations au sujet de l'interprétation, p. 166, 167. — L'article 59 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 167.

Art. 60. Observations de MM. Thiébaud, Lombard et Tschoffen, m. i. t. p. s., au sujet du mode de désignation des candidats, p. 167. — L'article 60 est adopté tel qu'il a été admis par la Chambre des représentants, p. 167.

Art. 61 à 68. Adoptés sans observation, p. 167, 168.

Section III. — Des placements.

Art. 69 à 71. Adoptés sans observation, p. 168.

Chapitre III. — Des caisses de prévoyance.

Art. 72. Est entendu : M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., au sujet des caisses de prévoyance, p. 168, 169. — L'article 72 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 169.

Art. 73. Adopté sans observation, p. 169.

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. Ouvriers mineurs (suite)

- Art. 74. Observations de MM. Thiébaud, Seeliger, Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui propose, à la suite des observations de M. Thiébaud, un amendement indiquant que les caisses de prévoyance statuent sur les demandes), p. 169. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 169.
- Art. 75. M. Thiébaud fait la même observation, au sujet de l'interprétation de cet article, que celle qu'il a faite à l'article 59, et l'article 75 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 169.
- Art. 76 et 77. Adoptés sans observation, p. 170.

Chapitre IV. — Des organismes de juridiction.

- Art. 78. Adopté sans observation, p. 170.
- Art. 79. M. Lombard demande si l'ouvrier peut se faire représenter par un avocat devant un conseil supérieur d'arbitrage, p. 170. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare qu'il n'est pas interdit à un ouvrier de ne pas comparaître en personne, mais estime que l'intervention d'un avocat ne peut être admise, p. 170. — Observations de MM. Thiébaud et Tschoffen, m. i. t. p. s., au sujet du délai d'appel, p. 170. — L'article 79 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 170.
- Art. 80. Adopté sans observation, p. 170.
- Art. 81. Observations de M. Thiébaud, au sujet des mots « sans recours » qui se trouvent à la fin de l'article, p. 170. — M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., fait remarquer que ces mots ont été ajoutés au second vote par la Chambre et déclare qu'il devrait être entendu que les décisions du conseil supérieur doivent pouvoir être soumises à la Cour de cassation, p. 170. — Observations de M. Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui déclare être d'accord avec MM. Thiébaud et le chevalier de Ghellinck d'Elseghem), Moyersoën, m. a. éc., Rutten, Thiébaud (qui fait remarquer que, une fois la loi promulguée, on n'aura plus le texte du rapport sous les yeux), p. 170. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., propose, à la suite de ces observations, de dire « sauf pourvoi en cassation », p. 170. — Le Sénat admet unanimement cet amendement, et l'article 81, ainsi amendé, est adopté, p. 170.

Titre IV. — Des pénalités.

- Art. 82 à 90. Adoptés sans observation, p. 170, 171.

Titre V. — Dispositions finales.

- Art. 91 à 94. Adoptés sans observation, p. 172.
- M. Lombard fait à ce moment remarquer une erreur de chiffre qui s'est glissée dans un tableau, et M. le président déclare qu'il sera tenu compte de cette observation, p. 172.
- Le second vote est fixé au mercredi suivant, p. 172. — M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., déclare qu'il doit être entendu que la commission de l'industrie et du travail se réunira le mercredi matin, afin d'examiner le projet amendé, p. 172.

Rapport sur le projet amendé.

- M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem dépose le rapport sur le projet amendé et fait remarquer l'urgence qu'il y aurait à procéder sans retard au vote en seconde lecture, afin que le projet puisse être renvoyé et voté par la Chambre des représentants avant le 1^{er} janvier 1925, p. 201. — L'urgence est déclarée et M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem donne lecture de son rapport, p. 201. — M. Thiébaud attire à ce moment l'attention du Sénat sur des amendements qu'il a présentés, p. 201, 202. — M. le président fait remarquer à M. Thiébaud que la discussion n'aura lieu que le lendemain et que, de plus, l'un des amendements de M. Thiébaud se rapporte à un article qui n'a pas été amendé au premier vote et n'est, en conséquence, d'après le règlement, pas recevable, p. 203.

Vote en seconde lecture.

- Art. 1, 3, 15, 16, 19. Adoptés définitivement tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 221 à 223.
- Art. 25. M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'un amendement proposé par la commission, p. 223. — Sont entendus : MM. Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui déclare ne pas s'opposer à l'amendement de la commission), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., qui le motive, p. 223. — L'article 25 est définitivement adopté tel qu'il est amendé par la Commission, p. 223.
- Art. 26, 31, 41, 52. Définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 223, 224.
- Art. 74. M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., fait remarquer que la commission, avec le concours de M. Lombard, estime inutile les mots qui avaient été ajoutés à cet

Assurances sociales : VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. Ouvriers mineurs (suite)

- article en première lecture : « et statue sur ces demandes », l'adjonction en question étant inscrite à l'article 78, p. 224. — Observations de MM. Thiébaud et Lombard, p. 224, 225. — M. Thiébaud déclare être d'accord, et l'article 74, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 225.
- Art. 81. Adopté définitivement tel qu'il a été admis en première lecture, p. 225.
- M. le président donne lecture du texte exact du tableau des compléments de pension à charge du fonds national (art. 35 de la loi), et ce tableau est définitivement adopté, p. 225.
- M. Damas fait, avant le vote sur l'ensemble du projet, une déclaration en son nom et au nom de ses amis, et annonce que, sous le bénéfice de ces observations, le groupe socialiste émettra un vote affirmatif sur le projet de loi, p. 228, 229.

Vote sur l'ensemble du projet relatif aux ouvriers mineurs.

- L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 98 membres présents, p. 229 (11 décembre 1924). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants, p. 229.
- M. Lombard demande, à la suite de l'adoption de ce projet, que la proposition de loi qu'il avait déposée avec ses amis, le 27 juillet 1922, et qui devient inopérante, soit retirée de l'ordre du jour, p. 229. — M. le président déclare qu'il en sera ainsi, p. 229.

Projet de loi sur les pensions de vieillesse, transmis par la Chambre des représentants le 8 mai 1914.

- Ann. — M. le président déclare que, par suite de l'adoption du projet général sur l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré, le projet transmis en 1914 par la Chambre devient sans objet, et le Sénat est unanimement d'accord sur le retrait de ce projet de l'ordre du jour, p. 172.

Avortement. — V. Code pénal : Publications obscènes.**Ayants droit des victimes civiles de la guerre (Indemnités de vie chère aux).** — V. Pensions : Modifications aux lois sur les pensions.**B****Baeck, sénateur de Bruxelles.**

- Ann. — Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 99.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 516.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.
- Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 613. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Bail. — V. Code civil.**Beauduin, sénateur de Louvain.**

- Doc. — Budget des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix pour l'exercice 1925. — Rapport, n° 65.
- Ann. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : attire l'attention du ministre sur la nécessité de pourvoir les villages de son arrondissement de distributions d'eau, p. 319.
- Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observation, p. 460.
- Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Termine en déclarant que le parlement qui va se dissoudre a réparé les ravages de la guerre et assaini les finances du pays, p. 497 à 499. — Observations, p. 510.
- Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 574, 575. — Discours : critique notamment une disposition de cette loi qui donne à la rente un caractère de secours, mais déclare qu'il votera la loi, estimant qu'il importe en premier lieu que le principe de la pension des employés soit voté, p. 580. — Observations, p. 583, 585. — Discussion des articles.
- Art. 34. Observations, p. 594.
- Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 613.

Behaghel de Bueren (chevalier), sénateur d'Audenarde et Alost.

Ann. — Projet de loi portant prorogation de la loi du 23 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 285.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Bénéfices de guerre (délais utiles pour l'établissement des cotisations spéciales à cet impôt spécial : fixation au 31 décembre 1925). — V. Finances : Budgets : Budget des voies et moyens pour 1925 : Art. 2 du projet de loi.

Beosier, sénateur provincial du Brabant.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Berryer (vicomte), sénateur de Liège.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.) Amendements à l'article 1^{er} (co-sign.), n° 30.

Ann. — Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion des articles. Art. 8. Observations, p. 235.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : demandé à M. Pouillet, m. i. h., des faveurs pour l'Œuvre des mères et des tout-petits, p. 320. — Observations, p. 322.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion des articles. Art. 25. Observations, p. 406.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Motive l'amendement qu'il a présenté en commission, limitant à deux ans l'application de la loi, fait diverses réserves quant à l'ensemble du projet, puis déclare que, à l'expiration du délai, il demandera le retour au droit commun d'avant-guerre (autonomie surveillée), p. 484, 485.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 584.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Par motion d'ordre, propose au Sénat de tenir encore une séance avant la dissolution, le lendemain 6 mars, afin de pouvoir examiner sérieusement ce projet de loi qui va seulement être transmis par la Chambre, p. 606. — Discussion générale. Observations, p. 611, 615, 620.

Bois et forêts. — V. Eaux et forêts.

Bienfaisance publique. — V. Assistance publique

Braffort, sénateur provincial du Luxembourg.

Ann. — Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Estime que le projet porte une grave atteinte à l'autonomie communale, qu'il est urgent d'en revenir au régime d'avant-guerre; que la plus mauvaise disposition consiste dans la majoration facultative des additionnels et termine en motivant son vote affirmatif, p. 488.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Traite la question des dommages de guerre, particulièrement au point de vue des cultivateurs et conclut en priant le ministre de mettre fin aux abus d'une fausse interprétation de la loi, p. 506.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 567.

Projet de loi relatif aux traitements des membres de la Cour des comptes et du personnel de cette institution. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 570.

Braun, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5, 7 et 12 (co-sign.), n° 59.

SENAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1924-1925.

Braun (suite)

Ann. — Annonce du décès de M. le sénateur Liesens. Prononce un discours à cette occasion, p. 4.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 22. Propose un amendement qui tend à harmoniser le texte des articles 19 et 22, p. 36. — Art. 25. Propose, par motion d'ordre, vu l'importance de l'article et l'heure déjà avancée, de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 38.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 85.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. Discussion générale. Discours : Appuie la proposition de M. Féron, tendant à créer des juridictions pour juger les conflits d'ordre administratif, et fait remarquer que, en ce qui concerne la responsabilité des administrations communales, on reste sous le régime de l'article 1382 du Code civil, p. 292.

Annonce du décès de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 313-314.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 353, 364. — Discours, p. 367-368, 371, 372. — Observation au sujet de l'article 5, p. 372. — Discussion des articles. Art. 5. Discours : défend à ce moment les amendements qu'il a présentés, avec Mgr. Deploige, à l'article 5 et à l'article 7, p. 377 à 381. — Observations au sujet d'un fait personnel de M. Dejace, concernant un passage du discours qu'il a prononcé; répond à M. Dejace, p. 381. — Reprise de l'ensemble de la discussion de l'article 5. Observations, p. 384, 386, 388.

Projet de loi relatif à la compétence en matière civile et commerciale. Discussion des articles. Art. 3. Signale une erreur typographique qui s'est glissée dans cet article, p. 413.

Projet de loi relatif à la révision du Titre IV du Livre 1^{er} du Code civil, relatif à l'absence et projet de loi modifiant les articles 12 et 16 de la loi du 28 juillet 1921 sur la validité des actes de l'état civil, la rectification des actes de décès dressés pendant la guerre et la déclaration judiciaire du décès. Discussion générale de ces deux projets, p. 414.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale : Discours : Félicite le gouvernement sur les moyens pris pour arriver à cette péréquation et parle en particulier de la nécessité de la réforme, en ce qui concerne les membres de l'ordre judiciaire, p. 526.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Déclare être d'accord au sujet d'une proposition, faite par motion d'ordre par M. le vicomte Berryer et tendant à tenir encore une séance, le lendemain 6 mars, avant la dissolution, afin d'examiner sérieusement ce projet, p. 607.

Broeltx, sénateur provincial du Limbourg.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendements aux articles 25 et 28 (co-sign.), n° 11.

Ann. — Assurances sociales : Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 152 à 154.

Bruxelles. — V. Communes.

Brys, sénateur d'Anvers.

Ann. — Annonce de son décès, p. 75.

Budgets. — V. 1^o Finances. — 2^o Congo : Finances.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives-Sénat.

Bureau central de compensation des comptes de chemin de fer. — V. Droits civils. Personification civile.

C

Caisses de prévoyance (Retenues au profit des). — V. Traitements; Péréquation.

Caisse nationale des pensions de guerre. — V. Guerre.

Cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. — V. Eupen, Malmédy et Saint-Vith

Carnoy, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5 et 6 (co-sign.), n° 57.

Ann. — Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours : p. 344 à 346, 347 à 349 et 366.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours : Parle de la situation économique, p. 466, 467.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Demande que le § 3 de l'article 1^{er} soit précisé, en ce qui concerne les employés attachés à un établissement public, p. 583.

Carpentier, V., sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Rapport, n° 20. — Rapport complémentaire sur le texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 37.

Ann. — Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 128. — Discussion générale. Discours : Répond notamment aux observations de M. Vinck, p. 227. — Observations, à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans qui proteste contre la manière dont est rédigé le texte flamand de ce projet, p. 230, 231. — Déclare être d'accord avec M. Rongy, qui estime que, le projet semblant devoir être amendé, ce projet sera, en vertu du règlement, renvoyé à la commission qui se chargerait de faire les rectifications nécessaires, p. 231. — Discussion des articles. Art. 13, p. 237, 238. — Art. 15. Observations, en réponse à M. le vicomte Vilain XIII, qui estime que l'Etat doit exiger que les lignes soient souterraines, sur certains espaces, p. 239. — Dépose le rapport complémentaire sur le projet amendé, p. 248. — Vote en seconde lecture. A l'occasion d'observations de MM. Ryckmans et Tschoffen, m. i. t., p. s.; déclare que, en effet, la commission a apporté quelques modifications au texte flamand et indique les articles qui ont été modifiés, p. 307.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 583.

Carpentier, A., sénateur suppléant de Bruxelles, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif en remplacement de M. Poelaert, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 333. — Prête serment, p. 333.

Carton, sénateur de Tournai-Ath, ministre des colonies.

Ann. — Budget du ministère des colonies pour 1925. (Dépenses métropolitaines.) Discussion générale. Observations, p. 423, 426, 428, 429. — Répond aux différents orateurs, p. 430 à 436.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions de francs à émettre par la société en formation pour l'unification des transports sur le Haut fleuve et ses affluents. Dépose ce projet de loi, p. 447. — A la suite d'une communication faite par M. le président, après une réunion de la commission du travail parlementaire, demande que ce projet soit pourtant examiné immédiatement, afin de pouvoir être transmis en temps utile à la Chambre des représentants, p. 514. — Discussion générale. Annonce que, afin d'abréger les débats, et s'inspirant des observations de la commission, il sera apporté une modification aux statuts, modification qu'il indique, p. 515. — Fait encore diverses observations, p. 515.

Cassation (Procédure en). — V. Code de procédure civile.**Casterman, sénateur provincial du Hainaut.**

Doc. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Amendement à l'article 125 (co-sign.), n° 13.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 4, p. 21. — Art. 25. Discussion, p. 43 à 45. — Art. 116. Discussion, p. 69. — Art. 123. Observations, p. 72, 73.

Casterman (suite)

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Observation, p. 269.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 367.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Catastrophes et accidents.**Accidents à Flémalle-Haute.**

Ann. — Accident survenu, le 17 janvier, à Flémalle-Haute (hameau de Souxhon). Effondrement d'une habitation construite sur un ancien puits inconnu. Motion d'ordre de M. Damas, au sujet de cet accident, p. 319. — Est entendu : M. Tschoffen, m. i. t., p. s., qui fait diverses observations et s'associe aux condoléances adressées à la famille éprouvée par cet accident, p. 319.

Centimes additionnels. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.**Certificats de vie (Suppression de ces certificats). — V. Guerre : Pension de guerre : Caisse nationale des pensions de guerre.****Chambres législatives-Sénat.****AJOURNEMENT DU SÉNAT.**

Ann. — Le Sénat s'ajourne *sine die*, le 6 mars 1925, par suite de la dissolution, p. 624.

BUREAU DÉFINITIF.

Ann. — Motion d'ordre de M. Lekeu, qui propose, le groupe socialiste estimant qu'il y a unanimité ou quasi unanimité, de réélire les membres du bureau sortant, de procéder, le règlement ne l'interdisant pas, à un seul scrutin ou à la réélection par acclamation, afin de gagner du temps, p. 1. — M. Feron s'oppose à la proposition de M. Lekeu, afin que, en observant strictement le règlement, le Sénat donne l'exemple du respect de la législation et des règlements, ce qui constitue une mesure préservatrice des droits des membres des parlements, p. 2.

M. le président, doyen d'âge Serruys, fait remarquer à M. Feron que, le Sénat n'étant pas unanime, il devra être procédé au vote, p. 2.

Formation.

Ann. — M. le comte t'Kint de Roodenbeke est élu président, p. 2.
M. Lafontaine est élu premier vice-président, p. 2.
M. Magnette est élu deuxième vice-président, p. 2.
M. le baron Descamps est élu troisième vice-président, p. 2.
Sont élus secrétaires : MM. Ryckmans, Ligy, Du Bost, Delanoy, Van Roosbroeck et Seeliger, p. 2.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Doc. — Liste des commissions permanentes, n° 4.

Ann. — En vertu de l'article 58 du règlement du Sénat, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke fait connaître à l'assemblée les attributions des onze commissions permanentes prévues par l'article 58 du règlement, p. 5.

M. le président indique au Sénat les règles à suivre pour la composition de ces commissions, ainsi que pour la présentation des candidats, p. 5.

Composition des commissions de la justice, de l'intérieur et de l'hygiène; des sciences et des arts; des finances; de l'agriculture; des travaux publics et des affaires économiques; de la défense nationale; des affaires étrangères; des chemins de fer, marine, postes et télégraphes; de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale; des colonies, p. 38-39.

COMMISSION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE.

Ann. — Communication de M. le président au sujet de la composition de cette commission. M. le président estime que les pouvoirs de la commission de la dernière session seront confirmés et cette proposition est unanimement admise, p. 5.

Chambres législatives-Sénat (suite)

DÉCÈS.

- Ann.* — Annonce du décès de M. Liesens, sénateur coopté, p. 3. — Discours de M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, le baron Ruzette, m. a., t. p., Braun, le comte Goblet d'Alviella et Lafontaine, p. 3, 4.
- M. le président annonce au Sénat le décès de M. Brys, sénateur d'Anvers, et prononce un discours à cette occasion, p. 75. — Discours de MM. le baron Ruzette, m. a., t. p.; Digneffe, Rongy, le marquis Impériali et Nolf (J.), p. 75, 76.
- M. le président annonce le décès de M. Capelle, ancien sénateur provincial de la Flandre occidentale, p. 4.
- M. le président annonce au Sénat le décès de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles, et prononce un discours à cette occasion, p. 313. — Discours de MM. Hymans, m. a. ét.; Braun, le comte Goblet d'Alviella, Lekeu, Huisman-Vanden Nest, p. 313-314.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Ann. — Mercredi 12 novembre : Communication de M. le président et observation de M. Volckaert au sujet de la suite de la discussion des articles du projet de loi sur les prud'hommes et au sujet des naturalisations, p. 6.

Semaine du 2 au 5 décembre 1924 :

Communication de M. le président au sujet : 1° De la suite de la discussion du projet de loi sur les assurances sociales (qui serait éventuellement continuée devant M. Moyersoen, m. a. éc.; M. Tschoffen, m. i. t., p. s., étant retenu à la Chambre par une interpellation); 2° des projets de loi conférant la naturalisation; 3° de l'interpellation de M. Deswarte à M. le ministre de la défense nationale, p. 106. — M. le président fait, à cette occasion, appel à l'activité des commissions chargées d'examiner les projets de loi relatifs à l'autonomie financière des chemins de fer et relatif aux distributions d'énergie électrique, p. 126. — M. Liebaert fait diverses observations au sujet du projet de loi relatif à l'autonomie financière des chemins de fer et saisit cette occasion pour prier le ministre des chemins de fer de déposer le budget de 1925 dans sa forme habituelle, p. 106. — Observations de M. Tschoffen, relativement au projet sur les assurances sociales, p. 106.

Semaine du 9 au 12 décembre :

M. le président annonce que le Sénat abordera le mardi, le projet de loi sur l'assistance publique amendé par la Chambre des représentants; le mercredi, le second vote du projet sur les pensions des ouvriers mineurs, puis le second vote du projet de loi sur les prud'hommes, p. 172.

A la fin de la séance du jeudi 11 décembre, M. le président propose, le projet de loi sur les loyers n'ayant pas encore été transmis par la Chambre, que le Sénat ne siège pas la semaine suivante, mais se réunisse le 23 décembre, p. 242. — Il est fait diverses observations au sujet du projet de loi sur les loyers, p. 242. — Voyez ce projet de loi : Rubrique : Code civil : Bail.

A. début de la séance du 23 décembre, M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, fait, au nom de la commission du travail parlementaire la proposition de prolonger la séance qui vient de s'ouvrir afin de terminer l'examen : 1° du projet réamendé sur les loyers; 2° des projets relatifs aux conventions à conclure avec certaines sociétés de tramways; puis que le Sénat se réunisse la semaine suivante, les lundi 29 et mardi 30 décembre; au besoin le mardi matin, afin d'épuiser les projets urgents qui seraient à l'ordre du jour, p. 244. — Ces propositions sont unanimement admises, p. 244.

Prolongation de la séance du 29 décembre, afin de permettre au Sénat de terminer ses travaux avant les vacances du jour de l'an. Observations de MM. le président comte t'Kint de Roodenbeke, Lekeu et le marquis Impériali, p. 284. — Le Sénat décide, par assis et levé, de prolonger la séance afin d'épuiser ses travaux ce jour-là, p. 284.

Le Sénat ayant épuisé son ordre du jour, à l'exception du projet de loi sur la réforme du jury (dont M. Masson, m. j., demande la remise, ce projet devant être examiné par le conseil de législation), M. le président comte t'Kint de Roodenbeke propose à l'assemblée de s'ajourner jusqu'au jeudi suivant, au moment où le Sénat sera en possession du rapport sur le budget des affaires économiques, p. 420. — M. Digneffe propose que le Sénat s'ajourne au mardi en huit, 17 février, et cette proposition est admise, p. 420.

M. le président Lafontaine annonce que la commission du travail parlementaire qui vient de se réunir propose au Sénat de tenir une séance du matin le lendemain mercredi; afin de liquider la discussion des projets d'ordre secondaire et d'achever la discussion des articles des budgets des affaires économiques et des dépenses recouvrables, elle pourrait ainsi

Chambres législatives-Sénat : FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

commencer immédiatement l'examen du projet de loi sur la péréquation, p. 514. — M. Carton, m. c., demande qu'il soit pourtant procédé immédiatement à l'examen du projet de loi relatif aux transports fluviaux au Congo, p. 514. — Il est fait diverses observations au sujet de la demande de M. Carton qui finit par être admise, p. 514. — Voyez la rubrique : Congo : Transports fluviaux.

Motion d'ordre de M. le vicomte Berryer qui propose au Sénat de tenir encore une séance avant la dissolution, le lendemain 6 mars, afin de pouvoir examiner sérieusement le projet de loi sur le rattachement d'Eupen-Malmédy et Saint-Vith, qui va seulement être transmis par la Chambre, p. 606. — M. Magnette s'associe à la proposition de M. le vicomte Berryer, p. 607. — MM. Lekeu, Braun, déclarent être d'accord sur cette proposition, p. 607. — M. le baron de Moffarts propose que l'on se réunisse déjà en séance du matin, p. 607. — La proposition de M. le baron de Moffarts est rejetée par assis et levé et le Sénat décide de se réunir le lendemain à 2 heures, p. 607.

FLAMAND. DOCUMENTS.

Traduction et distribution.

Ann. — A l'occasion de la discussion du projet de loi relatif au traité de travail entre la Belgique et la France, M. J. Nolf proteste contre le retard apporté à la traduction flamande des documents et à leur distribution, p. 552. — M. le vice-président Lafontaine fait remarquer notamment la quantité de documents qui sont parvenus au Sénat pendant les derniers jours, p. 552.

INCIDENTS.

Ann. — Projet de loi relatif à la réorganisation de l'enseignement supérieur : fait personnel de M. Dejace au sujet du passage du discours de M. Braun dans lequel celui-ci a cité une délibération de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège; donne lecture du texte de cette dernière délibération, p. 381. — Est entendu : M. Braun, en réponse à M. Dejace, p. 381. — V. la discussion des articles de ce projet de loi.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Motion d'ordre de M. Digneffe, qui proteste contre une allégation émise par un sénateur socialiste qui a accusé le parti libéral d'aider les catholiques à réaliser une combinaison électorale favorable à ce parti, allégation exprimée par des mots que M. Digneffe estime devoir entraîner une intervention du bureau, p. 616. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke ayant prié le membre qui a prononcé ces paroles de les retirer, et celui-ci (M. Seeliger) ne les ayant pas retirées, M. le président inflige un rappel à l'ordre à M. Seeliger, p. 617. — Le tumulte étant à son comble, M. le président suspend la séance, p. 617. — V. la rubrique : Eupen, Malmédy et Saint-Vith : Rattachement.

LISTES.

Doc. — Liste alphabétique des membres du Sénat, n° 1.
• Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants (sortants en 1925), n° 2.

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI.

Tableau des projets et des propositions de loi dont le Sénat est saisi.

Doc. — I. Projets et propositions dont les rapports sont faits, n° 3.
II. Projets et propositions de loi en commission, n° 3.

Tableau des projets et des propositions de loi considérés comme non avenus par l'effet de la dissolution des Chambres, le 6 mars 1925. (Loi du 1^{er} juillet 1893.)

Doc. — I. Projets et propositions de loi qui ont fait l'objet d'un rapport, n° 109. — Projets et propositions de loi qui étaient en commission, n° 109.

RÈGLEMENT DU SÉNAT.

Ann. — Art. 35. Prescrivant que les noms des sénateurs absents sans s'être excusés ou sans avoir demandé de congé, sont mentionnés aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. Motion d'ordre de M. Liebaert, qui proteste contre cette mesure et qui sollicite un congé pour tous les membres de la droite qui sont absents, p. 17. — Observations de MM. Volckaert, Lekeu, Speyer, le marquis Impériali, Ligy, Van Fleteren, Liebaert, p. 17, 18. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke déclare que, aussi longtemps que la disposition ne sera pas abrogée, elle doit être appliquée, p. 18.

Chambres législatives (suite)**SÉANCES SUPPLÉMENTAIRES, PROLONGATION DE SÉANCES ET SÉANCES DU MATIN.**

Ann. — Une proposition faite, au nom de la commission du travail parlementaire, par M. le comte d'Kint de Roodenbeke et tendant à prolonger la séance du 23 décembre et à tenir des séances les 29 et 30 au besoin, même le matin du mardi 30, est unanimement admise, p. 244.

La séance du 29 décembre est prolongée afin de permettre au Sénat d'épuiser ce jour-là son ordre du jour et de partir en vacances, p. 284.

M. le vice-président Lafontaine annonce au Sénat que la commission du travail parlementaire qui vient de se réunir propose au Sénat de se réunir le lendemain matin, afin d'examiner les projets d'ordre secondaire et de pouvoir ainsi commencer immédiatement le projet relatif à la péréquation des traitements, p. 514. — Cette proposition est admise.

A la proposition de M. Lekeu, le Sénat décide de tenir une séance du matin le jeudi 5 mars pour la suite du projet de loi sur les pensions des employés, p. 542.

Voyez éventuellement plus haut : la sous-rubrique : Fixation de l'ordre du jour.

SUSPENSION DE SÉANCE.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Pendant la discussion de ce projet, le tumulte étant à son comble, M. le président suspend la séance, p. 617. — V. cette discussion.

Chemins de fer.**AUTONOMIE FINANCIÈRE.**

Projet de loi relatif à l'autonomie financière des chemins de fer de l'Etat.

Ann. — M. le président, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, le 25 novembre 1924, fait un pressant appel à l'activité de la commission chargée d'examiner ce projet de loi, afin que le projet puisse être examiné avant les vacances du nouvel an, p. 106. — M. Liebaert déclare que la commission s'occupe activement de l'examen de ce projet de loi qu'elle tient, vu son importance, à examiner d'une façon approfondie, M. Liebaert estime que ce projet soulevant de nombreuses questions sujettes à discussion, il ne pourra être examiné, en séance publique avant la fin de l'année, M. Liebaert engage, en conséquence M. le ministre des chemins de fer, à déposer son budget sous sa forme habituelle, p. 106.

BUREAU DE COMPENSATION DES COMPTES DE CHEMIN DE FER.

Projet de loi accordant la personnalité civile au Bureau central de compensation des comptes de chemins de fer. — V. Droits civils : Personnalification civile.

CORRESPONDANCES, A NAMUR, ENTRE LES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT ET CEUX DU NORD-BELGE. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. le marquis Impériali.

Clergé catholique. — V. Traitements : Péréquation.

Clôture de l'exercice 1923. — V. Finances : Budgets: Budget des voies et moyens.

Code civil.**ABSENCE ET ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.**

Projet de loi portant révision du Titre IV du Livre I^{er} du Code civil, relatif à l'absence, et projet de loi modifiant les articles 12 et 16 de la loi du 20 juillet 1921 sur la validité des actes de l'état civil, la rectification des actes de décès dressés pendant la guerre et la déclaration judiciaire du décès.

Doc. — V. le n° 250 de la session de 1922-1923 et les nos 106, 123 et 255 de la session 1923-1924.
Rapport fait par M. Vauthier, n° 54.

Ann. — Dépôt, par M. Vauthier, du rapport sur ces deux projets de loi, p. 326 (21 janvier 1925).

Discussion générale de ces deux projets.

M. le président ouvre cette discussion. Sont entendus : MM. Vauthier, rap., Braun, Masson, m. j., p. 414.

Code civil : ABSENCE ET ACTES DE L'ÉTAT CIVIL (suite)

Projet de loi portant révision du Titre IV du Livre I^{er} du Code civil relatif à l'absence.

Voyez : 1° Le doc. n° 250 de la session de 1922-1923. — 2° Pour le rapport de M. Vauthier, les amendements de MM. Braun et consorts et le renvoi de ce projet de loi à la commission de la justice aux fins d'examiner les amendements présentés à la page 16 de la Table des *Annales du Sénat* : session de 1923-1924.

Ann. — Voyez pour la discussion générale de ce projet qui est jointe à celle du projet de loi relatif aux actes de l'état civil les observations de M. Vauthier, rapporteur, qui appuie les amendements de MM. Braun et consorts, p. 414. (Plus haut : Discussion générale des deux projets.)

Discussion des articles.

L'article 30 est supprimé d'après la proposition de M. Braun, p. 417.

Les articles 39, 41, 42, 43 et 44 sont supprimés, d'après la proposition de M. Braun, p. 417-418.

M. Vauthier, rapporteur, déclare retirer un amendement proposé par la commission et qui ferait un article 55 (disposition transitoire), p. 419.

Les autres articles sont adoptés sans observations avec des amendements proposés : 1° par M. Braun, à l'article 37; 2° par la commission, aux articles 51 et 52, p. 414 à 419.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 419.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 80 membres présents, p. 419 (5 février 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi modifiant les articles 12 et 16 de la loi du 28 juillet 1921, sur la validité des actes de l'état civil, la rectification des actes de décès dressés pendant la guerre, et la déclaration judiciaire du décès.

V. la session de 1923-1924, la p. 16 de la table des *Annales*, l'exposé de motifs et le projet de loi, ainsi que, à la sous-rubrique : Absence, les amendements présentés par M. Braun, M. Du Bost et M. Meyers.

V. plus haut, pour la discussion générale, le projet réuni au projet de loi relatif à l'absence.

L'article unique est adopté sans observations, p. 419.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 78 membres présents, p. 420 (5 février 1925). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL. — V. plus haut la sous-rubrique : Absence et actes de l'état civil.

ARTICLE 1382. — Voyez en ce qui concerne son application aux communes, relativement à leur responsabilité en matière de pensions de guerre par suite de la suppression des certificats de vie; la rubrique : Guerre : Pensions de guerre : Caisse nationale des pensions de guerre.

BAIL.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre des représentants).

Doc. — Projet de loi, n° 28.

Amendements présentés à l'article 1^{er} par MM. le marquis Impériali, Berryer, Thiébaud, vicomte Vilain XIII et Dupret, n° 30.

Rapport fait par M. Vauthier, n° 31.

Ann. — A l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour il est fait diverses observations au sujet de la discussion de ce projet réamendé : MM. le président comte d'Kint de Roodenbeke, Lekeu, le comte Goblet d'Alviella, le marquis Impériali, du Bois et Van Overbergh, p. 241, 242.

Au début de la séance au cours de laquelle ce projet de loi va être examiné, M. le président annonce que la commission du travail parlementaire propose que la séance soit, éventuellement prolongée, afin que ce projet urgent puisse être terminé ce jour même, p. 244. — Cette proposition est unanimement admise.

Discussion générale.

Discours de MM. Lekeu, Dupret, Deswarte, Vauthier, rap., Magnette, Allewaert, Masson, p. j., Van Fleteren, De Bast, Huisman-Van den Nest, le marquis Impériali, p. 246 à 255. Interruptions de MM. Masson, m. j., le marquis Impériali, Van Fleteren, Van Overbergh, Dupret, Huisman-Van den

Code civil : BAIL. Loi sur les loyers (suite)

Nest, Lekeu, Mousty, Lombard, Vinck, Deswarte, Volckaert, p. 284 à 254. — Au moment où la discussion générale va être close, M. Masson, m. j., prie le Sénat de voter le projet tel qu'il lui a été transmis par la Chambre afin d'éviter que, au 1^{er} janvier, on se trouve sans loi sur les loyers, p. 255. — M. le marquis Imperiali fait remarquer que la Chambre pourrait encore voter ce projet la semaine suivante, entre la Noël et le 1^{er} janvier, p. 255. — MM. Deswarte, Masson, m. j., et Lekeu font encore diverses observations au sujet des amendements qui sont présentés, p. 255. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture des différents paragraphes adoptés par la Chambre et d'amendements présentés : 1^o par MM. le marquis Imperiali et consorts; 2^o par M. Huisman-Van den Nest, p. 255, 256. — M. Vauthier, rap., expose sa manière de voir sur l'amendement de M. Huisman-Van den Nest et prie le Sénat de rejeter cet amendement, p. 256. — Interruptions de M. Deswarte, p. 256. — Les §§ I et II sont adoptés tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 256. — Le § II bis proposé par M. Huisman-Van den Nest est rejeté par assis et levé, p. 256. — Le § II bis proposé par MM. le marquis Imperiali et consorts est également rejeté, p. 256. — Les §§ III et IV sont adoptés tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 256, 257. — § V. Sont entendus au sujet de l'interprétation : MM. Deswarte, Masson, m. j. (qui maintient ce qu'il a dit dans une précédente discussion sur cette disposition), p. 257. — Le § V est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre, p. 257. — §§ VI et VII. Adoptés tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 257. — § VIII. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un amendement proposé par MM. le marquis Imperiali et consorts, p. 257, 258. — L'appel nominal est demandé par l'extrême gauche sur l'amendement de MM. le marquis Imperiali et consorts et M. le marquis Imperiali se rallie à cette demande, p. 258. — L'amendement est rejeté par 85 voix contre 43 et 1 abstention, p. 258. — S'abstient : M. Hicquet, p. 258. — Le § VIII est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 258. — Les §§ IX à XIII sont adoptés sans observations, tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 258.

Art. 2, 3 et 4. Adoptés tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 258.

M. le comte de Brouchoven de Bergeyck motive son vote, p. 259.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 34 et 8 abstentions, p. 259 (23 décembre 1924). Se sont abstenus : MM. Pastur, Thiébaud, Asou, le comte de Brouchoven de Bergeyck, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, le baron Gillès de Pélichy, le comte Goblet d'Alviella et Hicquet, p. 259. — Le projet est soumis à la sanction royale.

ETAT CIVIL. — V. plus haut la sous-rubrique : Absence et actes de l'état civil.

INDIGÉNAT. — V. la rubrique spéciale : Indigénat.

LÉGITIMATION.

Projet de loi portant réouverture du délai prévu à l'article 22 de la loi du 29 juillet 1921 relative aux conditions dans lesquelles pourront être légitimés les enfants dont les parents, pendant la guerre, se sont trouvés, par le service militaire, la déportation ou l'internement du père et le décès de celui-ci, dans l'impossibilité de contracter mariage.

Doc. — Rapport fait par M. le comte Goblet d'Alviella, n° 93.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le comte Goblet d'Alviella, p. 521 (3 mars 1925).

L'article unique est adopté sans observations, p. 550.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 567 (4 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LOYERS. — V. plus haut la sous-rubrique : Bail.

PROCÉDURE EN CASSATION EN MATIÈRE CIVILE. — V. Code de procédure civile.

Code de procédure civile.

COMPÉTENCE.

Projet de loi relatif à la compétence en matière civile et commerciale.

V. le n° 243 de la session 1923-1924.

Doc. — Rapport fait par M. Deswarte, n° 53.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Deswarte, p. 326 (21 janvier 1925). — M. Deswarte fait remarquer l'urgence du projet de loi, p. 326.

Discussion générale : Est entendu : M. Deswarte, rap., p. 413.

Discussion des articles.

Art. 1 et 2. Adoptés sans observation, p. 413.

Art. 3. M. Braun fait remarquer une erreur typographique qui s'est glissée dans cet article, p. 413. — M. Deswarte, rap., déclare que cette erreur a été signalée dans son rapport et a été rectifiée, p. 413. — L'article 3 est adopté, p. 413.

Art. 4. Adopté sans observation, p. 413.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 86 membres présents, p. 419 (5 février 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PROCÉDURE EN CASSATION.

Projet de loi concernant la procédure en cassation en matière civile.

V. le n° 194 de la session 1923-1924.

Doc. — Rapport fait par M. De Clercq, n° 46.

Ann. — Les articles sont adoptés sans observation, avec des articles 26 bis nouveau, 26 ter nouveau et 33 nouveau proposés par amendement par le gouvernement et un amendement proposé également par le gouvernement à l'article 28, p. 302 à 306.

Les articles amendés et nouveaux sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 306.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 94 membres présents, p. 306. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Code pénal.

AMENDES PÉNALES.

Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux (due à l'initiative de M. le chevalier de Vrière et signée par MM. le chevalier de Vrière, le comte Cornet d'Elzius de Peissant, J. Nolf, Struye, Thiébaud et le vicomte Vilain XIII).

Doc. — Développements, n° 83. — Proposition de loi : Annexe au n° 83.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. le chevalier de Vrière, p. 495 (25 février 1925). — Cette proposition de loi étant appuyée, M. le président déclare qu'elle sera soumise à la prise en considération, p. 495.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 514 (3 mars 1925).

AVORTEMENT. — V. plus loin : Publications obscènes.

MONNAIES.

Infractions aux arrêtés-lois des 22 et 24 octobre 1918. — Projet de loi relatif à l'exercice des poursuites en matière d'infractions aux arrêtés-lois des 22 et 24 octobre 1918.

Doc. — Projet de loi, n° 75.

Rapport fait par M. le comte Goblet d'Alviella, n° 79.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le comte Goblet d'Alviella, p. 508 (25 février 1925).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 549, 550.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 114 membres présents, p. 567 (4 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Code pénal (suite)**PROTECTION DES ANIMAUX. — ART. 561, §§ 5° ET 6°.**

Proposition de loi pour la protection des animaux (due à l'initiative de M. Asou et signée par MM. Asou, Digneffe, M^{me} Spaak, MM. Rutten, Delannoy et De Bast).

Doc. — Développements, n° 7. — Annexes : Aperçu de la législation des divers pays, n° 7. — Proposition de loi : Annexe au n° 7.

Ann. — Dépôt, par M. Asou, de cette proposition de loi, p. 7. Cette proposition de loi étant appuyée, la prise en considération est mise aux voix et est adoptée, p. 107 (2 décembre 1924).

La proposition de loi est renvoyée à la commission de la justice.

Proposition de loi relative à la protection des animaux (due à l'initiative de M. Wittemans et signée par MM. Wittemans et Seeliger).

Doc. — Développements, n° 10. — Proposition de loi : Annexe au n° 10.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. Wittemans, qui fait remarquer que sa proposition est plus complète que celle déposée récemment par MM. Asou et consorts, p. 30 (18 novembre 1924).

Motion d'ordre de M. Wittemans, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique*, la proposition de loi qu'il a présentée étant contresignée par M. Seeliger et non par M. Digneffe, comme l'a indiqué erronément le *Compte rendu analytique*, p. 48.

La proposition de loi étant appuyée, la prise en considération est mise aux voix et est adoptée, p. 107 (2 décembre 1924).

La proposition de loi est renvoyée à la commission de la justice, p. 107.

PUBLICATIONS OBSCÈNES.

Projet de loi modifiant l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de la loi du 20 juin 1923 et l'article 384 du Code pénal.

Doc. — Exposé des motifs, n° 97. — Projet de loi : Annexe au n° 97.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. Masson, m. j., p. 515 (3 mars 1925). — M. Masson déclare que ce projet a pour objet unique de permettre au parlement belge de ratifier la convention de Genève d'août-septembre 1923, qui a pour but la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes, p. 515.

M. Ryckmans déclare, par suite du dépôt de ce projet de loi, retirer une demande d'interpellation qu'il avait déposée sur cet objet, p. 515.

SUICIDE.

Proposition de loi faisant suite au titre VIII du Code pénal « Des crimes et des délits contre les personnes », afin d'empêcher les suicides (due à l'initiative de M. le chevalier de Vrière, et signée par MM. le chevalier de Vrière, le comte Cornet d'Elzius de Peissant, Nolf, Struye et Thiébaux).

Doc. — Développements, n° 82. — Proposition de loi : Annexe au n° 82.

Ann. — Dépôt de cette proposition de loi par M. le chevalier de Vrière, p. 495 (25 février 1925). — Cette proposition de loi étant appuyée, M. le président déclare qu'elle sera soumise à la prise en considération, p. 495.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 514 (3 mars 1925).

Code électoral. — V. Lois électorales.**Coefficients de majoration. — V. Finances : Douanes.****Collèges électoraux. — V. Lois électorales : Elections législatives.****Colonie. — V. Congo.****Commerce. — V. Industrie, commerce et travail.****Commis de carrière. — V. Communes : Personnel : Traitements.****Commissaires de police (Traitements des). — V. Communes et Personnel.****Commissions permanentes. — V. Chambres législatives-Sénat.****Commission du travail parlementaire. — V. Chambres législatives-Sénat.****Communes.****AGENTS DE POLICE. — V. plus loin : Personnel.****BRUXELLES-AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE.**

Projet de loi modifiant les limites séparatives de la ville de Bruxelles et de la commune de Jette-Saint-Pierre.

Doc. — Rapport fait par M. Asou, n° 78.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Asou, p. 500 (25 février 1925).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 505.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 102 membres présents, p. 567 (4 mars 1925). — Le projet est est soumis à la sanction royale.

COMMISSAIRES DE POLICE. — V. la sous-rubrique : Personnel : Traitements.**EMPLOYÉS. — V. la sous-rubrique : Personnel.****ENSEIGNEMENT. — V. 1° la rubrique spéciale : Enseignement primaire. — 2° la rubrique : Traitements : Péréquation.****EUPEN, MALMÉDY ET SAINT-VITH. — V. la rubrique spéciale : Eupen, Malmédy et Saint-Vith.****FINANCES.**

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.

JETTE-SAINT-PIERRE. — V. la sous-rubrique : Bruxelles : Agglomération bruxelloise.**LIMITES SÉPARATIVES. — V. plus haut la sous-rubrique : Bruxelles.**

Genbrugge, Destelbergen et Heusden. — Projet de loi modifiant les limites séparatives des communes de Genbrugge, Destelbergen et Heusden (Flandre orientale).

Doc. — Rapport fait par M. Ligy, n° 94.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 521 (3 mars 1925).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 550, 551.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 87 membres présents, p. 568 (4 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PERSONNEL.

Traitements. Commissaires de police. — Projet de loi modifiant la loi du 18 octobre 1921 relative aux traitements des commissaires de police et de leurs adjoints.

V. le n° 218 de la session 1923-1924.

Doc. — Rapport fait par M. Lekeu, n° 18.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lekeu, p. 121 (2 décembre 1924).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 172.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre une, p. 178 (9 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Statut. Traitements. — Projet de loi relatif aux receveurs, commis de carrière, employés techniciens, agents de police et, généralement, tous les préposés des communes et des administrations subordonnées.

Doc. — Projet de loi, n° 108.

RECEVEURS. — V. la sous-rubrique : Personnel.**RESPONSABILITÉ DES COMMUNES, EN CE QUI CONCERNE LES PENSIONS DE GUERRE, PAR SUITE DE LA SUPPRESSION DES CERTIFICATS DE VIE. — Voyez : Guerre : Pensions de guerre : Caisse nationale des pensions de guerre.****TRAITEMENTS. — V. la sous-rubrique : Personnel.**

Compétence. — V. Code de procédure civile.

Conditions dans lesquelles pourront être légitimés les enfants dont les parents se sont trouvés, par suite de la guerre, dans l'impossibilité de contracter mariage. — V. Code civil : Légitimation.

Conférence financière de Paris. — V. Politique extérieure.

Congo.

DÉCRETS.

Projets de décrets déposés sur le bureau du Sénat pendant trente jours de session, conformément à l'article 15 de la loi sur le gouvernement du Congo.

Ann. — Projet de décret prorogeant une partie des droits de recherches minières accordés à la société internationale forestière et minière du Congo. Transmis par M. le ministre des colonies, p. 76 (25 novembre 1924.)

Projet de décret approuvant l'octroi d'une concession minière à M. le lieutenant général Gillain, M. Van Gèle et M. H. Lothaire, p. 244 (23 décembre 1924.)

Projet de décret approuvant une convention conclue le 12 décembre 1924 entre la colonie et la Société agricole du Mayumbe, p. 377 (4 février 1925.)

FINANCES. — BUDGETS.

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1925. (Dépenses métropolitaines.)

Doc. — Projet de loi, n° 5-X. — Tableaux n° 5-X. — Développements, n° 5-X.

Rapport fait par M. Speyer, n° 64.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 67.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Speyer, le 10 février 1925.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Overbergh (qui exprime le vœu que l'on ait, sans plus tarder, une politique minière, une politique de matières premières et une politique de main-d'œuvre en relation avec la politique et la production nationale), Volckaert (qui attire notamment l'attention du ministre sur la situation du personnel tant en Belgique qu'au Congo, ainsi que sur la question du service médical), Gillain (qui demande qu'une des principales missions des Pères rédemptoristes ne soit pas supprimée, puis traite la question démographique), Speyer, rap. (qui répond aux observations présentées et constate que ainsi qu'il entrerait dans le désir de ceux qui ont établi le budget biennal, les questions intéressant la colonie, ont été traitées à l'occasion du budget métropolitain), Vinck, (qui parle de la question du change, et rappelle combien il serait désirable que la Belgique puisse jouir des fruits comestibles récoltés dans la colonie), Digneffe (qui salue le succès du premier avion belge qui a atterri au Congo belge, et attire l'attention sur des mesures qu'il serait utile de prendre pour assurer le développement de la colonie), Fraiture, (qui attire notamment l'attention du gouvernement sur la situation des noirs et estime que le Congo se dépeuple), p. 421 à 430. — Interruptions de MM. Carton, m. c., Liebaert, Gillain, Fraiture, 423 à 429. — M. Carton, m. c., répond aux orateurs, p. 430 à 436. — Interruptions de MM. Volckaert, Vinck, Van Overbergh, Speyer, Liebaert, Fraiture, Guyaux, Lekeu, Van Fleteren, p. 430 à 436. — Les articles sont adoptés sans observations avec des amendements proposés par le gouvernement aux articles 2, 12, 18, 22, 23, 24, 26 et 33, p. 437 à 439.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 439.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observations, p. 439.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 34, p. 446 (18 février 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Crédits supplémentaires. — *Projet de loi allouant des crédits supplémentaires au budget du Congo belge de l'exercice 1924, autorisant des régularisations de dépenses appartenant aux exercices clos et contenant des dispositions diverses.*

Doc. — Projet de loi, n° 106. — Tableau A : Budget des dépenses ordinaires : Tableau de répartition des crédits, n° 106. — Tableau B : Budget des dépenses extraordinaires : Tableau de répartition des crédits, n° 106.

Congo (suite)

TRANSPORTS FLUVIAUX.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions de francs à émettre par la société en formation pour l'unification des transports fluviaux sur le haut-fleuve et ses affluents.

Doc. — Exposé des motifs, n° 72. — Projet de loi : Annexe au n° 72.

Rapport fait par M. Leyniers, n° 77.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Carton, m. c., p. 447 (18 février 1925). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 483 (24 février 1925).

À la suite d'une communication faite par M. le président, après une réunion de la commission du travail parlementaire, M. Carton, m. c., demande que ce projet soit pourtant examiné immédiatement, afin de pouvoir être transmis en temps utile à la Chambre, p. 514. — Observations diverses de MM. Speyer, Van Overbergh, Volckaert, p. 514. — Le Sénat décide de passer immédiatement à la discussion.

Discussion générale. Sont entendus : MM. Carton, m. c. (qui annonce, afin d'abréger les débats, que, s'inspirant des observations de la commission, il sera apporté une modification aux statuts de la société de transports, modification qu'il indique), Volckaert (qui, tout en remerciant le ministre d'avoir accueilli favorablement les demandes qu'il a formulées en commission, fait diverses réserves et déclare, au nom du groupe socialiste, que, étant donnée l'urgence de la décision à prendre et n'ayant pu, en conséquence, étudier le cahier des charges, ce groupe s'abstiendra au vote), Speyer (qui admet l'urgence, mais déclare, le Sénat étant dans l'impossibilité d'examiner sérieusement le problème difficile et complexe posé par ce projet, qu'il s'abstiendra au vote), Deswarte (qui proteste contre la manière précipitée dont l'assemblée doit émettre un vote sur ce projet), p. 515. — M. Carton, m. c., fait encore diverses observations, p. 515.

L'article unique est adopté sans observation, p. 515, 516.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 64 voix et 34 abstentions, p. 521 (3 mars 1925). — Se sont abstenus : MM. Disière, Féron, Fraiture, François, Guyaux, Hannick, Lekeu, Libiouille, Lion, Longville, Magnette, Mousty, Pirard, Renard, Renier, Rongy, Seeliger, Solau, Mme Spaak, MM. Speyer, Spillé-maekers, Van Belle, Vande Moortele, Van Fleteren, Van Vlaenderen, Verbrugge, Vermeylen, Vinck, Volckaert, Baecq, De Meulemeester, Demoulin, De Nauw et Lafontaine, p. 521. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Conseil des mines (Traitements des membres du). — V. Traitements : Péréquation.

Conseils de prud'hommes. — V. Industrie, commerce et travail : Prud'hommes.

Contingent. — V. Armée.

Contrats conclus entre des Belges et des ressortissants des provinces rédimées. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. Digneffe.

Conventions internationales. — V. Affaires étrangères.

Cornet d'Elzuis de Peissant (comte), sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Doc. — Proposition de loi faisant suite au Titre VIII du Code pénal (Des crimes et des délits contre les personnes), afin d'empêcher les suicides (co-sign.). Annexe au n° 82.

Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux (co-sign.). Annexe au n° 83.

Correspondance entre les chemins de fer de l'Etat et ceux du Nord-Belge. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. le marquis Imperiali.

Cour des comptes. — V. Finances.

Crédit à l'industrie. — V. Industrie, commerce et travail.

Crédits provisoires. — V. Finances : Budgets.

Crédits pour l'amélioration de la situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. — V. la rubrique : Interpellations au nom de MM. Renier et Fraiture.

Crédits supplémentaires. — V. Congo : Finances : Budgets.

Croquet, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Proposition de loi modifiant le Code électoral, en vue d'assurer la liberté du vote (co-sign.). Annexe au n° 16.

Culte.

TRAITEMENTS DU CLERGÉ CATHOLIQUE. — V. Traitements : Péréquation.

Cumuls. — V. Traitements : Péréquation.

D

Daems, sénateur de Malines et Turnhout.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Damas, sénateur de Liège.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs. Amendement : art. 25bis nouveau (co-sign.), n° 9.

Ann. — Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Discours, p. 79 à 82. — Observations, p. 87. — Discussion des articles du projet général. Par motion d'ordre, fait une rectification au *Compte rendu analytique* et déclare qu'il était présent au moment du vote sur l'amendement de M. Lombard, à l'article 52, et qu'il a émis un vote affirmatif sur cet amendement, p. 173. — Avant le vote sur l'ensemble du projet relatif aux mineurs, fait une déclaration, en son nom et au nom de ses amis, et annonce que, sous le bénéfice de ces observations, le groupe socialiste émettra un vote affirmatif sur le projet de loi, p. 228, 229.

Accident survenu, le 17 janvier, à Flémalle-Haute, hameau de Souxhon (effondrement d'une maison construite sur un ancien puits de mine inconnu). Motion d'ordre au sujet de cet accident, p. 319.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Danhier, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs. Amendement : art. 25bis nouveau (co-sign.), n° 9.

De Bast, sénateur de Gand-Eecloo.

Doc. — Proposition de loi pour la protection des animaux (co-sign.). Annexe au n° 7.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de la guerre. Rapport, n° 49.

Ann. — Projets de loi tendant à accorder la naturalisation ordinaire. S'abstient au vote sur ces projets de loi, p. 113.

Projet de loi sur l'assistance publique (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Attire l'attention du Sénat sur le danger que présentent certaines dispositions pour les finances des grandes villes, p. 173 à 175.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Discours, p. 253.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescription, fiscales. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une remarque de M. Seeliger, au sujet du vote du projet, en commission, p. 271.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 510.

de Brouchoven de Bergeyck (Comte), sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Motive son vote sur l'ensemble du projet, p. 259. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.

Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion des articles. Art. 5. Discours. Déclare être partisan des six années pour le grade de docteur en droit, mais ne pas se rallier au système qui crée le doctorat à côté de la licence, p. 381.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Traite la question du paiement des dommages de guerre, notamment en faveur des sinistrés dont les dommages ne seraient pas encore réglés, p. 492, 493. — Observations, p. 510.

Décès. — V. Chambres législatives-Sénat.

Décès (Actes de). — V. Code civil : Absence et actes de l'état civil.

Décès prématuré. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré : a) projet général; b) projet spécial aux ouvriers mineurs; c) projet spécial aux employés.

Déclaration judiciaire du décès. — V. Code civil : Absence et Actes de l'état civil.

De Clercq, sénateur de Audenarde et Alost.

Doc. — Projet de loi concernant la procédure en cassation en matière civile. Rapport, n° 46.

De Cloedt, sénateur de Bruges.

Ann. — Interpelle M. le ministre de l'agriculture et des travaux publics sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge. Insiste pour que son interpellation soit discutée d'urgence, p. 514. — Développe son interpellation, p. 530, 531. — Fait diverses observations à l'occasion d'une question de M. Volckaert à M. le ministre de l'agriculture et des travaux publics, en ce qui concerne les dépenses effectuées depuis l'armistice pour les travaux de dragage, p. 532. — Fait encore des observations au sujet de son interpellation, p. 532 à 534.

Défense nationale. — V. Armée.

de Ghellinck d'Elsegthem (Chevalier), sénateur provincial de la Flandre orientale.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Rapport, n° 8.

Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs. Rapport, n° 12. — Rapport complémentaire sur le texte adopté par le Sénat en première lecture, n° 25.

Projet de loi approuvant le traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Rapport, n° 86.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Rapport, n° 91.

Ann. — Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Motion d'ordre au sujet de la procédure à suivre pour la discussion de ces deux projets ainsi qu'au sujet du dépôt prochain du rapport, p. 73-74. — Discussion générale des deux projets de loi. Observations, p. 95, 100, 105, 106. — Discours, p. 115 à 121. — Discussion des articles du projet général. Art. 3. Fait diverses observations en réponse au discours prononcé par M. Martens, pendant la discussion générale, en ce qui concerne les ouvriers belges travaillant en France, p. 124. — Art. 7. Fait remarquer le rôle important que la mutualité aura à remplir pour la mise à exécution de la loi, p. 135. — Art. 23. Fait une observation au sujet de l'avant dernier paragraphe de cet article, p. 138. — Art. 25. Combat un amendement de M. du Four, p. 140. — M. Lafontaine ayant demandé, par motion d'ordre, au moment où se terminait

de Ghellinck d'Elseghem (chevalier) (suite)

l'examen des articles du projet général, que la discussion des articles du projet spécial aux mineurs fut ajournée à cause de la fête de la Sainte-Barbe, fait des observations au sujet des conséquences que ce retard pourrait entraîner, p. 145. — Reprise de la discussion des articles du projet général. Art. 38. Observations concernant les conditions de l'octroi de la pension aux hospitalisés, p. 145. — Art. 39. Discussion : Observations concernant les sanctions, p. 145, 146. — Art. 52. Observations en réponse à M. Lombard, au sujet d'un amendement présenté par celui-ci, p. 149. — Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}. Discussion, p. 150 à 153. — Art. 3. Observations, p. 155. — Art. 9. Observations au sujet d'un amendement de M. Seeliger, p. 157. — Art. 10. Motive les amendements de la commission, p. 159. — Art. 22. Fait des observations au sujet de la suggestion faite la veille par Mme Spaak, en ce qui concerne la majoration qu'il y aurait lieu d'apporter à la rente en faveur des orphelins, p. 160. — Art. 31. Fait remarquer que l'amendement de la commission rectifie simplement une erreur de composition, p. 162. — Art. 52. Estime, à première vue, qu'une modification proposée par M. Lombard pourrait être admise, p. 165. — Art. 72. Observations au sujet des caisses de prévoyance, p. 168, 169. — Art. 81. A la suite d'une observation de M. Thiébaux, au sujet des mots « sans recours » qui se trouvent à la fin de l'article, fait remarquer que ces mots ont été ajoutés au second vote par la Chambre et déclare qu'il devrait être entendu que les décisions du conseil supérieur doivent pouvoir être soumises à la Cour de cassation, p. 170. — Le second vote étant fixé au mercredi suivant, déclare qu'il doit être entendu que la commission de l'industrie et du travail se réunira le mercredi matin, afin d'examiner le projet amendé, p. 172. — Dépose le rapport sur le projet amendé et fait remarquer l'urgence qu'il y aurait à procéder sans retard au vote en seconde lecture, afin qu'il puisse être renvoyé et voté par la Chambre des représentants avant le 1^{er} janvier 1925, p. 201. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 201. — Vote en seconde lecture. Art. 25. Motive un amendement proposé par la commission, p. 223. — Art. 74. Fait remarquer que la commission, avec le concours de M. Lombard, estime inutiles les mots qui avaient été ajoutés à cet article en première lecture : « et statuent sur ces demandes », l'adjonction en question étant inscrite à l'article 78, p. 224.

Projet de loi sur l'assistance publique (texte amendé par la Chambre). Discussion générale. Discours : Résume brièvement les améliorations qui ont été apportées au projet par la Chambre des représentants, p. 176, 177.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Vote en seconde lecture. Art. 4, 9^o. Observations, p. 204. — Art. 102. Discussion, p. 211.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 296.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : Préconise l'institution d'un examen pour l'obtention du poste de secrétaire communal, puis parle notamment des taxes communales et de questions de moralité publique, p. 315, 316.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours. Insiste sur la nécessité d'un accord en ce qui concerne les Belges travaillant en France, p. 442, 443.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Traite la question des dommages de guerre et attire l'attention du gouvernement sur les communes de moindre importance, p. 506, 507.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 521. — Discussion générale. Discours : Déclare que la commission n'a pas accepté l'amendement admis par la Chambre au dernier moment, et prie le Sénat de le rejeter (amendement de M. Pecher portant que tous les employés de l'Etat, des provinces et des communes, nommés à titre définitif ou même à titre temporaire étaient assujettis à la loi), p. 571. — Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 588. — Art. 34. Discussion, p. 594.

Dejace, élu par le Sénat.

Ann. — Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 336. — Discours, p. 341 à 344. — Observations, p. 352, 353. — En remplacement de M. Nerinx, rap., retenu par un deuil de famille, demande, ayant entendu de divers côtés annoncer le dépôt d'amendement, que ces amendements soient formulés aussi promptement que possible, afin que le Sénat ait le temps d'en examiner la portée, p. 355. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 360, 364. — Discours, p. 365. — Observations, p. 367. — Discours relatif aux amendements de Mgr Deploige, p. 372. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations au sujet des amendements de Mgr Deploige, p. 373. — Art. 5. Observations, p. 378. — Fait personnel au sujet du passage du discours de M. Braun dans lequel il a cité une délibération de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège; donne lecture du texte de cette dernière délibération, p. 381. — Reprise de l'ensemble de la discussion. Observations, p. 382, 384. — Art. 6. Partie E, I. Observations au sujet de la portée d'un amendement de M. Vermeylen, p. 393. — Art. 25. Observations, p. 407.

Délai dans lequel pourront être introduites les demandes pour la légitimation des enfants dont les parents, par suite de la guerre se sont trouvés dans l'impossibilité de contracter mariage. — V. Code civil : Légitimation.

Délais de prescription fiscale. — V. Finances : Budgets des voies et moyens. Art. 1^{er} du projet de loi.

Delannoy, sénateur provincial du Brabant, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi pour la protection des animaux (co-sign.). Annexe au n^o 7.

Proposition de loi modifiant le Code électoral en vue d'assurer la liberté du vote (co-sign.). Annexe au n^o 16.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925. Rapport, n^o 35.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925. Rapport, n^o 92.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 12. Observations, p. 33. — Art. 25. Discussion, p. 44, 45.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 248.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 250.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 269.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 458.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 521.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 525.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion des articles. Art. 34. Observations, p. 594.

de Limburg Stirum (comte), sénateur provincial du Luxembourg.

Doc. — Projet de loi concernant les emprunts à l'étranger. — Rapports, n^o 96.

Ann. — Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion des articles. Art. 5. Discours : Motive le vote affirmatif qu'il émettra sur l'amendement de Mgr Deploige et consorts, p. 381, 382.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Tout en déclarant que l'accord patriotique des partis s'est fait sur ce projet de loi,

de Limburg Stirum (comte) (suite)

estime que, si le temps ne faisait pas défaut, le projet serait rejeté par le Sénat et termine en déclarant qu'il émettra un vote de résignation, p. 487.

Projet de loi concernant les emprunts à l'étranger. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 620, 621.

Meerberbe, sénateur de Mons et Soignies.

Doc. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Amendement à l'article 125 (co-sign.), n° 13.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923, relative à l'exportation, à l'importation et au transit des marchandises et valeurs. Rapport, n° 38.

Projet de loi pour la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5 et 6 (co-sign.), n° 59.

Ann. — Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 259.

Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion des articles. Art. 21. Observations au sujet des diplômes délivrés par les écoles spéciales, p. 404.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 587.

De Meulemeester, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 612. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

de Mévius (baron), sénateur de Namur et de Dinant-Philippeville.

Doc. — Budget des voies et moyens pour l'exercice 1925 et dispositions relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescription fiscale. Rapport, n° 44.

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, du conseil des mines, des députations permanentes des conseils provinciaux, du clergé catholique et du corps enseignant des écoles primaires et gardiennes, ainsi qu'aux cumuls, à la liquidation des pensions et au prélèvement des retenues au profit des institutions de prévoyance. Rapport, n° 87.

Projet de loi apportant quelques modifications aux lois des 21 juillet 1844 et 3 juin 1920 sur les pensions et accordant une indemnité de vie chère aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droit. Rapport, n° 98.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Répond, en sa qualité de rapporteur, aux observations de MM. François et Feron, p. 269, 270. — Fait des observations, à l'occasion d'une affirmation de M. Seeliger relative au vote, en commission, sur le budget, p. 271.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1925. Discussion générale, p. 277.

Conférence financière de Paris. Déclaration de M. Theunis, p. m., m. f., à ce sujet. Observations, p. 301, 302.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Fait quelques courtes observations, n'ayant pas grand-chose à ajouter aux discours qui viennent d'être prononcés par MM. Theunis, p. m., m. f., et Masson, m. j., p. 530. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitements du clergé catholique. Discussion. Observations, p. 559. — Art. 14 : Traitements des instituteurs. D'accord avec M. le ministre et au nom de la commission des finances, prie le Sénat de voter le projet tel qu'il a été transmis par la Chambre, puis fait diverses observations, p. 564.

Projet de loi apportant quelques modifications aux lois des 21 juillet 1844 et 3 juin 1920 sur les pensions et accordant une indemnité de vie chère aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droits. Dépose le rapport sur ce projet de

de Mévius (baron) (suite)

loi et en fait remarquer l'urgence, p. 572. — Discussion générale. Appuie la demande de M. Fraiture tendant à obtenir la révision des dispositions légales relatives aux pensions, puis remercie le premier ministre de l'amendement qu'il a introduit en faveur des victimes civiles de la guerre, p. 599, 600.

de Moffarts (baron), sénateur de Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Ann. — Assurances sociales : Discussion des articles du projet général. Art. 25. Déclare être d'accord avec M. du Four au sujet de son amendement, mais estime que M. du Four recevra partiellement satisfaction en vertu de l'article 35, qui dispose qu'un arrêté royal déterminera les règles à suivre pour l'évaluation des ressources des intéressés et que, dans ces conditions, l'amendement de M. du Four ne justifie pas le renvoi à la Chambre, p. 140. — Art. 35. Fait diverses observations en ce qui concerne l'interprétation et rappelle les désirs de M. du Four; parle également en faveur des cultivateurs, p. 143, 144. — M. Lafontaine ayant demandé, par motion d'ordre, à la fin de la discussion des articles du projet général, que l'examen des articles du projet spécial aux mineurs soit ajourné, à cause de la Sainte-Barbe, fait des observations au sujet des conséquences éventuelles de cet ajournement, p. 145.

Projet de loi sur les distribution d'énergie électrique. Discussion générale. Discours : Fait diverses observations et demande notamment que l'on précise la portée de l'alinéa 1^{er} de l'article 15, qu'il estime poser un principe injuste et dangereux, p. 219, 220. — Discussion des articles. Art. 13. Discussion, p. 237, 238. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 319.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais qu'il voudrait voir apporter au régime fiscal des modifications favorables à l'agriculture, p. 271.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Expose les motifs pour lesquels il ne pourra point émettre un vote affirmatif sur l'ensemble du projet, p. 479, 480.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion des articles. Art. 11 : Traitement des membres du clergé catholique. Discussion, p. 560.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et Saint-Vith. M. le vicomte Berryer ayant proposé, par motion d'ordre, de tenir encore une séance avant la dissolution, le lendemain 6 mars, propose que l'on se réunisse déjà en séance du matin, p. 607. — Discussion générale. Déclare qu'il comptait traiter la question du rattachement du canton de Saint-Vith à la province du Luxembourg, ainsi que le projet primitif le prévoyait, mais renonce, vu l'heure avancée, à développer ses observations, quitte à revenir sur cette question à un moment plus opportun, p. 617.

Demoulin, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 25, p. 45, 46.

Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 97 à 99, 101, 105, 106. — Discours, p. 110 à 112 et 113 à 115. — Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 9. Observations, p. 157. — Art. 18. Observations, p. 159. — Art. 22. Observations, p. 160.

Projet de loi sur l'assistance publique (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 33. Observations, p. 185. — Art. 46. Observations au sujet de la question soulevée par M. Digneffe, relativement au chapitre III, p. 188.

Projet de loi approuvant une convention à conclure avec la société anonyme « Railways électriques du Pays de Charleroi et Extensions ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 283.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 458.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

De Nauw, sénateur d'Audenarde et Alost.

Ann. — Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Deploige, sénateur provincial du Limbourg.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5, 7 et 12, n° 59.

Ann. — Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 337, 338. — Discours, p. 333 à 335. — Observations, p. 364. — Défend les amendements qu'il présente, p. 368, 369. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations au sujet de ses amendements, p. 373. — Art. 5. Défend les amendements qu'il présente, p. 386 à 388.

Deponthieu, sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925. Par motion d'ordre, fait une rectification aux *Annales parlementaires*, en ce qui concerne le vote qu'il a émis sur ce projet de loi et déclare qu'il a émis un vote négatif, p. 290.

Députations permanentes des conseils provinciaux (Traitement des membres des). — V. Traitements : Péréquation.

Derbaix, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 341.

Descamps (baron), sénateur de Louvain, troisième vice-président du Sénat.

Ann. — Elu troisième vice-président du Sénat, p. 2. Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 366-367. — Discussion des articles. Art. 44. Observations au sujet de l'interprétation d'un amendement présenté par M. Nolf, m. s. a., p. 411.

Budget des affaires étrangères pour 1925. — Discussion générale. Observations, p. 456.

Destelbergen. — V. Communes : Limites séparatives : Gentbrugge, Destelbergen et Heusden.

Deswarte, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendement à l'article 10 (co-sign.) n° 17.

Projet de loi relatif à la compétence en matière civile et commerciale. Rapport n° 53.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 59. Observation au sujet d'un texte qu'il a fait adopter dans la loi sur le secret des significations par acte d'huissier, p. 59.

Interpelle M. le ministre de la défense nationale sur l'application des articles 12 et 13 des lois coordonnées sur les pensions militaires. Par motion d'ordre, annonce cette interpellation, et en précise la portée, p. 91. — Développe son interpellation, p. 108 à 110. — Fait encore diverses observations, p. 244 à 246.

Proposition de loi modifiant le Code électoral, en vue d'assurer la liberté du vote. Discussion sur la prise en considération. Déclare que, si lui et ses amis votent la prise en considération, c'est parce que ce vote ne les engage en rien, quant au fond, p. 108.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observation, p. 131. — Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 22. Observations, p. 160.

Projet de loi sur l'assistance publique (Texte amendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 176. — Discours : Fait part au Sénat de l'attitude que son groupe compte prendre, en ce qui concerne le projet en discussion,

Deswarte (suite)

qu'il n'approuve pas sans réserve, mais qu'il renonce à amender, p. 177-178. — Discussion des articles. Art. 3. Discussion au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation, p. 179, 180. — Art. 33. Observations, p. 184, 185. — Demande si l'article 84, 4^e, de la loi communale continuera à sortir ses effets, p. 185. — Art. 46. Observations au sujet d'une question soulevée par M. Digneffe relativement au chapitre III, p. 187, 189. — Art. 49. Demande si la circulaire ministérielle du 23 juin 1896, relative aux dépenses des autorisations nécessaires au emploi des capitaux, reste en vigueur, p. 190. — Art. 103. Observations en faveur de la situation des agents qui dépendent des établissements publics supprimés, p. 200.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Appuie des observations faites, par motion d'ordre, par M. Ryckmans, au sujet de la manière défectueuse dont est rédigée la traduction flamande de ce projet, p. 231.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers, du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre.) Discussion générale. Discours, p. 248 à 251. — Observations, p. 252 à 255. — Observations au sujet des amendements présentés, p. 255. — Discussion des articles. Art. 1^{er} : Observations, p. 256. — § V. Discussion au sujet de l'interprétation, p. 257.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 316, 325, 326.

Projet de loi relatif à la compétence en matière civile et commerciale. Dépose le rapport sur ce projet de loi et en fait remarquer l'urgence, p. 326. — Discussion générale : discours, p. 413. — Discussion des articles. Art. 3. M. Braun ayant fait remarquer une erreur typographique, qui s'est glissée dans cet article, déclare que cette erreur a été signalée dans son rapport et a été rectifiée, p. 413.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 351, 353. — Discours, p. 366. — Observations, p. 369.

Projet de loi relatif à la réforme du jury. M. le président, ayant annoncé que M. Masson, m. j., avait demandé l'ajournement de l'examen de ce projet de loi, proteste, notamment, contre le renvoi tardif au conseil de législation, p. 420.

Budget des affaires étrangères pour 1925. — Discussion générale. Observations, p. 460.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 483, 484.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. Discussion générale. Proteste contre la manière précipitée dont l'assemblée doit émettre un vote sur ce projet, p. 515.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Demande à cette occasion que des instructions soient données pour qu'il soit accordé un délai aux employés qui vont bénéficier de la péréquation, pour acquitter leurs contributions, p. 555, 556.

De Visch, sénateur de Gand-Ecclou.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 620. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

de Vrière (chevalier), sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Doc. — Proposition de loi faisant suite au titre VIII du Code pénal « des crimes et des délits contre les personnes », afin d'empêcher les suicides. Développements, n° 82. — Proposition de loi : Annexe au n° 82.

Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux. Développements, n° 83. — Proposition de loi : Annexe au n° 83.

Ann. — Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux. Dépose cette proposition de loi, p. 495.

Proposition de loi faisant suite au titre VIII du Code pénal (crimes et délits contre les personnes), afin d'empêcher les suicides. Dépose cette proposition de loi, p. 495.

Interpellation de M. De Cloedt sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge. Appuie les revendications formulées par M. De Cloedt, et signale que certains travaux d'art effectués ou à effectuer au canal de Gand à Bruges seraient de nature à gêner la navigation, p. 351.

Dewitte, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur effectif de l'arrondissement d'Anvers, en remplacement de M. Brys, décédé.

Ann. — Vérification complémentaire de ses pouvoirs, p. 76. — Prête serment, p. 76.

d'Huart (baron), sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, questeur du Sénat.

Ann. — Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion des articles. Art. 13, p. 237, 238.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs. Discussion générale. Fait une courte déclaration afin de motiver son vote négatif et le vote négatif de ses amis du groupe agricole, p. 284-285.

Digneffe, sénateur de Liège.

Doc. — Proposition de loi pour la protection des animaux (co-sign.). Annexe au n° 7.

Proposition de loi modifiant le Code électoral en vue d'assurer la liberté du vote (co-sign.). Annexe au n° 16.

Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5, 7 et 12 (co-sign.), n° 59. — Amendements aux articles 5 et 6 (co-sign.), n° 59. — Amendements aux articles 5 et 7 (co-sign.), n° 62.

Projet de loi approuvant l'accord additionnel conclu à Paris, le 14 décembre 1923, avec la France, pour étendre aux titres au porteur les dispositions de l'arrangement franco-belge du 9 octobre 1919 concernant la réparation des dommages de guerre. Rapport, n° 103.

Ann. — Annonce du décès de M. Brys, sénateur d'Anvers. Discours, p. 75.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 126.

Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 46. Fait diverses observations au sujet de l'interprétation des articles compris dans le chapitre III, notamment en ce qui concerne l'utilisation des hôpitaux créés ou administrés par les hospices, pour d'autres que des indigents, p. 187 à 189.

Conférence financière de Paris. Déclaration faite par M. Theunis, p. m., m. f., à ce sujet. Observations, p. 301.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale, p. 315.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 356. — Discours, p. 365. — Discussion des articles. Art. 5. Motive l'adhésion qu'il avait donnée à l'amendement de Mgr. Deploige et déclare qu'il retire sa signature des derniers amendements présentés, puis demande des explications, quant à l'étude approfondie de la littérature française, p. 382-383. — Art. 25. Attire l'attention sur la nécessité de prévenir l'usage abusif du titre d'« Université », p. 405 à 407.

Le Sénat ayant épuisé son ordre du jour, et M. le président ayant proposé à l'assemblée de s'ajourner jusqu'au jeudi suivant, propose que le Sénat s'ajourne au mardi en huit, 17 février, p. 420.

Budget du ministère des colonies pour 1925 (Dépenses métropolitaines.) Discussion générale. Discours : Salue le premier avion belge qui a atterri au Congo belge et attire l'attention sur des mesures à prendre pour assurer le développement de la colonie, p. 427.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Fait remarquer la nécessité de s'occuper spécialement de la situation financière des grandes communes, p. 482-483.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion des articles. Art. 34. Observations, p. 595.

Projet de loi portant approbation de l'acte additionnel conclu avec la France, pour étendre aux titres au porteur les dispositions de l'arrangement franco-belge du 9 octobre 1919, concernant la réparation des dommages de guerre. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 606.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Par motion d'ordre proteste contre l'allégation émise par un sénateur socialiste, qui a accusé le parti libéral d'aider les catholiques à réaliser une combinaison électorale favorable à ce parti, allégation exprimée par des mots qu'il estime devoir entraîner une intervention du bureau, p. 616. — Observations au sujet des explications données par M. Seeliger, en ce qui concerne les paroles qu'il a prononcées et qui lui ont attiré un rappel à l'ordre, p. 617.

Dièvre, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Ann. — Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Distribution d'énergie électrique. — V. Industrie, commerce et travail : Electricité.

Dommages de guerre. — V. Affaires étrangères.

Douanes. — V. Finances.

Droits civils.

PERSONNIFICATION CIVILE.

Bureau de compensation des comptes des chemins de fer. — Projet de loi accordant la personnalité civile au « Bureau central de compensation des comptes de chemins de fer ».

Doc. — Rapport fait par M. Wittemans, n° 50.

Ann. — Discussion générale. M. Volckaert prie un des ministres présents de bien vouloir transmettre au ministre des chemins de fer le vœu de voir adhérer l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne à l'organisation des billets combinés, p. 306. — M. Theunis, p. m., m. f., déclare qu'il fera part de ce vœu à M. le ministre des chemins de fer, p. 306.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 306, 307.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 310 (21 janvier 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Etablissements d'enseignement agricole. — Projet de loi accordant la personnalité civile aux établissements d'enseignement supérieur et aux stations de recherches d'intérêt agricole de l'Etat.

Doc. — Exposé des motifs, n° 58. — Projet de loi ; Annexe au n° 58.

Rapport fait par M. Limage, n° 70.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Ruzette, m. a. t. p., p. 347 (28 janvier 1925). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Dépôt du rapport par M. Limage, p. 440 (18 février 1925). — M. Limage demande l'urgence pour ce projet de loi ; M. Guyaux appuie cette demande et, l'urgence étant déclarée, M. Limage donne lecture de son rapport, p. 440.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 440.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 101 voix contre une, p. 446 (18 février 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit civil. — V. Code civil.

Droit de vote. — V. Lois électorales : Elections législatives.

Droit pénal. — Code pénal.

Droits de chancellerie. — V. Finances : Impôts.

Du Bois, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans, qui proteste contre la manière dont le texte flamand est rédigé, p. 231.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre des représentants). Observations au sujet de la discussion de ce projet, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, p. 242.

Du Bost, sénateur de Bruxelles, secrétaire du Sénat.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 529.

Ducastel, sénateur de Courtrai et Ypres.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Ducroire (Commission du). — V. Finances.

Du Four, sénateur de Malines et Turnhout.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendements aux articles 25 et 28, n° 11.

Ann. — Assurances sociales : Discussion des articles du projet général. Art. 25. Défend l'amendement qu'il a présenté, p. 139, 140. — Déclare ne pouvoir, vis-à-vis de ses mandataires, retirer l'amendement qu'il a présenté, p. 140. — Art. 28. Déclare maintenir son amendement et demande que le Sénat se prononce, p. 140. — A la suite d'explications de M. le baron de Moffarts, déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 140.

Dumont, sénateur provincial de la Flandre orientale.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Dupret, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre des représentants). Amendements à l'article 1^{er} (co-sign.), n° 30.

Ann. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre des représentants). Discussion générale. Discours, p. 247. 248. — Observations, p. 249.

Ursel (duc), sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Discours : S'associe aux éloges qui ont été adressés à la Chambre, au lieutenant général Baltia, p. 609.

E

Eaux et forêts.

BOIS ET FORÊTS.

Projet de loi prorogeant les lois antérieures autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers.

Doc. — Projet de loi, n° 43.
Rapport fait par M. Lion, n° 45.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lion (29 décembre 1924). Les articles sont adoptés sans observation, p. 205. L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre une, p. 285 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Écoles primaires et gardiennes (Traitements du corps enseignant des). — V. Traitements : Péréquation.

Élections législatives. — V. Lois électorales.

Électricité. — V. Industrie, commerce et travail.

Employés. — V. 1° Assurances sociales. — 2° Communes.

Employés de l'Etat (Situation des). — V. 1° la rubrique : Interpellations, au nom de MM. Renier et Fraiture. — 2° La rubrique : Traitements : Péréquation.

Emprunts à l'étranger. — V. Finances.

Emprunts d'ordre privé stipulant le paiement de coupons nets d'impôts belges. — V. Finances : Budgets : Budget des voies et moyens pour 1925 : Article 3 du projet de loi.

Énergie électrique (Distribution d'). — V. Industrie, commerce et travail : Électricité.

Enfants naturels. — V. Code civil : Légitimation.

Enregistrement (Exemption de la formalité de l'enregistrement d'un acte constatant une donation en faveur de la commission provinciale des bourses d'études de la province de Luxembourg belge). — V. Finances : Budgets : Budgets des voies et moyens pour 1925.

Enseignement.

TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT. Péréquation. — V. la rubrique spéciale : Traitements.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Réorganisation. — *Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.*

V. le n° 97 de la session 1923-1924.

Doc. — Rapport fait par M. Nerinx, n° 27. — Texte proposé par la commission, d'accord avec le gouvernement, n° 27.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 56.

Amendements proposés aux articles 5 et 6 par MM. Vermeulen, Vauthier et Carnoy, n° 57.

Amendements présentés aux articles 5, 7 et 12 par MM. Deploige, Braun, Van Overbergh, Vinck, Digneffe et Lafontaine, n° 59.

Amendements présentés aux articles 5 et 6, par MM. Hicguet, Demerbe et Digneffe, n° 59.

Amendement présenté par le gouvernement à l'article 44, n° 61.

Amendements présentés aux articles 5 et 7 par MM. Deploige, Braun, Van Overbergh, Vinck, Digneffe et Lafontaine, n° 62.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Nerinx, p. 259 (23 décembre 1924).

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président rappelle au Sénat que la commission spéciale propose, d'accord avec le gouvernement, un texte nouveau qui a été distribué en annexe au rapport de M. Nerinx et consulte le Sénat sur le point de savoir si c'est ce nouveau texte qui servira de base à la discussion, p. 333. — Le Sénat prend unanimement le texte nouveau comme base de la discussion, p. 333.

Discussion générale.

Discours de M. Deploige, p. 333 à 335. — Interruptions de MM. Hicguet, Speyer, 334. — Discours de M. Nolf, m. s. a., qui fait l'exposé général du projet, p. 336 à 341. — Interruptions de MM. Deploige, Dejace, Speyer, Hicguet, Van Overbergh, Vauthier, p. 337 à 341. — Discours de M. Derbaix, p. 341. — Discours de M. Dejace, p. 341 à 344. — Interruptions de MM. Van Overbergh, Lekeu, p. 342, 343. — Discours de M. Carnoy, p. 344 à 346 et 347 à 349. — Discours de M. Van Overbergh, p. 349 à 353. — Interruptions de MM. Deswarte, Dejace, Braun, Seeliger, Nolf, m. s. a., p. 351 à 353. — Discours de M. Hicguet, p. 353, 354. — Interr. de M. Nolf, m. s. a., p. 354. — Discours de M. Vermeulen, p. 354, 355. — M. Dejace, ff. de rap., en remplacement de M. Nerinx retenu par un deuil de famille, demande à ce moment, ayant entendu de divers côtés annoncer le dépôt d'amendements, que ces amendements soient formulés aussi promptement que possible, afin que le Sénat ait le temps d'en examiner la portée, p. 355. — M. le président compte l'Kint de Roodenbeke appuie les observations de M. Dejace, p. 355. — M. Vermeulen déclare que ses amendements ont été distribués la veille, p. 355.

Reprise de la discussion générale. Discours de M. Vauthier, p. 355 à 357. — Interruptions de MM. Speyer, Van Overbergh, Hicguet, Vinck, Nolf, m. s. a., Digneffe, p. 356. — Discours de M. Seeliger, p. 357 à 359. — Interruptions de MM. Lekeu, Van Overbergh, p. 358. — Discours de M. Vinck, p. 359. — Discours de M. le vicomte Vilain XIII, 359. — Discours de M. Speyer, p. 359, 360. — Interruptions de MM. Dejace, Van Overbergh, p. 360. — Discours de M. Thiébaud, p. 360. — Interruptions de M. Nolf, m. s. a., p. 360. — Discours de M. Lekeu, qui motive à ce moment son abstention sur un amendement présenté par M. Vinck, Mgr Deploige et consorts, p. 361. — M. Nolf, m. s. a., répond brièvement à l'ensemble des observations qui ont été présentées, fait remarquer que certaines de ces observations dépassent d'ailleurs le cadre du projet de loi en discussion et déclare qu'il ne se prononce pas immédiatement sur les amendements qui ont été présentés, à l'exception de ceux présentés par Mgr Deploige aux articles 5, 7 et 12 qu'il commente et combat, p. 361 à 363.

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Réorganisation (suite)

Reprise de l'ensemble de la discussion. Sont entendus : MM. Vermeulen (qui déclare qu'il émettra un vote négatif sur les amendements de M. Deploige), Vauthier, Braun, Nerinx, rap., Digneffe, Dejace, Lekeu, Carnoy, Deswarte, le baron Descamps, Nolf, m. s. a., Deploige (qui défend ses amendements), Van Fleteren, Vinck, Ryckmans, Feron, p. 363 à 372. — Interruptions de MM. Lekeu, Van Overbergh, Dejace, Speyer, Deploige, Nerinx, Casterman, Vauthier, Vermeulen, Van Fleteren, Nolf, m. s. a., Guyaux, Vinck, Feron, Braun, p. 363 à 372.

Discussion des articles.

Titre 1^{er}. — Des grades académiques et des examens.

Chapitre 1^{er}. — Des grades.

Art. 1^{er} (Nomenclature des grades). M. le président donne lecture du texte de la commission, p. 372. — M. Nerinx, rap., fait remarquer que si l'on adoptait l'amendement proposé par Mgr Deploige et consorts à l'article 5 (amendement qui a été combattu lors de la discussion générale), cet amendement aurait déjà une répercussion sur l'article 1^{er}, p. 373. — Observations de MM. Dejace, Deploige et Speyer, p. 373. — L'article 1^{er} est adopté, p. 373.

Art. 2. (Conditions d'admission aux examens.) M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement proposé par le gouvernement, p. 373. — M. le général Gillain remercie, à ce moment, M. Nolf, m. s. a., d'avoir présenté des amendements qui reconnaissent aux officiers d'artillerie et du génie, issus de l'école d'application, le titre d'ingénieur civil; le général Gillain expose brièvement le bien-fondé et la portée de cette mesure, p. 373 à 375. — L'article 2 est adopté avec l'amendement proposé par le gouvernement, p. 375.

Art. 2 et 4. Adoptés sans observation, p. 375.

Chapitre II. — Des examens.

Art. 5. (Matières de l'examen de candidat en philosophie et lettres.) Discussion. Discours de M. Braun (qui défend à ce moment les amendements qu'il a présentés avec Mgr Deploige à l'article 5 et à l'article 7), p. 377 à 381. — Interruptions de MM. Nolf, m. s. a.; Dejace, Nerinx, Vauthier, Van Fleteren, Lekeu, 378 à 381.

Fait personnel de M. Dejace au sujet du passage du discours de M. Braun, dans lequel il a cité une délibération de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège. M. Dejace donne lecture du texte de cette dernière délibération, p. 381. Est entendu : M. Braun, en réponse à M. Dejace, p. 381.

Reprise de l'ensemble de la discussion de l'article 5. Discours de M. le comte de Brouhoven de Bergeyck qui déclare être parusant des six années pour le grade de docteur en droit, mais ne pas se rallier au système qui crée le doctorat à côté de la licence, p. 381. — Interruption de M. Van Fleteren, p. 381. — Discours de MM. le comte de Limburg Stirum (qui motive le vote affirmatif qu'il émettra sur l'amendement de Mgr Deploige et consorts), p. 381-382. — Interruptions de MM. Dejace et Seeliger, p. 382. — Digneffe, (qui motive l'adhésion qu'il avait donnée à l'amendement de Mgr Deploige et déclare qu'il retire sa signature des derniers amendements présentés, puis demande des explications quant à l'étude approfondie de la littérature française), p. 382-383. — Vauthier (qui résume le discours de M. Braun et convie le Sénat à voter le nouveau texte proposé par la commission), p. 383-384. — M. Ryckmans propose le renvoi à la commission, p. 384. — Interruptions de MM. Dejace, Braun, Van Fleteren, et observations de MM. Vermeulen, Nolf, m. s. a.; et Van Overbergh, au sujet de cette proposition de renvoi, p. 384. — M. Vinck déclare devoir se séparer de M. Deploige, et demande que son nom et le nom de M. Lafontaine soient biffés au bas des derniers amendements, p. 384. — M. Nolf, m. s. a., motive son opposition à la majeure partie des derniers amendements présentés par MM. Deploige et consorts, déclare ne se rallier qu'à l'amendement qui impose la rédaction d'un mémoire aux futurs docteurs en droit, puis déclare se rallier aux amendements présentés par M. Vermeulen et contresigné par MM. Vauthier et Carnoy, ainsi qu'à une partie de l'amendement de M. Hicguet à l'article 5, amendement qui se confond avec celui de M. Vermeulen, p. 385, 386. — Interruption de MM. Braun et Van Fleteren, p. 386. — Est encore entendu : Mgr Deploige (qui défend ses amendements), M. Nerinx, rap., qui rappelle que les débats de la commission ont duré

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Réorganisation (suite)

six mois, qu'aucune protestation sérieuse ne s'est élevée, pendant ces débats, contre sa manière de voir, et prie, en conséquence, le Sénat d'adopter le projet tel qu'il est sorti des délibérations de la commission, p. 386 à 388. — Observations de MM. Nolf, m. s. a.; Weyler, Speyer, Braun, Vinck, 387, 388. — M. le président donne lecture du texte de la commission, p. 388, 389. — M. le président déclare qu'il faut que le Sénat se prononce, en premier lieu, sur la proposition de M. Ryckmans, tendant au renvoi à la commission, p. 389. — La proposition de renvoi est rejetée par assis et levé, p. 389. — M. le président annonce qu'il va mettre successivement aux voix les divers amendements, p. 389. — M. le président donne lecture des amendements de MM. Deploige et consorts; M. Van Overbergh demande l'appel nominal et l'ensemble des amendements de Mgr Deploige est rejeté par 80 voix contre 32, p. 389, 390. — M. le président donne lecture des amendements de M. Vermeulen et de l'amendement de M. Hicguet, auxquels le gouvernement a déclaré se rallier, p. 390. — Observations diverses de MM. Nolf, m. s. a.; Vermeulen (qui pose une question à laquelle M. Nolf, m. s. a., répond, au sujet du droit des facultés de répartir les matières comme bon leur semblerait, ou de créer un cours spécial), Hicguet (qui demande, son amendement étant plus restrictif que celui de M. Vermeulen) qu'il soit mis aux voix avant celui de M. Vermeulen), p. 390. — Les amendements de M. Vermeulen aux §§ I, II et III sont adoptés, p. 390. — L'amendement de M. Hicguet au II, 8^o est adopté, p. 390. — L'amendement de M. Vermeulen au II, 9^o est adopté, p. 391. — L'ensemble de l'article 5, ainsi amendé est adopté, p. 390.

Art. 6. (Matières de l'examen de licencié en philosophie et lettres : trois groupes.) M. le président déclare que l'on va voter par division, les amendements de M. Vermeulen se rapportant à différents paragraphes, p. 391. — M. le président donne lecture du préambule de l'article et de la partie A : Philosophie et lettres : Texte proposé par la commission, et cette partie de l'article est adoptée, p. 391. — Partie B : Histoire. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission, et indique les amendements de M. Vermeulen, p. 391, 392. — Observations de MM. Vermeulen, et Nolf, m. s. a., p. 392. — Les amendements de M. Vermeulen sont adoptés au II, p. 392. — Le I et le II sont adoptés tels qu'ils sont proposés par la commission, p. 391, 392. — Partie C : Philologie classique. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement de M. Vermeulen au 1^o, p. 392. — M. Nolf, m. s. a., déclare se rallier à l'amendement de M. Vermeulen, et le I, ainsi amendé, est adopté, p. 392. — M. Hicguet déclare, à la suite d'une demande de M. Nolf, m. s. a., retirer l'amendement qu'il avait présenté avec MM. Demerbe et Digneffe, p. 392. — Le II et le III sont adoptés tels qu'ils sont proposés par la commission, p. 392. — Partie D : Philologie romane. I et II. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'amendements proposés par M. Vermeulen, p. 393. — M. Nolf, m. s. a., déclare se rallier à ces amendements, p. 393. — Le I et le II, ainsi amendés sont adoptés, p. 393. — III. Adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 393. — Partie E : Philologie germanique. I. M. le président donne lecture du texte de la commission, indique une intercalation qui doit être faite par suite de l'amendement adopté à la partie D, I, puis donne lecture d'un amendement de M. Vermeulen, p. 393. — Observations de MM. Dejace, Vermeulen et Nerinx, rapporteur, au sujet de la portée de l'amendement de M. Vermeulen, p. 393. — Le 3^o du I est adopté tel qu'il est amendé par M. Vermeulen, p. 393. — M. le président donne lecture d'un amendement présenté par MM. Vermeulen et consorts au 5^o, p. 394. — M. Vermeulen motive son amendement auquel M. Nolf, m. s. a., déclare se rallier, p. 394. — Le 5^o, ainsi amendé, est adopté, p. 394. — M. le président rappelle à ce moment un amendement présenté par MM. Vermeulen, Carnoy et Vauthier, tendant à inscrire le « Gothique » parmi les matières obligatoires et à le supprimer dans la nomenclature des matières à option, p. 394. — Observations de MM. Nerinx, rapporteur; Vermeulen et Nolf, m. s. a., qui prie le Sénat d'adopter l'amendement de MM. Vermeulen et consorts, p. 394. — L'amendement est adopté, p. 394. — Le II et le III sont adoptés tels qu'ils sont proposés par la commission avec la suppression du « Gothique » au II, par suite de l'adoption de l'amendement de M. Vermeulen au I E., p. 394. — L'ensemble de l'article 6 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 394.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte de la commission et déclare qu'un amendement présenté par Mgr Deploige et consorts vient à disparaître par suite du vote émis à l'article 5, p. 394, 395. — L'article est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 395.

Enseignement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Réorganisation (suite)

Articles 8 à 17. Adoptés sans observations, tels qu'ils sont proposés par la commission, un amendement de MM. Deploige et consorts à l'article 12 venant à disparaître par suite du vote émis à l'article 5, p. 395 à 401.

Article 18. M. le président donne lecture du texte de la commission, p. 401, 402. — Observations de MM. Vauthier, Nolf, m. s. a. et Nerinx, rapporteur, au sujet de la fusion du diplôme d'ingénieur mécanicien et d'ingénieur électricien, p. 402, 403. — M. Nolf, m. s. a., déclare que cette question sera réglée ultérieurement, au mieux des intérêts de tous, p. 403. — L'article 18 est adopté, tel qu'il est proposé par la commission, p. 403.

Art. 19. Adopté sans observation, p. 403.

Art. 20. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission. M. Nolf, m. s. a., fait une observation au sujet de l'interprétation du mot « oral », p. 403. — L'article est voté tel qu'il est proposé par la commission, p. 403.

Art. 21. M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement présenté par M. Nolf, m. s. a., qui reconnaît aux sous-lieutenants de l'artillerie et du génie issus de l'école d'application, le titre d'ingénieur civil, p. 403. — M. Nolf, m. s. a., motive cet amendement et déclare que le ministre des sciences et des arts et le ministre de la défense nationale devront régler en commun les mesures d'exécution, p. 404. — Observation de M. Demerbe au sujet des diplômes délivrés par les écoles spéciales, p. 404. — L'article 21 est adopté tel qu'il est amendé par M. Nolf, m. s. a., p. 404.

Art. 22. Observations de MM. Thiébaud, Nolf, m. s. a., Nerinx, au sujet de la voix consultative des écoles assimilées, p. 404. — L'article 22 est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 404.

Art. 23. Adopté sans observations, p. 404.

Chapitre III. — Des jurys d'examens, des diplômes et de leur entérinement.

Art. 24. Adopté sans observations, p. 405.

Art. 25. M. Digneffe attire l'attention sur la nécessité de prévenir l'usage abusif du titre « d'université », p. 405 à 407. — Observations diverses de MM. le vicomte Berryer, Guyaux, Nerinx, Lekeu, Dejace, Nolf, m. s. a., p. 406, 407. — L'article 25 est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 407.

M. Hicguet fait à ce moment, par motion d'ordre, une rectification au *Compte rendu analytique* au sujet de paroles qu'il a prononcées en ce qui concerne un amendement qu'il a présenté à l'article 5, p. 407.

Reprise de la discussion des articles (chapitre III).

Articles 26 à 38. Adoptés sans observations, p. 407 à 409.

Chapitre IV. — Des effets légaux des grades.

Articles 39 à 43. Adoptés sans observations, p. 409, 410.

Art. 44. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission et d'un amendement proposé par M. Nolf, m. s. a. (portant certaines restrictions quant à l'accèsion des femmes à certaines fonctions publiques), p. 410. — Sont entendus : MM. Nolf, m. s. a. (qui motive son amendement), le baron Descamps (au sujet de l'interprétation de l'amendement de M. Nolf), p. 410, 411. — L'article est adopté tel qu'il est amendé par M. Nolf, m. s. a., p. 411.

Titre II. — Moyens d'encouragement.

Articles 45, 46 et 47. Adoptés sans observations, p. 411, 412.

Titre III. — Dispositions transitoires.

Articles 48 à 54. Adoptés sans observations, p. 412, 413.

M. le président déclare que, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, le projet est renvoyé à la commission pour examen complémentaire, p. 413.

Vote en seconde lecture.

M. Nerinx fait rapport au nom de la commission spéciale chargée de réexaminer le projet amendé, annonce verbalement, en vertu de l'article 54 du règlement, que la commission a été unanime à accepter les amendements admis en première lecture et déclare estimer, si le Sénat ne s'y oppose pas, que le second vote pourrait avoir lieu immédiatement, p. 420.

La proposition faite par M. Nerinx, au nom de la commission est unanimement admise et les articles amendés sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 420.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 82 membres présents, p. 420 (5 février 1925). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Enseignement (suite)

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Etablissements d'enseignement agricole et stations de recherches agricoles. — Projet de loi accordant la personnalité civile aux établissements d'enseignement supérieur et aux stations de recherches d'intérêt agricole de l'Etat. — V. Droits civils ; Personnalité civile.

Entreprises de tramways. — V. Tramways.

Etablissements d'enseignement supérieur agricole. — V. Droits civils ; Personnalité civile.

Etrangers (Visas des passeports et légalisations demandés dans l'intérêt d'). — V. Finances ; Impôts ; Droits de chancellerie.

Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

RATTACHEMENT.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith.

Doc. — Projet de loi, n° 104.

Rapport fait par M. le marquis Impériali, n° 105.

Amendement présenté par MM. Lekeu, Lafontaine, Pirard, Renard, Seeliger, Van Belle et Vermeylen, n° 107.

Ann. — M. le vicomte Berryer fait une motion d'ordre, afin de proposer au Sénat de tenir encore avant la dissolution une séance le lendemain, vendredi 6 mars, afin d'examiner sérieusement ce projet de loi, p. 606. — M. Magnette s'associe à la proposition de M. le vicomte Berryer, p. 607. — Observations de MM. Lekeu, Braun et le baron de Moffarts (qui déclarent être d'accord sur cette proposition), p. 607. — Le Sénat décide de se réunir à nouveau le lendemain, à 2 heures, p. 607.

Dépôt du rapport par M. le marquis Impériali, p. 607.

Discussion générale.

Discours de MM. le duc d'Ursel (qui s'associe aux éloges qui ont été adressés à la Chambre au lieutenant général Baltia), Lafontaine (qui déclare que le groupe socialiste du Sénat a repris l'amendement (contre-projet) qui a été présenté à la Chambre par MM. Vandervelde et consorts, puis répond, à l'occasion du projet en discussion, à des observations qui ont été faites par M. Feron au sujet de l'attitude du parti travailliste anglais en ce qui concerne le protocole de Genève), Renard (qui signale et commente des articles du journal *La Warch et l'Emblève*), le marquis Impériali, rap. (qui répond aux discours de MM. Lafontaine et Renard), p. 609 à 612. — Interruptions de MM. le baron Ruzette, m. a. f. p., Lekeu, Rongy, Féron (qui fait remarquer que le protocole de Genève n'est pas à l'ordre du jour), Guyaux, Liebaert, Pastur, le vicomte Berryer, Van Fleteren, Seeliger, De Meulemeester, Volckaert, Van Overbergh, p. 609 à 613. — Discours de M. Pouillet, m. i. h. (qui fait notamment remarquer que, dans le court débat qui vient de se produire, bien des questions étrangères à l'objet en discussion ont été traitées, puis répond aux observations présentées), p. 613 à 616. — Interruptions de MM. Renard, Hymans, m. a. ét., Van Belle, Baeck, Volckaert, Van Fleteren, Beauduin, Lekeu, Pirard, van Overbergh, le vicomte Berryer, p. 613 à 616.

Motion d'ordre de M. Digneffe, qui proteste contre une allégation dirigée par un sénateur socialiste qui a accusé le parti libéral d'aider les catholiques à réaliser une combinaison électorale favorable à ce parti, allégation exprimée par des mots que M. Digneffe estime devoir entraîner une intervention du bureau, p. 616. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke déclare que ces paroles ne sont point parvenues au bureau et prie le membre qui les a prononcées de les retirer, p. 616. — Est entendu : M. Seeliger, p. 616, 617. — Observations diverses de MM. Van Fleteren, Pouillet, m. i. h., Hicguet, Lekeu, p. 616, 617. — Les paroles prononcées n'ayant pas été retirées, M. le président inflige un rappel à l'ordre à M. Seeliger, p. 617. — MM. Seeliger, Lekeu et Van Fleteren protestent contre ce rappel à l'ordre, p. 617. — Le tumulte étant à son comble, M. le président suspend la séance, p. 617. — La séance est reprise, et M. Seeliger s'explique sur les paroles qu'il a prononcées, p. 617. — Observations de MM. Digneffe, Lekeu et Vinck, p. 617. — M. le président comte t'Kint de Roodenbeke, tout en exprimant son regret que de telles expressions soient employées au Sénat, retire le rappel à l'ordre, en présence des explications de M. Seeliger, p. 617. — L'incident est clos.

Eupen, Malmédy et Saint-Vith : RATTACHEMENT (suite)

Reprise de la discussion générale.

M. le baron de Moffarts déclare qu'il comptait traiter la question du rattachement du canton de Saint-Vith à la province de Luxembourg, ainsi que le projet primitif le prévoyait, mais renonce, vu l'heure avancée, à développer ses observations, quitte à revenir sur cette question à un moment plus opportun, p. 617. — Discours de M. Van Belle (qui appuie les observations présentées par M. Renard et déclare comme lui que le projet a un but électoral), Wittemans (qui signale notamment l'existence d'un manuel ultra-nationaliste qui serait mis entre les mains des élèves du collège d'Eupen et demande qu'une enquête soit faite à ce sujet), Feron (qui déclare que la gauche libérale émettra un vote affirmatif et motive cette attitude), Vinck (qui se place au point de vue constitutionnel pour combattre le projet), Pirard (qui combat le projet, défend l'amendement présenté par la gauche socialiste et estime qu'une consultation honnête des populations s'impose), p. 617 à 621. — Interruptions de MM. Pouillet, m. i., h.; Volckaert, Lafontaine, Lekeu, le baron Ruzette, m. a., t. p.; Van Fleteren, le vicomte Berryer, Seeliger, le comte de Limburg Stirum, De Visch, Wittemans, Simonis, Rongy, Guyaux, p. 618 à 621. — Pendant cette discussion, M. Hymans fait diverses observations, notamment à l'occasion d'une interruption de M. Volckaert, et déclare que la consultation organisée en 1920 l'a été suivant des formes spéciales, puis oppose un démenti formel à des affirmations produites par M. Pirard, p. 619, 620. — Avant la clôture de la discussion générale, M. Lekeu répond à des observations de MM. Hymans, m. a. ét., et de M. le comte de Limburg Stirum, et affirme le patriotisme de la gauche socialiste, p. 621, 622. — Interruptions de MM. Volckaert et Van Fleteren, p. 621, 622.

Discussion des articles.

M. le président donne lecture de l'amendement présenté par MM. Lekeu et consorts qui forme un contre-projet et qui est la reproduction exacte de celui présenté à la Chambre par MM. Vandervelde et consorts, p. 622. — M. Lekeu demande l'appel nominal sur cette proposition et cette demande est appuyée par l'extrême gauche, p. 622. — Le contre-projet de M. Lekeu et consorts est rejeté par 78 voix contre 49 et une abstention, p. 622. — S'est abstenu : M. Pastur, p. 622.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 622, 623.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix et 43 abstentions, p. 623 (6 mars 1925). — Se sont abstenus : MM. De Visch, Disière, Ducastel, Dumont, Fraiture, François, Guyaux, Hannick, Hénault, Lafontaine, Lekeu, Lombard, Longville, Martens, Mousty, Pastur, Pirard, Renier, Rongy, Ronvaux, Seeliger, Solau, Mme Spaak, MM. Spillemaeckers, Van Belle, Van Berckelaer, Van de Moortele, Vanderick, Van Fleteren, Van Vlaenderen, Verbrugge, Vermeylen, Vinck, Volckaert, Wittemans, Baeck, Beosier, Casterman, Daems, Damas, De Meulemeester, Demoulin et De Nauw, p. 623. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Examens universitaires. — V. Enseignement supérieur.

Exploitation des réseaux de tramways. — V. Tramways.

Exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts. — V. Eaux et forêts.

Exportations de marchandises et valeurs. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

F

Feron, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Bureau définitif. M. Lekeu ayant proposé, par motion d'ordre, de ne procéder qu'à un seul scrutin ou à la réélection par acclamation du bureau sortant, déclare s'opposer à cette proposition afin que, en observant strictement le règlement, le Sénat donne l'exemple du respect de la législation et des règlements, ce qui constitue une mesure préservatrice des droits des membres des parlements, p. 2.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 4. S'abstient au vote sur l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 29. — Art. 5, p. 27. — S'abstient au vote sur l'amendement de M. Van Roosbroeck tendant à supprimer le premier alinéa de l'article 5, p. 28.

Feron (suite)

Proposition de loi modifiant le Code électoral, en vue d'assurer la liberté du vote. Discussion sur la prise en considération. Donne son adhésion complète au principe de la proposition, p. 108. — Fait encore diverses observations, p. 108.

Assurances sociales : Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 152, 153.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Discours : Commence par protester contre une critique émise dans le rapport de M. le baron de Mévius contre la législation fiscale, puis répond aux observations de M. François, p. 267 à 269. — Observation, p. 270.

Projet de loi approuvant une convention à conclure entre le gouvernement et la société anonyme Les Tramways bruxellois. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 282.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. Discussion générale. Discours : Estime que l'on devrait créer des juridictions pour juger les conflits d'ordre administratif, p. 292.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 372.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 459, 460, 462, 468, 469. — Discours : Motive l'interruption qu'il a faite au discours de M. Lafontaine en rappelant que les délégués du parti socialiste britannique s'étaient abstenus sur la ratification du protocole de Genève et répond à l'interprétation donnée par M. François aux paroles prononcées par M. Hymans au sujet de la nécessité du groupement des industriels belges, p. 470.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 501, 508, 511.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 581. — Discussion des articles. Art. 34. Discussion, p. 594, 595.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion générale. A l'occasion d'observations de M. Lafontaine, fait remarquer que le protocole de Genève n'est pas à l'ordre du jour, p. 610. — Discours : Déclare que la gauche libérale émettra un vote affirmatif et motive cette attitude, p. 619.

Finances.**ALIÉNATION D'IMMEUBLES.**

Rapport sommaire relatif aux aliénations d'immeubles réalisées par vente publique, de gré à gré ou par voie d'échange, pendant la période du 1^{er} janvier 1923 au 30 août 1924.

Ann. — Transmis au Sénat par M. le ministre des finances, en exécution de l'article 4, 3^e alinéa, de la loi du 3 août 1922 et de l'article 5 de la loi du 31 mars 1923, p. 5 (11 novembre 1924).

BUDGETS.

Crédits provisoires. — *Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925.*

Doc. — Projet de loi, n^o 34.

Rapport fait par M. Delannoy, n^o 35.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Delannoy, 1924.

Discussion générale. Discours de MM. François (qui déclare que le groupe socialiste émettra un vote négatif sur les douzièmes provisoires comme sur le budget des voies et moyens et sur les autres budgets), Liebaert (qui proteste à cette occasion contre le projet de loi instaurant l'autonomie financière aux chemins de fer de l'Etat), p. 276, 277. — Interruptions de MM. le baron de Mévius, Ligy, Moyersoen, m. a. éc., p. 277.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 277 à 279.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 65 voix contre 37, p. 283 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Finances : BUDGETS (suite)

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925.

Doc. — Rapport fait par M. Delannoy, n° 92.

Ann. — Discussion générale. Discours de M. Liebaert, qui tient à affirmer le droit du parlement de discuter, d'approuver ou de refuser des crédits provisoires et combat à cette occasion le projet de loi établissant l'autonomie des chemins de fer de l'État), François (qui déclare que le groupe socialiste émettra un vote négatif sur ce projet, afin de marquer qu'il continue à se désolidariser de la politique financière du gouvernement, p. 553. — Observations de M. Theunis, p. m., m. f., qui prend notamment acte de la déclaration de M. François, p. 553. — Interruption de M. Van Overbergh, p. 553.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 554.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 73 voix contre 36, p. 568 (4 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budget des affaires économiques pour l'exercice 1925.

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIV. Tableaux : n° 5-XIV. Développements, n° 5-XIV.

Rapport fait par M. le baron Gillès de Pélichy, n° 63. Amendements présentés par le gouvernement, n° 68.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Gillès de Pélichy, p. 404 (4 février 1925).

Budget des affaires économiques pour l'exercice 1925 et budget des dépenses recouvrables pour l'exercice 1925.

Ann. — M. le président propose, ainsi qu'il en a été fait l'année précédente, de joindre la discussion de ces deux budgets, et cette proposition est admise, p. 491.

Discussion générale des deux budgets :

Discours de MM. E. Nolf (qui traite notamment la question du paiement des dommages de guerre), le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui traite de la même question, notamment en faveur des sinistrés, dont les dommages ne seraient pas encore réglés), p. 491 à 493. — Discours de MM. Henricot (qui appuie les considérations émises par M. E. Nolf relatives aux inégalités dans la façon de traiter les sinistrés, en ce qui concerne leurs dommages de guerre), Struye (qui proteste notamment en ce qui concerne la situation de la ville d'Ypres où l'on n'a pas rétabli l'école d'équitation, le bataillon d'infanterie, l'école de bienfaisance, etc.), le baron Gillès de Pélichy, rapporteur du budget des affaires économiques (qui fait remarquer que la commission qui a examiné, pour l'exercice courant le budget des affaires économiques, a fixé particulièrement son attention sur deux questions : la modernisation de l'outillage des artisans et le recrutement des métiers et négoce), Beauduin, rapporteur du budget des affaires économiques (qui termine son discours en déclarant que le parlement, qui va se dissoudre, a réparé les ravages de la guerre et assaini les finances du pays), Vercruyse (qui attire l'attention du gouvernement sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour venir en aide aux communes où les réquisitions ont été le plus actives et qui étaient exposés aux coups de l'ennemi), p. 495 à 500. — Interruptions de MM. Van Fleteren, Seeliger, Mousty, p. 498. — M. Theunis, p. m., m. f., constate notamment combien la discussion du budget des dépenses recouvrables a changé de caractère depuis le plan Dawes, la conférence de Londres et la conférence de Paris, puis laissant de côté la question dépenses, qui regarde plus particulièrement M. Moyersoën, m. a. éc., traite la question recettes, puis termine en répondant au discours de M. Vercruyse, p. 500 à 503. — Interruptions de MM. Liebaert, Wittemans, Féron, Mousty, Lekeu, Guyaux, Moyersoën, m. a. éc., p. 500 à 502. — Discours de MM. Wittemans (qui parle de la requête introduite par les déportés et défend leurs intérêts), le vicomte Vilain XIIII (qui parle des instructions données aux commissaires d'Etat, demande que ces instructions soient modifiées et que ces magistrats interprètent la loi dans un esprit plus large), Rutten (qui appuie les considérations émises par le baron Gillès de Pélichy en ce qui concerne le petit outillage et l'extension de l'action de l'Office des métiers et négoce), Braffort (qui traite de la question des dommages de guerre particulièrement au point de vue des cultivateurs et conclut en priant le ministre de mettre fin aux abus résultant d'une fausse interprétation de la loi), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (qui traite éga-

Finances : BUDGETS. Budget des affaires économiques et budget des dépenses recouvrables (suite)

lement la question des dommages de guerre et attire l'attention du gouvernement sur les communes de moindre importance), Mousty (qui parle de la question que l'on appelle le gaspillage ou la mévente des briques, notamment en ce qui concerne le chantier de Gosselies), p. 503 à 508. — Interruption de MM. Moyersoën, m. a. éc., Lekeu, Volckaert, Liebaert, Van Fleteren, Féron, Henricot, p. 504 à 508. — M. Moyersoën, m. a. éc., répond aux divers orateurs, p. 508 à 512. — Interruptions de MM. Volckaert, le comte de Brouchoven de Bergeyck, De Bast, Beauduin, Liebaert, Lekeu, Féron, Mousty, p. 509 à 511. — M. le baron Ruzette, m. a. t., répond à M. Beauduin au sujet de la réfection du pont de Warneton et confirme la déclaration qu'il a faite au conseil échevinal d'Ypres au sujet de la mise en état du canal d'Ypres à l'Yser, p. 512.

Discussion des articles du budget des affaires économiques.

Les articles de ce budget sont adoptés sans observations avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 20, p. 535, 536.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 536.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observations, p. 536-537.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 44, p. 566 (4 mars 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 566.

Voyez plus loin pour l'examen des articles et le vote sur le budget des dépenses recouvrables, la sous-rubrique : Budget des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix pour l'exercice 1925.

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1925.

Doc. — Projet de loi, n° 5-V. — Tableaux n° 5-V. — Développements, n° 5-V. — Tableau-annexe A : Art. 8 (allocations aux agents), n° 5-V. — Tableau-annexe B : Art. 11 (Agents de chancellerie et emplois administratifs des ambassades, légations et consulats, n° 5-V.

Rapport fait par M. le marquis Impériali, n° 66.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 69.

Ann. — Discussion générale :

Discours de MM. Wittemans (qui se félicite du changement heureux qu'il estime s'être produit depuis l'année précédente dans la situation internationale et estime encore que l'on peut avoir foi dans l'avenir de l'arbitrage), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (qui insiste sur la nécessité d'un accord en ce qui concerne les Belges travaillant en France), le marquis Impériali, rapporteur (qui fait en son nom personnel à l'occasion du budget des affaires étrangères de formelles réserves en ce qui concerne le traité de Lausanne), Renard (qui déplore, d'accord avec un récent discours de M. l'historien Pirenne, que le siège de la Société des Nations ne soit pas établi à Bruxelles, et termine son discours en notant que la politique générale évolue dans le sens des solutions préconisées par l'Internationale socialiste), Allewaert (qui parle de la nécessité de prendre des mesures pour avoir, en dehors du pays, des débouchés commerciaux et industriels), Lafontaine (qui parle notamment de l'Œuvre du Palais mondial et de la création, à Paris, d'un institut de coopération intellectuelle), p. 540 à 554. — Interruptions de MM. Remouchamps, Hymans, m. a. ét.; Volckaert, Van Overbergh, Wittemans, Lekeu, Van Fleteren, Rutten, p. 441 à 454. — Suite du discours de M. Lafontaine, p. 455 à 461. — Interruptions de MM. Hymans, m. a. ét.; Van Overbergh, le baron Descamps, Seeliger, Lekeu, Van Fleteren, Delannoy, Demoulin, Guyaux, Féron, Beauduin, Deswarte, Rongy, Huisman-Vanden Nest, Volckaert, p. 455 à 461. — M. Hymans, m. a. ét., fait quelques observations générales sur les derniers événements internationaux et répond aux observations présentées, p. 461 à 465. — Interruptions de MM. Féron, Lafontaine, Van Fleteren, Volckaert, le marquis Impériali, Wittemans, Van Overbergh, p. 462 à 465. — Sont encore entendus : MM. Carnoy (qui parle de la situation économique), Liebaert (qui rappelle la question de l'Espierre), le baron Gillès de Pélichy (qui appuie les considérations de M. Allewaert au sujet des droits qui grèvent certains produits belges à leur entrée en France), François (qui, tout en rendant hommage au discours qui vient d'être prononcé par M. Hymans, m. a. ét., marque le désaccord de la gauche socialiste sur certains

Finances : BUDGETS. Affaires étrangères (suite)

points du fond et appuie les discours de M. Lafontaine, le marquis Impériali, rapporteur (qui répond au discours de M. François en ce qui concerne la question militaire, puis développe certaines critiques formulées dans son rapport), Feron (qui motive l'interruption qu'il a faite au discours de M. Lafontaine en rappelant que les délégués du parti socialiste britannique s'étaient abstenus sur la ratification du protocole de Genève et répond à l'interprétation donnée par M. François aux paroles prononcées par M. Hymans au sujet de la nécessité du groupement des industriels belges), p. 466 à 470. — Interruptions de MM. Guyaux, Mousty, Lafontaine, Lekeu, Feron, Liebaert, Hymans, m. a. ét.; François, Van Fleteren, p. 467 à 470.

Les articles sont adoptés sans observations avec des amendements proposés par le gouvernement aux articles 2, 7, 8, 11, 20a, 22, 25 et 33, p. 470 à 473.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 473.

L'article unique contenant le budget est adopté sans observations, p. 473.

L'ensemble du budget des affaires étrangères est adopté par 67 voix contre 36, p. 480 (24 février 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budgets du Congo : Budget métropolitain (ministère des colonies) pour l'exercice 1925. — V. Congo : Finances.

Budget des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix pour l'exercice 1925.

Doc. — Projet de loi n° 5-XVII. — Tableau I : Dépenses recouvrables en exécution des traités de paix, n° 5-XVII. — Tableau II : Recettes de réparation, n° 5-XVII. — Note à l'appui des prévisions de dépenses et note à l'appui des évaluations de recettes, n° 5-XVII. — Annexe au budget des dépenses recouvrables : Travaux et entreprises en cours pour lesquels des crédits sont sollicités en 1925, avec indication du degré d'avancement et du total probable de la dépense, n° 5-XVII.

Rapport fait par M. Beauduin, n° 65. — Annexe : Questions posées par la commission et réponses du gouvernement, n° 65.

Amendements présentés par le gouvernement : 1^{re} série n° 73. — 2^e série, n° 76. — 3^e série, n° 85. — 4^e série, n° 89.

Amendement proposé par M. E. Nolf (sous-amendement à l'amendement du gouvernement à l'article 5 nouveau), n° 76.

Ann. — Voyez plus haut la discussion générale de ce budget qui a été jointe à la discussion du budget des affaires économiques pour le même exercice.

Discussion des articles du budget des dépenses recouvrables.

Les articles du tableau I sont adoptés sans observations avec des amendements du gouvernement aux articles 4, 9, 14, 26, 29, 30, 32, 40, 41, 48, 49, 52, 56, 58, 60, 65, 67, 70, 71, 75, 77, 79, 83, 88, et des articles 40bis et 70bis nouveaux proposés également par le gouvernement, p. 537 à 544.

Les articles du tableau II sont adoptés sans observations, p. 544.

Examen des articles du projet de loi.

Articles 1^{er}, 2 et 3. Adoptés sans observations, p. 544, 545. —

Article 4 nouveau proposé par le gouvernement. Adopté sans observation, p. 545.

Art. 5 nouveau proposé par le gouvernement. M. le président donne lecture de cette disposition, ainsi que d'un sous-amendement proposé par M. E. Nolf au texte du gouvernement, p. 545. — Est entendu : M. E. Nolf, qui demande que l'on accepte le principe de son amendement, quitte à voter la rédaction proposée par le gouvernement, rédaction à laquelle il se rallie, p. 545. — M. Moyersoën, m. a. éc., propose de donner suite aux observations de M. E. Nolf en modifiant l'article 5 nouveau et indique cette modification, p. 545. — M. E. Nolf déclare être d'accord avec M. Moyersoën, m. a. éc., p. 545. — M. le président donne lecture du nouveau texte proposé par M. Moyersoën, m. a. éc., et l'article 5 nouveau ainsi amendé, est adopté, p. 545.

Art. 6 nouveau proposé par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 545, 546.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 546.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 44, p. 566 (4 mars 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 566.

Finances : BUDGETS (suite)**Budget des finances pour l'exercice 1925.**

Doc. — Projet de loi, n° 5-XIII. — Tableau n° 5-XIII. — Développements, n° 5-XIII. — Note-annexes : a) Art. 33 : majoration résultant de l'octroi d'augmentations réglementaires de traitements et d'indemnités à des personnes dont la collaboration est nécessaire pour la gestion du domaine; b) art. 61 : personnel de l'office belge de vérification et de compensation, n° 5-XIII.

Budget de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1925.

Doc. — Projet de loi, n° 5-IX. — Tableaux : n° 5-IX. — Développements, n° 5-IX.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925.

Doc. — Projet de loi, n° 5-VI. — Tableaux : n° 5-VI. — Développements, n° 5-VI. — Note-annexe : art. 65 : Indemnités temporaires et mobiles de vie chère, n° 5-VI.

Rapport fait par M. Ryckmans, n° 52.

Amendements présentés par le gouvernement, n° 55.

Ann. — Discussion générale.

Discours de MM. Van Fleteren (qui parle notamment des mesures à prendre pour faciliter l'affichage politique dans certaines communes, de la question de la natalité, puis motive son vote négatif), le chevalier de Ghellinck d'Elseghem (qui préconise l'institution d'un examen pour l'obtention du poste de secrétaire communal, puis parle notamment des taxes communales et de questions de moralité publique), Ryckmans (qui répond brièvement à M. Van Fleteren), Vinck (qui traite la question de l'avortement), p. 314 à 318. — Interruptions de MM. Digneffe, Van Fleteren, Seeliger, Deswarte, Fraiture, Ryckmans, p. 315 à 318. — Discours de MM. Struye (qui renouvelle la protestation qu'il a faite l'année précédente au sujet du retard apporté par le conseil supérieur d'hygiène à approuver les plans de reconstruction des établissements de bienfaisance d'Ypres), Beauduin (qui attire l'attention du ministre sur la nécessité de pourvoir les villages de son arrondissement de distributions d'eau), Genard (qui parle notamment de la question de l'hygiène des étables), le vicomte Berryer (qui demande à M. Pouillet, m. i. h., des faveurs pour l'Œuvre des mères et des tout-petits), Fraiture (qui prie le ministre de s'occuper des différents existant entre les habitants et l'administration communale de Linkebeek), Mme Spaak (qui appuie la demande faite par M. le vicomte Berryer en faveur des œuvres de l'enfance), Wittemans (qui demande notamment quelles sont les mesures de surveillance qui ont été prises, à la suite de son interpellation, au sujet des faits qui se sont produits dans un pensionnat à Ranst), p. 319 à 322. — M. Pouillet, m. i. h., répond aux discours prononcés, p. 322 à 326. — Interruptions de MM. Struye, Lekeu, le vicomte Berryer, Mme Spaak, MM. Van Overbergh, le marquis Impériali, Ryckmans, Wittemans, Guyaux, Deswarte, p. 322 à 326.

Les articles sont adoptés sans observations, avec des amendements du gouvernement aux articles 2, 10, 12, 14, 28, 32, 38, 41, 50, 53, 56, 65, p. 326 à 331.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 331.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 39, p. 338 (27 janvier 1925). — Le projet est transmis à la Chambre.

Budget de la justice pour l'exercice 1925.

Doc. — Projet de loi, n° 5-IV. — Tableaux : n° 5-IV. — Développements : n° 5-IV. — Notes-annexes : Art. 73 : Indemnités temporaires et mobiles de vie chère (crédit non limitatif). — Art. 74 : Subsidés à l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre (budget pour 1925), n° 5-IV.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1925.

Projet de loi, contenant le budget des voies et moyens pour l'exercice 1925, ainsi que des dispositions relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescription fiscale, n° 5-I. — Tableaux, n° 5-I.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 44

Ann. — Discussion générale :

Discours de MM. François (qui estime que, comme l'année précédente, il doit être entendu que l'examen de la gestion financière du gouvernement sera remise au moment de la discussion du budget de la dette publique et se borne, en conséquence, à justifier le vote négatif de la gauche socialiste).

Finances : BUDGETS. Votes et moyens (suite)

J. Nolf (qui, après avoir fait l'éloge de l'effort accompli tant par le gouvernement que par les contribuables, attire l'attention du gouvernement sur l'importance qu'il y aurait à s'occuper sans retard de l'entreprise du boulevard de Mennes; touche, en finissant, la question du tarif des douanes), Feron (qui commence par protester contre une critique émise dans le rapport de M. le baron de Mévius contre la législation fiscale, puis répond aux observations de M. François), p. 266 à 269. — Interruptions de MM. Rongy, François, Lekeu, Van Fleteren, Seeliger, Delannoy, p. 268, 269. — M. le baron de Mévius, rapporteur, répond aux observations de MM. François et Feron, p. 269, 270. — Interruptions de MM. Casterman, Seeliger, Rongy, Van Fleteren, Lekeu, Van Roosbroeck, Volckaert, Lafontaine, Solau, Lombard, p. 269, 270. — M. le baron de Moffarts déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais qu'il voudrait voir apporter au régime fiscal des modifications favorables à l'agriculture, p. 271. — M. Seeliger demande qu'il soit fait une rectification au rapport de M. le baron de Mévius, celui-ci affirmant que le budget a été adopté à l'unanimité des membres présents à la séance de la commission, alors que M. Vande Moortele et lui-même ont voté contre le budget, p. 271. — Observations de MM. le baron de Mévius, rapporteur; De Bast, Lekeu, p. 271. — M. Limage déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais se joint aux observations présentées par M. le baron de Moffarts en ce qui concerne l'agriculture, p. 271. — M. Moyersoën, m. a. éc., répond brièvement aux observations présentées au nom de M. Theunis, p. m., m. f., indisposé et déclare qu'il transmettra à M. le premier ministre des considérations qui ont été émises, p. 271. — Observations de MM. Lekeu et Van Fleteren, au sujet du discours de M. Moyersoën, p. 271.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 271 à 276.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 64 voix contre 37, p. 283 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

COMMISSION DU DUCROIRE.

Opérations de cette commission. — V. Industrie, commerce et travail : Bonne fin de vente des marchandises belges à l'étranger.

COMMUNES. — V. la sous-rubrique : Fiscalité provinciale et communale.

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Détails de prescription fiscale. — Voyez sous la même rubrique générale : Finances, la sous-rubrique : Budgets : Budget des voies et moyens pour 1925 : Art. 1^{er} du projet de loi.

CONFÉRENCE FINANCIÈRE DE PARIS. — V. Politique extérieure.

COUR DES COMPTES.

Personnel. Traitements. — *Projet de loi relatif aux traitements des membres de la Cour des comptes et du personnel des services de cette institution.*

Doc. — Projet de loi, n° 81.

Rapport fait par M. Struye, n° 88.

Ann. — Les articles sont adoptés sans observations, p. 569, 570.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et une abstention, p. 570 (4 mars 1925). — S'est abstenu : M. Brafort, p. 570. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉDIT A L'INDUSTRIE. — V. Industrie, commerce et travail.

DETTE PUBLIQUE OTTOMANE. — V. Affaires étrangères : Turquie.

DOUANES.

Coefficients de majoration.

Ann. — Arrêtés royaux des 23 et 28 octobre 1924 concernant les coefficients de majoration inscrits au tarif des douanes et les réductions de droits de base. Transmis par M. le premier ministre, ministre des finances, conformément à l'article 9 de la loi du 8 mai 1924, modifié par l'article 2 de la loi du 26 juin suivant, p. 25 (18 novembre 1924).

Arrêté royal du 8 décembre 1924 portant réduction du coefficient de majoration en ce qui concerne le droit afférent à certaines pièces détachées de voitures automobiles. Transmis par M. le premier ministre, ministre des finances, conformément à l'article 9, § 2, de la loi du 8 mai 1924, relative au tarif des douanes, modifié par l'article 2 de la loi du 26 juin suivant, p. 244 (23 décembre 1924).

Finances : DOUANES (suite)

Marchandises et valeurs. — *Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923 relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs.*

Doc. — Rapport fait par M. Demerbe, n° 38.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Demerbe, p. 25 (23 décembre 1924).

Discussion générale. Est entendu : M. le baron d'Huart (qui fait une courte déclaration, afin de motiver son vote négatif et le vote négatif de ses amis du groupe agricole), p. 284, 285.

L'article unique est adopté sans observations, p. 285.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 77 voix contre 6 et une abstention, p. 285 (29 décembre 1924). — S'est abstenu : M. le chevalier Behaeghel de Bueren, p. 285. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Tarif des douanes. Prorogation des pouvoirs du gouvernement. — *Projet de loi relatif au tarif des douanes (prorogation des pouvoirs).*

Doc. — Rapport fait par M. Huisman-Vanden Nest, n° 48.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Huisman-Vanden Nest, p. 267 (29 décembre 1924).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 286.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 85 membres présents, p. 266 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

EMPRUNTS A L'ÉTRANGER.

Projet de loi concernant les emprunts à l'étranger.

Doc. — Rapport fait par M. le comte de Limburg-Stirum, n° 96.

Ann. — Rapport fait par M. le comte de Limburg-Stirum, p. 521 (3 mars 1925).

Discussion générale. Discours de MM. François (qui traite la question du principe de l'emprunt en y marquant son opposition), Theunis, p. m., m. f. (qui répond à M. François et défend son projet), p. 546 à 549. — Interruptions de MM. Moyersoën, m. a. éc.; Van Overbergh, Rongy, Volckaert, François, p. 546 à 548.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 549.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 566 (4 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ENREGISTREMENT.

Exemption de l'enregistrement d'un acte constatant une donation en faveur de la commission provinciale des bourses d'études de la province de Luxembourg belge. — V. la sous-rubrique : Budgets : Budgets des voies et moyens pour 1925.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale.

Doc. — Projet de loi, n° 60.

Rapport fait par M. Ligy, n° 74.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 466. — M. Ligy demande, ce projet présentant un certain caractère d'urgence, qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour du mardi suivant, et cette demande est admise, p. 466.

Discussion générale :

Discours de MM. Polet (qui motive son vote négatif), Seeliger (qui approuve les commissions des finances et de l'intérieur, qui propose à l'assemblée de voter le projet sans modifications, mais en limitant à deux années la durée d'application et motive son approbation), le baron de Moffarts (qui expose les motifs pour lesquels il ne pourra point émettre un vote affirmatif sur l'ensemble du projet), Lekeu (qui marque la position du groupe socialiste dans la discussion en cours, vu l'urgence de prendre des mesures en ce qui concerne les finances des provinces et des communes, puis combat des imputations dirigées contre la députation permanente du conseil provincial du Hainaut, au sujet des taxes qu'elle impose), le marquis Imperiali (qui émet le vœu que le projet en discussion n'ait vraiment qu'une portée provisoire), Digneffe (qui fait remarquer la nécessité de s'occuper spécialement de la situation financière des grandes communes), Allewaert (qui déclare ne pouvoir se rallier au projet et signale au Sénat les difficultés éprouvées par la province de la Flandre

Finances : FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE (suite)

occidentale pour équilibrer son budget), le vicomte Berryer (qui motive l'amendement qu'il a présenté en commission, limitant à deux ans l'application de la loi, fait certaines réserves quant à l'ensemble du projet, puis déclare que, à l'expiration du délai, il demandera le retour au droit commun d'avant-guerre : Autonomie surveillée); Vauthier (qui motive son vote affirmatif, mais fait, notamment, remarquer qu'il n'est pas correct de voter une loi provisoire dans un domaine aussi fondamental), Ligy, rap. (qui répond aux observations de certains orateurs), le comte de Limburg Stirum (qui, tout en déclarant que l'accord patriotique des partis s'est fait sur ce projet, estime que, si le temps ne faisait pas défaut, le projet serait rejeté par le Sénat, et termine en déclarant qu'il émettra un vote de résignation), Theunis, p. m., m. f. (qui fait remarquer que ce projet a été déposé le 10 juillet 1924, et que, s'il arrive devant le Sénat, à la veille d'une liquidation, la faute n'en incombe pas au gouvernement, mais bien au fonctionnement du régime parlementaire à ce moment; fait remarquer que, depuis trois ans, il y a eu trois projets de lois et cinq interpellations sur cette question, que c'est donc la onzième fois qu'il intervient dans une discussion sur les finances provinciales et communales, puis indique la manière dont le gouvernement intervient dans la question), Braffort (qui estime que le projet porte une grave atteinte à l'autonomie communale, qu'il est urgent d'en revenir au régime d'avant-guerre, que la plus mauvaise disposition consiste dans la majoration facultative des additionnels, et termine en motivant son vote affirmatif), le vicomte Vilain XIII (qui annonce qu'il s'abstiendra au vote sur l'ensemble et motive son abstention), p. 475 à 488. — Interruptions de MM. Van Fleteren, le marquis Impériali, Lekeu, Mahieu, Seeliger, Deswarte, Ligy, Liebaert, Van Fleteren, Guyaux, 476 à 487.

Discussion des articles :

Art. 4, 5 et 8. M. le président indique les modifications de dates proposées par la commission, p. 490. — M. Theunis, p. m., m. f., déclare accepter ces modifications, et les articles 4, 5 et 8, ainsi amendés, sont successivement adoptés, p. 490.

Les autres articles du projet de loi sont adoptés tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 488 à 490.

Les articles amendés sont immédiatement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 490.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 9 et 8 abstentions, p. 491 (24 février 1925). Se sont abstenus : MM. Allewaert, le chevalier Behaeghel de Buren, le vicomte de Brouchoven de Bergheyck, le chevalier de Vrière, le baron Gillès de Pélichy, Hulin, Struys, et le vicomte Vilain XIII, p. 491. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Motion d'ordre de M. Vinck qui, n'ayant pas assisté à la discussion, ayant cru que cette discussion n'aurait pas lieu, (par suite de l'amendement de durée accepté comme transaction en commission), se joint à ses collègues de tous les partis qui ont prononcé des discours et qui ont demandé que l'on en revienne, le plus rapidement possible, à l'autonomie surveillée, d'avant-guerre, p. 496.

IMPÔTS.

Amendes pénales. — Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux. — V. Code pénal : Amendes pénales.

Bénéfices de guerre. — Délais utiles pour l'établissement des cotisations spéciales à ces impôts spéciaux. — Fixation du 31 décembre 1925. — V. plus haut la sous-rubrique : Budgets : Budgets des voies et moyens pour 1925 : Art. 2 du projet de loi.

Délais de prescription fiscale. — V. plus haut la sous-rubrique : Budget des voies et moyens pour 1925.

Emprunts d'ordre privé stipulant le paiement de coupons nets d'impôts belges. Abrogation de l'article 11 de la loi du 30 juillet 1921 qui interdit ces emprunts. — V. Finances budgets : Budget des voies et moyens pour 1925 : Art. 3 du projet de loi.

Droits de chancellerie. — Projet de loi relatif aux taxes à percevoir sur les visas de passeports et les légalisations demandées dans l'intérêt de ressortissants étrangers.

Dec. — Rapport fait par M. le marquis Impériali, n° 47.

Finances : IMPÔTS. Droits de chancellerie (suite)

Ann. — Dépôt du rapport par M. le marquis Impériali, p. 266 (29 décembre 1924).

Les articles sont adoptés sans observation, p. 285, 286.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 53 voix contre 29, p. 286 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MONNAIES ÉTRANGÈRES (TRAFIC ILICITE DE). — V. Code pénal : Monnaies.

RESSOURCES FISCALES.

Amendes pénales. — Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux. —

V. Code pénal : Amendes pénales.

OPÉRATIONS COMMERCIALES DANS LES PROVINCES RÉDIMÉES. — V. Interpellations au nom de M. Digneffe.

PROVINCES. — V. la sous-rubrique : Fiscalité provinciale et communale.

TITRES AU PORTEUR. — V. Affaires étrangères : Dommages de guerre : Arrangement franco-belge.

Fisc. — V. Finances : Impôts.

Fiscalité provinciale et communale. — V. Finances.

Fonctionnaires (Traitements des). — V. Traitements : Péréquation.

Fonctionnaires de l'État (Situation des). — V. la rubrique : Interpellations au nom de MM. Renier et Fraiture.

Forêts (Exploitation excessive de certains bois et de certaines). — V. Eaux et forêts.

Forthomme, ministre de la défense nationale.

Ann. — Interpellation de M. Deswarte sur l'application des articles 12 et 13 des lois coordonnées sur les pensions militaires. Répond à M. Deswarte et, pour faire comprendre la situation qui a amené l'interpellation de M. Deswarte, commence par citer certains textes législatifs, p. 244 à 246.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925. Discussion générale. Discours. Répond au discours de M. Lekeu, p. 281.

Fraiture, élu par le Sénat.

Ann. — Projet de loi approuvant trois conventions relatives à des concessions de tramways. Discussion générale, p. 263.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 316. Discours. Prie le ministre de s'occuper des différends existant entre les habitants et l'administration communale de Linkebeek, p. 320.

Budget du ministère des colonies pour 1925 (dépenses métropolitaines). Discussion générale. Observations, p. 426. — Discours. Attire l'attention du gouvernement sur la situation des noirs et estime que le Congo se dépeuple, p. 427 à 430. — Observations, p. 431, 433, 434, 436.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Interpellation de M. De Cloedt sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge, p. 531.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion des articles. Art. 11 : Traitement du clergé catholique. Discussion, p. 561. — Art. 14. Discussion, p. 564.

Projets de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Demande une interprétation de l'article 32, p. 571. — Répète sa question, p. 572. — Observations, p. 582, 585. — Discussion des articles. Art. 3, p. 588. — Art. 29. Observations, p. 592. — Art. 34. Discussion, p. 594.

Projet de loi apportant quelques modifications aux lois des 21 juillet 1844 et 3 juin 1920 sur les pensions et accordant une indemnité de vie chère aux victimes civiles de la guerre

Fraiture (suite)

et à leurs ayants droit. Discussion générale. Discours : Saisit cette occasion pour attirer l'attention du gouvernement sur la nécessité de reviser toutes les dispositions légales relatives aux pensions, p. 599.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

France. — V. Affaires étrangères.

François, sénateur de Charleroi et Thuin.

Doc. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu le 27 juin 1924 entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Japon. Rapport, n° 51.

Ann. — Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 98.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Discours : Estime que, comme l'année précédente, il doit être entendu que l'examen de la gestion financière du gouvernement sera remise au moment de la discussion du budget de la dette publique et se borne, en conséquence, à justifier le vote négatif de la gauche socialiste, p. 266, 267. — Observations, p. 268.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925. Discussion générale. Discours. Déclare que le groupe socialiste émettra un vote négatif sur les douzièmes provisoires comme sur le budget des voies et moyens et sur les autres budgets, p. 276, 277.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme « Les Tramways bruxellois ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 282.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la « Société anonyme des Tramways électrique du Pays de Charleroi et Extensions ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 283.

Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu, le 27 juin 1924, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Japon. Donne lecture de son rapport, p. 286. — Rend hommage, à cette occasion, à M. Mineitcero Adatci, Jusammi, ambassadeur du Japon à Bruxelles, p. 286.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours. Marque, tout en rendant hommage au discours qui vient d'être prononcé par M. Hymans, m. a. ét., le désaccord de la gauche socialiste sur certains points du fond et appuie le discours de M. Lafontaine, p. 468, 469. — Observations, p. 470.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi relatif aux emprunts à l'étranger. Discussion générale. Discours : Traite la question du principe de l'emprunt en y marquant son opposition, p. 546, 547. — Observations, p. 548.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925. Discussion générale. Discours. Déclare que le groupe socialiste émettra un vote négatif sur ce projet, afin de marquer qu'il continue à se désolidariser de la politique financière du gouvernement, p. 553.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Garantie de la colonie. — V. Congo : Transports fluviaux.

Genard, sénateur de Nivelles.

Ann. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours. Parle notamment de la question de l'hygiène des étabes, p. 319, 320.

Gentbrugge. — V. Communes : Limites séparatives.

Gillain, élu par le Sénat.

Doc. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925. Rapport, n° 36.

Gillain (suite)

Ann. — Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 247.

Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion des articles. Art. 2. Remercie M. Noël, m. s. a., d'avoir présenté des amendements qui reconnaissent aux officiers de l'artillerie et du génie, issus de l'école d'application, le titre d'ingénieur civil; expose brièvement le bien-fondé et la portée de cette mesure, p. 373 à 375.

Budget du ministère des colonies pour 1925 (dépenses métropolitaines). Discussion générale. Discours. Demande qu'une des principales missions des Pères Rédemptoristes ne soit pas supprimée, puis traite la question démographique, p. 424, 425. — Observations, p. 425, 426, 428.

Gillès de Pelichy (baron), sénateur de Roulers-Thielt.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendements aux articles 25 et 28 (co-sign.), n° 11.

Budget des affaires économiques pour 1925. — Rapport, n° 63.

Ann. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre.) S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.

Budget des affaires économiques pour 1925. Dépose le rapport sur ce budget, p. 404.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Fait remarquer, en sa qualité de rapporteur du budget des affaires économiques, que la commission qui a examiné ce budget, pour l'exercice courant, a fixé particulièrement son attention sur deux questions : la modernisation de l'outillage des artisans et le recrutement des métiers et négoce, p. 497.

Budget des affaires étrangères pour 1925. — Discussion générale. Discours : Appuie les considérations de M. Allewaert au sujet des droits qui grèvent certains produits belges, à leur entrée en France, p. 467-468.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Goblet d'Alviella (comte), élu par le Sénat.

Doc. — Projet de loi relatif à l'exercice des poursuites en matière d'infractions aux arrêtés-lois des 22 et 24 octobre 1918. — Rapport, n° 79.

Projet de loi portant réouverture du délai prévu à l'article 22 de la loi du 29 juillet 1921 relative aux conditions dans lesquelles pourront être légitimés les enfants dont les parents, pendant la guerre, se sont trouvés, par le service militaire, la déportation ou l'internement du père et le décès de celui-ci, dans l'impossibilité de contracter mariage. Rapport, n° 93.

Ann. — Annonce du décès de M. le sénateur Liesens. Prononce un discours à cette occasion, p. 4.

Projet de loi accordant la grande naturalisation à M. Aronovitch. S'abstient au vote sur ce projet de loi, p. 112.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.) A l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, fait des observations au sujet de la discussion de ce projet, p. 242. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.

Annonce du décès de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 314.

Projet de loi relatif à l'exercice de poursuites en matière d'infractions aux arrêtés-lois des 22 et 24 octobre 1918. — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 508.

Projet de loi portant réouverture du délai prévu à l'article 22 de la loi du 29 juillet 1921, relative aux conditions dans lesquelles pourront être légitimés les enfants dont les parents, pendant la guerre, se sont trouvés, par le service militaire, la déportation ou l'internement du père et le décès de celui-ci, dans l'impossibilité de contracter mariage. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 521.

Grades académiques. — V. Enseignement supérieur.

Guerre.

ACTES DRESSÉS PENDANT LA GUERRE. — V. Code civil : Absence et Actes de l'état civil.

Guerre (suite)**CAISSE NATIONALE DES PENSIONS DE GUERRE.**

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre.

Doc. — Projet de loi, n° 42.

Rapport fait par M. De Bast, n° 49.

Ann. — Rapporteur : M. De Bast. Dépôt du rapport : 29 décembre 1924.

Discussion générale.

Discours de MM. Theunis, p. m., m. f. (au sujet de la suppression des certificats de vie et de la responsabilité créée aux communes), Vauthier (qui, en présence des déclarations conciliantes de M. Theunis, p. m., m. f., déclare renoncer à déposer un amendement qui retarderait le vote du projet par son renvoi à la Chambre, mais proteste, malgré cela, contre la disposition concernant les sanctions à appliquer aux communes). Feron (qui estime que l'on devrait créer des juridictions pour juger les conflits d'ordre administratif), Braun (qui appuie la proposition de M. Feron et fait remarquer que, en ce qui concerne la responsabilité des administrations communales, on reste sous le régime de l'article 182 du Code civil), p. 290 à 292. — Interruptions de MM. Hicguet, Theunis, p. m., m. f., Lekeu, p. 292. — Sont encore entendus : MM. Vauthier (qui émet encore des craintes quant à l'application, en cette matière, des règles du droit commun), Speyer (qui préconise l'établissement d'un conseil d'Etat et fait appel au gouvernement pour qu'il prenne l'initiative de la création de cet organisme), Theunis, p. m. m. f., (qui déclare se joindre aux sénateurs qui ont émis l'avis que la responsabilité des communes doit être élucidée conformément aux principes de l'article 1382 du Code civil, mais que ceci ne contredit pas le sens de la lettre qu'il a adressée à l'administration communale de Bruxelles), p. 292, 293.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 293 à 296.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 101 voix et deux abstentions, p. 296 (20 janvier 1925). — Se sont abstenus : MM. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem et Hicguet, p. 296. — Le projet est soumis à la sanction royale.

DOMMAGES DE GUERRE. — Arrangement franco-belge. — V. Affaires étrangères.**LÉGITIMATION DES ENFANTS DONT LES PARENTS SE SONT TROUVÉS, DU FAIT DE LA GUERRE, DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE CONTRACTER MARIAGE. — V. Code civil : Légitimation.****PENSIONS DE LA GUERRE. — V. Plus haut : Caisse nationale des pensions de guerre.****VICTIMES CIVILES.**

Indemnité de vie chère. Projet de loi apportant quelques modifications aux lois des 21 juillet 1844 et 3 juin 1920 sur les pensions et accordant une indemnité de vie chère aux victimes de la guerre et à leurs ayants-droit.

Doc. — Projet de loi, n° 90.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 98.

V. pour la discussion et le vote aux *Annales* la rubrique Pensions : Modifications aux lois sur les pensions.

Guyaux, élu par le Sénat.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendements à l'article 10, n° 17.

Ann. — Interpellation de MM. Renier et Fraiture au sujet de l'octroi immédiat de crédits pour l'amélioration de la situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. Observations à l'occasion d'une discussion sur la fixation de cette interpellation, p. 5.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 5, p. 27. — Art. 12. Discussion, p. 33. — Art. 25. Discussion, p. 42 à 46. — Vote en seconde lecture. Art. 125. Observations au sujet d'un amendement qu'il présente, p. 215. — Déclare retirer son amendement, p. 216. — Rappelle qu'il avait demandé la parole sur l'article 5, p. 216. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 217.

Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 87, 92, 96 à 98, 100, 103.

Guyaux (suite)

Projet de loi approuvant une convention à conclure avec la « Société anonyme des Tramways électriques du Pays de Charleroi et Extensions ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 283.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 325.

Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 371. — Discussion des articles. Art. 25. Observations, p. 406.

Budget du ministère des colonies pour 1925 (dépenses métropolitaines). Discussion générale. Observations, p. 433.

Projet de loi accordant la personnalité civile aux établissements d'enseignement supérieur et aux stations de recherches d'intérêt agricole. Appuie, au nom de la commission, la demande d'urgence faite par M. Limage, rap., p. 440.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 459, 460, 467, 469.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 485, 487.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 502.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale, p. 516, 519. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitements du clergé catholique. Discussion, p. 559, 560. — Art. 14. Discussion, p. 564.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 581 à 585, 587. — Discussion des articles. Art. 34. Observations, p. 594.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 610, 611, 621. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

H**Hannick, sénateur de Gand-Eecloo.**

Ann. — Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Hénault, sénateur de Liège.

Ann. — Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 98.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Henricot, sénateur provincial du Brabant.

Ann. — Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Discours, p. 121, 122.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Appuie les considérations émises par M. E. Nolf, relativement aux inégalités dans la façon de traiter les sinistrés, en ce qui concerne leurs dommages de guerre, p. 495, 496. — Observations, p. 508.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Combat le projet en critiquant sa discussion hâtive en fin de session, fait remarquer que les caisses actuelles d'assurance devront disparaître, par suite de ce projet de loi et déclare qu'il émettra un vote négatif, p. 573, 574. — Observations, p. 575, 579, 581, 582, 586. — Discussion des articles. Art. 34. Observations, p. 594, 595. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 599.

Heusden. — V. Communes : Limites séparatives : Gentbrugge, Destelbergen et Heusden.

Hicguet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5 et 6, n° 59.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 25. Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 38.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 1^{er}, § VIII. S'abstient au vote sur un amendement de MM. le marquis Imperiali et consorts, p. 258. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. Discussion générale. Observation, p. 292. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 296.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 334, 339. — Discours, p. 353, 354. — Observations, p. 356. — Discussion des articles. Art. 5. Demande qu'un amendement qu'il a présenté, amendement plus restrictif que celui de M. Vermeylen, soit mis aux voix en premier lieu, p. 390. — Art. 6. Partie C. Déclare, à la demande de M. Nolf, m. s. a., retirer un amendement qu'il avait présenté avec MM. Demerbe et Digneffe, p. 392. — Par motion d'ordre, fait une rectification au *Compte rendu analytique* au sujet de paroles qu'il a prononcées relativement à un amendement qu'il a présenté à l'article 5, p. 407.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe, qui proteste contre l'allégation dirigée par un sénateur socialiste contre le parti libéral, et contre les termes dans lesquels cette allégation a été exprimée, p. 617.

Hubert, élu par le Sénat.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3, p. 11, 12, 18. — Art. 25. Discussion, p. 45, 46. — Art. 28. Déclare que l'amendement de la commission est retiré, p. 48. — Art. 31. Déclare qu'un amendement qui avait été présenté par la commission n'est pas maintenu, p. 50. — Art. 34. Déclare que l'amendement de la commission n'est pas maintenu, p. 51. — Art. 59. Demande qu'il soit entendu que l'on pourra revenir, en seconde lecture, non seulement sur le texte amendé, mais sur tout l'article, p. 59.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Appuie des observations faites par motion d'ordre par M. Ryckmans, au sujet de la manière défectueuse dont est faite la traduction flamande de ce projet, p. 231.

Huisman-Van den Nest, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Projet de loi relatif au tarif des douanes. Rapport, n° 48.

Ann. — Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 95.

Projet de loi sur l'assistance publique (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 3. Discussion au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation, p. 179, 180. — Art. 27. Déclare renoncer à la parole, p. 183. — Art. 31. Observations au sujet du cumul des fonctions de secrétaire et de receveur dans des communes différentes, p. 183, 184. — Art. 32. Observations au sujet des dispositions prises pour la fixation du traitement du secrétaire et du receveur des commissions communales d'assistance, p. 184. — Art. 43. Fait diverses observations au sujet des questions de liquidation qu'il estime se rapporter aux articles 43, 44 et 45, qui forment un tout, mais qu'il croit pouvoir développer à l'occasion de l'article 43, p. 186, 187. — Art. 98. Observations au sujet de l'interprétation de cet article, en ce qui concerne l'inutilité d'établir de trop nombreux offices d'identification, p. 199. — Art. 103. Observations en faveur de la situation des agents dépendant des établissements publics supprimés, p. 200, 201.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 249, 250. — Discours, p. 253, 254.

Huisman-Van den Nest (suite)

Projet de loi relatif au tarif des douanes (prorogation des pouvoirs du gouvernement). — Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 267.

Annnonce du décès de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 314.

Budget des affaires étrangères pour 1925. — Discussion générale. Observation, p. 460.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 575. — Discours : d'accord avec le R. P. Rutten, estime qu'il faut avant tout voter le projet, mais déclare que, profitant de ce que le gouvernement est d'accord avec le Sénat pour renvoyer le projet à la Chambre, il a présenté des amendement qu'il développe, p. 577-578. — Observations, p. 581, 583, 587. — Discussion des articles. Art. 38. Déclare retirer un amendement qu'il avait présenté, p. 596.

Hulin, sénateur provincial du Hainaut.

Ann. — Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Hymans, ministre des affaires étrangères.

Ann. — Projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu, le 27 juin 1924, entre l'Union économique belge-luxembourgeoise et le Japon. A l'occasion de la discussion de ce projet, rend hommage à M. Mineitiro Adatchi, Jusamm, ambassadeur du Japon à Bruxelles, p. 286.

Annnonce du décès de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles. Prononce un discours à cette occasion, p. 313.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 442, 447, 450 à 456, 459. — Fait quelques observations générales sur les derniers événements internationaux et répond aux observations présentées, p. 461 à 465. — Fait encore des observations, p. 469, 470.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 613, 615. — Fait diverses observations, notamment à l'occasion d'une interruption de M. Volckaert, et déclare que la consultation organisée en 1920 l'a été suivant des formes spéciales, puis oppose un démenti formel à des affirmations produites par M. Pirard, p. 619, 620.

I

Imperiali (marquis), sénateur de Huy-Waremme.

Doc. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Amendement à l'article 102 du texte adopté au premier vote, n° 22.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.) Amendements à l'article 1^{er}, n° 30.

Projet de loi relatif aux taxes à percevoir sur les visas de passeports et les légalisations, demandés dans l'intérêt de ressortissants étrangers. Rapport, n° 47.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Rapport, n° 66.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Rapport, n° 105.

Ann. — Règlement du Sénat : art. 35 prescrivait que le nom des sénateurs absents sans s'être excusés ou sans avoir demandé congé est mentionné aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Liebaert, qui proteste contre cette mesure, p. 18.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 11, p. 31. — Par motion d'ordre, propose de prolonger quelque peu la séance en cours, de manière à pouvoir terminer l'examen en première lecture, p. 70.

Annnonce du décès de M. Brys, sénateur d'Anvers. Discours, p. 75.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Dewitt, appelé à achever le mandat de M. Brys, sénateur d'Anvers, décédé. Dépose le rapport sur cette vérification de pouvoirs et donne lecture de son rapport, p. 76.

Proposition de loi modifiant le code électoral, en vue d'assurer la liberté du vote. Discussion sur la prise en considération. Fait des réserves quant aux considérations émises par M. Féron, p. 108.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans, qui proteste contre la manière dont est rédigée la traduction flamande de ce projet, p. 231.

Imperiali (marquis) (suite)

- Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.) Observations à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, au sujet de la discussion de ce projet, p. 242. — Discussion générale. Observations, p. 247 à 249. — Discours, p. 254-255. — M. Masson, m. j., ayant demandé au Sénat de voter le projet tel qu'il est transmis par la Chambre, afin d'éviter que, au premier janvier, on se trouve sans loi sur les loyers; fait remarquer que la Chambre pourra encore voter le projet la semaine suivante, entre la Noël et le premier janvier, p. 255. — Discussion des articles. Art. 1^{er}, § VIII qu'il présente. Déclare être d'accord au sujet de la demande d'appel nominal, faite par l'extrême gauche, p. 258.
- Projet de loi relatif aux taxes à percevoir sur les visas de passeports et sur les légalisations demandés dans l'intérêt des ressortissants étrangers. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 266.
- Projet de loi approuvant la déclaration d'accession de la Belgique à certaines dispositions du traité de Lausanne, du 24 juillet 1923. Discussion générale. Déclare qu'il a un assez long discours à prononcer, p. 284. — Déclare accepter, ainsi que le proposent MM. Lekeu et Vinck, de reporter ses observations au budget des affaires étrangères, mais déclare qu'il eût voulu faire ressortir les différences qui existent entre le traité de Sévres et le traité de Lausanne, p. 284.
- Fixation de l'ordre du jour : prolongation de la séance du 29 décembre, afin de permettre au Sénat de terminer ses travaux avant les vacances du jour de l'an. Observations, p. 284.
- Interpelle M. le ministre des chemins de fer, marine, postes et télégraphes sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour assurer les correspondances, à Namur, entre les chemins de fer de l'Etat et ceux du Nord-Belge. Par motion d'ordre déclare que, n'ayant pu développer son interpellation avant les vacances de janvier, et ne voulant pas attendre jusqu'à la fin de janvier pour protester contre l'état de choses existant, il retire sa demande d'interpellation et la remplacera par une question écrite, p. 287.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Observation, 323, 324.
- Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours : fait, en son nom personnel, et non comme rapporteur, à l'occasion du budget des affaires étrangères, de formelles réserves en ce qui concerne le traité de Lausanne, p. 443 à 446. — Observations, p. 464. — Discours : en sa qualité de rapporteur du budget, répond au discours de M. François, en ce qui concerne la question militaire, puis développe certaines critiques formulées dans son rapport, p. 469-470.
- Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Emet le vœu que le projet en discussion n'ait vraiment qu'une portée provisoire, p. 482. — Observations, p. 482.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 516.
- Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint Vith. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 607. — Discussion générale. Discours : Répond aux discours de MM. Lafontaine et Renard, p. 612.

Importation de marchandises et valeurs. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

Indemnités aux officiers de police qui remplissent les fonctions de ministère public auprès des tribunaux de simple police. — V. Organisation judiciaire : Ministère public.

Indemnité de vie chère (Maintien du bénéfice de l'). — V. Pensions.

Indemnité de vie chère aux victimes civiles de la guerre et de leurs ayants droit. — V. Pensions : Modifications aux lois sur les pensions.

Indigénat.

Demande de grande naturalisation.

Doc. — Rapport fait par M. Wittemans, n° 6.

Demande de naturalisation ordinaire.

Doc. — Rapports faits par M. Wittemans, n° 6.

Rapports complémentaires sur diverses demandes de naturalisation.

Ann. — Dépôt de rapports par M. Magnette, n. 18.

Indigénat (suite)**GRANDE NATURALISATION.**

Projet de loi accordant la grande naturalisation, avec dispense des droits d'enregistrement aux nommés : MM. Arens, Coccozza, d'Haëne, de Kat, Edelberg, Eras, Fraenkel, Greuell, Kamermans, Kaschten, Marx, Monadé, Marsden, Möltgen, Müller, Nelbock, Poppe, Protin, Prévôt, Solomonik, Smolders, Tielens, Tobiansky, Treger, van Emmerick, van De Garde et Walk. — Ces projets de loi sont adoptés par 102 voix contre 2 et 2 abstentions, p. 14 (12 novembre 1924). Se sont abstenus : MM. Lebon et J. Nolf, p. 14.

Projets de loi accordant la grande naturalisation aux nommés :

MM. Alazraki, Biske, Bourda, Bornhaupt, Bauer, de Greef, de Jong, Fischer, Feferberg, Freys, Gitelson, Grunberg, Haynes, Hecht, Herzfeld, Horzer, Jofé, Kirkpatrick, Koll, Keyzer, Kalinowsky, Kaufmann, Kolgraf, Landau, Löwe, Levy (Jules), Levy (Alexandre), Maffioli, Olsen (Charles), Olsen (Madeleine), Olsen (Elise), Palm, Rumpf, Recorbet, Sanders, Scheidtweiler, Tàitsch, Van Overeem, Van Winsen, van den Abeele, van Swinderen et Wirth. — Ces projets sont adoptés par 98 voix contre 8 et 2 abstentions, p. 16 (12 novembre 1924). — Se sont abstenus : MM. Lebon et J. Nolf, p. 16.

Prise en considération de la demande de grande naturalisation de M. Aronovitch, p. 79. — Vote du projet de loi accordant la grande naturalisation au prénommé, par 60 voix contre 53 et 1 abstention, p. 112 (2 décembre 1924). — S'est abstenu : M. le comte Goblet d'Alviella, p. 112.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Projet de loi accordant la naturalisation ordinaire aux nommés : Bouchez, Blitz (Levie), Deroo, Drüppel, Féhér, François, Gries, Hoyack, Isralson, Joellinger, Loëser, Lion, Macloskie, Munnhaupt, Masion, Margulies, Notelet, Norman, Prinzing, Roscu-berg, Schwartz, Schuermans, Simonet-Cabot, Van Horzigh, Weissbort. — Ces projets de loi sont adoptés par 89 voix contre 4 et 2 abstentions, p. 17 (12 novembre 1924). — Se sont abstenus : MM. Lebon et J. Nolf, p. 17.

Prise en considération des demandes de naturalisation ordinaire des nommés :

Sainderichin, B.; Sainderichin, née Van Win; Sainderichin, S.-A., p. 79. — Voie des projets de loi accordant la naturalisation ordinaire aux prénommés, par 57 voix contre 52 et 1 abstention, p. 112, 113 (2 décembre 1924). S'est abstenu : M. De Bast, p. 113.

NATURALISATIONS.

Ann. — Au moment du vote sur la prise en considération de demandes de naturalisation, M. Wittemans, en qualité de membre de la commission des naturalisations, se fait un devoir de dire que la commission a été unanime à émettre un vote favorable sur les demandes qui lui ont été soumises, p. 79. — M. le président fait remarquer à M. Wittemans que la prise en considération de naturalisation ne peut, d'après le règlement donner lieu à aucune discussion, et qu'il ne peut donc lui maintenir la parole, p. 79.

Industrie, commerce et travail.**BONNE FIN DE VENTE DE MARCHANDISES BELGES A L'ÉTRANGER.**

Ann. — Rapport de la commission du ducroire sur ses opérations du 30 mai au 31 décembre 1924. Dépôt par M. le ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale, conformément à l'article 9 de la loi du 7 août 1921, p. 514.

CRÉDIT A L'INDUSTRIE.

Ann. — Bilan du cinquième exercice social de la Société nationale de Crédit à l'Industrie et rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires, présentés à l'assemblée générale du 29 septembre 1924. Déposé sur le bureau du Sénat par M. le ministre des finances, conformément à l'article 4 de la loi du 16 mars 1919, p. 4 (11 novembre 1924).

ELECTRICITÉ.

Distribution d'énergie électrique. — *Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique.*

V. le n° 183 de la session 1923-1924.

Industrie, commerce et travail : ELECTRICITÉ. Distribution d'énergie électrique (suite)

Doc. — Rapport fait par M. Carpentier, n° 20. — Amendements présentés par la commission, n° 20.

Texte adopté par le Sénat au premier vote, n° 26.

Rapport complémentaire fait par M. Carpentier sur le texte adopté au premier vote, n° 37. — Amendements proposés par le gouvernement au texte adopté par le Sénat au premier vote. Annexe au n° 37.

Ann. — A l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, le 26 novembre 1924, M. le président fait un pressant appel à l'activité de la commission chargée d'examiner ce projet de loi afin que ce projet puisse être voté avant les vacances du Nouvel an, p. 106.

Dépôt du rapport par M. Carpentier, p. 128 (3 décembre 1924).

Discussion générale.

Discours de MM. Ryckmans (qui proteste contre la manière dont ce projet de loi a été traduit en flamand et déclare que, ne pouvant admettre un tel texte, il se verra dans l'obligation de voter contre le projet de loi, si la traduction n'est pas refaite), Vinck (qui demande notamment la constitution d'un organisme central qui organiserait la production et la distribution d'énergie électrique dans tout le pays), le baron de Moffarts (qui demande que l'on précise la portée de l'alinéa 1^{er} de l'article 15, qu'il estime poser un principe injuste et dangereux), p. 217 à 220. — Interruptions de M. Magnette, p. 218. — Discours de MM. Seeliger (qui termine son discours en conviant le Sénat à voter le projet tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants et à rejeter l'amendement présenté par la commission), Carpentier, rap. (qui répond notamment aux observations de M. Vinck), Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui répond aux observations présentées, à l'exception de celles présentées par M. Seeliger, auxquelles il annonce qu'il répondra aux articles), p. 225 à 228. — Observations de M. Vinck, p. 228. — C. Vinck prononce encore un discours en réponse à M. Carpentier, rap., p. 229-230. — M. Ryckmans proteste, en ce moment, à nouveau, par motion d'ordre, contre la manière dont le texte flamand est rédigé et estime par suite des erreurs contenues dans ce texte, que la discussion des articles ne peut être abordée, p. 230. — Observations diverses de MM. Carpentier, Wittemans, Lebon, Lekeu, Tschoffen, m. i. t. p. s., Seeliger, Vinck, du Bois, Volckaert, le président comte t'Kint de Roodenbeke (qui fait remarquer que la traduction n'est défectueuse que parce que les termes employés ne sont pas du flamand pur), Hubert (qui appuie les observations de M. Ryckmans), Van Overbergh, Deswarte (qui appuie les observations de M. Ryckmans), le marquis Impériali, Rongy (qui, estimant, comme il ne s'agit que de la toilette du projet et que le projet qui semble devoir être amendé sera donc, en vertu de l'article 54 nouveau du règlement renvoyé à la commission, celle-ci pourra se charger de faire les rectifications nécessaires), Lebon, p. 230 à 232. — Sont encore entendus : MM. Carpentier, rap. (qui déclare être d'accord avec M. Rongy), M. Ryckmans (qui admet que le flamand soit révisé par les services du Sénat, et qui insiste à cette occasion pour que les ministres s'entendent afin que les départements aient des services de traduction homogènes), Tschoffen (qui déclare être d'accord), et le président comte t'Kint de Roodenbeke (qui déclare que tous les sénateurs sont désireux de donner satisfaction aux populations flamandes), p. 232. — M. le président déclare que la discussion des articles va, en conséquence, être abordée, p. 232.

Discussion des articles.

Chapitre 1^{er}. — Dispositions générales.

Art. 1^{er}, 2 et 3. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 232, 233.

Chapitre II. — De la protection du transport et de la distribution de l'énergie électrique par l'Etat et les provinces.

Art. 4. Adopté sans observations tels qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 233.

Chapitre III. — Des régies communales et intercommunales.

Art. 5 et 6. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 233.

Art. 7. M. le président donne lecture du texte adopté par la Chambre et d'un amendement proposé par la commission, p. 233, 234. — Observations de M. Tschoffen, m. i. t. p. s.

SENAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1924-1925.

Industrie, commerce et travail : ELECTRICITÉ. Distribution d'énergie électrique (suite)

(qui défend l'amendement de la commission en opposition à M. Seeliger, qui a combattu cet amendement au cours de la discussion générale), Seeliger (qui maintient ses observations), p. 234. — L'amendement de la commission est adopté et l'ensemble de l'article 7, ainsi amendé, est adopté, p. 234.

Chapitre IV. — Des concessions communales et intercommunales.

Art. 8. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre et d'un nouveau texte proposé par la commission pour les 3^e et 4^e alinéas, p. 234, 235. — Sont entendus : MM. Tschoffen (qui prie le Sénat d'accepter l'amendement de la commission), Seeliger, p. 235. — Observations de M. le vicomte Berryer, p. 235. — L'amendement de la commission est adopté et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 235.

Chapitre V. — Des permissions de voirie.

Art. 9 à 12. Adoptés sans observations, tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 235, 236.

Chapitre VI. — Des droits et obligations des entreprises de transport et de distribution.

Art. 13. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'un amendement proposé par MM. les barons d'Huart et de Moffarts, p. 236, 237. — Discussion : MM. le baron de Moffarts, Tschoffen, m. i. t. p. s., Carpentier, rap., Seeliger, le baron d'Huart, Vinck, p. 237, 238. — M. le président donne lecture de la partie subsistante de l'amendement de MM. les barons de Moffarts et d'Huart, et cet amendement est rejeté, p. 238. — L'article 13 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 238.

Art. 14. Adopté sans observations tel qu'il a été transmis par la Chambre, p. 238, 239.

Art. 15. M. le vicomte Vilain XIII estime que l'Etat doit avoir le droit d'exiger que les lignes soient souterraines sur certains espaces, et M. Carpentier, rap., répond à ces observations, p. 239. — L'article 15 est adopté tel qu'il est transmis par la Chambre des représentants, p. 239.

Art. 16 à 20. Adoptés sans observations, p. 239, 240.

Chapitre VII. — Règlements généraux d'exécution de la loi.

Art. 21, 22 et 23. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre des représentants, p. 240, 241.

Chapitre VIII. — Dispositions pénales.

Art. 24 à 27. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 241.

Chapitre IX. — Dispositions transitoires.

Art. 28 à 31. Adoptés sans observations tels qu'ils ont été transmis par la Chambre, p. 241.

Dépôt, par M. Carpentier, du rapport complémentaire sur le projet amendé, p. 248.

Vote en seconde lecture :

M. Ryckmans demande que certains amendements proposés par le gouvernement soient déclarés non recevables, estimant que les corrections apportées au texte flamand, par la commission, ne pourraient être améliorées par ces amendements, p. 307. — M. le président, comte t'Kint de Roodenbeke déclare que, en effet, par application de l'article 54 du règlement, les amendements du gouvernement ne sont pas recevables si le Sénat n'est pas unanime à les admettre, p. 307. M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare que c'est un scrupule linguistique qui a poussé son administration à proposer les amendements qu'il a déposés, mais que, si M. Ryckmans se déclare satisfait, il est prêt à renoncer à ses amendements, p. 307. — M. Carpentier, rap., déclare que, en effet, la commission a apporté quelques modifications au texte flamand et indique les articles qui ont été modifiés, p. 307. — M. le président déclare que les articles dont le texte flamand a été modifié par la commission seront soumis au second vote, au même titre que les articles amendés en séance publique, p. 307.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 307 à 311.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix et une abstention, p. 318 (21 janvier 1925). — S'est abstenu : M. le baron de Moffarts, p. 319. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Industrie, commerce et travail (suite)

LICENCES D'EXPORTATION. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

MARCHANDISES ET VALEURS.

Projet de loi portant prorogation de la loi du 25 janvier 1923, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et valeurs. — V. Finances : Douanes.

MINES.

Vieillesse et décès prématuré des ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré.

OPÉRATIONS COMMERCIALES ET CONTRATS CONCLUS ENTRE DES BELGES ET DES HABITANTS DE PROVINCES RÉDIMÉES. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. Digneffe.

PRUD'HOMMES.

Loi organique. — Revision. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes.

V. pour une proposition de loi due à l'initiative de MM. Van Roosbroeck et consorts le n° 30 de la session de 1921-1922; pour le projet présenté par le gouvernement le n° 130 de la session de 1922-1923, ainsi que les n° 67, 110, 118, 122, 129, 137 et 155 de la session 1923-1924.

Doc. — Amendement présenté à l'article 125 par M. Thiébaud, le vicomte Vilain XIII, Casterman, Vanderick et Demerbe, n° 13.

Texte amendé par le Sénat au premier vote, n° 14.

Rapport complémentaire fait par M. Rongy, sur le texte adopté au premier vote, n° 21. — Amendements présentés à ce texte, par la commission, n° 21.

Amendement présenté par MM. le marquis Imperiali et Lebon à l'article 102 du texte adopté au premier vote, n° 22.

Amendements présentés par M. Lebon aux articles 95 et 125 du texte adopté au premier vote, n° 22.

Ann. — Voyez : 1° Pour le rapport primitif de M. Rongy, ainsi que pour son rapport complémentaire et pour les amendements présentés, la page 61 de la table des *Annales*, session de 1923-1924. — 2° Pour la discussion générale, le commencement de la discussion des articles, le renvoi à la commission pour rapport complémentaire, puis la remise de la discussion au début de la session de 1924-1925, les pages 61 et 62 de la table des *Annales* du Sénat de 1923-1924.

Reprise de la discussion des articles :

M. le président rappelle au Sénat que les deux premiers articles ont été votés avant que l'Assemblée ne décide le renvoi à la commission et donne l'avis du bureau sur la controverse réglementaire qui a surgi relativement à la possibilité d'ouvrir à nouveau la discussion sur les articles 1^{er} et 2. Déclare que le bureau estime que le vote sur ces articles reste acquis et que l'on ne pourrait revenir sur le vote de ces articles que dans le cas où des amendements incompatibles avec les articles déjà votés, seraient présentés par la commission, avec l'adhésion unanime de l'Assemblée, p. 7. — Le Sénat admet unanimement la décision prise par M. le président, p. 7.

Article 3.

M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés : 1° par la commission; 2° par M. Van Roosbroeck; 3° par M. Lebon; 4° par M. Le Jeune; 5° par M. Wittemans, p. 8. — Discussion : MM. Lebon, Van Roosbroeck, Le Jeune, Rongy, rap.; Tschoffen, m. i. t.; Van Fleteren, Hubert, p. 8 à 12. — MM. Rutten, Rongy, Tschoffen, m. i. t.; Wittemans, Hubert, Lebon, Van Roosbroeck, Le Jeune, Longville, p. 18, 19. — Le début de l'article jusqu'au 6° inclusivement est adopté, p. 19. — 7° M. Van Roosbroeck et M. Wittemans déclarent retirer les amendements qu'ils avaient présentés, p. 19. — M. le président met aux voix le texte de la commission, p. 19. — M. Van Roosbroeck, Rongy et Lekeu font remarquer qu'il est impossible que l'on mette aux voix le texte de la commission, celui-ci excluant les navires de commerce qui sont visés à l'article 2 et l'article 2 ayant été maintenu, p. 19. — M. le président déclare que ce texte doit cependant être mis aux voix et ce texte est rejeté par assis et levé, p. 19. — Le 7° est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 19. — M. Lebon déclare qu'un amendement qu'il avait présenté est retiré, p. 19. — M. le président déclare qu'un amendement présenté par M. Le Jeune vient à disparaître par suite de l'adoption du § 7 du texte du gouvernement, p. 20. — Le § 8° du texte du gouvernement est adopté, p. 20. — L'ensemble de l'article 3 est adopté, p. 20.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)**Article 4.**

M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements proposés : 1° par M. Thiébaud; 2° par M. Wittemans; 3° par MM. Van Roosbroeck et Casterman; 4° par M. Lebon, p. 20. — Discussion. MM. Van Roosbroeck, Wittemans, Le Jeune, Longville, Casterman, Pirard, Tschoffen, m. i. t. p. s., Lion, Thiébaud, Lebon, p. 20 à 23. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare que le gouvernement se rallie au texte proposé par la commission, p. 23. — Le préambule de l'article ainsi que les §§ 1° à 8° sont adoptés tels qu'ils sont proposés par la commission, p. 23-24. — M. Lebon motive l'amendement qu'il a proposé au 9° en ce qui concerne les gardes-malades, p. 24. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare se rallier à l'amendement de M. Lebon et le 9° est adopté tel qu'il est amendé par M. Lebon, p. 24. — M. Van Roosbroeck déclare, à ce moment, que la commission ayant supprimé toute une catégorie de personnes auxquelles la loi était applicable, lui et ses amis ne voteront pas le texte de la commission, p. 24. M. le président indique la procédure à suivre sur les amendements restant en présence, p. 28. — L'extrême gauche demande l'appel nominal sur l'amendement de M. Wittemans, p. 28. — Cet amendement est rejeté par 69 voix contre 55, p. 28. — M. Van Roosbroeck demande l'appel nominal sur l'amendement qu'il a présenté et cet amendement est rejeté par 70 voix contre 54 et une abstention, p. 29. — S'est abstenu : M. Féron, p. 29. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare que, par esprit de conciliation, le gouvernement se rallie à l'amendement du Rev. Père Rutten, p. 29. — L'amendement du Rev. Père Rutten est adopté, p. 29. — L'ensemble de l'article 4, ainsi amendé, est adopté, p. 30.

Article 5.

M. le président indique un amendement présenté par M. Van Roosbroeck, p. 25. — Sont entendus : MM. Van Roosbroeck, Tschoffen, m. i. t., p. s.; Guyaux, Féron, Vaude Moortele, p. 25 à 28. — M. le président met aux voix la première partie de l'amendement de M. Van Roosbroeck, M. Van Roosbroeck demande l'appel nominal et cette première partie de l'amendement qui tend à supprimer le premier alinéa de l'article 5 est rejetée par 77 voix contre 46 et une abstention, p. 28. — S'est abstenu : MM. Féron, p. 28. — M. Van Roosbroeck déclare que la seconde partie de son amendement vient à disparaître par suite du vote qui vient d'être émis, p. 28. — L'ensemble de l'article 5 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 28.

Article 6.

M. le président donne lecture du texte du projet et d'amendements présentés par : 1° M. Wittemans; 2° par M. Van Roosbroeck, p. 29. — Sont entendus : MM. Van Roosbroeck, Tschoffen, m. i. t., p. s.; Moyersoen, m. a. éc., p. 29, 30. — M. Van Roosbroeck déclare, devant les explications de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., retirer ses amendements, p. 30. — M. Wittemans déclare également retirer son amendement, p. 30. — L'article 6 est adopté tel qu'il est libellé au projet, p. 30.

Article 7.

M. le président donne lecture du texte du projet, de la rédaction proposée par la commission et d'un amendement proposé par M. Van Roosbroeck, p. 30. — M. Van Roosbroeck déclare que son amendement vient à disparaître par suite du vote émis à l'article précédent, et M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare se rallier au texte de la commission, p. 30. — L'article 7 est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 30.

TITRE II. — De la composition des conseils de prud'hommes.**Chapitre 1^{er} — Des conseillers prud'hommes.****Article 8.**

M. le président donne lecture du texte du projet, du texte proposé par la commission, d'un amendement proposé par la commission et d'un amendement proposé par M. Van Roosbroeck pour l'alinéa 1^{er}, p. 30. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., fait des observations quant à l'opportunité de l'amendement de M. Van Roosbroeck et estime que la décision à prendre, à l'article 8, entre le texte du gouvernement et celui de la commission, devrait être réservée jusqu'au moment où le Sénat aura tranché la question de principe relative à la présidence des conseils, p. 30. — D'accord avec le Sénat, M. le président déclare que l'article 8 est réservé, p. 30. — V. plus loin la reprise de la discussion de l'article 8.

Industrie, commerce et travail : PROU'HOMMES. Loi organique (suite)

Article 9.

Adopté sans observations, p. 30.

Article 10.

M. le président donne lecture du texte du projet et du texte proposé par la commission, p. 31. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare que le gouvernement se rallie au texte proposé par la commission, mais propose la suppression du dernier alinéa de ce texte qu'il estime inutile, p. 31. — L'article 10, ainsi amendé, est adopté, p. 31.

Article 11.

M. le président donne lecture du texte du projet et d'un amendement proposé par le Rév. Père Ruffen, p. 31. — Sont entendus : MM. le R. P. Ruffen, Van Roosbroeck, le marquis Impériali, p. 31. — L'amendement du R. P. Ruffen est adopté, p. 31. — L'article 11, ainsi amendé, est adopté, p. 31.

Article 12.

M. le président donne lecture du texte de la commission et d'un amendement présenté par M. Lebon, p. 32. — Discussion : MM. Lebon, Van Roosbroeck, Van Fleteren, Moyersoën, m. a. éc.; le Rév. Ruffen, Tschoffen, m. i. t., p. s.; Guyaux, Delannoy, p. 32, 33. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., propose, à la suite des observations de M. Lebon, de substituer le présent au passé dans le texte du 4^e, p. 33. — Observations de M. Lebon, qui accepte la proposition de MM. Tschoffen et Delannoy, p. 33. — Les 1^e, 2^e et 3^e sont adoptés par assis et levé, p. 33. — Le 4^e est adopté avec la modification proposée par M. Tschoffen, m. i. t., p. s., p. 33. — L'amendement proposé par M. Lebon est également adopté, p. 33. — M. le président donne lecture d'un 5^e qui vient d'être proposé par amendement par M. Van Roosbroeck, p. 33. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., prie le Sénat de rejeter provisoirement l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 33. — Observations de M. Lebon, p. 33. — L'amendement de M. Van Roosbroeck est rejeté, p. 33. — L'ensemble de l'article 12 est adopté tel qu'il a été amendé, p. 33.

Article 13.

M. le président donne lecture du texte du projet, d'amendements proposés par la commission et d'un amendement proposé par M. Wittemans, p. 33-34. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare accepter les amendements de la commission, p. 34. — Observation de M. Rongy, rapporteur, p. 34. — L'amendement de M. Wittemans est rejeté et l'article 13 est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 34.

Articles 14 à 18.

Adoptés sans observations, p. 34.

Article 19.

M. le président donne lecture du texte de la commission et d'amendements proposés : 1^o par M. Van Roosbroeck; 2^o par M. Lebon; 3^o par M. Wittemans, p. 34-35. — Sont entendus : MM. Wittemans, Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui combat l'amendement de M. Wittemans et qui prie le Sénat d'adopter le texte du gouvernement), Lebon (qui déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté), p. 35. — L'amendement de M. Wittemans est rejeté, p. 35. — M. Van Roosbroeck déclare également retirer son amendement et l'article 19 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 35.

Articles 20 et 21.

Adoptés sans observations, p. 35.

Article 22.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et déclare que des amendements présentés par M. Van Roosbroeck et par M. Wittemans viennent à disparaître par suite du vote émis sur l'article 19, puis donne lecture d'un amendement présenté par M. Lebon, p. 36. — Sont entendus : MM. Lebon, Tschoffen, m. i. t., p. s.; Van Roosbroeck, Braun (qui propose un amendement tendant à harmoniser le texte des articles 19 et 22), p. 36. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., se rallie à l'amendement qui vient d'être proposé par M. Braun, p. 36. — M. Lebon retire son amendement et se rallie à celui de M. Braun, p. 36. — L'amendement de M. Braun est adopté et l'article 22, ainsi amendé, est adopté, p. 36.

Article 23.

Adopté sans observation, p. 37.

Industrie, commerce et travail : PROU'HOMMES. Loi organique (suite)

Article 24.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'un amendement proposé par la commission (texte remplaçant l'alinéa 1^{er}, p. 36). — Observations de MM. Rongy et Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui fait pour ces amendements la même observation que celle qu'il a faite pour l'article 8, la question devant être réservée jusqu'au moment où sera tranchée la question de principe relative à la présidence des conseils), p. 37. — Le Sénat décide de réserver le vote sur l'article 24, p. 37. — V. plus loin la reprise de l'article 24.

Chapitre II. — Des présidents, assesseurs adjoints, greffiers, greffiers adjoints et du personnel des greffes.

Article 25.

M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, de la rédaction proposée par la commission et d'un amendement proposé par M. Van Roosbroeck pour le quatrième alinéa, p. 38. — M. Van Roosbroeck défend le texte du gouvernement, p. 38.

M. Braun propose à ce moment par motion d'ordre, vu l'importance de l'article et l'heure déjà assez avancée, de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 38. — Observations diverses de MM. Tschoffen, m. i. t. p. s., Moyersoën, m. a. éc., Speyer, Hicquet et Van Roosbroeck, p. 38. — Le Sénat décide de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 38.

Reprise de l'examen de l'article 25. M. le président rappelle les dispositions en présence, p. 41, 42. — Discussion. MM. Vanderick, Guyaux, Ruffen, Thiébaud, Casterman, Lekeu, Delannoy, Van Roosbroeck, Mousty, Van Fleteren, Volckaert, Demoulin, Hubert, Tschoffen, m. i. t. p. s., Van Overbergh, p. 42 à 46. — M. le président met aux voix le texte de la commission, et ce texte est rejeté par assis et levé, p. 46. — M. le président annonce qu'il va mettre le texte du gouvernement aux voix par alinéa, divers amendements se rattachant à ce texte, p. 46. — Le premier alinéa de ce texte est adopté, avec une disposition supplémentaire proposée également par le gouvernement, p. 46. — Le second alinéa est adopté, avec une modification proposée par le gouvernement, en conséquence du vote qui vient d'être émis, p. 46, 47. — Le troisième alinéa est adopté sans modification, p. 47. — Le quatrième alinéa est adopté, avec un amendement proposé par M. Van Roosbroeck, amendement auquel le gouvernement s'est rallié, p. 47. — Les autres alinéas sont successivement adoptés tels qu'ils ont été proposés par le gouvernement, p. 47. — L'ensemble de l'article 25 est adopté tel qu'il vient d'être amendé, p. 47.

M. Rongy propose à ce moment de reprendre l'examen de l'article 24 réservé, et M. le président estime qu'il est préférable de terminer en premier lieu l'examen du chapitre 1^{er}, p. 47.

Article 26.

Adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, un amendement de la commission venant à disparaître par suite du vote émis sur l'article 25, p. 47.

Article 27.

Adopté sans observation, p. 47.

Article 28.

M. le président donne lecture du texte de la commission et d'amendements présentés : 1^o par la commission; 2^o par M. Van Roosbroeck, p. 48. — M. Van Roosbroeck, rappelle qu'il a développé son amendement au cours de la discussion générale, p. 48. — Est entendu : M. Tschoffen, m. i. t. p. s., qui combat les amendements de M. Van Roosbroeck et de la commission et qui prie le Sénat d'adopter le texte du gouvernement, p. 48. — M. Hubert déclare que l'amendement de la commission est retiré, p. 48. — L'amendement de M. Van Roosbroeck est rejeté et le texte du gouvernement est adopté, p. 48.

Articles 29 et 30.

Adoptés sans observation, p. 48, 49.

Reprise de l'examen de l'article 8 (réservé).

M. le président donne une nouvelle lecture des dispositions en présence, p. 49. — Sont entendus : MM. Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui fait des observations concernant l'article 8 et l'article 31, combat l'amendement de M. Van Roosbroeck et celui de la commission et qui prie le Sénat d'admettre le texte du gouvernement), Van Roosbroeck (qui fait diverses observations, puis déclare renoncer à son amendement), p. 49. — L'article 8 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 49.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

Reprise de l'examen de l'article 24 :

M. le président donne une nouvelle lecture des dispositions en présence, p. 49. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., fait remarquer que l'amendement de la commission vient à disparaître par suite du vote émis sur l'article 25, puis donne lecture d'un amendement qu'il propose par suite des suggestions de M. Thiébaud, p. 49-50. — Le nouveau texte qui vient d'être proposé par le gouvernement pour l'article 24 est adopté, p. 50.

Chapitre III. — Du règlement du siège.

Article 31 :

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'un amendement proposé par M. Van Roosbroeck, p. 51. — M. Libioule exprime le regret que la commission ait écarté l'amendement de M. Van Roosbroeck et propose de le rétablir, p. 50. — M. Van Roosbroeck déclare que son amendement est retiré, p. 50. — M. Libioule déclare reprendre pour son compte l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 50. — M. Hubert déclare qu'un amendement qui avait été présenté par la commission n'est pas maintenu, p. 50. — L'amendement de M. Van Roosbroeck, repris par M. Libioule est rejeté, p. 50. — L'article 31 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 50.

Articles 32 et 33.

Adoptés sans observations, p. 50.

Article 34.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'amendements : 1° de la commission; 2° de M. Van Roosbroeck, p. 50, 51. — M. Hubert déclare que l'amendement de la commission n'est pas maintenu et M. Van Roosbroeck déclare que son amendement vient à disparaître par suite du vote émis sur l'article 24, p. 51. — L'article 34 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 51.

Article 35.

Adopté sans observations, p. 51.

Article 36.

M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'un amendement proposé par M. Lebon, p. 51. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare se rallier à l'amendement de la commission et M. le président déclare que, dans ces conditions, l'amendement de M. Lebon vient à disparaître, p. 51, 52. — L'amendement de la commission est adopté et l'article 36, ainsi amendé est adopté, p. 52.

Articles 37 à 41.

Adoptés sans observations, p. 52.

Article 42.

M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'un amendement de la commission, p. 52. — M. Rongy, rapporteur, rappelle que M. Moyersoen, ancien ministre de l'industrie et du travail, s'était rallié, en commission, à cet amendement, p. 53. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare admettre l'amendement de la commission qui est adopté, p. 53. — L'article 42, ainsi amendé, est adopté, p. 53.

TITRE III. — De la compétence des conseils de prud'hommes.

Article 43.

M. le président donne lecture du texte du projet de gouvernement et d'amendements présentés : 1° par la commission; 2° par M. Van Roosbroeck; 3° par M. Le Jeune; 4° par M. Wittemans, p. 53. — Sont entendus : M. Libioule (qui propose un amendement), Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui estime que l'amendement de M. Libioule est inutile), Wittemans (qui déclare que, les remorqueurs tombant sous l'application de la loi, son amendement devient inutile), p. 53. — M. le président déclare que l'amendement de M. Van Roosbroeck vient à disparaître et aucun autre amendement n'étant proposé pour la première partie de l'article jusqu'au 7° inclusivement, M. le président met cette première partie aux voix. Elle qu'elle est proposée par le gouvernement, et ce texte est adopté, p. 53. — M. Rongy, rapporteur, déclare que les autres amendements qui figurent au tableau synoptique n'ont plus de raison d'être, le Sénat ayant manifesté sa volonté de maintenir l'article 2 dans son intégralité, p. 53. — M. Le Jeune déclare s'incliner, à regret, devant la décision du Sénat et retire son amendement, p. 54. — Le 8° et le 9° de l'article 43 sont adoptés tels qu'ils figurent au projet du gouvernement, p. 54.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

Article 44.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'amendements proposés : 1° par M. Wittemans; 2° par M. Lebon, p. 54. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., motive un amendement qu'il a proposé, p. 54. — M. Lebon retire son amendement et se rallie à celui du gouvernement, p. 54. — M. Wittemans retire également son amendement, p. 54. — L'amendement du gouvernement est adopté et l'article 44, ainsi amendé est adopté, p. 54.

Article 45.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'amendements proposés : 1° par M. Wittemans; 2° par M. Van Roosbroeck, p. 54. — Sont entendus : MM. Wittemans (qui finit par retirer son amendement), Tschoffen, m. i. t., p. s.; Lebon, p. 54, 55.

M. le président annonce que M. Van Roosbroeck retire son amendement et le texte du gouvernement est adopté, p. 55.

Article 46.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'un amendement proposé par M. Wittemans, p. 55. — Sont entendus : MM. Wittemans, Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui propose une nouvelle rédaction pour l'article 46, afin de donner satisfaction à M. Wittemans), p. 55. — M. Wittemans déclare retirer son amendement et se rallier à celui du gouvernement et l'article 46 est adopté avec le nouveau texte qui vient d'être proposé par M. Tschoffen, p. 55.

Article 47.

M. le président indique des amendements proposés : 1° par la commission; 2° M. Wittemans, p. 55. — M. Rongy, rapporteur, déclare que l'amendement de la commission vient à disparaître, et M. Wittemans déclare retirer son amendement, p. 55. — L'article est adopté tel qu'il figure au projet du gouvernement, p. 55.

Articles 48 et 49.

Adoptés sans observations, p. 55, 56.

TITRE IV. — Du mode de procéder devant les conseils de prud'hommes.

Article 50.

Adopté sans observations, p. 56.

Article 51.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'un amendement proposé par M. Wittemans, p. 56. — Sont entendus : MM. Wittemans, Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui se rallie à l'amendement de M. Wittemans, en y proposant une modification), p. 56. — Observations diverses de MM. Wittemans (qui admet la modification proposée par M. Tschoffen en y ajoutant les mots : « au moins »), Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui déclare être d'accord avec M. Wittemans, p. 56-57. — L'amendement de M. Wittemans, ainsi modifié, est adopté, et l'article 51, ainsi amendé, est adopté, p. 57.

Art. 52.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'un amendement de M. Wittemans, p. 57. — Observations de MM. Wittemans et Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui se rallie à l'amendement de M. Wittemans), p. 57. — L'amendement de M. Wittemans est adopté et l'article 52, ainsi amendé est adopté, p. 57.

Article 53.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'amendements proposés : 1° par M. Van Roosbroeck; 2° par M. le R. P. Rutten, p. 57. — Observations de M. Rutten, Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui se rallie à l'amendement du R. P. Rutten), Van Roosbroeck (qui déclare retirer son amendement), p. 57. — L'amendement du R. P. Rutten est adopté et l'article 53, ainsi amendé, est adopté, p. 57.

Articles 54 à 57.

Adoptés sans observations, p. 57-58.

Article 58.

M. le président indique un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 58. — M. Van Roosbroeck motive son amendement et M. Tschoffen déclare l'admettre, p. 50. — L'amendement de M. Van Roosbroeck est adopté, et l'article 58, ainsi amendé est adopté, p. 58.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

Article 59.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et d'un amendement proposé par la commission, p. 58, 59. — Sont entendus : MM. le R. P. Rutten (qui fait diverses observations et estime que le texte de cet article devrait être considérablement abrégé), Deswarte (au sujet d'un texte qu'il a fait adopter dans la loi sur le secret des significations par acte d'huissier), Tschoffen, m. i. t. p. s. (qui déclare être d'accord avec le R. P. Rutten et estime que l'adoption de l'amendement de la commission permettrait la révision avant le second vote), Hubert (qui demande qu'il soit entendu que l'on pourra revenir, en seconde lecture, non seulement sur le texte amendé, mais sur tout l'article), p. 59. — L'amendement de la commission est adopté et l'article 59, ainsi amendé, est adopté, p. 59.

Article 60.

Adopté sans observations, p. 59.

Article 61.

M. le président donne lecture d'un amendement de M. Van Roosbroeck et fait remarquer que cet amendement est le corollaire de celui qui a été adopté à l'article 58, p. 59. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare admettre l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 59. — L'amendement de M. Van Roosbroeck est adopté, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 59.

Article 62.

M. le président donne lecture d'amendements présentés : 1° par M. Van Roosbroeck; 2° par M. Lebon, p. 59. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare se rallier à l'amendement de M. Van Roosbroeck, et M. Lebon déclare également s'y rallier, cet amendement ayant la même portée que le sien, p. 59. — L'amendement de M. Van Roosbroeck est adopté, et l'article 62, ainsi amendé, est adopté, p. 59.

Article 63.

M. le président indique un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 59. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare ne pas accepter cet amendement, p. 59. — M. Van Roosbroeck insiste sur son amendement et motive son insistance, p. 59, 60. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare admettre l'amendement, p. 60. — L'article 63, ainsi amendé, est adopté, p. 60.

Articles 64 à 79.

Adoptés sans observations, tels qu'ils figurent au projet du gouvernement, p. 60-61.

Article 80.

M. le président rappelle un amendement présenté par M. Wittemans, p. 62. — M. Wittemans fait diverses observations et déclare retirer son amendement, p. 62. — L'article 80 est adopté tel qu'il figure au projet du gouvernement, p. 62.

Article 81.

Adopté sans observations, p. 62.

Article 82.

M. le président donne lecture du texte du gouvernement et indique des amendements proposés : 1° par la commission; 2° par M. Van Roosbroeck, p. 62. — M. Rongy, rapporteur, fait remarquer que l'amendement de la commission ne constitue qu'une modification de rédaction et M. Tschoffen déclare accepter l'amendement, p. 62. — M. Tschoffen combat l'amendement de M. Van Roosbroeck et M. Van Roosbroeck déclare retirer son amendement, p. 62. — L'article 82 est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 62.

Articles 83 à 87.

Adoptés sans observations tels qu'ils figurent au projet du gouvernement, p. 62-63.

Article 88.

M. le président rappelle un amendement de la commission. M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare se rallier à cet amendement, et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 63.

Articles 89 et 90.

Adoptés sans observations, p. 63.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

TITRE V. — Dispositions diverses.

Article 91.

M. le président donne lecture du texte primitivement proposé par le gouvernement et d'un amendement présenté par M. Tschoffen, m. i. t. p. s., p. 63. — M. Tschoffen déclare qu'il a présenté cet amendement d'accord avec M. Theunis, m. f., afin de mettre le texte de l'article 91 en concordance avec l'article 5, § 3 de la loi portant création de nouvelles ressources fiscales, p. 63. — L'article 91, ainsi amendé, est adopté, p. 63.

Articles 92 et 93.

Adoptés sans observations, p. 63-64.

Article 94.

M. le président rappelle des amendements de M. Lebon, p. 64. — Sont entendus : MM. Lebon (qui motive ses amendements relatifs aux jetons de présence), Tschoffen, m. i. t. p. s. (au sujet des amendements de M. Lebon), p. 64. — M. Lebon modifie son amendement, M. Tschoffen accepte ce nouvel amendement et M. Lebon déclare dans ces conditions retirer l'autre amendement qu'il avait présenté, p. 64. — Sont encore entendus : MM. Van Roosbroeck, Tschoffen, m. i. t. p. s.; Moyersoën, m. a. éc.; Lebon (qui font encore des observations au sujet du taux des jetons de présence), p. 64. — M. Moyersoën, m. a. éc., propose un amendement de forme, p. 65. — L'article 94 est adopté avec l'amendement de M. Lebon auquel le gouvernement s'est rallié et l'amendement qui vient d'être proposé par M. Moyersoën, p. 65.

Articles 95 et 96.

Adoptés sans observation, tels qu'ils sont proposés par le gouvernement, p. 65.

Article 97.

M. Moyersoën indique une modification de forme qui doit également être apportée à cet article, p. 65. — L'article 97, ainsi amendé, est adopté, p. 65.

Article 98.

M. le président rappelle un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 65. — Observations de MM. Van Roosbroeck (qui finit par retirer son amendement), Tschoffen, m. i. t. p. s.; Moyersoën, p. 65. — L'article 98 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 65.

Article 99.

M. le président donne lecture d'un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 65. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., combat cet amendement, estimant qu'il est préférable qu'un arrêté royal détermine certains détails d'application, et M. Van Roosbroeck déclare retirer son amendement, p. 65. — L'article 99 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 65.

Articles 100 et 101.

Adoptés sans observations, tels qu'ils figurent au projet de gouvernement, p. 65-66.

TITRE VI. — De l'élection des membres des conseils de prud'hommes.

Article 102.

M. le président rappelle un amendement de M. Van Roosbroeck tendant à quadrupler les chiffres représentant le taux des amendes, p. 66. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., déclare accepter cet amendement en ce qui concerne le maximum du taux et l'article 102, ainsi amendé, est adopté, p. 66.

Articles 103 à 115.

Adoptés sans observations tels qu'ils figurent au projet de gouvernement, p. 66 à 68.

TITRE VII. — Des conseils de prud'hommes d'appel.

Article 116.

M. le président donne lecture du projet de gouvernement et d'amendements présentés : 1° par M. Wittemans; 2° par M. Van Roosbroeck, p. 68. — M. le président fait remarquer que l'amendement de M. Van Roosbroeck vient à disparaître par suite du rejet de l'amendement qu'il avait proposé à l'article 8 et M. Van Roosbroeck déclare être d'accord avec M. le

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

président, p. 68. — Discussion : MM. Wittemans, Tschoffen, m. i. t., p. s.; Lebon, Moyersoen, m. a. éc.; Van Roosbroeck, Thiébaud, Castermans, p. 68, 69. — M. Wittemans fait encore diverses observations, puis déclare renoncer à son amendement, p. 69. — L'article 116 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 69.

Motion d'ordre de M. le marquis Imperiali.

M. le marquis Imperiali, propose, à ce moment, par motion d'ordre, de prolonger un peu la séance de manière à pouvoir terminer l'examen en première lecture, p. 70. — MM. Lebon, Moyersoen et Tschoffen font diverses observations et le Sénat décide de terminer ce jour-là l'examen des articles, à l'exception de l'article 125, qui serait réservé, p. 70.

Reprise de la discussion des articles (Titre VII).

Article 117.

M. le président rappelle des amendements proposés par M. Van Roosbroeck, p. 70. — Discussion : MM. Van Roosbroeck, Tschoffen, m. i. t. p. s., Moyersoen, m. a. éc., Lebon, p. 70-71. — Au cours de cette discussion, M. Van Roosbroeck déclare successivement que ses amendements viennent à disparaître ou sont retirés, p. 70-71. — L'article 117 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 71.

Articles 118 et 119

Adoptés sans observations, p. 71.

Article 120.

M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement et d'un alinéa additionnel proposé par la commission, p. 71. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare accepter l'alinéa additionnel proposé par la commission, en y proposant une modification, p. 71. — L'article 120, ainsi amendé, est adopté, p. 71.

Article 121.

Adopté sans observations, p. 71.

Article 122.

M. le président rappelle un amendement présenté par M. Wittemans, p. 71, 72. — M. Van Roosbroeck déclare, au nom de M. Wittemans, que cet amendement est retiré, p. 72. — L'article 122 est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 72.

Article 123.

M. le président rappelle un amendement présenté par la commission, p. 72. — Sont entendus : MM. Rongy (qui prie de gouvernement d'accepter l'amendement de la commission), Tschoffen (qui propose une modification à l'amendement de la commission), Van Roosbroeck, Casterman, p. 72, 73. — L'amendement de la commission est rejeté, p. 73. — L'amendement du gouvernement fixant le jeton de présence à 20 fr., est adopté, et l'article 23, ainsi amendé, est adopté, p. 73.

Dispositions transitoires

Article 124.

Adopté sans observations, p. 73.

Article 125.

M. le président donne lecture du texte du projet du gouvernement et d'amendements présentés : 1° par M. Van Roosbroeck; 2° par M. Lebon, aux 2° et 3° alinéas; 3° par MM. Thiébaud et consorts; 4° par la commission, p. 76-77. — Sont entendus : MM. Thiébaud, Van Roosbroeck, Tschoffen, m. i. t., p. s.; le vicomte Vilain XIII, Rongy, rapporteur, p. 77, 78. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare ne pas s'opposer à l'amendement de la commission, p. 78. — M. le président annonce que l'amendement présenté par M. Van Roosbroeck, au premier alinéa, est rejeté, p. 78. — L'amendement de M. Lebon est rejeté, p. 78. — L'amendement de MM. Thiébaud et consorts est rejeté, p. 79. — Le premier alinéa du projet du gouvernement est adopté, p. 79. — M. le président annonce que l'amendement de M. Lebon au deuxième alinéa vient à disparaître par suite du vote émis sur l'alinéa 1^{er}, p. 79. — L'amendement de la commission, accepté par le gouvernement est adopté, p. 79. — Le dernier alinéa du projet du gouvernement est adopté, p. 79. — L'ensemble de l'article 125, ainsi amendé, est adopté, p. 79.

Articles 126 et 127.

Adoptés sans observations, p. 79.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

M. le président déclare, que, en vertu de l'article 54 du règlement, le projet ayant été amendé, il sera renvoyé à la commission de l'industrie et du travail qui fera, éventuellement, rapport complémentaire avant le seconde vote, p. 79.

Vote en seconde lecture.

Dépôt, par M. Rongy, du rapport complémentaire sur le projet de loi amendé, p. 128.

M. le président annonce au Sénat qu'il aura à examiner les articles amendés et les amendements présentés par la commission, p. 202.

Est entendu : M. Rongy, rapporteur, qui fait diverses observations au sujet des amendements présentés et admis par la commission et qui prie le Sénat de rejeter les amendements introduits à la dernière heure, p. 202.

Article 3.

M. le président donne lecture de cet article qui n'a pas été amendé au premier vote, mais auquel la commission propose d'ajouter un 9°, puis donne lecture d'un sous-amendement proposé par le gouvernement à l'amendement de la commission, p. 202. — M. le président consulte le Sénat sur la recevabilité du sous-amendement du gouvernement, l'article 54 du règlement ne permettant pas que ce sous-amendement soit présenté à l'amendement de la commission, p. 202. — Discussion : MM. Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui défend le sous-amendement du gouvernement), Rongy, rapporteur (qui déclare être d'accord avec M. Tschoffen), Lebon, p. 202-203. — M. Rongy propose un amendement concernant les ouvreuses de théâtre, p. 203. — M. le président annonce que l'on va voter par division, p. 203. — La première partie de l'article jusqu'au 5° inclusivement est adoptée, p. 203. — M. le président rappelle l'amendement qui vient d'être proposé par M. Rongy, rapporteur, au 6°, p. 203. — M. Tschoffen, m. i. t., p. s., propose une modification de rédaction à laquelle M. Rongy, rapporteur, déclare se rallier, et le 6°, ainsi rédigé, est adopté, p. 203. — Le 7° et le 8° sont adoptés, p. 203. — Le 9° proposé par la commission est adopté tel qu'il est sous-amendé par le gouvernement, p. 203. — M. le président donne lecture de l'article 3 tel qu'il vient d'être amendé et l'article est définitivement adopté, p. 203, 204.

Article 4.

M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'amendements proposés : 1° par la commission; 2° par le gouvernement, puis annonce que l'on va voter par division p. 204. — La première partie de l'article jusqu'au 1° inclusivement est adoptée telle qu'elle a été admise en première lecture, p. 204. — Le 2° est adopté avec l'amendement de la commission qui se confond avec l'amendement du gouvernement, p. 204. — D'accord avec M. Rongy, rapporteur, M. le président déclare que la seconde partie de cet amendement de la commission vient à disparaître, p. 204.

M. le président déclare que le numérotation devra, en conséquence, être modifiée, p. 204. — Les 2°, 3° et 4° sont adoptés, p. 204.

M. le président indique une modification qui doit être apportée au 5° (ancien 6°), par suite de l'amendement apporté à l'article 3 et conformément à l'amendement du gouvernement (suppression des mots « Gardes et receveurs »), et le 5°, ainsi amendé, est adopté, p. 204. — Le 6° (ancien 7°) est adopté, p. 204. — Le 7° (ancien 8°), est adopté avec une suppression de mots qui ont été transférés à l'article 3, p. 204. — Le 8° (ancien 9°) est adopté, p. 205. — 9° (ancien 10°). M. le président indique un amendement du gouvernement tendant à supprimer le mot « ingénieur », n. 204, 205. — Observations de MM. Lebon, le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, et Tschoffen, m. i. t., p. s. (qui déclare qu'il s'agit d'un amendement de forme), p. 205. — Le 9° est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 205. — M. le président donne lecture du texte amendé, et l'article 4, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 205.

Articles 7, 10, 11, 12.

Définitivement adoptés tels qu'ils ont été amendés en première lecture, p. 205.

Article 13.

M. le président indique un amendement proposé par la commission, M. Rongy, rapporteur, fait remarquer que cet amendement est la conséquence de l'amendement adopté à l'article 4, p. 205. — M. Tschoffen, m. i. t. p. s., propose une modification de rédaction pour la finale du 3°, et M. Rongy, rapporteur, déclare se rallier à cette rédaction, p. 206. — L'article 13, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 206.]

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

Articles 22, 24 et 25.

Adoptés définitivement tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 206, 207.

Article 28.

M. le président indique un amendement proposé par la commission et l'article ainsi amendé est définitivement adopté, p. 207.

Articles 36, 42, 44, 46, 51, 52, 53, 58.

Adoptés définitivement tels qu'ils ont été admis en première lecture avec un amendement proposé par la commission à l'article 42, p. 207 à 209.

Article 59.

M. le président donne lecture du texte adopté au premier vote et d'une nouvelle rédaction proposée par la commission, p. 209. — M. Rongy, rap., indique le but de l'amendement de la commission et l'article est définitivement adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 210.

Articles 61, 62, 63, 88, 91 et 94.

Adoptés définitivement tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 210.

Article 95.

M. le président indique un amendement de la commission et un amendement présenté par M. Lebon, p. 210, 211. — M. Rongy, rap., déclare que c'est l'amendement de M. Lebon qui a été repris par la commission, p. 211. — M. Lebon déclare être d'accord et l'article 95 est définitivement adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 211.

Article 102.

M. le président donne lecture du texte admis au premier vote et d'un second alinéa additionnel proposé par MM. Lebon et le marquis Imperiali, p. 211. — Discussion. MM. Lebon, Rongy, rap., Thiébaud, le chevalier de Ghellinck d'Essegheem, Volckaert, Tschoffen, m. i. t. p. s., p. 211. — M. Lebon déclare renoncer à son amendement, p. 211. — L'article 102 est définitivement adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 211.

Articles 120 et 123.

Adoptés définitivement tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 211, 212.

Article 125.

M. le président indique un amendement présenté par M. Lebon, p. 212. — Est entendu : M. Lebon, p. 212, 213. — M. le président fait remarquer à M. Lebon que, si le Sénat n'est pas unanime, son amendement n'est pas recevable, p. 213. — Observations de MM. Lebon, Seeliger, Ligy, le président comte d'Kint de Roodenbeke, Van Fleteren, Tschoffen, m. i. t. p. s., Volckaert, Wittemans, au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs, pour lesquels on pourrait admettre la discussion de l'amendement de M. Lebon, p. 213, 214. — M. le président propose de réserver la question de l'interprétation du règlement et, étant données les circonstances de fait qui n'ont pas permis à M. Lebon de défendre son amendement lors du premier vote, propose, sans que cela puisse créer un précédent, de permettre à M. Lebon de défendre son amendement, p. 214. — Le Sénat admet la proposition de M. le président, p. 214. — M. Lebon défend son amendement, p. 214, 215. — Observations de MM. Wittemans, Tschoffen, m. i. t. p. s., Volckaert, p. 214, 215. — M. le président donne lecture d'un nouvel amendement qui vient d'être présenté par MM. Guyaux, Van Vlaenderen, Seeliger, Verbrugge et Ronvaux, p. 215. — Observations de MM. Guyaux, Tschoffen, m. i. t. p. s., Lebon, Wittemans, p. 215, 216. — M. Volckaert demande la clôture; la clôture est mise aux voix et est prononcée par assis et levé, p. 216. — M. le président constate à nouveau que les amendements dont le Sénat est saisi ne sont pas recevables, n'étant que la reproduction d'amendements rejetés en première lecture, p. 216. — Est encore entendu : M. Lebon, qui insiste pour que le Sénat se prononce sur son amendement, p. 216. — M. le président prie le Sénat de se prononcer sur l'amendement de M. Lebon et cet amendement est rejeté par assis et levé, p. 216. — M. Guyaux déclare retirer son amendement et l'article 125 est définitivement adopté, tel qu'il a été admis en première lecture, p. 216.

Industrie, commerce et travail : PRUD'HOMMES. Loi organique (suite)

Article 126.

M. le président rappelle que la commission propose la suppression de cet article; M. Tschoffen, m. i. t. p. s., se rallie à cette proposition et l'article 126 est supprimé, p. 216.

M. Guyaux rappelle à ce moment qu'il avait demandé la parole sur l'article 5; M. le président déclare que, cet article n'ayant pas été amendé, il ne peut le remettre en discussion, p. 216.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 3 et 2 abstentions, p. 216 (10 décembre 1924). — Se sont abstenus : MM. Guyaux et Wittemans, p. 216, 217. — Pendant le discours prononcé par M. Guyaux, pour motiver son vote, M. le président lui fait observer qu'il est d'usage de libeller brièvement les motifs d'abstention, p. 217. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

M. Van Roosbroeck rappelle que le groupe socialiste avait déposé, en février 1922, une proposition de loi revisant les conseils de prud'hommes, que le projet déposé par le gouvernement, un an après, a repris plusieurs des suggestions du groupe socialiste, que ce groupe a pu faire accepter quelques amendements dans le projet qui vient d'être voté et qu'en conséquence, la proposition de loi présentée en 1922 est retirée, p. 217. — M. le président déclare que cette proposition est donc rayée de l'ordre du jour, p. 217.

TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION ENTRE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE ET DIVERS PAYS. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

TRAITÉ DE TRAVAIL CONCLU AVEC LA FRANCE.

Projet de loi approuvant le traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail et Traité de travail avec la France.

INFRACTIONS AUX ARRÊTÉS-LOIS DES 22 ET 24 OCTOBRE 1918. — V. Code pénal : Monnaies.

Inondations.

SECOURS AUX VICTIMES.

Projet de loi tendant à accorder des secours aux victimes des inondations.

Doc. — Rapport fait par M. Struye, n° 55.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Struye, p. 521 (3 mars 1925).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 549.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 567 (4 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE (Prélèvement des retenues en faveur des). — V. Traitements : Péréquation.

Interpellations.

De Cloedt.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'agriculture et des travaux publics par M. De Cloedt sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge. Demande l'interpellation, p. 493.

M. De Cloedt insiste pour que son interpellation soit discutée d'urgence, p. 514. — Observations de M. le baron Ruzette, m. a. t. p., au sujet de cette interpellation, p. 514.

M. De Cloedt développe son interpellation, p. 530, 531. — M. le chevalier de Vrière appuie les revendications formulées par M. De Cloedt et signale que certains travaux d'art effectués ou à effectuer au canal de Gand à Bruges seraient de nature à entraver la navigation, p. 551. — M. Volckaert pose une question à M. le baron Ruzette, m. a. t. p., au sujet des dépenses effectuées depuis l'armistice pour les travaux de dragage, p. 532, 532. — Interruptions de M. Fraiture, p. 532. — Observations de M. le baron Ruzette, m. a. t. p., au sujet de la question de M. Volckaert, p. 531, 532. — Est entendu à ce sujet : M. De Cloedt, p. 532. — M. le baron Ruzette, m. a. t. p., répond à l'interpellation de M. De Cloedt et fait des observations au sujet des questions

Interpellations : De Cloedt (suite)

qui lui ont été posées par M. le chevalier de Vrière et par M. Volckaert, questions qui constituent deux nouvelles interpellations, p. 532, 533. — Interruptions et observations de MM. Volckaert, Renier, De Cloedt, Masson, m. j., p. 532 à 534. — M. Volckaert termine ses observations en signalant au ministre que la plage de Heyst tend à disparaître, étant de plus en plus envahie par l'eau, p. 534. — M. le baron Ruzette, m. a. t. p., fait remarquer que ceci est une quatrième interpellation, p. 534. — L'interpellation de M. De Cloedt est close, p. 534.

Deswarte.

Ann. — Adressée à M. le ministre de la défense nationale par M. Deswarte sur l'application des articles 12 et 13 des lois coordonnées sur les pensions militaires, p. 91.

Motion d'ordre de M. Deswarte, qui annonce cette interpellation, et en précise la portée, p. 91. — Observations de M. Lekeu et de M. le président comte d'Kint de Roodenbeke, p. 91. — M. le président donne lecture du texte de la demande d'interpellation, p. 91. — M. le président annonce que M. Deswarte s'est mis d'accord avec M. le ministre de la défense nationale pour développer son interpellation le mardi suivant, M. Forthomme, m. d. n., répondrait au cours de la séance du mardi qui suivra le développement, p. 103. — M. Deswarte développe son interpellation, p. 108 à 110. — M. Forthomme, m. d. n., répond à M. Deswarte, et pour bien faire comprendre la situation qui a amené l'interpellation de M. Deswarte, commence par citer certains textes légaux, p. 244 à 246. — M. Deswarte fait encore diverses observations, p. 244 à 246. — Observations de M. Van Fleteren, p. 246. — L'interpellation est close, p. 246.

Digneffe.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de l'hygiène par M. Digneffe au sujet de certaines décisions prises par le gouverneur des provinces rédimées, en violation de droits acquis à des Belges, en suite d'opérations commerciales effectuées et de contrats signés par ces derniers avec des ressortissants des dites provinces, en se conformant aux prescriptions de la législation civile en vigueur dans la dite région. Demande d'interpellation, p. 6. — M. le président déclare que le ministre de l'intérieur et de l'hygiène estime que cet objet concernait plutôt M. le ministre des finances et que, dans ces conditions, M. le ministre des finances étant retenu à la Chambre, il ne sera pas possible d'aborder cette interpellation au cours de la semaine, p. 6. — M. Theunis, p. m., m. f., déclare qu'il se mettra d'accord avec M. Digneffe au sujet de la fixation de l'interpellation, p. 6.

Imperiali (marquis).

Ann. — Interpelle M. le ministre des chemins de fer, marine, postes et télégraphes sur les mesures qu'il y a lieu de prendre pour assurer les correspondances à Namur, entre les chemins de fer de l'Etat et du Nord-Belge. Demande d'interpellation, p. 264 (23 décembre 1924). — Motion d'ordre de M. le marquis Imperiali, qui déclare, n'ayant pu développer son interpellation avant les vacances de janvier et ne voulant pas attendre jusqu'à la fin de janvier pour protester contre l'état de choses existant, retirer sa demande d'interpellation et la remplacer par une question écrite, p. 287. — L'interpellation disparaît, en conséquence, de l'ordre du jour, p. 287. — Voyez : Questions, p. 103 du recueil des questions.

Renier et Fraiture.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre, ministre des finances, par MM. Renier et Fraiture au sujet de l'octroi immédiat de crédits pour l'amélioration de la situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. Demande d'interpellation, p. 5. — Est entendu : M. Theunis, p. m., m. f., qui demande aux interpellateurs s'ils n'estiment pas qu'il faille remettre leur interpellation de quelques jours, personne n'étant encore saisi des décisions du gouvernement et celui-ci ayant cependant récemment décidé, dans la limite de ses pouvoirs, que la péréquation prendrait cours au 1^{er} décembre, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1924, pour les fonctionnaires et agents de l'Etat, et comptant, d'autre part, déposer la semaine suivante les projets-loi sur les traitements des magistrats, du personnel enseignant et du clergé, p. 5. — Observations de MM. Guyaux et Vinck, p. 5. — M. Renier déclare que l'interpellation avait pour objet de réclamer des crédits immédiats pour la péréquation des petits employés et des travailleurs de l'Etat, mais, estime, vis-à-vis du dis-

Interpellations : Renier et Fraiture (suite)

cours qui vient d'être prononcé par M. le premier ministre, que son interpellation n'a plus de raison d'être, p. 6. — M. le président déclare qu'il est donc entendu que l'interpellation ne sera pas portée à l'ordre du jour, p. 6.

M. Renier rappelle cette interpellation pendant son discours sur le projet de loi concernant la péréquation, p. 526, 527.

Ryckmans.

Ann. — Adressée à M. le ministre des affaires étrangères par M. Ryckmans sur l'application en Belgique de la convention de Genève sur la répression du trafic et de la circulation des publications obscènes. Demande d'interpellation, p. 289. — M. Ryckmans déclare que, M. Masson, m. j., venant de déposer un projet de loi ayant pour unique objet de permettre au parlement belge de ratifier la convention de Genève d'août-septembre 1923, il retire sa demande d'interpellation, ce dépôt lui donnant satisfaction, p. 515.

J

Japon (Traité de commerce et de navigation entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le). — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Jette-Saint-Pierre. — V. Communes : Bruxelles : Agglomération bruxelloise.

Jury. — V. Organisation judiciaire.

L

Lafontaine, sénateur provincial de Liège, premier vice-président du Sénat.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5, 7 et 12 (co-sign.), n° 59. — Amendements aux articles 5 et 7 (co-sign.), n° 62.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Amendement (co-sign.), n° 107.

Ann. — Elu premier vice-président du Sénat, p. 2.

Annonce du décès de M. le sénateur Liensens. Prononce un discours à cette occasion, p. 4.

Assurances sociales : Projet général et projet spécial aux ouvriers mineurs. Au moment où se termine l'examen des articles du projet général, demande, par motion d'ordre, que l'examen des articles du projet en faveur des ouvriers mineurs soit ajourné au surlendemain ou à la semaine suivante, le lendemain étant le jour de la Sainte-Barbe et certains membres de l'assemblée étant retenus par suite de la fête des mineurs, p. 145.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions légales. Discussion générale. Observation, p. 270.

Conférence financière de Paris. Discussion de la déclaration de M. Theunis, p. m., m. f. Discours, p. 300 à 302.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours : Parle notamment de l'Œuvre du Palais mondial et de la création, à Paris, d'un institut de coopération intellectuelle, p. 449 à 454 et 455 à 461. — Observations, p. 462, 464, 468.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion des articles. Art. 11. Traitements du clergé catholique, 559.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion générale. Discours : Déclare que le groupe socialiste du Sénat a repris l'amendement (contre-projet), qui a été présenté à la Chambre par MM. Vandervelde et consorts, puis répond, à l'occasion du projet en discussion, à des observations qui ont été faites par M. Féron, au sujet de l'attitude du parti travailliste anglais, en ce qui concerne le protocole de Genève, p. 609 à 611. — Observations, p. 619. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Lebon, sénateur provincial d'Anvers.

Doc. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Amendements aux articles 95, 102 et 125 du texte adopté au premier vote, n° 22.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 8, 9, 19. — Déclare qu'un amendement qu'il avait présenté est retiré, p. 19. — Art. 4. Discussion, p. 23. — Motive l'amendement qu'il a présenté au 9^e, en ce qui concerne les gardes-malades, p. 24. — Art. 12. Discussion, p. 32, 33. — Fait diverses observations et accepte la proposition de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., tendant à substituer le présent au passé dans le texte du 4^e, p. 33. — Observation à l'occasion d'un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 33. — Art. 19. Déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 35. — Art. 22. Discussion, p. 36. — Déclare retirer son amendement et se rallier à celui de M. Braun, p. 36. — Art. 44. Retire son amendement, et se rallie à celui du gouvernement, p. 54. — Art. 45. Observations, p. 54, 55. — Art. 62. Déclare se rallier à l'amendement de M. Van Roosbroeck, cet amendement ayant la même portée que le sien, p. 59. — Art. 94. Motive ses amendements relatifs aux jetons de présence, p. 64. — Modifie son amendement à la suite des observations de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., et déclare, M. Tschoffen, m. i. t. p. s., ayant accepté son amendement modifié, que, dans ces conditions, il retire l'autre amendement qu'il avait présenté, p. 64. — Fait encore des observations au sujet du taux des jetons de présence, p. 64. — Art. 116. Discussion, p. 68, 69. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. le marquis Imperiali, qui propose de prolonger la séance, afin de terminer l'examen des articles, en première lecture, p. 70. — Reprise de la discussion des articles. Art. 117. Discussion des articles. Art. 117. Discussion, p. 70. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Discussion, p. 202, 203. — Art. 4. 9^e Observations, p. 204. — Art. 95. Déclare être d'accord avec le rapporteur sur la disposition de son amendement, celui-ci ayant été repris par la commission, p. 211. — Art. 102. Discussion, p. 211. — Déclare renoncer à son amendement, p. 211. — Art. 125. Développe un amendement qu'il a présenté, p. 212-213. — Fait des observations au sujet d'une remarque de M. le président, quant à l'interprétation du règlement et quant aux motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion de son amendement, p. 213. — Défend son amendement, p. 214-215. — Observations au sujet d'un amendement de MM. Guyaux et consorts, p. 215, 216. — Insiste pour que le Sénat se prononce sur son amendement, p. 216.

Projets de loi accordant la grande naturalisation, avec dispense du droit d'enregistrement. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 14.

Projets de loi accordant la grande naturalisation. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 16.

Projets de loi accordant la naturalisation ordinaire. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 17.

Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 3. Discussion au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation, p. 180.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans, qui proteste contre la manière dont est rédigé le texte flamand de ce projet, p. 230, 231.

Légalisations (taxes sur les). — V. Finances : Impôts Droits de chancellerie.

Législation en vigueur dans les provinces rédimées, en ce qui concerne les transactions commerciales avec des Belges. — V. la rubrique : Interpellations, au nom de M. Digneffe.

Légitimation. — V. Code civil.

Le Jeune, sénateur d'Anvers.

Doc. — Projet de loi approuvant l'accession de la Belgique à certaines dispositions du traité signé à Lausanne, le 24 juillet 1923. Rapport, n° 40.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 9 à 11, 19. Art. 4. Discussion, p. 20. — Art. 43. Déclare s'incliner devant

Le Jeune (suite)

la décision du Sénat de maintenir l'article 2 dans son intégralité, et renoncer, en conséquence, à regret, à l'amendement qu'il avait présenté à l'article 43, p. 54.

Assurances sociales : discussion des articles du projet général. Art. 30. Fait diverses observations au sujet du conflit qui pourrait surgir entre le gouvernement et la Caisse d'épargne, au sujet de l'établissement des tarifs pour l'exécution de la loi, p. 141. — Prend acte de la déclaration de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., qui affirme qu'aucun conflit ne surgira, p. 141. Projet de loi approuvant la déclaration d'accession de la Belgique à certaines dispositions du traité de Lausanne, du 24 juillet 1923. Discussion générale. Attire l'attention du ministre des affaires étrangères sur l'utilité qu'il y aurait à obtenir la nomination d'un représentant belge, au sein du conseil de la dette publique ottomane, p. 284.

Lekeu, sénateur provincial du Hainaut.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendement à l'article 10 (co-sign.), n° 17.

Projet de loi modifiant la loi du 18 octobre 1921, relative aux traitements des commissaires de police et de leurs adjoints. Rapport, n° 18.

Projet de loi ayant pour objet de modifier l'article 2 de la loi du 26 mai 1914, accordant une indemnité aux officiers de police, qui remplissent les fonctions de ministre public auprès des tribunaux de simple police. Rapport, n° 71.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith. Amendement, n° 107.

Ann. — Bureau définitif. Par motion d'ordre, propose, le groupe socialiste estimant qu'il y a unanimité ou quasi unanimité à réélire les membres du Bureau sortant, de procéder, le règlement ne l'interdisant pas, à un seul scrutin, ou à la réélection par acclamations, afin de gagner du temps, p. 1. S'incline devant les observations de M. Féron, qui fait opposition à sa proposition, p. 2.

Règlement du Sénat. Art. 35. (Prescrivant que le nom des sénateurs absents, sans avoir demandé congé ou sans s'être excusés, est mentionné aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*.) Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Liebaert, qui proteste contre cette mesure, p. 17.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3, 7^e. Fait remarquer qu'il est impossible que l'on mette aux voix le texte de la commission, celui-ci excluant les navires de commerce qui sont visés à l'article 2 déjà voté, cet article ayant été maintenu, p. 19. Art. 25. Discussion, p. 44, 45.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 83 à 88, 90. — Discours, p. 91 à 94. — Observations, p. 95 à 98, 100 à 103, 121, 122. — Discours, p. 125 à 128. — Observations, p. 129, 131, 132. — Discussion des articles du projet général. Art. 18. Observations, p. 137. — A la fin de la discussion des articles du projet général, M. Lafontaine ayant proposé, par motion d'ordre, d'ajourner au surlendemain ou à la semaine suivante l'examen des articles du projet spécial aux mineurs, plusieurs membres étant retenus par suite de la Sainte-Barbe, fait diverses observations au sujet des conséquences éventuelles de ce retard, puis déclare, le Sénat n'étant pas unanime, qu'il n'est pas insisté sur la demande de M. Lafontaine, p. 145. — Discussion des articles du projet relatif aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 153. Art. 18. Observations, p. 159. — Art. 22, p. 160.

Interpellation de M. Deswarte, au sujet de l'application des articles 12 et 13 des lois coordonnées sur les pensions militaires. Observations au sujet de la portée de cette interpellation, p. 91.

Projet de loi modifiant la loi du 18 octobre 1921 relative aux traitements des commissaires de police et de leurs adjoints. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 121.

Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 176. — Discussion des articles. Art. 46. Observations au sujet d'une question soulevée par M. Digneffe et relative à l'interprétation du chapitre III, p. 188, 189.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans, qui proteste contre la manière dont est rédigé le texte flamand de ce projet, p. 230, 231.

Lekeu (suite)

- Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.) Observations, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, au sujet de la discussion de ce projet de loi, p. 242. — Discussion générale. Discours, p. 246-247. — Observations, p. 249 à 256. — Fait encore diverses observations au sujet des amendements qui sont présentés, p. 255. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. VIII. Observations à l'occasion d'une demande d'appel nominal sur un amendement de M. le marquis Imperiali, p. 258.
- Projets de loi approuvant trois conventions relatives à des concessions de tramways. Discussion générale, p. 262. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif à la convention à conclure avec la « Société anonyme des Tramways électriques du pays de Charleroi et extensions », p. 283.
- Budget des voix et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 268 à 271. — Observations à l'occasion d'une remarque faite par M. Seeliger, au sujet du vote du projet, en commission, p. 271. — Observations au sujet du discours de M. Moyersoën, p. 271.
- Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925. Discussion générale. Discours : Motive le vote négatif de la gauche socialiste, p. 279, 280. — Observations, p. 281.
- Projet de loi approuvant la déclaration d'accession de la Belgique à certaines dispositions du traité de Lausanne, du 24 juillet 1923. Discussion générale. M. le marquis Imperiali, ayant annoncé qu'il comptait prononcer un assez long discours, et M. le président ayant estimé qu'il y avait lieu, dans ces conditions, de remettre au lendemain la suite de la discussion, au lieu de terminer le jour même les travaux du Sénat, propose que M. le marquis Imperiali remette ses observations au moment de la discussion du budget des affaires étrangères, p. 284.
- Fixation de l'ordre du jour : prolongation de la séance du 29 décembre, afin de permettre au Sénat de terminer ses travaux ce jour-là. Observations, p. 284.
- Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. Discussion générale. Observations, p. 292.
- Conférence financière de Paris. Déclaration faite par M. Theunis, p. m. f., à ce sujet. Observations, p. 301.
- Annnonce du décès de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles. Discours, p. 314.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 322.
- Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 342-343, 358. — Discours : motive son abstention sur un amendement présenté par M. Vinck, Mgr. Deploige et consorts, p. 361. — Fait encore des observations, p. 363, 364. — Discours, p. 366. — Discussion des articles. Art. 5. Observations, p. 381. — Art. 25, p. 406, 407.
- Budget du ministère des colonies pour 1925. (Dépenses métropolitaines.) Discussion générale. Observations, p. 433.
- Projet de loi ayant pour objet de modifier l'article 2 de la loi du 26 mai 1914, accordant une indemnité aux officiers de police qui remplissent les fonctions de ministère public auprès des tribunaux de simple police. Dépose le rapport sur ce projet de loi et demande, au nom de la commission de l'intérieur, qu'il plaise au Sénat de déclarer l'urgence, p. 448. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 449.
- Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 451, 456, 458 à 460, 468 à 470.
- Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Marque la position du groupe socialiste dans la discussion en cours, vu l'urgence de prendre des mesures en ce qui concerne les finances des provinces et des communes, puis combat des imputations dirigées contre la députation permanente du conseil provincial du Hainaut, au sujet des taxes qu'elle impose, p. 480 à 482. — Observation, p. 482, 484, 487.
- Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 502, 508, 511.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Déclare que quelques-uns de ses amis et lui se répartissent la tâche de mettre en lumière les lacunes du projet, ainsi qu'il incombe à l'opposition, et qu'il s'attache personnellement à plaider pour les agents et fonctionnaires du ministère des finances, p. 517 à 524. — Observations, p. 528, 530. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitement des membres du clergé catholique. Discussion, p. 559 à 561. — Art. 14. Discussion, p. 564.

Lekeu (suite)

- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.
- Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Observations au sujet de la suite de la discussion générale : Propose de tenir une séance ce matin, le lendemain, pour la suite de ce projet de loi, p. 572. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 584, 585.
- Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation. Discussion générale. Déclare être d'accord avec M. Volckaert, qui demande que le secret du vote puisse être respecté, p. 603.
- Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. le vicomte Berryer tendant à tenir encore une séance le lendemain 6 mars, avant la dissolution, afin d'examiner ce projet sérieusement; déclare être d'accord, p. 607. — Discussion générale. Observations, p. 610 à 614. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe, qui proteste contre l'allégation dirigée par un sénateur socialiste contre le parti libéral, ainsi que contre les termes dans lesquels cette allégation a été exprimée, p. 617. — Proteste contre le rappel à l'ordre infligé à ce sénateur (M. Seeliger), p. 617. — Observations à l'occasion des explications données par M. Seeliger à ce sujet, p. 617. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 619, 620. — Avant la clôture de discussion générale, répond à des observations de MM. Hyman, m. a. ét., et le comte de Limburg-Stirum, et affirme le patriotisme de la gauche socialiste, p. 621, 622. — Discussion des articles. Demande l'appel nominal sur le contre-projet qu'il a présenté avec MM. Lafontaine et consorts, p. 622. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Leyniers, sénateur provincial du Brabant.

- Doc.* — Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure : a) avec la Société anonyme des Tramways bruxellois; b) avec la société anonyme « Railways économiques de Liège-Seraing et extensions »; c) avec la société anonyme « Tramways électriques du Pays de Charleroi et extensions », en vue de substituer un régime définitif au régime provisoire d'exploitation des réseaux de tramways concédés aux dites sociétés. Rapport, n° 32.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt à 6 p. c. d'un capital de 60 millions de francs, à émettre par la société en formation pour l'unification des transports fluviaux sur le haut fleuve et ses affluents. Rapport, n° 77.
- Ann.* — Projet de loi approuvant trois conventions relatives à des concessions de tramways. Discussion générale, p. 259-260.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions de francs, à émettre par la société en formation pour l'unification des transports fluviaux sur le haut fleuve et ses affluents. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 483.

Liberté du vote. — V. Lois électorales.

Libouille, sénateur de Charleroi et Thuin.

- Ann.* — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 31. Exprime le regret que la commission ait écarté l'amendement de M. Van Roosbroeck, et propose de le rétablir, p. 50. — Déclare reprendre, pour son compte, l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 50. — Art. 43. Propose un amendement, p. 53.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Licences d'exportation. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

Liebaert, sénateur de Courtrai et Ypres.

- Ann.* — Règlement du Sénat : Article 35, prescrivant que les noms des sénateurs absents, sans s'être excusés ou sans avoir demandé congé, seront mentionnés aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. Par motion d'ordre, proteste contre cette mesure et sollicite un congé pour tous les membres de la droite absents, p. 17. — Observations, p. 18.

Liebaert (suite)

- Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 105.
- Projet de loi relatif à l'autonomie financière des chemins de fer de l'Etat. M. le président ayant, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, fait appel à l'activité de la commission chargée d'examiner ce projet, déclare que la commission s'occupe activement de cet examen qu'elle tient à approfondir, vu l'importance du projet, estime que de nombreuses questions sujettes à discussion seront soulevées par ce projet et qu'il ne pourra être examiné, en séance publique, avant la fin de l'année; engage, en conséquence, le ministre des chemins de fer à déposer son budget sous sa forme habituelle, p. 106.
- Projets de loi approuvant trois conventions relatives à des concessions de tramways. Discussion générale. Observations, p. 262.
- Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1925. — Discussion générale. Discours : Proteste contre le projet de loi instaurant l'autonomie financière aux chemins de fer de l'Etat, p. 277.
- Budget du ministère des colonies pour 1925 (dépenses métropolitaines). Discussion générale. Observations, p. 423, 431, 433.
- Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours. Rappelle la question de l'Espierre, p. 467. — Observations, p. 469.
- Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 485.
- Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 500, 508, 511.
- Projet de loi apportant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 552.
- Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925. Discussion générale. Discours : Tient à affirmer le droit du parlement de discuter, d'approuver ou de refuser des crédits provisoires et combat, à cette occasion, le projet de loi établissant l'autonomie des chemins de fer de l'Etat, p. 553.
- Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Défend les amendements qu'il a présentés, p. 575 à 577. — Observations, p. 578, 579, 581 à 583, 586. — Discussion des articles. Art. 9. Fait diverses observations et déclare, vu la rapidité avec laquelle ce projet doit être examiné, retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 589. — Art. 32. Déclare qu'un amendement qu'il avait présenté à cet article, amendement qui était la conséquence de celui qu'il a retiré précédemment, est également retiré, p. 593.
- Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 611.

Liesens, élu par le Sénat.

Annonce de son décès, p. 3.

Ligy, élu par le Sénat, secrétaire du Sénat.

- Doc.** — Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Rapport, n° 74.
- Projet de loi modifiant les limites séparatives des communes de Gentbrugge, Destelbergen et Heusden. Rapport, n° 94.
- Projet de loi modifiant certaines dispositions des titres IV et V du Code électoral. Rapport, n° 101.
- Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation. Rapport, n° 102.
- Ann.** — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.
- Règlement du Sénat : Article 35 prescrivant que le nom des sénateurs absents sans s'être excusés ou sans avoir demandé congé sera mentionné aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Liebaert, qui proteste contre cette mesure, p. 18.
- Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, p. 74.
- Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Vote en seconde lecture. Art. 125. Observations au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion d'un amendement présenté par M. Lebon, p. 213.
- Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1925. Discussion générale, p. 277.

Ligy (suite)

- Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 466. — **Demande**, ce projet présentant un certain caractère d'urgence, qu'il soit inscrit en tête de l'ordre du jour du mardi suivant, p. 466. — Discussion générale. Observations, p. 485. — **Discours** de Répond, en sa qualité de rapporteur, aux observations de certains orateurs, p. 486, 487.
- Projet de loi relatif à la modification des limites séparatives des communes de Gentbrugge, Destelbergen et Heusden. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 521.
- Projet de loi modifiant certaines dispositions des titres IV et V du Code électoral. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 601.
- Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation. Dépose le rapport sur ce projet de loi, en fait remarquer l'urgence et, l'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 601. — Discussion générale. Déclare être d'accord avec M. Volckaert qui demande que des mesures soient prises pour que le secret du vote puisse être respecté, p. 603.

Limage, élu par le Sénat.

- Doc.** — Projet de loi accordant la personnalité civile aux établissements d'enseignement supérieur et aux stations de recherches d'intérêt agricole de l'Etat. Rapport, n° 70.
- Ann.** — Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Déclare qu'il émettra un vote affirmatif, mais se joint aux observations présentées par M. le baron de Moffarts, en ce qui concerne l'agriculture, p. 271.
- Projet de loi accordant la personnalité civile aux établissements d'enseignement supérieur et aux stations de recherches d'intérêt agricole. Dépose le rapport sur ce projet de loi et prie le Sénat de déclarer l'urgence, p. 440. — L'urgence étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 440.

Limites séparatives. — V. Communes.

Lion, sénateur de Huy-Waremme.

- Doc.** — Projet de loi prorogeant les lois antérieures autorisant le gouvernement à s'opposer à l'exploitation excessive de certains bois et de certaines forêts appartenant à des particuliers. Rapport, n° 45.
- Ann.** — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 4, p. 22.
- Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 98, 101.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Liquidation des pensions. — V. 1° Traitements : Pénalité. — 2° Pensions.

Liste des membres du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat et Listes.

Lois électorales.

ELECTIONS LÉGISLATIVES.

- Collèges électoraux et opérations électorales. — Projet de loi modifiant certaines dispositions des titres IV et V du Code électoral.**
- Doc.** — Projet de loi, n° 99.
Rapport fait par M. Ligy, n° 101.
- Ann.** — Transmis par la Chambre des représentants, p. 601 (5 mars 1925). — Renvoi à la commission de l'intérieur et de l'hygiène. Dépôt, par M. Ligy, du rapport sur ce projet de loi, p. 601. — M. Ligy demande l'urgence pour ce projet de loi, p. 601. — L'urgence est déclarée et M. Ligy, rap., donne lecture de son rapport, p. 601.
- L'article unique est adopté sans observations, p. 601, 602.
- L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents, p. 602 (5 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Lois électorales : ELECTIONS LÉGISLATIVES (suite)

Droit de vote. — *Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation.*

Doc. — *Projet de loi, n° 100.*
Rapport fait par M. Ligy, n° 102.

Ann. — *Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 601.* — M. Ligy fait remarquer l'urgence de ce projet, l'urgence est déclarée et M. Ligy donne lecture de son rapport, p. 601.

Discussion générale. Observations de MM. Volckaert (qui demande que des mesures soient prises pour que le secret du vote puisse être respecté), Van Overbergh, Ligy, Lekeu et le baron Ruzette, m. a. t. p. (qui déclarent être d'accord avec M. Volckaert), p. 603.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 603 à 606.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 606 (5 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LIBERTÉ DU VOTE.

Proposition de loi modifiant le Code électoral en vue d'assurer la liberté du vote (due à l'initiative de M. Remouchamps et signée par MM. Remouchamps, Digneffe, Poelaert, Croquet, Delannoy et Magnette).

Doc. — *Développements, n° 16.* — Proposition de loi : Annexe au n° 16.

Ann. — *Dépôt, par M. Remouchamps, de cette proposition de loi, p. 91 (26 novembre 1924).* — La proposition de loi étant appuyée, M. le président ouvre la discussion sur la prise en considération, p. 107, 108. — Sont entendus : M. Féron (qui donne son adhésion complète au principe de la proposition), Van Fleteren, Deswarte (qui déclare que si lui et ses amis politiques votent la prise en considération, c'est parce que ce vote ne les engage en rien quant au fond), le marquis Impériali (qui fait des réserves quant aux considérations émises par M. Féron), p. 108. — MM. Féron et Van Fleteren font encore diverses observations, p. 108. — La proposition de loi est prise en considération et est renvoyée à la commission de l'intérieur et de l'hygiène, p. 108.

SÉNATEURS ÉLUS PAR COOPTATION.

Ann. — *Vérification des pouvoirs de M. Tschoffen, élu sénateur par cooptation en remplacement de M. Liesens, décédé. Rapport fait par M. Volckaert, p. 1 (11 novembre 1924).* — M. Tschoffen, m. i. t., prête serment, p. 1.

VÉRIFICATION COMPLÉMENTAIRE DE POUVOIRS.

Ann. — *Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Dewitte, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif de l'arrondissement d'Anvers, en remplacement de M. Brys, décédé. Rapport fait par M. le marquis Impériali, p. 76 (25 novembre 1924).* — Prestation de serment de M. Dewitte, p. 76.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. A. Carpentier, appelé à faire partie du Sénat comme membre effectif pour l'arrondissement de Bruxelles, en remplacement de M. Poelaert, décédé. Rapport fait par M. Rongy, p. 333 (27 janvier 1925). — Prestation de serment de M. A. Carpentier, p. 333.

Lombard, élu par le Sénat.

Doc. — *Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs. Amendement (art. 25bis nouveau) et développement de cet amendement, n° 9.*

Ann. — *Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, p. 73, 74.* — Discussion générale. Observations, p. 98, 99. — Discours, p. 103 à 106. — Observations, p. 124.

Discussion des articles du projet général. Art. 52. Motive l'amendement qu'il présente, cet amendement ayant pour but de faire réviser tous les dossiers existants concernant les pensions, p. 47. — Insiste sur son amendement, p. 149, 150. — Demande l'appel nominal sur son amendement, p. 150.

Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 151 à 154. — Art. 5, p. 155. — Art. 25bis nouveau qu'il a présenté : Déclare que son amendement est devenu sans objet, par suite de la reprise, par la commission, du principe de cet amendement, p. 161. — Art. 52. Attire

Lombard (suite)

l'attention du rapporteur sur une question qui devrait être examinée avant le second vote, afin de mettre cet article en concordance avec les articles 25 et 41 amendés, p. 165. — Art. 56. Pose une question en ce qui concerne l'interprétation quant aux avantages en nature, p. 166. — Art. 59. Observations au sujet de l'interprétation, p. 166. — Art. 60. Observations au sujet du mode de désignation des candidats, p. 167. — Art. 79. Demandé si l'ouvrier peut se faire représenter par un avocat devant un conseil supérieur d'arbitrage, p. 170. — Fait remarquer une erreur de chiffre qui s'est glissée dans un tableau, p. 172. — Vote en seconde lecture. Art. 74. Observations à l'occasion de la suppression d'un amendement de la commission, voté en première lecture et qui semble inutile, p. 225. — Après le vote du projet, demande que la proposition de loi qu'il avait déposée avec ses amis, le 27 juillet 1922, et qui devient inopérante, soit retirée de l'ordre du jour, p. 229.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 252.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Observation, p. 270.

Projet de loi approuvant une convention à conclure avec la société anonyme « Tramways électriques du Pays de Charleroi et Extensions ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 283.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Longville, sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — *Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3, p. 19. — Art. 4. Discussion, p. 21, 22.*

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Loyers. — V. Code civil : Bail.**M****Magnette, sénateur provincial de Liège, deuxième vice-président du Sénat.**

Doc. — *Proposition de loi modifiant le Code électoral en vue d'assurer la liberté du vote (co-sign.). Annexe au n° 16.*

Projet de loi relatif aux référendaires et référendaires adjoints des tribunaux de commerce. Rapport, n° 33.

Ann. — *Élu deuxième vice-président du Sénat, p. 2.*

Demandes de naturalisation. Dépose des rapports complémentaires de la commission des naturalisations sur diverses demandes, p. 18.

Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 55. Observations quant à l'interprétation de l'article, au sujet des avantages qu'il semblerait équitable de conserver à certains agents qui sont actuellement locataires de biens appartenant aux organismes de bienfaisance, p. 191.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale, p. 218.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre.) Discussion générale. Discours, p. 251-252.

Projet de loi relatif aux référendaires et référendaires adjoints des tribunaux de commerce. Discussion générale. Observations, p. 263.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1925. Discussion générale. Discours : motive le vote affirmatif de la gauche libérale et le sien, p. 280-281.

Conférence financière de Paris. Déclaration faite par M. Theunis, p. m., m. f., à ce sujet. Observations, p. 301.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Fait connaître au Sénat pour quelles raisons et dans quelles conditions ses amis de la gauche libérale et lui-même émettront un vote affirmatif sur la péréquation, p. 524-525. — Observations, p. 529.

Magnette (suite)

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. S'associe à la proposition faite, par motion d'ordre, par M. le vicomte Berryer, et tendant à tenir encore une séance le lendemain, 6 mars, avant la dissolution, afin d'examiner sérieusement cet objet, p. 607.

Mahieu, sénateur de Roulers-Thielt.

Ann. — Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 482.

Malmédy. — V. Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Marchandises (Importation, exportation et transit). — V. Finances : Douanes.

Martens, sénateur de Courtrai-Ypres.

Ann. — Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Discours, p. 130-131. — Discussion des articles du projet général. Art. 3. Répond aux observations faites par M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rap., en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé pendant la discussion générale, relativement aux ouvriers belges travaillant en France, p. 124.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Masson, ministre de la justice.

Ann. — Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre. Discussion générale. Observations, p. 178. — Discours : Déclare se rallier aux conclusions du rapport et convie le Sénat à se rallier au projet transmis par la Chambre des représentants, p. 178. — Discussion des articles. Art. 3. Fait diverses observations et estime qu'il faut entourer de beaucoup de circonspection les explications qui sont demandées au gouvernement, une interprétation par voie législative étant une loi, et estime qu'il n'appartient pas à un ministre d'attribuer à ses déclarations la valeur d'une interprétation législative, p. 179, 180. — Art. 31. Observations au sujet du cumul des fonctions de secrétaire et de receveur dans des communes différentes, p. 183. — Art. 43. En réponse à M. Huisman-Van den Nest, au sujet des questions de liquidation, déclare qu'il a fait examiner par son administration la question soulevée par M. Huisman-Van den Nest et qu'il est prudent de s'en tenir à la conclusion du texte portant qu'un arrêté royal réglerait les questions de liquidation, p. 187. — Art. 46. Observations au sujet d'une question soulevée par M. Digneffe et relative au chapitre III, en ce qui concerne l'utilisation des hôpitaux par d'autres que des indigents, p. 189. — Art. 49. Déclare être d'accord avec M. Deswarte au sujet de la circulaire ministérielle du 23 juin 1880, relative aux dispenses des autorisations nécessaires au emploi des capitaux, p. 190.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 246, 250, 251. — Discours, p. 252, 253. — Au moment où la discussion générale va être close, prie le Sénat de voter le projet tel qu'il a été transmis par la Chambre, afin d'éviter que, au 1^{er} janvier, on se trouve sans loi sur les loyers, p. 255. — Déclare qu'il repousse en bloc tous les amendements qui sont présentés, p. 255. — Discussion des articles. Art. 1^{er}, § V. Une discussion s'étant engagée au sujet de l'interprétation, maintient ce qu'il a dit sur cette disposition dans une précédente discussion, p. 247.

Projet de loi relatif à la révision du Titre IV du Livre 1^{er} du Code civil, relatif à l'absence, et projet de loi modifiant les articles 12 et 16 de la loi du 28 juillet 1921 sur la validité des actes de l'état civil, la rectification des actes de décès dressés pendant la guerre et la déclaration judiciaire du décès. Discussion générale de ces deux projets, p. 414.

Projet de loi modifiant l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de la loi du 20 juin 1923, et l'article 384 du Code pénal. Dépose ce projet de loi, p. 515. — Déclare que ce projet a pour but unique de permettre au parlement belge de ratifier la Convention de Genève d'août-septembre 1923, qui a pour objet la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes, p. 515.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Répond aux observations présentées, p. 527 à 530. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitement des membres du clergé catholique. Discussion, p. 560, 561. — Pendant cette discussion, répond également aux observations,

Masson (suite)

faites en son absence, par M. Van Roosbroeck, à l'article 1^{er}, au sujet du personnel des écoles de bienfaisance de l'Etat, p. 560.

Interpellation de M. De Cloedt sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge. Observations, p. 533, 534.

Membres de l'armée d'occupation (Droit de vote aux). — V. Lois électorales : Elections législatives : Droit de vote.

Membres de l'ordre judiciaire (Traitements des). — V. Traitements : Péréquation.

Meyers, sénateur de Hasselt et Tongres-Maeseyck.

Doc. — Projet de loi réformant le jury. Rapport, n° 29.

Mines. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré des ouvriers mineurs.

Ministres.

Ann. — Dépêche en date du 10 septembre 1924 par laquelle M. le premier ministre, ministre des finances, transmet au Sénat la copie des arrêtés royaux portant respectivement :

- 1° Démission de M. Aloïs Van de Vyvere, de ses fonctions de ministre des affaires économiques;
- 2° Nomination de M. Romain Moyersoen aux fonctions de ministre des affaires économiques, p. 5.

Monnaies allemandes (Trafic illicite de). — V. Code pénal : Monnaies : Infractions aux arrêtés-lois des 22 et 24 octobre 1918.

Moralité publique

RÉPRESSION DU TRAFIC DES PUBLICATIONS OBSCÈNES. — V. 1^o la rubrique : Interpellations au nom de M. Ryckmans. — 2^o Code pénal : Publications obscènes.

Motions d'ordre.

Berryer (vicomte).

Ann. — Propose au Sénat de tenir encore une séance le lendemain, 6 mars, avant la dissolution, afin de pouvoir examiner sérieusement le projet de loi sur le rattachement d'Eupen-Malmédy et Saint-Vith, qui va seulement être transmis par la Chambre, p. 606.

Braun.

Ann. — Propose, vu l'importance de l'article 25 de la loi sur les conseils de prud'hommes et l'heure déjà avancée, de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 38.

Damas.

Ann. — 1^o Fait une rectification au *Compte rendu analytique* et déclare avoir émis un vote affirmatif sur l'amendement de M. Lombard au projet de loi général sur les pensions de vieillesse, p. 173.

2^o Au sujet de l'accident survenu à Flémalle-Haute, hameau de Souxhon (effondrement d'une habitation construite sur un ancien puits de mine inconnu), p. 319.

de Ghellinck d'Elseghem (chevalier).

Ann. — Au sujet de la procédure à suivre pour la discussion des projets relatifs à l'assurance sociale (projet général et projet spécial aux ouvriers mineurs), ainsi qu'au sujet du prochain dépôt du rapport, p. 73.

Deponthien.

Ann. — Fait une rectification aux *Annales parlementaires*, en ce qui concerne le vote qu'il a émis sur le projet de loi relatif au contingent de l'armée, et déclare qu'il a émis un vote négatif, p. 290.

Deswarte.

Ann. — Annonce une interpellation qu'il désire adresser à M. le ministre de la défense nationale, une réponse que celui-ci lui a adressée, en ce qui concerne une question qu'il lui avait posée, relativement à l'application des lois sur les pensions militaires, ne lui donnant pas entière satisfaction, p. 91. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. Deswarte.

Motions d'ordre (suite)**Digneffe.**

Ann. — Proteste contre une allégation émise par un sénateur socialiste, au cours de la discussion du projet de rattachement d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith, accusant le parti libéral d'aider les catholiques à réaliser une combinaison électorale favorable à ce parti, allégation exprimée par des mots qu'il estime devoir entraîner une intervention du bureau, p. 616.

Hicgaet.

Ann. — Fait une rectification au *Compte rendu analytique* au sujet des paroles qu'il a prononcées concernant un amendement qu'il a présenté à l'article 5 du projet de loi relatif à la réorganisation de l'enseignement supérieur, p. 407.

Imperiali (Marquis).

Ann. — 1° Propose de prolonger quelque peu la séance en cours afin de terminer le vote en première lecture du projet de loi relatif aux conseils de prud'hommes, p. 70.

2° N'ayant pu développer une interpellation qu'il adressait au ministre des chemins de fer, marine, postes et télégraphes, au sujet des mesures à prendre pour assurer les correspondances, à Namur, entre les chemins de fer de l'Etat et ceux du Nord-Belge, et ne voulant pas attendre jusqu'à la fin de janvier pour protester contre l'état de chose existant, déclare retirer sa demande d'interpellation et la remplacer par une question écrite, p. 287.

Lafontaine.

Ann. — Demande que l'examen des articles du projet de loi en faveur des ouvriers mineurs soit ajourné au surlendemain ou à la semaine suivante, le lendemain étant le jour de la Sainte-Barbe et certains membres de l'assemblée étant retenus par suite de la fête des mineurs, p. 145.

Leken.

Ann. — Propose, le groupe socialiste estimant qu'il y a unanimité, ou quasi-unanimité, à réélire les membres du bureau sortant, de procéder, le règlement ne l'interdisant pas, à un seul scrutin ou à la réélection, par acclamation, afin de gagner du temps, p. 1. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Liebaert.

Ann. — Règlement du Sénat : Article 35 prescrivant que les noms des sénateurs absents sans s'être excusés sont mentionnés au *Compte rendu analytique* et aux *Annales parlementaires*. Proteste contre cette mesure et sollicite un congé pour tous les membres de la droite qui sont absents, p. 17.

J. Nolf.

Ann. — Au cours de la discussion du projet de loi relatif au traité de travail entre la Belgique et la France, proteste contre le retard apporté à la traduction flamande des documents et à leur distribution, p. 552.

Rongy.

Ann. — A l'occasion de la discussion du projet de loi relatif au traité de travail entre la Belgique et la France, fait des observations au sujet des mesures de prohibition prises récemment en France, en ce qui concerne l'entrée du pays, à la suite de troubles communistes, ce qui crée de grandes difficultés aux militants des organisations syndicales de toute opinion, p. 553.

Ryckmans.

Ann. — Proteste à nouveau contre la manière dont le texte flamand du projet de loi sur les distributions d'énergie électrique est rédigé et estime, par suite des erreurs contenues dans ce texte, que la discussion des articles ne peut être abordée, p. 230.

Vinck.

Ann. — N'ayant pas assisté à la discussion du projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale (croyant que cette discussion n'aurait pas lieu par suite de l'amendement de durée accepté comme transaction en commission), se joint à ses collègues de tous les partis qui ont prononcé des discours et qui ont demandé que l'on en revienne, le plus rapidement possible, à l'autonomie surveillée d'avant-guerre, p. 496.

Motions d'ordre (suite)**Wittebans.**

Ann. — Fait une rectification au *Compte rendu analytique* et déclare que la proposition de loi qu'il a déposée, sur la protection des animaux, était contresignée par M. Seeliger et non par M. Digneffe, p. 48.

Monsty, sénateur de Charleroi et Thuin.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 25, p. 44, 45.

Assurances sociales : *Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs*. Discussion générale. Observations, p. 83 à 85. — Discours, p. 86 à 90. — Observations, p. 95, 99 à 101, 120 à 124, 129, 131, 132.

Discussion des articles du projet général. Art. 39. Observations au sujet des sanctions, p. 146.

Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 152.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 249.

Projet de loi approuvant une convention à conclure avec la société anonyme « Tramways électriques du Pays de Charleroi et Extensions ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 283.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 468, 470.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 498, 501. — Discours : Parle de la question que l'on appelle le gaspillage ou la mévente des briques, notamment en ce qui concerne le chantier de Gosselies, p. 507, 508. — Observations, p. 511.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Moyersoen, sénateur provincial de la Flandre orientale, ministre de l'industrie et du travail.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 6, p. 30. — Art. 12. Discussion, p. 32, 33. — Art. 25. Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 38. — Art. 94. Observations au sujet du taux des jetons de présence, p. 64. — Propose un amendement de forme, p. 65. — Art. 97. Indique une modification de forme qui doit également être apportée à cet article, p. 65. — Art. 98. Discussion, p. 65. — Art. 116. Discussion, p. 58. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. le marquis Imperiali, tendant à prolonger un peu la séance afin de terminer le vote en première lecture, p. 70. — Reprise de la discussion des articles. Art. 117. Observations, p. 70.

Assurances sociales : *Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs*. Observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, p. 74. — Discussion générale. Observations, p. 90, 95, 97.

Discussion des articles du projet général. Art. 33. Observations, p. 142. — M. Lafontaine ayant demandé, par motion d'ordre, que l'examen des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs soit ajourné, par suite de la Sainte-Barbe, fait des observations au sujet des conséquences éventuelles de ce retard, p. 145.

Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 152, 153. — Art. 81. Observations, p. 170.

Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 98. Estime, après des observations de M. Huisman-Van den Nest, que le premier paragraphe de cet article doit être interprété dans un sens large, p. 199. — Art. 103. Se rallie aux explications données par M. Vauthier, rap., en ce qui concerne les agents des établissements supprimés, et déclare qu'il émettra volontiers un vœu en faveur des anciens employés des administrations de bienfaisance, mais que ce vœu ne donnera aucun droit, p. 201.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Répond brièvement aux

Moyersoen (suite)

- observations présentées, au nom de M. Theunis, p. m., m. f., indisposé, et déclare qu'il transmettra à M. le premier ministre les considérations qui ont été émises, p. 271.
- Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1925. Discussion générale, p. 277.
- Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 502, 504, 508. — Discours : Répond aux divers orateurs, p. 508 à 512. — Discussion des articles. Art. 5 nouveau proposé par le gouvernement. Propose de donner suite aux observations de M. E. Nolf, qui demande que l'on accepte le principe de son amendement et indique la modification qu'il propose, p. 545.
- Projet de loi concernant les emprunts à l'étranger. Discussion générale, p. 546.
- Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Répond, au nom de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., souffrant, aux observations présentées, et déclare que le gouvernement appuie les observations faites par M. le chevalier de Ghellinck et demande, en conséquence, au Sénat, de rejeter l'amendement admis par la Chambre, et relatif aux employés de l'Etat, des provinces et des communes, p. 571. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 572. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 578, 580 à 582. — Répond aux observations qui ont été présentées, p. 584 à 587. — Discussion des articles. Art. 3. Se rallie à l'amendement de la commission, p. 588. — Art. 29. Demande la suppression de cet article qui fait double emploi avec l'article 28, p. 592. — Art. 33. Répond, à l'occasion de cet article, à la question qui lui a été posée la veille, par M. Fraiture, au sujet de l'employé qui quitte une administration publique pour entrer chez un particulier, p. 592. — Art. 34. Discussion, p. 595.
- Projet de loi apportant quelques modifications aux lois des 21 juillet 1844 et 3 juin 1920 sur les pensions et accordant une indemnité de vie chère aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droit. Discussion générale. Discours : Déclare qu'il transmettra à M. le ministre des finances les observations de MM. Fraiture et le baron de Mévius, p. 600.

N

Naturalisations. — V. Indigénat.

Navigation.

PORT DE ZEEBRUGGE (ENTRÉE DU). — V. la rubrique : Interpellations, au nom de M. De Cloedt.

TRAITÉ DE COMMERCE ET DE NAVIGATION ENTRE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE ET LE JAPON. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Nerinx, élu par le Sénat.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Rapport, n° 27.

Ann. — Projet de loi relatif à la collation des grades académiques. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 259. — Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 364, 365. — Fait un discours rectificatif, p. 366. — Observations, p. 367. — Discours, p. 368, 369. — Observations, p. 370, 371. — Discours au sujet des instituteurs, p. 372. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Fait remarquer que, si l'on adoptait l'amendement proposé par Mgr Deploige et consorts à l'article 5 (amendement qui a été combattu lors de la discussion générale), cet amendement aurait déjà une répercussion sur l'article 1^{er}, p. 373. — Article 5. Discussion, p. 379, 380. — Rappelle que les débats de la commission ont duré six mois, qu'aucune protestation sérieuse ne s'est élevée, pendant ces débats, contre sa manière de voir et prie, en conséquence, le Sénat d'adopter le projet, tel qu'il est sorti des délibérations de la commission, p. 388. — Art. 6. Partie E : I. Observations au sujet de la portée d'un amendement de M. Vermeylen, p. 393. — Observations au sujet d'un amendement de M. Vermeylen, tendant à inscrire le « Gothique » parmi les matières obligatoires, p. 394. — Art. 18. Observations au sujet de la fusion du diplôme d'ingénieur-mécanicien et d'ingénieur-électricien, p. 403. — Art. 22. Observation au sujet de la voix consultative des écoles assimilées, p. 404. —

Nerinx (suite)

Art. 25. Observations, p. 406. — Au nom de la commission spéciale chargée de réexaminer le projet amendé, annonce verbalement, en vertu de l'article 54 du règlement, que la commission a été unanime à accepter les amendements admis en première lecture et à estimer, si le Sénat ne s'y oppose pas, que le second vote pourrait avoir lieu immédiatement, p. 420.

Nolf, ministre des sciences et des arts.

Ann. — Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 334. — Discours : fait l'exposé général du projet, p. 336 à 341. — Observations, p. 353, 354, 356, 360. — Répond brièvement à l'ensemble des observations qui ont été présentées, fait remarquer que certaines de ces observations dépassent d'ailleurs le cadre du projet de loi en discussion et déclare qu'il ne se prononce pas immédiatement sur les amendements qui ont été présentés, à l'exception de ceux présentés par Mgr Deploige aux articles 5, 7 et 12, qu'il commente et combat, p. 361 à 363. — Fait encore diverses observations, p. 367, 369, 370. — Discours, 371. — Discussion des articles. — Art. 5. Observations, p. 378 à 380. — Observations au sujet d'une proposition de renvoi à la commission, faite par M. Ryckmans, p. 384. — Motive son opposition à la majeure partie des derniers amendements présentés par MM. Deploige et consorts, déclare ne pouvoir se rallier qu'à l'amendement qui impose la rédaction d'un mémoire aux futurs docteurs en droit, puis déclare se rallier aux amendements présentés par M. Vermeylen et contresignés par MM. Vauthier et Carnoy, ainsi qu'à une partie de l'amendement de M. Hicquet à l'article 5, amendement qui se confond avec celui de M. Vermeylen, p. 385-386. — Fait encore des observations, p. 387, 388, 390. — Art. 6. Partie B. Observations, p. 392. — Partie C. Déclare se rallier à l'amendement de M. Vermeylen, p. 392. — Partie D. Déclare se rallier aux amendements de M. Vermeylen, p. 393. — Partie E. Déclare se rallier à l'amendement présenté au 5^e par M. Vermeylen, p. 394. — Prie le Sénat de se rallier à un amendement de M. MM. Vermeylen et consorts, tendant à inscrire le « Gothique » parmi les matières obligatoires et à le supprimer dans la nomenclature des matières à option, p. 394. — Art. 18. Observations au sujet de la fusion du diplôme d'ingénieur-mécanicien et d'ingénieur-électricien, p. 403. — Déclare que cette question sera réglée ultérieurement au mieux des intérêts de tous, p. 403. — Art. 20. Observation au sujet de l'interprétation du mot « oral », p. 403. — Art. 21. Motive un amendement qu'il présente, reconnaissant aux sous-lieutenants de l'artillerie et du génie, issus de l'école d'application, le titre d'ingénieur civil, et déclare que le ministre des sciences et des arts et le ministre de la défense nationale devront régler en commun les mesures d'exécution, p. 404. — Art. 22. Observations au sujet de la voix consultative des écoles assimilées, p. 404. — Art. 25. Observations, p. 407. — Art. 44. Motive un amendement qu'il présente, portant certaines restrictions quant à l'accès des femmes à certaines fonctions publiques, p. 410, 411.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion des articles. Art. 14 (relatif aux traitements des instituteurs). Répond notamment à une question posée la veille par M. J. Nolf, en faveur de certaines communes des environs d'Anvers, p. 563, 564.

Nolf (E), élu par le Sénat.

Doc. — Budget des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix pour l'exercice 1925. Amendement (sous-amendement à l'amendement du gouvernement, à l'article 5 du projet de loi), n° 76.

Ann. — Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale de ces deux budgets. Discours : Traite notamment la question du paiement des dommages de guerre, p. 491-492. — Observation, p. 512. — Discussion des articles. Art. 5 nouveau proposé par le gouvernement. Demande que l'on accepte le principe de son amendement, quitte à voter la rédaction proposée par le gouvernement, rédaction à laquelle il se rallie, p. 545. — Déclare être d'accord avec M. Moyersoen, m. a. éc., en ce qui concerne la modification proposée par celui-ci, p. 545.

Noël (J.), sénateur d'Anvers.

Doc. — Proposition de loi faisant suite au Titre VIII du Code pénal (« Des crimes et des délits contre les personnes »), afin d'empêcher les suicides (co-sign.). Annexe au n° 82.

Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux (co-sign.). Annexe au n° 83.

Ann. — Projets de loi accordant la grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 14.

Projets de loi accordant la grande naturalisation. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 16.

Projets de loi accordant la naturalisation ordinaire. S'abstient au vote sur l'ensemble de ces projets de loi, p. 17.

Annnonce du décès de M. Brys, sénateur d'Anvers. Discours, p. 76.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Discours : après avoir fait l'éloge de l'effort accompli tant par le gouvernement que par le contribuable, attire l'attention du gouvernement sur l'importance qu'il y aurait à s'occuper sans retard de l'entreprise du boulevard de Mennes et touche, en finissant la question du tarif des douanes, p. 267.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 516. — Discours : Pose deux questions : 1° en faveur des directeurs d'école d'un groupe de six classes; 2° au sujet de la possibilité de comprendre les communes de Mersem, Deuren et Wilryck dans l'agglomération anversoise, p. 526. — Discussion des articles. Art. 14. Observations, p. 563.

Projet de loi portant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Discussion générale. Proteste à l'occasion de cette discussion contre le retard apporté à la traduction flamande des documents ainsi qu'à leur distribution, p. 552.

Nord-Belge (Correspondance avec les chemins de fer de l'Etat). — V. la rubrique : Interpellations, au nom de M. le marquis Impériali.

O

Officiers de police remplissant les fonctions de ministère public auprès des tribunaux de simple police. — V. Organisation judiciaire : Ministère public.

Opérations commerciales conclues entre des Belges et des ressortissants des provinces rédimées. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. Digueffe.

Organisation judiciaire.

COMPÉTENCE EN MATIÈRE CIVILE ET COMMERCIALE. — V. Code de procédure civile.

JURY.

Projet de loi réformant le jury.

V. les *Doc.* des sessions 1920-1921 et 1922-1923.

Doc. — Rapport fait par M. Meyers, n° 29. — Texte proposé par le gouvernement et amendements proposés par la commission. Annexe au n° 29.

Ann. — M. le président annonce que M. Masson, m. j., a fait demander que l'examen de ce projet de loi soit ajourné, le conseil de législation ayant été appelé à donner son avis, p. 420. — Observations diverses de M. Deswarte, qui proteste notamment contre le renvoi tardif au conseil de législation, p. 420. — M. le président, comte d'Kint de Roodenbeke, prie M. Deswarte de renouveler sa protestation lorsque M. Masson, m. j., sera présent, p. 420.

PROCÉDURE EN CASSATION EN MATIÈRE CIVILE. — V. Code de procédure civile.

TRAITEMENTS DES MEMBRES DE L'ORDRE JUDICIAIRE. — V. La rubrique spéciale : Traitements ; Péréquation.

Organisation judiciaire (suite)

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Référéndaires et référendaires adjoints. — *Projet de loi relatif aux référendaires et référendaires adjoints des tribunaux de commerce.*

Doc. — Projet de loi, n° 23.

Rapport fait par M. Magnette, n° 33.

Ann. — Discussion générale. Est entendu : M. Magnette, rap., p. 263.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 263, 264.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 281 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MINISTÈRE PUBLIC.

Projet de loi ayant pour objet de modifier l'article 2 de la loi du 26 mai 1914, accordant une indemnité aux officiers de police qui remplissent les fonctions de ministère public auprès des tribunaux de simple police.

V. le n° 275 de la session 1923-1924.

Doc. — Rapport fait par M. Lekeu, n° 71.

Ann. — M. Lekeu dépose le rapport sur ce projet de loi et demande, au nom de la commission de l'intérieur, qu'il plaise au Sénat de déclarer l'urgence, p. 448. — L'urgence est déclarée et M. Lekeu donne lecture de son rapport, p. 449.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 449.

M. le président donne lecture d'un amendement présenté par la commission qui deviendrait l'article 2, p. 449. — M. Poulet, m. i. h., se rallie à cet amendement, p. 449. — L'amendement, qui devient l'article 2, est adopté, p. 449.

Art. 3 (ancien 2). Adopté sans observations, p. 449.

L'article 2 nouveau est immédiatement remis aux voix et est définitivement adopté, p. 449.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents, p. 461 (19 février 1925). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 461.

Ouvriers de l'Etat (amélioration de leur situation). — V. la rubrique : Interpellations, au nom de MM. Renier et Fraiture.

Ouvriers mineurs (Vieillesse et décès prématuré des). — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré.

P

Passeports (Taxes sur les visas des). — V. Finances : Impôts : Droits de chancellerie.

Pastur, sénateur de Nivelles.

Ann. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 611. — S'abstient au vote sur le contre-projet présenté par MM. Lekeu et consorts, p. 622. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Pensions.

EMPLOYÉS (PENSIONS DES). — V. Assurances sociales : Employés.

INDEMNITÉ DE VIE CHÈRE.

Projet de loi maintenant aux titulaires de pensions, pour l'année 1925, le bénéfice d'une indemnité de vie chère.

Doc. — Rapport fait par M. Van Overbergh, n° 41.

Ann. — L'article unique est adopté sans observations, p. 279.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 99 membres présents, p. 283 (29 décembre 1924). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LIQUIDATION DES PENSIONS. — Traitements : Péréquation.

Pensions (suite)**MODIFICATIONS AUX LOIS SUR LES PENSIONS.**

Projet de loi apportant quelques modifications aux lois des 21 juillet 1844 et 3 juin 1920 sur les pensions et accordant une indemnité de vie chère aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droit.

Doc. — Projet de loi, n° 90.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 98.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron de Mévius qui signale l'urgence du projet, p. 572 (4 mars).

Discussion générale : MM. Fraiture (qui saisit cette occasion d'attirer l'attention du gouvernement sur la nécessité de reviser toutes les dispositions légales relatives aux pensions), le baron de Mévius, rapporteur (qui appuie la demande de M. Fraiture et remercie le premier ministre de l'amendement qu'il a introduit en faveur des victimes civiles de la guerre), Moyersoen, m. a. éc. (qui déclare qu'il transmettra ces observations à M. Theunis, p. m., m. f.); Wittemans (qui souligne avec satisfaction le bénéfice accordé aux déportés), p. 599, 600.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 600, 601.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 601 (5 mars 1925). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS DE GUERRE.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. — V. Guerre.

PENSIONS MILITAIRES. — V. la rubrique : Interpellations, au nom de M. Deswarte.

Péréquation. — V. 1° Traitements. — 2° Finances : Cour des comptes. — 3° La rubrique : Interpellations au nom de MM. Renier et Fraiture.

Personnel de la Cour des comptes (Traitements du). — V. Finances : Cour des comptes.

Personnification civile. — V. Droits civils

Pétitions.

Pétitions sur lesquelles la commission a statué.

Doc. — Feuilleton au 23 décembre 1924, n° 39.

Pirard, sénateur de Verviers.

Doc. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Amendement (co-sign.), n° 107.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 4, p. 21, 22.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Se fait l'écho des réclamations présentées à la Chambre en faveur des greffiers, p. 527. — Observations, p. 529.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 613, 614, 615. — Discours : Combat le projet, défend l'amendement présenté par la gauche socialiste et estime qu'une consultation honnête des populations s'impose, p. 620, 621. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Poelaert, sénateur de Bruxelles.

Doc. — Proposition de loi modifiant le Code électoral en vue d'assurer la liberté du vote (co-sign.). Annexe au n° 16.

Ann. — Annonce de son décès, p. 313.

Polet, sénateur provincial de Liège.

Ann. — Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Motive son vote négatif, p. 475-476.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1924-1925.

Politique extérieure.**CONFÉRENCE FINANCIÈRE DE PARIS DE JANVIER 1925.****Déclaration du gouvernement.**

Ann. — M. Theunis, p. m., m. f., met le Sénat au courant des principaux accords intervenus la semaine précédente, à cette conférence, p. 296 à 300. — Interruptions de M. Van Fleteren, p. 298. — Sont entendus : MM. Lafontaine et Speyer, p. 300 à 302. — Observations de MM. Theunis, p. m., m. f.; Magnette, le baron de Mévius, Volckaert, Lekeu, Digneffe, Van Fleteren, p. 301, 302. — La discussion de la déclaration est close, p. 302.

Port de Zeebrugge (Entretien du). — V. la rubrique : Interpellations, au nom de M. De Cloedt.

Poullet, ministre de l'intérieur et de l'hygiène.

Ann. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : Répond aux discours prononcés, p. 322 à 326.

Projet de loi ayant pour objet de modifier l'article 2 de la loi du 26 mai 1914 accordant une indemnité aux officiers de police qui remplissent les fonctions de ministère public auprès des tribunaux de simple police. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Se rallie à un amendement présenté par la commission, amendement qui devient l'article 2, p. 449.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Discours : Fait notamment remarquer que, dans le court débat qui vient de se produire, bien des questions étrangères à l'objet en discussion ont été traitées, puis répond aux observations présentées, p. 613 à 616. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe qui proteste contre l'accusation dirigée par M. Seeliger contre le parti libéral et contre les termes dans lesquels cette allégation a été exprimée, p. 616. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 618, 621.

Poursuites en matière d'infractions aux arrêtés-lois des 22 et 24 octobre 1918. — V. Code pénal : Monnaies.

Préposés des communes. — V. Communes : Personnel : Traitements.

Prescription fiscale. — V. Finances : Budgets : Budget des voies et moyens pour 1925.

Président du Sénat.

Ann. — Fixation de l'ordre du jour. Pour les observations et propositions faites par M. le président à l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, voyez éventuellement la rubrique : Chambres législatives-Sénat : Fixation de l'ordre du jour.

Bureau définitif. M. Lekeu ayant proposé, par motion d'ordre, de réélire par acclamation le bureau sortant, ou de ne procéder qu'à un seul scrutin, et M. Feron s'étant opposé à cette demande, afin que le Sénat donne l'exemple de la stricte observation du règlement, M. le président, doyen d'âge, Seruys, fait remarquer à M. Feron que, le Sénat n'étant pas unanime, il devra être procédé au vote, p. 2.

M. le comte d'Kint de Roodenbeke est élu président du Sénat, p. 2.

M. Lafontaine est élu 1^{er} vice-président, p. 2.

M. Magnette est élu 2^e vice-président, p. 2.

M. le baron Descamps est élu 3^e vice-président, p. 2.

M. le comte d'Kint de Roodenbeke prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2-3.

Annonce au Sénat le décès de M. le sénateur Liesens et prononce un discours à cette occasion, p. 3.

Annonce au Sénat le décès de M. Capelle, ancien sénateur de la Flandre occidentale, p. 4.

Commissions permanentes. En vertu de l'article 58 du règlement du Sénat, fait connaître à l'assemblée les attributions des onze commissions permanentes, prévues par l'article 58, p. 5. — Indique au Sénat les règles à suivre pour la composition de ces commissions, ainsi que pour la présentation des candidats, p. 5.

Commission du travail parlementaire. Fait une communication au sujet de la composition de cette commission et estime que les pouvoirs de la commission de la dernière session seront confirmés, p. 5.

Président du Sénat (suite)

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Rappelle au Sénat que les deux premiers articles ont été votés avant que l'assemblée ne décide le renvoi du projet à la commission et donne l'avis du bureau sur la controverse réglementaire qui a surgi, relativement à la possibilité d'ouvrir à nouveau la discussion sur les articles 1^{er} et 2; déclare que le bureau estime que le vote sur ces articles reste acquis et que l'on ne pourrait revenir sur ce vote que dans le cas où des amendements incompatibles avec les articles déjà votés seraient présentés par la commission et en cas d'unanimité des membres présents, p. 7. — Art. 3, 7^o. Plusieurs membres ayant fait remarquer qu'il est impossible que l'on mette aux voix le texte de la commission, celui-ci excluant les navires de commerce qui sont visés à l'article 2 et l'article 2 ayant été maintenu, déclare que ce texte doit cependant être mis aux voix, p. 19. — Déclare qu'un amendement présenté par M. Le Jeune vient à disparaître, par suite de l'adoption du § 7 du texte du gouvernement, p. 20. — Art. 4. Indique la procédure à suivre sur les amendements restant en présence, p. 28. — Art. 22. Déclare que des amendements présentés par MM. Van Roosbroeck et Wittemans viennent à disparaître par suite du vote émis sur l'article 19, p. 37. — Déclare que, en vertu de l'article 54 du règlement, le projet ayant été amendé, il sera renvoyé à la commission de l'industrie et du travail qui fera, éventuellement, rapport complémentaire avant le second vote, p. 79. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Consulte le Sénat sur la recevabilité d'un sous-amendement du gouvernement, l'article 54 du règlement ne permettant pas qu'un sous-amendement soit présenté à l'amendement de la commission, p. 202. — Article 4. D'accord avec M. Rongy, déclare que la seconde partie d'un amendement présenté par la commission vient à disparaître, p. 204. — Déclare que la numérotation devra, en conséquence, être modifiée, p. 204. — Art. 125. Fait remarquer à M. Lebon que, si le Sénat n'est pas unanime, un amendement qu'il présente n'est pas recevable, p. 213. — Fait encore des observations au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion de l'amendement de M. Lebon, p. 213. — Propose de réserver la question de l'interprétation du règlement et, étant donné les circonstances de fait qui n'ont pas permis à M. Lebon de défendre son amendement, lors du premier vote, propose, sans que cela puisse créer un précédent, de permettre à M. Lebon de défendre son amendement, p. 214. — Constate à nouveau que les amendements dont le Sénat est saisi ne sont pas recevables, n'étant que la reproduction d'amendements rejetés en première lecture, p. 216. — Prie pourtant le Sénat de se prononcer sur l'amendement de M. Lebon, p. 216. — M. Guyaux ayant rappelé qu'il avait demandé la parole sur l'article 5, déclare que, cet article n'ayant pas été amendé, il ne peut le remettre en discussion, p. 216. — Pendant le discours prononcé par M. Guyaux pour motiver son vote, fait observer à celui-ci qu'il est d'usage de libeller brièvement les motifs d'abstention, p. 217. — M. Van Roosbroeck ayant fait remarquer qu'une proposition de loi, relative aux conseils de prud'hommes et présentée par le groupe socialiste en 1922, vient à disparaître par suite des amendements qui ont été adoptés au projet du gouvernement, déclare, en conséquence, que cette proposition de loi est rayée de l'ordre du jour, p. 217.

Règlement du Sénat : art. 35 prescrivant que les noms des sénateurs absents sans s'être excusés ou sans avoir demandé congé sont mentionnés aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. M. Liebaert ayant protesté, par motion d'ordre, contre cette mesure déclare que, aussi longtemps que la disposition ne sera pas abrogée, elle doit être appliquée, p. 18.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, p. 74. — Avant d'ouvrir la discussion générale, rappelle au Sénat qu'il a décidé, dans sa séance du 29 juillet 1924, que ces deux projets ne feraient l'objet que d'une seule discussion générale, que l'on aborderait ensuite, en premier lieu, les articles du projet général, pour finir par le projet relatif aux ouvriers mineurs, p. 79. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, de la semaine du 2 au 5 décembre, propose, M. Tschoffen, m. i. t., p. s., devant être retenu à la Chambre par une interpellation sur la vie chère, que la discussion du projet de loi sur les assurances sociales soit continuée au Sénat en présence de M. Moyersoen, m. a. éc., p. 106. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Lafontaine qui propose d'ajourner la discussion des articles du projet de loi relatif aux ouvriers mineurs, plusieurs membres étant retenus par

Président du Sénat (suite)

suite de la Sainte-Barbe, p. 145. — Avant le second vote des articles du projet relatif aux ouvriers mineurs, M. Thiébaud ayant attiré l'attention du Sénat sur des amendements qu'il a présentés, fait remarquer à M. Thiébaud que la discussion aura lieu le lendemain et que, de plus, l'un des amendements de M. Thiébaud se rapporte à un article qui n'a pas été amendé au premier vote et n'est, en conséquence, et d'après le règlement, pas recevable, p. 203. — Après le vote du projet, M. Lombard ayant demandé que, par suite de ce vote, la proposition de loi qu'il avait présentée avec ses amis, en 1922, soit retirée de l'ordre du jour, déclare qu'il en sera ainsi, p. 220.

Annnonce au Sénat le décès de M. Brys, sénateur d'Anvers, et prononce un discours à cette occasion, p. 75.

Naturalisations. Au moment du vote sur la prise en considération de demandes de naturalisation, M. Wittemans ayant fait observer que la commission avait été unanime à émettre un vote favorable sur les demandes qui lui avaient été soumises, fait remarquer à celui-ci que la prise en considération de naturalisations ne peut, d'après le règlement, donner lieu à aucune discussion et qu'il ne peut donc lui maintenir la parole, p. 79.

Interpellation de M. Deswarte sur l'application des articles 12 et 13 des lois coordonnées sur les pensions militaires. Observations à l'occasion de l'annonce de cette interpellation, p. 91.

Fixation de l'ordre du jour : semaine du 2 au 5 décembre 1924. Fait appel à l'activité des commissions chargées d'examiner les projets de loi relatifs à l'autonomie financière des chemins de fer et relatif aux distributions d'énergie électrique, afin que ces projets soient examinés en séance publique avant les vacances du nouvel an, p. 106.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. M. Ryckmans ayant protesté, par motion d'ordre, contre la manière dont est rédigé le texte flamand de ce projet, fait remarquer que la traduction n'est déficiente que parce que les termes employés ne sont pas du flamand pur, p. 231. — Déclare que tous les sénateurs sont désireux de donner satisfaction aux populations flamandes, p. 232. — Vote en seconde lecture. M. Ryckmans ayant demandé que certains amendements proposés par le gouvernement soient déclarés non recevables, déclare que, en effet, par application de l'article 54 du règlement, les amendements du gouvernement ne sont pas recevables, si le Sénat n'est pas unanime à les admettre, p. 307. — Déclare que les articles dont le texte flamand a été modifié par la commission seront soumis au second vote, p. 307.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (Texte réamendé par la Chambre des représentants). Observations, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, au sujet de la discussion de ce projet, p. 241. — Au début de la séance au cours de laquelle ce projet de loi va être examiné, annonce que la commission du travail parlementaire propose que la séance soit éventuellement prolongée, afin que ce projet urgent puisse être terminé le jour même, p. 244.

Projet de loi approuvant la déclaration d'accession de la Belgique à certaines dispositions du traité de Lausanne, du 24 juillet 1923. Discussion générale. M. le marquis Impériali ayant déclaré qu'il a un assez long discours à prononcer, propose, dans ces conditions, de modifier la décision qui vient d'être prise de terminer ce jour-là les travaux du Sénat, et estime qu'il y a lieu de remettre au lendemain la suite de la discussion, p. 284.

Projet de loi relatif à la collation des grades académiques. Avant d'ouvrir la discussion générale, rappelle au Sénat que la commission spéciale propose, d'accord avec le gouvernement, un texte nouveau qui a été distribué en annexe au rapport de M. Nerinx, et consulte le Sénat sur le point de savoir si c'est ce texte nouveau qui servira de base à la discussion, p. 333. — Appuie des observations de M. Dejace, ff. de rapporteur, et tendant à ce que les amendements annoncés soient déposés le plus promptement possible, p. 355. — Discussion des articles. Art. 5. Déclare qu'il faut que le Sénat se prononce, en premier lieu, sur la proposition de M. Ryckmans, tendant au renvoi à la commission, p. 389. — Annonce qu'il va mettre successivement aux voix les divers amendements, p. 389. — Déclare que, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, le projet est renvoyé à la commission pour examen complémentaire, p. 413.

Fixation de l'ordre du jour : prolongation de la séance du 29 décembre, afin de permettre au Sénat de terminer ses travaux ce jour-là. Observations, p. 284.

Annnonce au Sénat le décès de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles et prononce un discours à cette occasion, p. 313.

Président du Sénat (suite)

Projet de loi relatif à la réforme du jury. Annonce que M. Masson, m. j., a fait demander que l'examen de ce projet de loi soit ajourné, le conseil de législation ayant été appelé à donner son avis, p. 420. — M. Deswarte ayant protesté contre le renvoi tardif au conseil de législation, prie M. Deswarte de renouveler sa protestation lorsque M. Masson, m. j., sera présent, p. 420.

Le Sénat ayant épuisé son ordre du jour, à l'exception du projet de loi sur la réforme du jury dont M. Masson, m. j., demande la remise, propose à l'assemblée de s'ajourner au jeudi suivant, au moment où le Sénat sera en possession du rapport sur le budget des affaires économiques, p. 420.

Budget des affaires économiques pour 1925. Propose, ainsi qu'il en a été fait l'année précédente, de joindre la discussion de ces deux budgets, p. 491.

Fixation de l'ordre du jour. Annonce que la commission du travail parlementaire qui vient de se réunir propose au Sénat de tenir une séance du matin, le lendemain mercredi, afin de liquider la discussion des projets d'ordre secondaire et d'achever la discussion des articles des budgets des affaires économiques et des dépenses recouvrables, le Sénat pourrait ainsi commencer immédiatement l'examen du projet sur la péréquation, p. 514.

Projet de loi portant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles le 24 décembre 1924. Discussion générale. M. J. Nolf ayant protesté, à l'occasion de cette discussion, contre le retard apporté à la traduction flamande des documents et à leur distribution, fait diverses observations et fait notamment remarquer la grande quantité de documents parvenus au Sénat pendant les derniers jours, p. 552.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. M. Digneffe ayant protesté, par motion d'ordre, contre des paroles prononcées par M. Seeliger à l'adresse du parti libéral, déclare que ces paroles ne sont point parvenues au Bureau et prie le membre qui les a prononcées de les retirer, p. 616, 617. — Ces paroles n'ayant pas été retirées, inflige un rappel à l'ordre à M. Seeliger, p. 617. — Le tumulte étant à son comble, suspend la séance, p. 617. — La séance étant reprise et M. Seeliger s'étant expliqué au sujet des paroles qu'il a prononcées, exprime son regret que de telles expressions soient employées au Sénat, puis retire le rappel à l'ordre, en présence des explications fournies par M. Seeliger, p. 617.

Prévoyance. — V. Assurances sociales.

Procédure civile. — V. Code de procédure civile.

Procédure en cassation en matière civile. — V. Code de procédure civile.

Projets et proposition de loi. — V. Chambres législatives-Sénat.

Protection des animaux. — V. Code pénal.

Protocole de Genève. — V. 1° la rubrique : Finances : Budget des affaires étrangères pour 1925 : Observations de M. Feron en réponse à un discours de M. Lafontaine en ce qui concerne l'attitude du parti socialiste anglais dans la question de la ratification de ce protocole; 2° la rubrique : Eupen-Malmédy et Saint-Vith : discours de M. Lafontaine qui, à l'occasion de ce projet de loi de rattachement répond aux observations de M. Feron.

Provinces.

DÉPUTATIONS PERMANENTES DES CONSEILS PROVINCIAUX. — V. la rubrique : Traitements : Péréquation.

FINANCES.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. — V. Finances : Fiscalité provinciale et communale.

Provinces redimées (Opérations commerciales conclues entre les Belges et des ressortissants des). — V. la rubrique Interpellations, au nom de M. Digneffe.

Prud'hommes. — V. Industrie, commerce et travail.

Publications obscènes (Trafic et circulation des). — V. 1° la rubrique Interpellations, au nom de M. Ryckmans. — 2° Code pénal.

R

Railways économiques Liège-Seraing. — V. Tramways.

Rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. — V. Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Receveurs. — V. Communes : Personnel : Traitements.

Référendaires et référendaires adjoints des tribunaux de commerce. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de commerce.

Réforme du jury. — V. Organisation judiciaire : Jury.

Régime d'exploitation des réseaux de tramways. — V. Tramways.

Régularisations. — V. Congo : Finances : Budgets : Crédits supplémentaires.

Remouchamps, sénateur de Liège.

Doc. — Proposition de loi modifiant le Code électoral en vue d'assurer la liberté du vote. Développements, n° 16. — Proposition de loi : Annexe au n° 16.

Ann. — Proposition de loi modifiant le Code électoral en vue d'assurer la liberté du vote. Dépose cette proposition de loi, p. 91.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 441.

Renard, élu par le Sénat.

Doc. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Amendement (co-sign.), n° 107.

Ann. — Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours : Déploie, en accord avec un récent discours de M. l'historien Pirenne, que le siège de la Société des nations ne soit pas établi à Bruxelles et termine son discours en notant que la politique générale évolue dans le sens des solutions préconisées par l'internationale socialiste, p. 447.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Discours : Signale et commente des articles du journal *La Warche et l'Amblève*, p. 611, 612. — Observations, p. 613, 615.

Renier, sénateur provincial de Liège.

Ann. — Interpelle M. le premier ministre, ministre des finances, avec M. Fraiture, au sujet de l'octroi immédiat de crédits pour l'amélioration de la situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. A la suite d'observations de M. Theunis, p. m., m. f., qui déclare que la péréquation prendra cours à partir du 1^{er} décembre 1924, annonce que son interpellation avait pour objet de réclamer des crédits immédiats pour la péréquation des petits employés et des travailleurs de l'Etat, mais estime, vis-à-vis du discours qui vient d'être prononcé par M. le premier ministre, ministre des finances, que son interpellation n'a plus de raison d'être, p. 6. Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Rappelle que, d'accord avec le premier ministre il a transmis, sous forme de rapports, les différentes observations qu'il avait à développer au cours de cette discussion et qui formaient la seconde partie d'une interpellation qu'il avait adressée au gouvernement au sujet des traitements de tous les travailleurs de l'Etat; insiste en faveur de ces travailleurs, en rappelant notamment les organismes syndicaux, p. 526-527. — Discussion des articles. Art. 14. Observations, p. 564.

Interpellation de M. De Cloedt sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge. — Observations, p. 532, 533.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Réorganisation de l'enseignement supérieur. — V. Enseignement supérieur.

Réparation des dommages de guerre. — V. Affaires étrangères : Dommages de guerre.

Répression du trafic des publications obscènes. — V. la rubrique : Interpellation au nom de M. Ryckmans.

Retenues au profit des institutions de prévoyance. — V. Traitements : Péréquation.

Rongy, sénateur provincial de Namur.

Doc. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. (Texte adopté au premier vote.) Rapport complémentaire, n° 21.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 11, 18. — Fait remarquer qu'il est impossible de mettre aux voix le texte de la commission, celui-ci excluant les navires de commerce qui sont visés à l'article 2, déjà voté, et cet article, ayant été maintenu, p. 19. — Art. 13. Observations, p. 34. — Art. 24. Observations, p. 37. — Propose de reprendre l'examen de l'article 24 qui a été réservé, p. 47. — Art. 42. Rappelle que M. Moyersoen, ancien ministre de l'industrie et du travail s'était rallié, en commission, à l'amendement proposé par la commission, p. 53. — Art. 43. Déclare, l'article ayant été adopté jusqu'au 7^e inclusivement, que les autres amendements qui figurent au tableau synoptique, n'ont plus de raison d'être, le Sénat ayant manifesté sa volonté de maintenir l'article 2 dans son intégralité, p. 53. — Art. 47. Déclare que l'amendement de la commission vient à disparaître, p. 55. — Art. 82. Fait remarquer que l'amendement de la commission ne constitue qu'une modification de rédaction, p. 62. — Art. 123. Prie le gouvernement d'accepter l'amendement de la commission et fait diverses observations, p. 72, 73. — Art. 125, p. 78. — Dépose le rapport complémentaire sur ce projet de loi amendé, p. 128. — Vote en seconde lecture. Fait diverses observations au sujet des amendements présentés et admis par la commission, et prie le Sénat de rejeter les amendements introduits à la dernière heure, p. 202. — Art. 3. Déclare être d'accord avec M. Tschoffen, m. i. t. p. s., au sujet d'un amendement présenté par le gouvernement à l'amendement de la commission, p. 202, 203. — Propose un amendement concernant les oeuvres de théâtre, p. 203. — Déclare se rallier à une modification de rédaction proposée par M. Tschoffen, m. i. t. p. s., à l'amendement qu'il vient de présenter, p. 203. — Art. 4. Déclare, d'accord avec le président, qu'une partie de l'amendement de la commission vient à disparaître, p. 204. — Art. 13. Fait remarquer qu'un amendement présenté par la commission est une conséquence de l'amendement adopté à l'article 4, p. 206. — Déclare se rallier à la rédaction proposée par M. Tschoffen, m. i. t. p. s., pour la finale du 3^e, p. 206. — Art. 59. Indique le but d'un amendement présenté par la commission, p. 210. — Art. 95. Déclare que c'est l'amendement de M. Lebon qui a été repris par la commission, p. 211. — Art. 102. Discussion, p. 211.

Ann. — Annonce du décès de M. Brys, sénateur d'Anvers. Discours, p. 75.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Discours, p. 94 à 96. — Observations, p. 98. — Discours, p. 129.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. M. Ryckmans, ayant protesté, par motion d'ordre, contre la manière dont est rédigé le texte flamand de ce projet, estime que, comme il ne s'agit que de la toilette du projet, et que celui-ci semble devoir être amendé, il serait donc, en vertu de l'article 54 nouveau du règlement, renvoyé à la commission, qui pourrait se charger de faire les rectifications nécessaires, p. 231.

Budget des voies et moyens pour 1925, et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923, et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale, p. 268, 269.

Fait rapport sur la vérification complémentaire des pouvoirs de M. A. Carpentier, appelé à achever le mandat de M. Poelaert, sénateur de Bruxelles, décédé, p. 333.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observation, p. 460.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi relatif aux emprunts à l'étranger. Discussion générale, p. 547.

Rongy (suite)

Projet de loi portant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Déclare que le groupe socialiste votera avec satisfaction le projet en discussion et exprime différents vœux, p. 552. — Fait, à l'occasion de ce projet, des observations au sujet des mesures de prohibition récemment prises en France en ce qui concerne l'entrée du pays, à la suite de troubles communistes, ce qui occasionne aux militants des organisations syndicales de toute opinion de grandes difficultés; prie le gouvernement de faire une démarche auprès du gouvernement français, p. 553.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 575, 580 à 583. — Discussion des articles. Art. 34. Observations, p. 594.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 610, 611, 621. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Ronvaux, sénateur de Namur et de Dinant-Philippeville.

Ann. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Rutten (R. P.), élu par le Sénat.

Doc. — Proposition de loi pour la protection des animaux (co-sign.). Annexe au n° 7.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3, p. 18, 19. — Art. 11, p. 31. — Art. 12, p. 32. — Art. 25. Discussion, p. 43, 44, 46. — Art. 53. Observations au sujet d'un amendement qu'il propose, p. 57. — Art. 59. Fait diverses observations et estime que le texte de cet article devrait être considérablement abrégé, p. 59.

Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 87, 88. — Discours, p. 96 à 98. — Observations, p. 105, 114, 130. — Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs, Art. 1^{er}, p. 151, 152. — Art. 59. Observations au sujet de l'interprétation, p. 166, 167. — Art. 81. Observations, p. 170.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 452.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours. Appuie les considérations émises par le baron Gillès de Pelichy, en ce qui concerne le petit outillage et l'extension de l'action de l'Office des métiers et négoce, p. 505, 506.

Projet de loi en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Fait notamment remarquer que, ainsi qu'il en est d'habitude pour les grandes lois sociales, cette loi sera sans doute remise sur le métier peu d'années après sa mise en vigueur, et prie ses collègues de ne pas multiplier les amendements, p. 574, 575. — Observations, p. 579 à 581.

Ruzette (baron), sénateur de Bruges, ministre de l'agriculture et des travaux publics.

Ann. — Annonce du décès de M. le sénateur Liesens. Prononce un discours à cette occasion, p. 3.

Ann. — Annonce du décès de M. Brys, sénateur d'Anvers. Prononce un discours à cette occasion, p. 75.

Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 83.

Projets de loi approuvant trois conventions relatives à des concessions de tramways. Discussion générale. Discours, p. 261, 262. — Observations, p. 263.

Projet de loi accordant la personnalité civile aux établissements d'enseignement supérieur et aux stations de recherches d'intérêt agricole. Dépose ce projet de loi, p. 347.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Répond à M. Beauduin, au sujet de la réfection du pont de Warneton, et confirme la déclaration qu'il a faite au conseil échevinal d'Ypres au sujet de la mise en état du canal d'Ypres à l'Yser, p. 512.

Interpellation de M. De Cloedt sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge. Observations

Ruzette (baron) (suite)

à l'occasion d'une demande d'urgence faite par M. De Cloedt, p. 514. — Observations au sujet d'une question de M. Volckaert relative aux dépenses effectuées depuis l'armistice pour les travaux de dragage, p. 531, 532. — Répond à l'interpellation et fait diverses observations au sujet des questions qui lui ont été posées par MM. le chevalier de Vrière et Volckaert, questions qui constituent deux nouvelles interpellations, p. 532, 533. — M. Volckaert ayant signalé au ministre que la plage de Heyst tend à disparaître, étant de plus en plus envahie par les eaux, fait remarquer que ceci constitue une nouvelle interpellation, p. 534.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations. Fait remarquer que c'est M. Moyersoen qui a proposé la loi, p. 582, 583.

Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation. Discussion générale. Déclare être d'accord avec M. Volckaert, qui demande que des mesures soient prises pour que le secret du vote puisse être respecté, et déclare qu'il transmettra cette demande à M. Poulet, m. i. h., p. 603.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 609, 619.

Ryckmans, élu par le Sénat, secrétaire du Sénat.

Doc. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Rapport, n° 52.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Discours : proteste contre la manière dont ce projet de loi a été traduit en flamand et déclare que, ne pouvant admettre un tel texte, il se verra dans l'obligation de voter contre le projet si la traduction n'est pas parfaite, p. 217, 218. — Par motion d'ordre, proteste à nouveau contre la manière dont est rédigé le texte flamand et estime, par suite des erreurs contenues dans ce texte, que la discussion des articles ne peut être abordée, p. 230, 231. — Déclare admettre que le texte flamand soit révisé par les services du Sénat et insiste, à cette occasion, pour que les ministres s'entendent afin que les départements aient des services de traduction homogènes, p. 232. — Vote en seconde lecture. Demande que certains amendements proposés par le gouvernement soient déclarés non recevables, estimant que les corrections apportées au texte flamand, par la commission, ne pourraient être améliorées par ces amendements, p. 307.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : Répond brièvement à M. Van Fleteren, p. 316-317. — Observations, p. 318, 324.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 370, 371. — Discussion des articles. Art. 5. Propose le renvoi à la commission, p. 384.

Interpelle M. le ministre des affaires étrangères sur l'application, en Belgique, de la convention de Genève sur la répression du trafic et de la circulation des publications obscènes. M. Masson, m. j., venant de déposer un projet ayant pour unique objet de permettre au parlement belge de ratifier la convention de Genève d'août-septembre 1923, déclare retirer sa demande d'interpellation, ce dépôt lui donnant satisfaction, p. 515.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion des articles. Art. 11 : Traitements du clergé catholique. Discussion, p. 559, 560.

S

Saint-Vith. — V. Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

Secours aux victimes des inondations. — V. Inondations.

Seeliger, sénateur de Liège, secrétaire du Sénat.

Doc. — Proposition de loi relative à la protection des animaux (co-sign.), annexe au n° 10.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Amendement (co-sign.), p° 107.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 105. — Discours, p. 131 à 133.

Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs.

Seeliger (suite)

Art. 1^{er}, p. 152. — Art. 9. Observations, p. 157. — Art. 31. Indique un amendement qui devrait être apporté à cet article (remplacement des mots : « exploitation houillère » par les mots : « exploitations énumérées à l'article 1^{er} »), p. 162. — Art. 74. Observations, p. 169.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Vote en seconde lecture. Art. 125. Observations au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion d'un amendement présenté par M. Lebon, p. 213.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Discours : Termine son discours en conviant le Sénat à voter le projet, tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants et à rejeter l'amendement présenté par la commission, p. 225 à 227. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans qui proteste contre la manière dont est rédigé le texte flamand de ce projet de loi, p. 231, 232. — Discussion des articles. Art. 7. Maintient ses observations au sujet de l'amendement de la commission, p. 234. — Art. 8. Observations, p. 235. — Art. 13. Discussion, p. 237, 238.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescription fiscale. Discussion générale. Observations, p. 269 à 271. — Demande qu'il soit fait une rectification au rapport de M. le baron de Mévius, celui-ci affirmant que le budget a été adopté à l'unanimité des membres présents à la séance de la commission, alors que M. Vande Moorstele et lui-même ont voté contre le budget, p. 271.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 316, 317.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observation, p. 353. — Discours, p. 357 à 359. — Discussion des articles. Art. 5. Observations, p. 382.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 456, 458 à 460.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Approuve les commissions des finances et de l'intérieur qui proposent à l'assemblée de voter le projet de loi sans modifications, mais en limitant à deux années la durée d'application et motive son approbation, p. 476 à 479. — Observations, p. 483, 485 à 487.

Budget des affaires économiques pour 1925, et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 498.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Estime, avec d'autres orateurs, que ce projet doit être voté avant que le parlement ne se sépare, mais pose certaines questions en ce qui concerne l'application de la loi qu'il estime devoir donner lieu à quelques déboires, p. 578, 579. — Observations, p. 581, 583.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 611, 613. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Digneffe, qui proteste contre les paroles qu'il a prononcées à l'adresse du parti libéral, p. 616, 617. — Proteste contre le rappel à l'ordre qui lui a été infligé, p. 617. — A la reprise de la séance, s'explique au sujet des paroles qu'il a prononcées, p. 617. — Reprise de la discussion générale. Observation, p. 620. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Simonis, sénateur de Verviers.

Ann. — Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discours. Pose des questions sur le point de savoir si certains contre-maitres seront considérés comme employés au sujet de l'interprétation de la loi, en ce qui concerne le treizième mois, p. 580.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observation, p. 621.

Situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat (Amélioration de la). — V. la rubrique : Interpellations au nom de MM. Renier et Fraiture.

Société pour l'unification des transports fluviaux sur le haut fleuve et ses affluents. — V. Congo : Transports fluviaux.

Soiau, sénateur de Bruxelles.

Ann. — Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions relatives à la clôture de l'exercice de 1923, et aux délais de prescription fiscale. Discussion générale. Observation, p. 270.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Spaak (Mme), élue par le Sénat.

Doc. — Proposition de loi sur la protection des animaux (co-sign.). Annexe au n° 7.

Ann. — Assurances sociales : discussion des articles du projet général. Art. 18. Fait diverses observations au sujet du montant de la pension des orphelins et des veuves, et appelle particulièrement l'attention du gouvernement sur le sort des orphelins, p. 137. — Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 22. Observations se rapportant à celles qu'elle a faites au cours de la discussion générale, p. 160.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : Appuie la demande faite par M. le vicomte Berryer, en faveur des œuvres de l'enfance, p. 321. — Observations, p. 322.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Speyer, sénateur d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton.

Doc. — Budget du ministère des colonies pour 1925. (Dépenses métropolitaines.) Rapport n° 64.

Ann. — Règlement du Sénat : art. 35 prescrivant que le nom des sénateurs absents sans s'être excusés ou sans avoir demandé congé est mentionné aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Liebaert, qui proteste contre cette mesure, p. 17, 18.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 25. Observations au sujet de la suite de cette discussion, p. 38.

Projet de loi sur l'assistance publique (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 3. Discussion au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation, p. 179.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. Discussion générale. Discours : Préconise l'établissement d'un conseil d'Etat et fait appel au gouvernement pour qu'il prenne l'initiative de la création de cet organisme, p. 293.

Conférence financière de Paris. Discussion de la déclaration de M. Theunis, p. m., n. f. Discours, p. 302.

Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 334, 338, 356. — Discours, p. 359, 360. — Observations, p. 364, 365, 369, 370. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Observations au sujet des amendements de M. Depløige, p. 373. — Art. 5. Observations, p. 387.

Budget du ministère des colonies pour 1925 (dépense métropolitaines). Discussion générale. Discours : Répond, en sa qualité de rapporteur, aux observations présentées, et constate que, ainsi qu'il entrerait dans le désir de ceux qui ont établi le budget biennal, les questions intéressant la colonie ont été traitées à l'occasion du budget métropolitain, p. 425, 426. — Observations, p. 431 à 434.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 514. — Discussion générale. Admet l'urgence, mais déclare, le Sénat étant dans l'impossibilité d'examiner sérieusement le problème difficile et complexe posé par ce projet, qu'il s'abstiendra au vote, p. 515. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Spillemaeckers, sénateur d'Anvers.

Ann. — Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Stations de recherches d'intérêt agricole de l'Etat. — V. Droits civils : Personnification civile.

Struye, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Doc. — Proposition de loi faisant suite au titre VIII du Code pénal (des crimes et des délits contre les personnes), afin d'empêcher les suicides (co-sign.). Annexe au n° 82.

Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux (co-sign.). Annexe au n° 83.

Projet de loi relatif aux traitements des membres de la Cour des comptes et du personnel des services de cette institution. Rapport, n° 88.

Projet de loi tendant à accorder des secours aux victimes des inondations. Rapport, n° 95.

Ann. — Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : Renouvelle la protestation qu'il a faite l'année précédente au sujet du retard apporté par le conseil supérieur d'hygiène à approuver les plans de reconstruction des établissements de bienfaisance d'Ypres, p. 319. — Observations, p. 322.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Proteste notamment en ce qui concerne la situation de la ville d'Ypres où l'on n'a pas rétabli l'école d'équitation, le bataillon d'infanterie, l'école de bienfaisance, etc., p. 496, 497.

Projet de loi accordant des secours aux victimes des inondations. Dépose le rapport sur ce projet de loi, p. 521.

Suicide. — V. Code pénal.

T

Tarifs consulaires. — V. Finances : Impôts : Droits de chancellerie.

Tarifs des douanes. — V. Finances : Douanes.

Taxes sur les visas des passeports et les légalisations. — V. Finances : Impôts : Droits de chancellerie.

Theunis, premier ministre, ministre des finances.

Ann. — Interpellation de MM. Renier et Fraiture au sujet de l'octroi immédiat de crédits pour l'amélioration de la situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. Demande aux interpellateurs s'ils n'estiment pas qu'il faille remettre leur interpellation de quelques jours, personne n'étant encore saisi des décisions du gouvernement et celui-ci ayant récemment décidé, dans la limite de ses pouvoirs, qui la péremption prendrait cours au 1^{er} décembre, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1924, pour les fonctionnaires et agents de l'Etat, et comptant, d'autre part, déposer la semaine suivante des projets de loi sur les traitements des magistrats, du personnel enseignant et du clergé, p. 5.

Interpellation de M. Digneffe au sujet de certaines décisions prises par le gouverneur des provinces rédimées, en violation de droits acquis à des Belges, ensuite d'opérations commerciales effectuées et de contrats signés par ces derniers avec des ressortissants des dites provinces, en se conformant aux prescriptions de la législation civile en vigueur dans la dite région. Déclare qu'il se mettra d'accord avec M. Digneffe au sujet de la fixation de cette interpellation, p. 6.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. Discussion générale. Discours : parle notamment de la suppression des certificats de vie et de la responsabilité créée aux communes, p. 290 à 292. — Observations, p. 292. — Déclare se joindre aux sénateurs qui ont émis l'avis que la responsabilité des communes doit être élucidée conformément aux principes de l'article 1382 du Code civil, mais que ceci ne contredit pas le sens de la lettre qu'il a adressée à l'administration communale de Bruxelles, p. 293.

Theunis (suite)

- Conférence financière de Paris de janvier 1925. Met le Sénat au courant des principaux accords intervenus la semaine précédente à cette conférence, p. 296 à 300. — Fait encore des observations, p. 301, 302.
- Projet de loi accordant la personnalité civile au bureau central de compensation des comptes de chemins de fer. Discussion générale. M. Volckaert ayant prié l'un des ministres présents de transmettre au ministre des chemins de fer le vœu de voir adhérer l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne à l'organisation des billets combinés, déclare qu'il fera part de ce vœu à M. le ministre des chemins de fer, p. 306.
- Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Fait remarquer que ce projet a été déposé le 10 juillet 1924 et que, s'il arrive devant le Sénat à la veille d'une liquidation, la faute n'en incombe pas au gouvernement, mais bien au fonctionnement du régime parlementaire à ce moment; fait remarquer que depuis trois ans, il y a eu trois projets de loi et cinq interpellations sur cette question; que c'est donc la onzième fois qu'il intervient dans une discussion sur les finances provinciales et communales, puis indique la manière dont le gouvernement intervient dans la question, p. 487, 488. — Discussion des articles. Art. 4, 5 et 8. Déclare accepter les modifications de dates proposées par la commission, p. 490.
- Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : constate notamment combien la discussion du budget des dépenses recouvrables a changé de caractère depuis le plan Dawes, la conférence de Londres et la conférence de Paris, puis, laissant de côté la question : dépenses, qui regarde plus particulièrement M. Moyersoen, m. a. éc., traite la question : recettes et termine en répondant à M. Verduynde, p. 500 à 503.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 520, 525. — Répond aux observations qui ont été présentées, p. 527 à 529. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. M. Deswarte ayant demandé que des délais fussent accordés aux employés qui vont bénéficier de la péréquation, pour acquitter leurs contributions, déclare qu'il en sera ainsi, p. 556. — M. Van Roosbroeck ayant fait des observations en vue de défendre les intérêts du personnel des écoles de bienfaisance de l'Etat, demande que M. Masson, m. j., puisse répondre à cette question aussitôt qu'il sera présent, p. 556. — Art. 11 : Traitements du clergé catholique, p. 560.
- Projet de loi relatif aux emprunts à l'étranger. Discussion générale. Répond au discours de M. François et défend son projet, p. 547 à 549.
- Projet de loi portant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Répond, au nom de M. Tschoffen, m. i. t. p. s., souffrant, aux observations présentées, p. 552. — Déclare qu'il fera part au ministre des affaires étrangères de la demande de M. Rongy, concernant les démarches à faire auprès du gouvernement français, en faveur des militants des organisations syndicales en ce qui concerne l'entrée en France, p. 553.
- Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1925. Discussion générale. Observations : prend notamment acte de la déclaration de M. François relative au vote du groupe socialiste, p. 553.

Thiébaud, sénateur de Charleroi et Thuin.

- Doc.** — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Amendement à l'article 125, n° 13.
- Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants). Amendements à l'article 1^{er} (co-sign.), n° 30.
- Proposition de loi faisant suite au Titre VIII du Code pénal (« des crimes et des délits contre les personnes »), afin d'empêcher les suicides (co-sign.). Annexe au n° 82.
- Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux (co-sign.). Annexe au n° 83.
- Ann.** — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 4 p. 23. — Art. 25. Discussion, p. 43, 45, 46. — Art. 116. Discussion, p. 69. — Art. 125. Observations, p. 77. — Vote en seconde lecture. Art. 102. Discussion, p. 211.
- Assurances sociales :** Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Déclare remettre son discours à la prochaine séance, p. 103. — Observations, p. 105. — Discours, p. 122 à 124.

Thiébaud (suite).

- Discussion des articles du projet général. Art. 39. Observations concernant les sanctions, p. 146.
- Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 5. Propose un amendement, p. 153, 156. — Art. 9. Discussion : annonce un amendement, le motive et fait diverses observations relativement aux amendements qu'il présente, p. 156, 157. — Art. 17. Pose une question à M. Tschoffen, m. i. t. p. s., au sujet des versements à capital abandonné, p. 158. — Art. 18. Pose une question au gouvernement au sujet du délai à partir duquel les enfants seraient reconnus comme étant à la charge du bénéficiaire, p. 159. — Art. 59. Observations au sujet de l'interprétation, p. 166, 167. — Art. 60. Observations au sujet du mode de désignation des candidats, p. 167. — Art. 74. Observations, p. 169. — Art. 75. Fait, au sujet de l'interprétation de cet article, la même observation que celle qu'il a faite à l'article 59, p. 169. — Art. 79. Observations au sujet du délai d'appel, p. 170. — Art. 81. Fait des observations au sujet des mots « sans recours », qui se trouvent à la fin de l'article, p. 170. — Fait remarquer que, une fois la loi promulguée, on n'aura plus le texte du rapport sous les yeux, p. 170. — Avant le vote en seconde lecture, attire l'attention du Sénat sur les amendements qu'il a présentés, p. 201-202. — Vote en seconde lecture. Art. 74. Observations à l'occasion de la suppression d'un amendement qui avait été adopté en première lecture, p. 224. — Déclare être d'accord, p. 225.
- Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre.) S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 259.
- Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 360. — Discussion des articles. Art. 22. Observations au sujet de la voix consultative des écoles assimilées, p. 404.
- Projet de loi portant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Fait diverses observations au sujet du rapport de M. le chevalier de Ghellinck, en ce qui concerne la situation de la Tchéco-Slovaquie et de l'Italie, p. 551, 552.
- Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Pose quelques questions relativement à l'application de la loi, notamment au sujet de la dépense qu'elle occasionnera au Trésor, puis annonce qu'il défendra l'amendement qu'il présente, à la discussion des articles, p. 579. — Donne lecture de son amendement, p. 580. — Observations, p. 582. — Discussion des articles. Art. 34. Discussion. Défend un amendement qu'il avait présenté, p. 594. — Déclare retirer son amendement, p. 595.

Titres au porteur. — V. Affaires étrangères : Dommages de guerre et Arrangement franco-belge.**L'Kint de Roodenbeke (Comte), sénateur de Gand-Eecloo, président du Sénat.**

- Ann.** — Elu président du Sénat, p. 2.
Prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 2, 3.

Traffic de publications obscènes. — V. Code pénal : Publications obscènes.**Traffic illicite de monnaies allemandes. — V. Code pénal : Monnaies : Infractions aux arrêtés-lois des 22 et 24 octobre 1918,****Traité de commerce et de navigation entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et divers pays. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.****Traité de travail avec la France. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.****Traitements.****PÉRÉQUATION.**

Projet de loi relatif à la rétribution des membres de l'ordre judiciaire, du conseil des mines, des députations permanentes, des conseils provinciaux, du clergé catholique et du corps

Traitements. PÉRÉQUATION (suite)

enseignant des écoles primaires et gardiennes, ainsi qu'aux cumuls, à la liquidation des pensions et au prélèvement des retenues au profit des institutions de prévoyance.

Doc. — Projet de loi, n° 80.

Rapport fait par M. le baron de Mévius, n° 87.

Ann. — M. le vice-président Lafontaine annonce au Sénat que la commission du travail parlementaire propose à l'assemblée de commencer l'examen de ce projet pendant la séance en cours, et cette proposition est admise, p. 514.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Overbergh (qui, malgré l'encombrement de l'ordre du jour du Sénat, par suite de la prochaine dissolution, indique sommairement les grandes lignes de l'attitude que ses amis et lui comptent prendre à l'égard de ce projet), Lekeu (qui déclare que quelques-uns de ses amis et lui se répartissent la tâche de mettre en lumière les lacunes du projet, ainsi qu'il en incombe à l'opposition, et qu'il s'attache personnellement à plaider pour les agents et fonctionnaires du ministère des finances), Magnette (qui fait connaître au Sénat pour quelles raisons et dans quelles conditions ses amis de la gauche libérale et lui-même émettront un avis affirmatif sur la péréquation), Vinck (qui exprime le regret, qu'une fois de plus, un projet de grande importance soit soumis au Sénat, à un moment où une discussion sérieuse est impossible, et déclare notamment que ce projet aurait dû être présenté une année plus tôt), Braun (qui félicite le gouvernement sur les moyens pris pour arriver à cette péréquation et parle en particulier de la nécessité de la réforme, en ce qui concerne les membres de l'ordre judiciaire), Wittemans (qui déplore, à son tour, les conditions dans lesquelles ce débat se présente; fait diverses observations concernant l'ordre judiciaire et déclare, pourtant, qu'il émettra un vote affirmatif), J. Nolf (qui pose deux questions : 1° en faveur des directeurs d'école d'un groupe de six classes; 2° sur la possibilité d'examiner la question du rattachement des communes de Merxem, Deuren et Wilryck à l'agglomération anversoise), Allewaert (qui déclare que ses amis et lui n'émettront un vote affirmatif que dans l'espoir que la situation des instituteurs sera améliorée aussi promptement que possible), Renier (qui rappelle que, d'accord avec le premier ministre, il a transmis, sous forme de rapport, les différentes observations qu'il devait développer au cours de cette discussion (observations formant la seconde partie d'une interpellation qu'il avait adressée au gouvernement au sujet des traitements de tous les travailleurs de l'Etat), et qui insiste en faveur de ces travailleurs en rappelant, notamment, les organismes syndicaux), Pirard (qui se fait, au Sénat, l'écho des réclamations présentées à la Chambre en faveur des greffiers), p. 516 à 527. — Interruptions de MM. Guyaux, Van Fleteren, Nolf, le marquis Imperiali, Eaeck, Van Belle, Theunis, p. m., m. f., Delannoy, Volckaert, p. 516 à 527. — MM. Masson, m. j., et Theunis, p. m., m. f., répondent aux observations qui ont été présentées, p. 527 à 530. — Interruptions de MM. Pirard, Lekeu, Van Fleteren, Magnette, Du Bost, p. 527 à 529. — M. le baron de Mévius, rap., fait encore quelques courtes observations, n'ayant pas grand chose à ajouter aux discours qui viennent d'être prononcés par MM. Theunis, p. m., m. f. et Masson, m. j., p. 530. — Interruptions de MM. Volckaert et Lekeu, p. 530.

Discussion des articles.

Chapitre 1^{er}. — Dispositions préliminaires.

Art. 1^{er}. M. Deswarte demande, à cette occasion, que des instructions soient données pour qu'il soit accordé un délai aux employés qui vont bénéficier de la péréquation, pour acquitter leurs contributions, p. 555, 556. — M. Theunis, p. m., m. f., déclare qu'il en sera ainsi, p. 556. — M. Van Roosbroeck défend les intérêts du personnel des écoles de bienfaisance de l'Etat et M. Theunis, p. m., m. f., demande que M. Masson, m. j., puisse répondre à cette question, aussitôt qu'il sera présent, p. 556. — L'article 1^{er} est adopté, p. 556.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 556.

Chapitre II. — Des traitements des membres

Art. 3 à 8. — Adopté sans observations, p. 556 à 558.

Chapitre III. — Du traitement des membres du conseil des mines.

Art. 9 et 10. — Adoptés sans observations, p. 558.

Traitements. PÉRÉQUATION (suite)

Chapitre IV. — Des traitements des membres du clergé du culte catholique.

Article 11. — Discussion. MM. Volckaert, Van Overbergh, Van Fleteren, Lekeu, le baron de Mévius, Lafontaine, Ryckmans, Guyaux, Masson, m. j.; le baron de Moffarts, Theunis, p. m., m. f.; Vinck, Fraiture, p. 558 à 561. — Pendant cette discussion, M. Masson répond aux observations faites par M. Van Roosbroeck au sujet du personnel des écoles de bienfaisance de l'Etat, p. 560. — L'article 11 est adopté, p. 561. — **Art. 12.** Adopté sans observations, p. 561.

Chapitre V. — Des traitements des membres des députations permanentes des conseils provinciaux.

Art. 13. Adopté sans observations, p. 561.

Chapitre VI. — Des traitements des instituteurs.

Article 14. M. le président donne lecture du texte transmis par la Chambre des représentants et d'amendements présentés par MM. Vinck et Vermeylen, annonce que d'autres amendements ont été présentés, mais déclare qu'il en donnera lecture aux différents paragraphes auxquels ces amendements se rattachent, p. 561 à 563. — Discussion. MM. Vinck, Nolf, m. s. a. (qui répond notamment à une question posée la veille par M. J. Nolf en faveur de certaines communes des environs d'Anvers), J. Nolf, le baron de Mévius, rap.; Wittemans, Lekeu, Van Fleteren, Guyaux, Renier, Fraiture, p. 563, 564. — L'amendement principal et l'amendement subsidiaire proposés par MM. Vinck et Vermeylen sont successivement rejetés, p. 564. — M. Vinck déclare, à la suite du vote qui vient d'être émis, retirer d'autres amendements qu'il avait présentés, mais insiste sur l'importance des amendements concernant les institutrices gardiennes, p. 564. — L'article 14 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 564.

Art. 15. M. Vinck déclare ne pas maintenir un amendement qu'il avait présenté et l'article 15 est adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre des représentants, p. 564-565.

Art. 16. Adopté sans observations, p. 565.

Chapitre VII. — Disposition commune.

Art. 17. Adopté sans observations, p. 565.

Chapitre VIII. — Dispositions relatives aux cumuls et au revenu des caisses des veuves et orphelins.

Articles 18, 19 et 20. Adoptés sans observations, p. 565, 566.

Dispositions transitoires.

Art. 21. Adopté sans observations, p. 566.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 101 voix et une abstention, p. 566 (4 mars 1925). — S'est abstenu : M. Braffort, p. 567. — Observation de M. Volckaert à l'occasion du discours prononcé par M. Braffort, en motivant son abstention, p. 567.

Le projet est soumis à la sanction royale.

Traitements des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. — V. la rubrique : Interpellations au nom de MM. Renier et Fraiture.**Traitements des commissaires de police.** — V. Communes : Personnel.**Traitements du personnel de la Cour des comptes.** — V. Finances : Cour des comptes.**Tramways.**

RÉGIME D'EXPLOITATION DE DIFFÉRENTS RÉSEAUX.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme Les Tramways bruxellois en vue de substituer un régime définitif au régime provisoire d'exploitation des réseaux de tramways concédés à la dite société. — Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme des Railways économiques de Liège-Seraing et extensions, en vue de substituer un régime définitif au régime provisoire d'exploitation du réseau de tramways concédé à cette société. — Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme Tramways électriques du Pays de Charleroi et extensions, en vue de substituer un régime définitif au régime provisoire d'exploitation des réseaux de tramways concédés à la dite société.

Tramways : RÉGIME D'EXPLOITATION DE DIFFÉRENTS RÉSEAUX (suite)

Doc. — Rapport fait par M. Leyniers sur ces trois projets de loi, n° 32.

Ann. — Discussion générale de ces trois projets.

M. le président ouvre cette discussion générale d'ensemble, p. 259.

Discours de MM. Leyniers, rap., Vinck, le baron Ruzette, m. a. t. p.; Fraiture, p. 259 à 263. — Interruptions de MM. Vinck, Lekeu, Ruzette, m. a., t. p., p. 261 à 263.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme Les Tramways bruxellois en vue de substituer un régime définitif au régime provisoire d'exploitation des réseaux concédés à la dite société.

V. plus haut, la discussion générale.

Ann. — L'article unique est adopté sans observations, p. 263.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 72 voix contre 30 et 5 abstentions, p. 282 (29 décembre 1924). — Se sont abstenus : MM. Feron, François, Van Roosbroeck, Vinck et Volckaert, p. 282. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme des Railways économiques de Liège-Seraing et extensions, en vue de substituer un régime définitif au régime provisoire d'exploitation du réseau de tramways concédé à cette société.

V. plus haut la discussion générale d'ensemble sur les trois projets relatifs aux tramways.

Ann. — L'article unique est adopté sans observations, p. 263.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 66 voix contre 34 et une abstention, p. 282 (29 décembre 1924). — S'est abstenu : M. Vinck, p. 282. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme Tramways électriques du Pays de Charleroi et extensions, en vue de substituer un régime définitif au régime provisoire d'exploitation des réseaux de tramways concédés à la dite société.

V. plus haut la discussion générale d'ensemble sur les trois projets concernant les tramways.

Ann. — L'article unique est adopté sans observations, p. 263.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 28 et 8 abstentions, p. 282 (29 décembre 1924). — Se sont abstenus : MM. Demoulin, François, Guyaux, Lekeu, Lombard, Mousty, Van Roosbroeck et Volckaert, p. 283. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Transit de marchandises et valeurs. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

Transports fluviaux sur le Haut Fleuve et ses affluents. — V. Congo : Transports fluviaux.

Travail. — V. Industrie, commerce et travail

Travaux publics.

PORT DE ZEEBRUGGE. — V. la rubrique : Interpellations au nom de M. De Cloedt.

Tribunaux (Amendes appliquées par les). — V. Code pénal : Amendes pénales.

Tribunaux de commerce. — V. Organisation judiciaire.

Tribunaux de police. — V. Organisation judiciaire.

Tschoffen, élu sénateur par cooptation, en remplacement de M. Liensens, décédé. Ministre de l'industrie, du travail et de la prévoyance sociale.

Ann. — Vérification de ses pouvoirs, p. 1. — Prête serment, p. 1.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des arti-

Tschoffen (suite)

cles. Art. 3. Observations, p. 11, 12, 18. — Art. 4. Discussion, p. 22, 23. — Déclare que le gouvernement se rallie au texte proposé par la commission, p. 23. — Déclare se rallier à l'amendement présenté au 9° par M. Lebon, p. 24. — Déclare que, par esprit de conciliation, le gouvernement se rallie à l'amendement du R. P. Rutten, p. 29. — Art. 5. Observations, p. 26, 27. — Art. 6, p. 29, 30. — Art. 7. Déclare se rallier au texte de la commission, p. 30. — Art. 8. Fait des observations quant à l'opportunité de l'amendement de M. Van Roosbroeck et estime que la décision à prendre, à l'article 8, entre le texte du gouvernement et celui de la commission, devrait être réservée jusqu'au moment où le Sénat aura tranché la question de principe relative à la présidence des conseils, p. 30. — Art. 10. Déclare que le gouvernement se rallie au texte proposé par la commission, mais propose la suppression du dernier alinéa de ce texte qu'il estime inutile, p. 31. — Art. 12. Discussion, p. 32, 33. — Propose, à la suite des observations de M. Lebon, de substituer le présent au passé dans le texte du 4°, p. 33. — Prie provisoirement le Sénat de ne pas admettre l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 33. — Art. 13. Déclare accepter les amendements de la commission, p. 34. — Art. 19. Combat l'amendement de M. Wittemans et prie le Sénat d'adopter le texte du gouvernement, p. 35. — Art. 22. Discussion, p. 36. — Se rallie à l'amendement qui vient d'être proposé par M. Braun, p. 36. — Art. 24. Fait, au sujet de l'amendement proposé par la commission, la même réserve que celle qu'il a faite à l'article 8, la question devant être réservée jusqu'au moment où sera tranchée la question de principe relative à la présidence des conseils, p. 37. — Art. 25. Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 38. — Reprise de la discussion de cet article, p. 46. — Art. 28. Combat les amendements de M. Van Roosbroeck et de la commission et prie le Sénat d'accepter le texte du gouvernement, p. 48. — Reprise de l'examen de l'article 8 réservé. Combat l'amendement de M. Van Roosbroeck et celui de la commission et prie le Sénat d'admettre le texte du gouvernement, p. 49. — Reprise de l'examen de l'article 24. Fait remarquer que l'amendement de la commission vient à disparaître par suite du vote émis sur l'article 25, puis donne lecture d'un amendement qu'il propose, par suite des suggestions de M. Thiébaud, p. 49, 50. — Art. 36. Déclare se rallier à l'amendement de la commission, p. 51. — Art. 42. Déclare admettre l'amendement de la commission, p. 53. — Art. 43. Estime qu'un amendement présenté par M. Libioulle est inutile, p. 53. — Art. 44. Motive un amendement qu'il a proposé, p. 54. — Art. 45. Observations, p. 54, 55. — Art. 46. Propose une nouvelle rédaction pour cet article, afin de donner satisfaction à M. Wittemans, p. 55. — Art. 51. Se rallie à l'amendement de M. Wittemans en y proposant une modification, p. 56. — Déclare être d'accord avec M. Wittemans au sujet de l'ajoute des mots « au moins » au texte qu'il propose, p. 56, 57. — Art. 52. Se rallie à l'amendement de M. Wittemans, p. 57. — Art. 53. Se rallie à l'amendement du R. P. Rutten, p. 57. — Art. 58. Déclare admettre l'amendement de M. Van Roosbroeck, p. 58. — Art. 59. Déclare être d'accord avec le R. P. Rutten, qui estime que le texte de cet article devrait être abrégé, puis déclare que l'admission de l'amendement de la commission permettrait la révision avant le second vote, p. 59. — Art. 61. Déclare admettre un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 59. — Art. 62. Se rallie aux amendements de M. Van Roosbroeck, p. 59. — Art. 63. Déclare ne pas accepter un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 59. — Après des explications de M. Van Roosbroeck, déclare admettre l'amendement, p. 60. — Art. 82. Déclare accepter l'amendement de la commission, p. 62. — Combat un amendement de M. Van Roosbroeck, p. 62. — Art. 88. Déclare se rallier à l'amendement de la commission, p. 63. — Art. 91. Déclare qu'il a présenté un amendement d'accord avec M. Theunis, p. m., m. f., afin de mettre le texte de l'article 91 en concordance avec l'article 5, § 3, de la loi portant création de nouvelles ressources fiscales, p. 63. — Art. 94. Observations au sujet des amendements de M. Lebon, p. 64. — Déclare accepter l'amendement modifié par M. Lebon, p. 64. — Fait encore des observations, p. 64. — Art. 98. Observations, p. 65. — Art. 99. Combat l'amendement de M. Van Roosbroeck, estimant qu'il est préférable qu'un arrêté royal détermine certains détails d'application de la loi, p. 65. — Art. 102. Déclare accepter un amendement de M. Van Roosbroeck tendant à quadrupler le maximum du taux des amendes, p. 66. — Art. 116. Discussion, p. 68, 69. — Observations

Tschoffes (suite)

l'occasion d'une motion d'ordre de M. le marquis Impériali qui propose de prolonger la séance, afin de terminer le vote en première lecture, p. 70. — Reprise de la discussion des articles. Art. 117. Discussion, p. 70, 71. — Art. 120. Déclare accepter l'alinéa additionnel proposé par la commission en y proposant une modification, p. 71. — Art. 123. Fait diverses observations et propose une modification à l'amendement de la commission, p. 72, 73. — Art. 125. Fait diverses observations au sujet des amendements présentés auxquels il s'oppose et déclare accepter l'amendement de la commission, p. 77, 78. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Défend un sous-amendement présenté par le gouvernement à un amendement de la commission, p. 202-203. — Propose une modification de rédaction à l'amendement présenté par M. Rongy au 6^e, p. 203. — Art. 4, 9^e. Amendement du gouvernement : déclare qu'il s'agit d'un amendement de forme, p. 204. — Art. 13. Propose une modification de rédaction pour la finale du 3^e, p. 206. — Art. 102. Discussion, p. 211. — Art. 125. Observations au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion d'un amendement de M. Lebon, p. 213. — Fait encore des observations, p. 214, 215. — Observations au sujet d'un amendement de MM. Guyaux et consorts, p. 215. — Art. 126. Se rallie à la proposition de suppression faite, pour cet article, par la commission, p. 216.

Assurances sociales :

Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, p. 74. — Discussion générale. Observations, p. 84, 86 à 89, 95, 97. — Discours, p. 98 à 103. — Devant être retenu à la Chambre, fait diverses observations à l'occasion d'une proposition de M. le président, tendant à ce que la discussion du projet soit continuée en présence de M. Moyersoen, m. a. c., p. 106. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 128. — Discours, p. 129. — Observations, p. 132. Discussion des articles du projet général. Art. 23. Déclare être d'accord avec M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rapporteur, au sujet de l'avant-dernier alinéa de cet article, puis fait une déclaration précisant le texte d'un amendement présenté par M. Wauters, à la Chambre, et accepté dans cette assemblée par le gouvernement, amendement portant que seront immunisées les ressources de ceux qui sont soumis à la loi de 1920, dans la même mesure que seront immunisées les ressources des personnes soumises à la loi nouvelle; constate l'accord unanime du Sénat sur l'interprétation qu'il vient de donner à l'amendement et déclare que, dans ces conditions, pour éviter le renvoi à la Chambre des représentants, le gouvernement renonce à déposer un amendement, p. 138-139. — Art. 25. Combat un amendement de M. du Four, p. 140. — Art. 30. En réponse à des observations de M. Le Jeune, assure celui-ci qu'aucun conflit ne surgira entre le gouvernement et la Caisse d'épargne au sujet de l'établissement des tarifs pour l'exécution de la loi, p. 141. — Art. 33. Assure M. Van Berckelaer que son administration sera fort large dans l'interprétation des textes relatifs aux immunisations et fait remarquer que le point spécial visé par M. Van Berckelaer, quant à l'intervention des enfants payant une pension alimentaire à leurs parents, est réglé par l'article 36, p. 142, 143. — Art. 35. Déclare qu'il donnera des instructions afin qu'il soit tenu compte des désirs de M. le baron de Moffarts, p. 144. — Art. 38. Déclare être d'accord avec M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem qui fait des observations au sujet des conditions de l'octroi de la pension aux hospitalisés, p. 175. — Art. 38, p. 175. — Art. 39. Répond aux observations de plusieurs membres, concernant les sanctions, et déclare notamment que la difficulté soulevée par M. Mousty, quant au prélèvement de la retenue, dans le cas des dockers qui travaillent pour différents patrons, sera réglée par arrêté royal, p. 146. — Art. 52: amendement de M. Lombard. Estime que l'heure est trop avancée pour que le Sénat puisse se prononcer sur un amendement de cette importance et déclare qu'il est prêt à examiner cet amendement avant le lendemain, p. 147. — Reprise de la discussion de l'article 52. Déclare ne pouvoir se rallier à l'amendement de MM. Lombard et consorts, p. 149. Discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 151 à 154. — Art. 5. Combat l'amendement de M. Thiébaud, p. 156. — Art. 9. Combat l'amendement de M. Thiébaud, p. 156, 157. — Art. 16. Fait remarquer qu'un amendement, présenté par le gouvernement, est de pure forme, p. 158. — Art. 17. Répond à une question posée par M. Thiébaud au sujet des versements à capital abandonné, p. 158. — Art. 18. Observations, p. 159. — Art. 19. Déclare être d'accord avec M. le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, rapporteur, au sujet des amendements de la commission,

Tschoffes (suite)

p. 159. — Art. 31. Déclare être d'accord avec M. Seeliger, au sujet d'une substitution de mots suggérées par celui-ci, p. 162. — Art. 52. Estime, à première vue, qu'une modification proposée par M. Lombard pourrait être admise, et propose de réserver cet article jusqu'au second vote, p. 165. — Art. 57. En réponse à une question de M. Lombard, déclare partager l'avis de la commission, quant aux avantages en nature, p. 166. — Art. 59. Observations au sujet de l'interprétation, p. 166, 167. — Art. 60. Observations au sujet du mode de désignation des candidats, p. 167. — Art. 74. A la suite d'observations de M. Thiébaud, propose un amendement indiquant que les caisses de prévoyance statuent sur les demandes, p. 169. — Art. 75. En réponse à une observation de M. Thiébaud, estime pouvoir répéter la réponse qu'il a faite à l'article 59, p. 169. — Art. 79. M. Lombard ayant demandé si un ouvrier peut se faire représenter devant un conseil supérieur d'arbitrage, déclare qu'il n'est pas interdit à un ouvrier de ne pas comparaître en personne, mais estime que l'intervention d'un avocat ne peut être admise, p. 170. — Observations au sujet du délai d'appel, p. 170. — Art. 81. Déclare être d'accord avec M. Thiébaud et le chevalier de Ghellinck d'Elseghem, relativement aux pourvois en cassation; propose un amendement, à la suite des observations qui ont été présentées, p. 170. — Vote en seconde lecture. Art. 25. Déclare ne pas s'opposer à un amendement de la commission, p. 223.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Discours : Répond aux observations présentées, à l'exception de celles faites par M. Seeliger, auxquelles il annonce qu'il répondra aux articles, p. 227-228. — Fait encore diverses observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans qui proteste contre la manière dont le texte flamand est rédigé, p. 231 à 233. — Déclare être d'accord sur la proposition tendant à charger la commission de la révision du texte flamand, p. 232. — Discussion des articles. Art. 7. Défend l'amendement de la commission, en opposition à M. Seeliger qui a combattu cet amendement au cours de la discussion générale, p. 234. — Art. 8. Prie le Sénat d'accepter l'amendement de la commission, p. 235. — Art. 13. Discussion, p. 237, 238. — Vote en seconde lecture. M. Ryckmans ayant demandé que certains amendements proposés par le gouvernement soient déclarés non recevables (estimant que les corrections apportées au texte flamand, par la commission, ne pourraient être améliorées par ces amendements), déclare que c'est un scrupule linguistique qui a poussé son administration à proposer les amendements qu'il a déposés, mais que, si M. Ryckmans se déclare satisfait, il est prêt à renoncer à ses amendements, p. 307.

Accident survenu, le 17 janvier, à Flémalle-Haute, hameau de Souxhon (effondrement d'une habitation construite sur un ancien puits de mine inconnu). Motion d'ordre de M. Damas, à ce sujet. Fait diverses observations et s'associe aux condoléances adressées à la famille éprouvée par cet accident, p. 319.

Turquie. — V. Affaires étrangères**U**

Union économique belgo-luxembourgeoise. — V. Affaires étrangères : Industrie, commerce et travail.

Universités. — V. Enseignement supérieur.

V

Valeurs. — V. Finances : Douanes : Marchandises et valeurs.

Validité des actes de l'état civil, dressés pendant la guerre. — V. Code civil : Absence et Actes de l'Etat civil.

Van Belle, sénateur de Liège.

Doc. — Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Amendement (co-sign.), n^o 107.

Ann. — Assurances sociales : discussion des articles du projet spécial aux ouvriers mineurs. Art. 1^{er}, p. 153.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 516.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Van Belle (suite)

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 613 à 615. — Discours : Appuie les observations présentées par M. Renard et déclare, comme lui, que le projet a un but électoral, p. 617-618. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Van Berckelaer, sénateur provincial d'Anvers.

Ann. — Assurances sociales : discussion des articles du projet général. Art. 33. Observations au sujet de l'interprétation, p. 142.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Vande Moortele, sénateur de Louvain.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 5, p. 27.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Vanderick, sénateur de Charleroi-Thuin.

Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des ouvriers mineurs. Amendement : article 25bis nouveau (co-sign.), n° 9.

Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Amendement à l'article 125 (co-sign.), n° 13.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 25, p. 42 à 44, 46.

Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 97.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Van Fleteren, sénateur de Termonde et Saint-Nicolas.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 11, 12. — Art. 12, p. 32. — Art. 25. Discussion, p. 44 à 46. — Vote en seconde lecture. Art. 125. Observations au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion d'un amendement présenté par M. Lebon, p. 213, 214.

Règlement du Sénat : art. 35 prescrivant que le nom des sénateurs absents sans s'être excusés ou sans avoir demandé congé est mentionné aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Liebaert qui proteste contre cette mesure, p. 17, 18.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 84, 87, 128, 129.

Proposition de loi modifiant le code électoral, en vue d'assurer la liberté du vote. Discussion sur la prise en considération, p. 108.

Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 178. — Discussion des articles. Art. 3. Discussion au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation, p. 179.

Interpellation de M. Deswarte au sujet de l'application des articles 12 et 13 des lois coordonnées sur les pensions militaires. Observations, p. 246.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 248, 250 à 253. — Discours, p. 253. — Observations, p. 254.

Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 268 à 270. — Observations au sujet du discours de M. Moyer-soen, p. 271.

Van Fleteren (suite)

Conférence financière de Paris. Déclaration faite par M. Theunis, p. m., m. f., à ce sujet. Observations, p. 298, 301, 302. Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : parle notamment de mesures à prendre pour faciliter l'affichage politique dans certaines communes ; de la question de la natalité, puis motive son vote négatif, p. 314, 315. — Observations, p. 316, 317.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 369. — Observations, p. 369, 370. — Discussion des articles. Art. 5. Observations, p. 380, 381, 384, 386.

Budget du ministère des colonies pour 1925. (Dépenses métropolitaines.) Discussion générale. Observations, p. 433.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 452, 458 à 460, 463 à 465, 470.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Observations, p. 476, 485, 487.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 498, 508.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale, p. 516, 526, 528, 529. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitements des membres du clergé catholique. Discussion, p. 558 à 561. — Art. 14. Discussion, p. 564.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 585.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 611 à 614. — Observations à l'occasion d'un incident entre M. Digneffe et M. Seeliger, au sujet de paroles prononcées par celui-ci, p. 616. — Proteste contre le rappel à l'ordre infligé à M. Seeliger, p. 617. — Reprise de la discussion générale. Observations, p. 620 à 622. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Van Overbergh, sénateur provincial du Brabant.

Doc. — Projet de loi maintenant aux titulaires de pensions, pour l'année 1925, le bénéfice d'une indemnité de vie chère. Rapport, n° 41.

Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5, 7 et 12 (co-sign.), n° 59.

Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux art. 5 et 7 (co-sign.), n° 62.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 25, p. 46.

Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Observations au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, p. 73, 74. — Discussion générale. Discours, p. 83 à 86. — Observations, p. 88, 90, 92, 93, 95, 97, 99, 100, 102, 103, 105, 121, 123.

Projet de loi sur la réorganisation de la bienfaisance publique. (Texte amendé par la Chambre des représentants.) Discussion générale. Observations, p. 176, 178.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans qui proteste contre la manière dont le texte flamand est rédigé, p. 231.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.) Observations, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, au sujet de la discussion de ce projet de loi, p. 242. Discussion générale. Observations, p. 248 à 250, 253.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 322, 324.

Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 341 à 343. — Discours, p. 349 à 353. — Observations, p. 356, 359, 360, 363, 364, 367 à 370. — Discussion des articles. Art. 5. Observations au sujet d'une proposition de renvoi à la commission, faite par M. Ryckmans, p. 384. — Demande de l'appel nominal sur l'ensemble des amendements de Mgr Deploige, p. 389.

Budget du ministère des colonies pour 1925. (Dépenses métropolitaines.) Discussion générale. Discours : Exprime le ~~vou~~

Van Overbergh (suite)

- que l'on ait sans plus tarder une politique minière, une politique de matières premières et une politique de main-d'œuvre, en relation avec la politique et la production nationale, p. 421-422. — Observations, p. 431, 433.
- Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 445, 452, 453, 456, 458 à 460, 465.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 514.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Malgré l'encombrement de l'ordre du jour du Sénat, par suite de la prochaine dissolution, indique sommairement les grandes lignes de l'attitude que ses amis et lui comptent prendre à l'égard de ce projet, p. 516-517. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitements du clergé catholique. Discussion, p. 558 à 560.
- Projet de loi concernant les emprunts à l'étranger. Discussion générale, p. 546 à 548.
- Projet de loi portant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Discussion générale. Discours : Pose deux questions à M. Theunis, p. m., m. f. : 1° au sujet de la politique du gouvernement belge en matière de traité de travail et d'assistance; 2° au sujet des taxes dont la Chambre française vient de frapper les ouvriers étrangers, p. 551.
- Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1925. Discussion générale, p. 553.
- Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Observations, p. 575, 581 à 583, 585.
- Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation. Discussion générale. Déclare être d'accord avec M. Volckaert, qui demande que des mesures soient prises pour que le secret du vote puisse être respecté, p. 603.
- Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 613, 614.

Van Roosbroeck, sénateur de Malines et Turnhout, secrétaire du Sénat.

Ann. — Elu secrétaire du Sénat, p. 2.

- Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 9 à 12, 19. — Déclare retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 19. — Fait remarquer qu'il est impossible que l'on mette aux voix le texte de la commission, celui-ci excluant les navires de commerce qui sont visés à l'article 2 déjà voté, et cet article ayant été maintenu, p. 19. — Art. 4. Discussion, p. 20 à 23. — Déclare que la commission ayant supprimé toute une catégorie de personnes auxquelles la loi était applicable, lui et ses amis ne voteront pas le texte de la commission, p. 24. — Demande l'appel nominal sur l'amendement qu'il a présenté, p. 29. — Art. 5. Discussion, p. 25 à 27. — Demande l'appel nominal sur la première partie de l'amendement qu'il propose, tendant à supprimer le premier alinéa de l'article 5, p. 28. — Déclare que la seconde partie de son amendement vient à disparaître par suite du vote qui vient d'être émis, p. 28. — Art. 6. Observations, p. 29, 30. — Déclare, devant les explications de M. Tschoffen, m. i. t., p. s., retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 30. — Art. 7. Déclare que son amendement vient à disparaître, par suite du vote émis à l'article précédent, p. 30. — Art. 11, p. 31. — Art. 12. Discussion, p. 32. — Art. 19. Retire l'amendement qu'il avait présenté, p. 35. — Art. 22, p. 36. — Art. 25. Défend le texte du gouvernement, p. 38. — Observations au sujet de la suite de la discussion, p. 38. — Reprise de l'examen de l'art. 25, p. 44. — Art. 28. Rappelle qu'il a développé son amendement au cours de la discussion générale, p. 48. — Reprise de l'examen de l'article 8 réservé. Fait diverses observations, puis déclare renoncer à son amendement, p. 49. — Art. 31. Déclare que son amendement est retiré, p. 50. — Art. 34. Déclare que son amendement vient à disparaître par suite du vote émis sur l'article 24, p. 51. — Art. 53. Déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 57. — Art. 58. Motive l'amendement qu'il présente, p. 58. — Art. 63. Insiste sur l'amendement qu'il présente et motive son insistance, p. 59, 60. — Art. 82. Déclare retirer son amendement, p. 62. — 94. Observations, au sujet du taux des jetons de présence, p. 64. — Art. 98. Fait diverses observations et finit par retirer son amendement, p. 65. — Art. 99. A la suite d'observations de M. Tschoffen, m. i. t., p. s., déclare retirer l'amendement qu'il avait présenté, p. 65. — Art. 116. Déclare être

Van Roosbroeck (suite)

- d'accord avec M. le président qui estime que l'amendement qu'il avait présenté vient à disparaître par suite du rejet de l'amendement qu'il avait présenté à l'article 8, p. 68. — Art. 117. Discussion, p. 70, 71. — Déclare successivement que ses amendements viennent à disparaître ou sont retirés, p. 70, 71. — Art. 122. Déclare, au nom de M. Wittemans, que l'amendement de celui-ci est retiré, p. 72. — Art. 123. Observations, p. 72, 73. — Art. 125. Observations, p. 77, 78. — Après le vote du projet de loi, rappelle que le groupe socialiste avait déposé, en février 1922, une proposition de loi revisant les conseils de prud'hommes, que le projet déposé par le gouvernement, un an après, a repris plusieurs des suggestions du groupe socialiste, que ce groupe a pu faire accepter quelques amendements, dans le projet qui vient d'être voté et que, en conséquence, la proposition présentée en 1922, est retirée, 217.
- Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 100.
- Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescription fiscale. Discussion générale. Observations, p. 270.
- Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme « Les Tramways bruxellois ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 282.
- Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme « Tramways électriques du pays de Charleroi et Extensions ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 283.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion des articles. Art. 1^{er}. Défend les intérêts du personnel des écoles de bienfaisance de l'Etat, p. 556.

Van Vlaenderen, élu par le sénat.

Ann. — Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Vauthier, sénateur élu par le Sénat.

Doc. — Projet de loi organique de l'assistance publique (texte amendé par la Chambre). Rapport, n° 15.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre des représentants.) Rapport, n° 31.

Projet de loi portant révision du Titre IV du Livre 1^{er} du Code civil, relatif à l'absence et projet de loi modifiant les articles 12 et 16 de la loi du 28 juillet 1921 sur la validité des actes de l'Etat civil, la rectification de actes de décès dressés pendant la guerre et la déclaration judiciaire du décès. Rapport, n° 54.

Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5 et 6 (co-sign.), n° 57.

Ann. — Projet de loi sur l'assistance publique. Dépose le rapport sur ce projet de loi (texte amendé par la Chambre des représentants), p. 83. — Discussion générale. Discours : Convie le Sénat à adopter le projet tel qu'il est amendé par la Chambre des représentants, p. 175, 176. — Discussion des articles. Art. 3. Discussion au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation, p. 179. — Art. 31. Observations au sujet du cumul des fonctions de secrétaire et de receveur dans des communes différentes, p. 183. — Art. 32. Observations en réponse à M. Huisman-Van den Nest, au sujet de l'interprétation de l'article, p. 184. — Art. 33. Observations en réponse à M. le vicomte Vilain XIII au sujet du libre choix du médecin, p. 185. — Répond aux observations de M. Deswarte, p. 185. — Fait encore diverses observations, p. 185. — Art. 43. Observations en réponse à M. Huisman-Van den Nest au sujet des questions de liquidation, p. 187. — Art. 46. Observations au sujet d'une question soulevée par M. Digneffe et relative à l'interprétation du chapitre III, en ce qui concerne l'utilisation des hôpitaux pour d'autres que pour des indigents, p. 188. — Art. 49. Observations en réponse à M. Deswarte, au sujet du rempli des capitaux, ainsi qu'au sujet de l'interprétation de la circulaire à laquelle M. Deswarte fait allusion, p. 190. — Art. 55. A l'occasion d'observations de M. Magnette, déclare estimer que l'article 55 doit être interprété dans l'esprit d'équité et de bienveillance

Vauthier (suite)

indiqué par M. Magnette, p. 191. — Art. 103. Répond aux observations de M. Deswarthe, en ce qui concerne la situation des agents qui dépendent des établissements publics supprimés, déclare que les titulaires ne seront pas lésés, mais proteste contre la manière de légiférer préconisée par M. Deswarthe, qui voudrait entourer la loi d'un commentaire, lequel constituerait une véritable addition au texte, p. 200.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Discours, p. 251. — Discussion des articles. Art. 1^{er}. Expose sa manière de voir sur l'amendement de M. Huisman-Van den Nest et prie le Sénat de rejeter cet amendement, p. 256.

Projet de loi instituant une caisse nationale des pensions de guerre. Discussion générale. Discours : Déclare, en présence des déclarations conciliantes de M. Theunis, p. m., m. f., renoncer à déposer un amendement qui retarderait le vote du projet par son renvoi à la Chambre, mais proteste, malgré cela, contre la disposition concernant les sanctions à appliquer aux communes, p. 291, 292. — Emet encore des craintes, quant à l'application, en ce qui concerne les communes, des règles du droit commun en cette matière, p. 292, 293.

Projet de loi relatif à la revision du Titre IV du Livre 1^{er} du Code civil relatif à l'absence, et projet de loi modifiant les articles 12 et 16 de la loi du 28 juillet 1921 sur la validité des actes de l'état civil, la rectification des actes de décès dressés pendant la guerre et la déclaration judiciaire du décès. Dépose le rapport sur ces projets de loi, p. 326. — Discussion générale, de ces deux projets, p. 414. — Discussion des articles du projet de loi relatif à l'absence. Déclare retirer un amendement proposé par la commission et qui formait un article 55 (disposition transitoire), p. 419.

Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 341. — Discours, p. 355 à 357 et 364. — Observations, p. 367. — Discussion des articles. Art. 5. Observations, p. 379. — Réfute le discours de M. Braun et convie le Sénat à voter le nouveau texte proposé par la commission, p. 383, 384. — Art. 18. Observations au sujet de la fusion du diplôme d'ingénieur-mécanicien et d'ingénieur-électricien, p. 402, 403.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Motive son vote affirmatif, mais fait notamment remarquer qu'il n'est pas correct de voter une loi provisoire dans un domaine aussi fondamental et réclame le retour au régime d'avant-guerre, p. 485.

Verbrugge, sénateur provincial de la Flandre occidentale.

Ann. — Assurances sociales : projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Discours, p. 133.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Vercruysse, élu par le Sénat.

Ann. — Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Discours : Attire l'attention du gouvernement sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour venir en aide aux communes où les réquisitions ont été le plus actives et qui étaient exposées aux coups de l'ennemi, p. 499, 500.

Vérification de pouvoirs. — V. Lois électorales.

Vermeylen, élu par le Sénat.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5 et 6, n° 57.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Amendement (co-sign.), n° 107.

Ann. — Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 354, 355. — En réponse à une observation de M. Dejace, déclare que ses amendements ont été distribués la veille, p. 355. — Discours : Déclare qu'il émettra un vote négatif sur les amendements de M. Deploige, p. 363, 364. — Fait encore des observations,

Vermeylen (suite)

p. 369. — Discussion des articles. Art. 5. Observations au sujet d'une proposition de renvoi à la commission, faite par M. Ryckmans, p. 384. — Reprise de l'ensemble de la discussion de l'article 5. Observations. Pose une question au sujet du droit des facultés de répartir les matières comme bon leur semblerait ou de créer un cours spécial, p. 390. — Art. 6. Observations, p. 392. — Partie E (philologie germanique). Observations au sujet de l'amendement qu'il présente, p. 393. — Motive un amendement qu'il présente au 5^e, p. 394. — Observations au sujet d'un amendement qu'il présente, avec MM. Carnoy et Vauthier, tendant à inscrire le « gothique » parmi les matières obligatoires et à le supprimer dans la nomenclature des matières à option, p. 394.

Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Vice-présidents du Sénat. — V. Bureau définitif.

Victime civiles de la guerre. — V. Guerre.

Vie chère (Indemnité de). — V. 1^o Pensions. — 2^o Traitements & Péréquation. — 3^o La rubrique : Interpellations au nom de MM. Renier et Fraiture.

Vieillesse et décès prématuré (Assurance en vue de la). — V. Assurances sociales : a) Projet général; b) projet relatif aux ouvriers mineurs; c) projet relatif aux employés.

Vilain XIII, (vicomte), sénateur de Mons et Soignies.

Doc. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Amendement à l'article 125 (co-sign.), n° 13.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.) Amendement à l'article 1^{er} (co-sign.), n° 30.

Proposition de loi tendant à doubler les amendes appliquées actuellement par les tribunaux. (co-sign.). Annexe au n° 83.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910, organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 125. Observations, p. 78.

Projet de loi sur l'assistance publique. (Texte amendé par la Chambre.) Discussion des articles. Art. 33. Observations au sujet du droit des assistés au libre choix de leur médecin, p. 184. — Fait encore diverses observations, p. 185.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion des articles. Art. 15. Estime que l'Etat doit avoir le droit d'exiger que les lignes soient souterraines sur certains espaces, p. 239.

Enseignement supérieur : Réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Discours, p. 359.

Projet de loi concernant la fiscalité provinciale et communale. Discussion générale. Discours : Annonce qu'il s'abstiendra au vote sur l'ensemble du projet et motive son abstention, p. 488. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 491.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale : Discours : Parle des instructions données aux commissaires de l'Etat; demande que ces instructions soient modifiées et que ces magistrats interprètent la loi dans un esprit plus large, p. 504-505.

Vinck, sénateur provincial du Brabant, questeur du Sénat.

Doc. — Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Amendements aux articles 5, 7 et 12 (co-sign.), n° 59. — Amendements aux articles 5 et 7, n° 62.

Ann. — Interpellation de MM. Renier et Fraiture au sujet de l'octroi immédiat de crédits pour l'amélioration de la situation des ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat. Observations à l'occasion d'une discussion sur la fixation de cette interpellation, p. 5.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Discours : Demande la constitution d'un organisme central qui organiserait la production et la distribution

Vinck (suite)

- d'énergie électrique dans tout le pays, p. 218, 219. — Observations, p. 228. — Prononce encore un discours en réponse à M. Carpentier, rap., p. 229-230. — Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans, qui proteste contre la manière dont le texte flamand est rédigé, p. 231. — Discussion des articles. Art. 13. Observations, p. 238.
- Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923. (Texte réamendé par la Chambre.) Discussion générale. Observations, p. 253.
- Tramways :
- Projets de loi approuvant trois conventions relatives à des concessions de tramways. Discussion générale. Discours, p. 260-261. — Observations, p. 261-262.
- S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif à la convention à conclure avec la société anonyme « Les Tramways bruxellois », p. 282.
- S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi relatif à la convention à conclure avec la société anonyme « Tramways électrique de Liège-Seraing et Extensions », p. 282.
- Projet de loi approuvant la déclaration d'accession de la Belgique à certaines dispositions du traité de Lausanne, du 24 juillet 1923. Discussion générale. A la suite d'observations de MM. le marquis Imperiali et le président, appuie une proposition de M. Lekeu, tendant à ce que M. le marquis Imperiali remette au moment de la discussion du budget des affaires étrangères, les observations qu'il comptait présenter au projet en discussion, p. 284.
- Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : traite notamment la question de l'avortement, p. 317-318.
- Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion générale. Observations, p. 356. — Discours, p. 359, 369, 370. — Observations, p. 371. — Discours, p. 372. — Discussion des articles. Art. 5. Déclare devoir se séparer de Mgr Deploige, en ce qui concerne les amendements déposés, et demande que son nom et le nom de M. Lafontaine soient biffés au bas des derniers amendements, p. 384. — Fait encore des observations, p. 388.
- Budget du ministère des colonies pour 1925 (dépenses métropolitaines). Discussion générale. Discours : Parle de la question du change et rappelle combien il serait désirable que la Belgique puisse jouir des fruits récoltés dans la colonie, p. 426, 427. — Observations, p. 431, 435.
- Projet de loi relatif à la fiscalité provinciale et communale. Par motion d'ordre déclare que, n'ayant pas assisté à la discussion de ce projet (croyant que cette discussion n'aurait pas lieu par suite de l'amendement de durée accepté comme transaction en commission) il se joint à ses collègues qui ont prononcé des discours et qui ont demandé que l'on en revienne, le plus rapidement possible, à l'autonomie surveillée d'avant-guerre, p. 496.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Exprime le regret qu'une fois de plus un projet de grande importance soit soumis au Sénat à un moment où une discussion sérieuse est impossible et déclare notamment que ce projet aurait dû être présenté une année plus tôt, p. 525, 526. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitement du clergé catholique. Observations, p. 560, 561. — Art. 14 : Traitement des instituteurs. Discussion, p. 563. — A la suite du rejet d'amendements qu'il a proposés avec M. Vermeylen, déclare retirer d'autres amendements qu'ils avaient présentés, mais insiste sur l'importance des amendements concernant les institutrices gardiennes, p. 564. — Art. 15. — Déclare ne pas maintenir un amendement qu'il avait présenté, p. 565.
- Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmedy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations à l'occasion des explications données par M. Seeliger, au sujet d'un rappel à l'ordre qui lui avait été infligé à la suite des paroles qu'il avait prononcées à l'adresse du groupe libéral, paroles contre lesquelles M. Digneffe avait protesté par motion d'ordre, p. 617. — Reprise de la discussion générale. Discours : Se place au point de vue constitutionnel pour combattre le projet, p. 620. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

des passeports (Taxe sur les). — V. Finances : Impôts : Droits de chancellerie.

Volckaert, sénateur de Mons et Soignies.

- Doc. — Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendement à l'article 10 (co-sign.), n° 17.
- Ann. — Fait rapport sur la vérification des pouvoirs de M. Tschotfen, élu sénateur par cooptation, en remplacement de M. Liekens, décédé, p. 1.
- Règlement du Sénat : Art. 35 prescrivant que le nom des sénateurs absents sans s'être excusés ou sans avoir demandé congé, est mentionné aux *Annales parlementaires* et au *Compte rendu analytique*. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Liebaert qui proteste contre cette mesure, p. 17.
- Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 25, p. 45. — Vote en seconde lecture. Art. 102. Discussion, p. 211. — Art. 125. Observations au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion d'un amendement de M. Lebon, p. 213. — Fait encore des observations, p. 215. — Demande la clôture, p. 216.
- Assurances sociales : Projet général et projet relatif aux ouvriers mineurs. Discussion générale. Observations, p. 95, 97, 98, 101, 103, 121.
- Projet de loi sur l'assistance publique (texte amendé par la Chambre). Discussion des articles. Art. 3. Discussion au sujet du mot « limitrophe » et de son interprétation, p. 179. — Art. 46. Observations au sujet d'une question soulevée par M. Digneffe et relative au chapitre III, p. 188.
- Projet de loi sur les distributions électrique. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans qui proteste contre la manière dont le texte flamand est rédigé, p. 231.
- Projet de loi prorogeant et modifiant la loi sur les loyers du 20 février 1923 (texte réamendé par la Chambre). Discussion générale. Observations, p. 254.
- Budget des voies et moyens pour 1925 et dispositions diverses relatives à la clôture de l'exercice 1923 et aux délais de prescriptions fiscales. Discussion générale. Observations, p. 270.
- Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la société anonyme « Les Tramways bruxellois ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 282.
- Projet de loi autorisant le gouvernement à approuver une convention à conclure avec la « Société anonyme des Tramways électriques de Charleroi et Extensions ». S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 283.
- Conférence financière de Paris. Déclaration faite par M. Theunis, p. m., m. f., à ce sujet. Observations, p. 301.
- Projet de loi accordant la personnalité civile au « Bureau central de compensation des comptes de chemins de fer ». Discussion générale. Prie un des ministres présents de bien vouloir transmettre au ministre des chemins de fer le vœu de voir adhérer l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne à l'organisation des billets combinés, p. 306.
- Budget du ministère des colonies pour 1925 (dépenses métropolitaines). Discussion générale. Discours : Attire notamment l'attention du ministre sur la situation du personnel, tant en Belgique qu'au Congo, ainsi que sur la situation du service médical, p. 422 à 424. — Observations, p. 430, 431, 433, 435.
- Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 445, 461, 463, 465.
- Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale, p. 508 à 510, 512.
- Projet de loi autorisant le gouvernement de la colonie à garantir l'intérêt 6 p. c. d'un capital de 60 millions. Observations au sujet de la fixation de la discussion, p. 514. — Discussion générale. Discours : Tout en remerciant le ministre d'avoir accueilli favorablement les demandes qu'il a formulées en commission, fait diverses réserves et déclare, au nom du groupe socialiste, que, étant donné l'urgence de la décision à prendre, et n'ayant pu, en conséquence, étudier le cahier des charges, ce groupe s'abstiendra au vote p. 515. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 521.
- Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Observations, p. 525, 530. — Discussion des articles. Art. 11 : Traitement du clergé catholique. Observations, p. 558. — Fait une observation à l'occasion du discours prononcé par M. Braffort en motivant son abstention, p. 567.

Voickaert (suite)

Interpellation de M. de Cloedt sur le peu d'empressement que met le gouvernement à déposer les projets de crédits indispensables à l'entretien du port de Zeebrugge. Pose une question à M. Ruzette, m. a. t. p., au sujet des dépenses effectuées, depuis l'armistice, pour les travaux de dragage, p. 531, 532. — Observations, p. 532 à 534. — Termine ses observations en signalant au ministre que la plage de Heyst tend à disparaître, étant de plus en plus envahie par les eaux, p. 534.

Projet de loi concernant les emprunts à l'étranger. Discussion générale, p. 547.

Projet de loi portant approbation du traité de travail entre la Belgique et la France, signé à Bruxelles, le 24 décembre 1924. Discussion générale. Observations, p. 551.

Projet de loi d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés. Discussion générale. Discours : Estime que le débat approfondi à la Chambre dispense le Sénat d'une longue discussion, mais pose certaines questions au ministre au sujet de la définition du mot « firme » et du terme « employé », ainsi qu'au sujet de certains cas spéciaux, p. 580 à 583. — Observations, p. 584, 585. — Discussion des articles. Art. 3. Observations, p. 588. — Art. 29. Observations, p. 592.

Projet de loi concernant la participation au vote, lors des élections législatives, des membres de l'armée d'occupation. Discussion générale. Demande que des mesures soient prises pour que le secret du vote soit respecté, p. 603.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith. Discussion générale. Observations, p. 612 à 615, 619 à 621. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Vote (Liberté du). — V. Lois électorales : Liberté du vote.

W

Weyler, sénateur provincial d'Anvers

Ann. — Enseignement supérieur : réorganisation. Texte nouveau proposé par la commission du Sénat, d'accord avec le gouvernement. Discussion des articles. Art. 5. Observations, p. 387.

Wittebans, sénateur d'Anvers.

Doc. — Demandes de naturalisation. Rapports, n° 6.

Proposition de loi relative à la protection des animaux. Développements et proposition de loi, n° 10, et annexe au n° 10.

Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Amendement à l'article 10 (co-sign.), n° 17.

Projet de loi accordant la personnalité civile au « Bureau central de compensation des comptes des chemins de fer ». Rapport, n° 50.

Ann. — Projet de loi revisant les dispositions de la loi du 15 mai 1910 organique des conseils de prud'hommes. Discussion des articles. Art. 3, p. 11, 18, 19. — Déclare retirer les amendements qu'il avait présentés, p. 19. — Art. 4. Discussion, p. 21. — Art. 6. Déclare retirer son amendement, p. 30. — Art. 19. Observations, p. 35. — Art. 43. Déclare, les remorqueurs tombant sous l'application de la loi, que son amendement devient inutile, p. 53. — Art. 44. Retire l'amendement qu'il avait proposé, p. 54. — Art. 45. Fait diverses observations puis retire son amendement, p. 54. — Art. 46. Observations, p. 55. — Déclare retirer son amendement et se rallier à celui qui vient d'être proposé par le gouvernement, p. 55. — Art. 47. Déclare retirer son amendement, p. 55. — Art. 51. Observations, p. 56. — Admet la modification proposée à son amendement par M. Tschoffen, m. i. t. p. s., en y ajoutant les mots « au moins », p. 55, 56. — Art. 52. Observations, p. 57. — Art. 80. Fait diverses observations, puis déclare retirer son

Wittebans (suite)

amendement, p. 62. — Art. 161. Discussion, p. 68, 69. — Fait encore diverses observations, puis déclare renoncer à son amendement, p. 69. — Vote en seconde lecture. Art. 125. Observations au sujet de l'interprétation du règlement et des motifs pour lesquels on pourrait admettre la discussion d'un amendement présenté par M. Lebon, p. 213, 214. — Fait encore des observations, p. 214. — Observations au sujet d'un amendement de MM. Guyaux et consorts, p. 215, 216. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 217.

Proposition de loi relative à la protection des animaux. Dépose cette proposition de loi et fait remarquer qu'elle est plus complète que celle récemment déposée par MM. Asou et consorts sur le même objet, p. 30. — Par motion d'ordre, fait une rectification au *Compte rendu analytique*, la proposition de loi étant contresignée par M. Seeliger et non par M. Digneffe, comme l'annonçait le *Compte rendu analytique*, p. 48.

Naturalisations. Au moment du vote sur la prise en considération de demandes de naturalisation, se fait un devoir, en sa qualité de membre de la commission des naturalisations, de faire observer que la commission a été unanime à émettre un vote favorable sur les demandes qui lui ont été soumises, p. 79.

Assurances sociales : Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse, de l'invalidité et du décès prématuré (projet général). S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 154.

Projet de loi sur les distributions d'énergie électrique. Discussion générale. Observations à l'occasion d'une motion d'ordre de M. Ryckmans, qui proteste contre la manière dont est rédigé le texte flamand du projet, p. 230.

Budget de l'intérieur et de l'hygiène pour 1925. Discussion générale. Discours : Demande notamment quelles sont les mesures de surveillance qui ont été prises à la suite de son interpellation, au sujet des faits qui se sont passés dans un pensionnat, à Ranst, p. 321. — Observations, p. 324.

Budget des affaires étrangères pour 1925. Discussion générale. Discours : Se félicite du changement heureux qu'il estime s'être produit depuis l'année précédente dans la situation internationale, et estime encore que l'on peut avoir foi dans l'avenir de l'arbitrage, p. 440 à 442. — Observations, p. 450, 464, 465.

Budget des affaires économiques pour 1925 et budget des dépenses recouvrables pour 1925. Discussion générale. Observations, p. 501, 502. — Discours : Parle de la requête introduite par les déportés et défend leurs intérêts, p. 503, 504.

Projet de loi relatif à la péréquation de certains traitements. Discussion générale. Discours : Déploie les conditions dans lesquelles le débat se présente, fait diverses observations concernant l'ordre judiciaire et déclare pourtant qu'il émettra un vote affirmatif, p. 526. — Discussion des articles. Art. 14. Observations, p. 564.

Projet de loi apportant quelques modifications aux lois des 21 juillet 1844 et 3 juin 1920 sur les pensions et accordant une indemnité de vie chère aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droits. Discussion générale. Souligne avec satisfaction le bénéfice accordé aux déportés, p. 600.

Projet de loi de rattachement des cantons d'Eupen, de Malmédy, et de Saint-Vith. Discussion générale. Discours : Signale notamment l'existence d'un manuel ultranationaliste qui serait mis entre les mains des élèves du collège d'Eupen et demande qu'une enquête soit faite à ce sujet, p. 618, 619. — Observations, p. 621. — S'abstient au vote sur l'ensemble du projet de loi, p. 623.

Z

Zeebrugge (Entretien du port de). — V. la rubrique : Interpellation au nom de M. De Cloedt.